


·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·
GS
~~Sg IX 17~~
III 22 VII 16



GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

PARIS. — Typographie de A. René et Comp., rue de Seine, 32.

GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES,

PAR

UN HOMME DE RIEN.

> Laissons là les théories pour ce qu'elles valent. En histoire comme en physique, ne prononçons que d'après les faits.
>
> CHATEAUBRIAND.



TOME IX.



PARIS,
A. RENÉ ET Cᵉ, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
RUE DE SEINE, 32.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

M. G. CUVIER.

A. Rene et C[ie]

M. GEORGES CUVIER.

Conduire l'esprit humain à sa noble destination, la connaissance de la vérité ; répandre des idées saines jusque dans les classes les moins élevées du peuple ; soustraire les hommes à l'empire des préjugés et des passions ; faire de la raison l'arbitre et le guide suprême de l'opinion publique ; voilà l'objet essentiel des sciences, voilà comment elles concourent à avancer la civilisation et ce qui doit leur mériter la protection des gouvernements qui veulent rendre leur puissance inébranlable en la fondant sur le bien-être commun.

CUVIER, *Rapport sur les progrès des sciences naturelles* (1808).

Pour parler dignement de l'Aristote des temps modernes, d'un de ces génies privilégiés auxquels il a été donné de réunir dans des proportions égales la profondeur et l'étendue, et de résumer en eux toute la puissance scientifique d'une époque; pour parler dignement d'un homme qui, non content de faire faire un pas immense à la science de la

beau produit de cette fameuse année 1769 que nous avons si souvent rencontrée sur notre chemin. Il naquit le 23 août à Montbéliard, petite ville réunie à la France en 1796 et qui forme aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement du département du Doubs. En 1769, Montbéliard faisait partie de la principauté des ducs de Wurtemberg.

La famille de l'illustre savant, originaire d'un village du Jura qui porte encore le nom de Cuvier, ayant embrassé le protestantisme, s'était expatriée vers la fin du XVI[e] siècle pour aller vivre sous un souverain professant le même culte qu'elle. Le grand-père de Cuvier occupait les fonctions de greffier de la ville de Montbéliard; il mourut sans fortune. Son père s'engagea dans un régiment suisse à la solde de la France, et après trente ans de services distingués, qui lui valurent le grade d'officier et la croix de *l'Ordre du mérite militaire*, la seule décoration qu'un protestant pût alors obtenir, il se retira dans sa ville natale, n'ayant d'autres ressources qu'une modique pension de retraite que lui payait le gouvernement français et les médiocres émoluments d'une place

de commandant de l'artillerie de Montbéliard.

A cinquante ans il se maria avec une femme jeune encore, appartenant à une bonne famille, et douée d'un tour d'esprit vif et distingué ; ce fut la mère et le premier maître de Cuvier. Sous son intelligente et douce direction l'enfant se développa avec une grande précocité. A quatre ans il savait lire et possédait déjà une belle écriture ; à huit ans, si l'on en croit un de ses biographes, M. Bourdon, qui s'appuie du témoignage d'un parent de l'illustre savant, à huit ans, pour que tout fût précoce en lui, le jeune Cuvier éprouva une passion amoureuse. A dix ans il avait probablement oublié sa passion et n'avait plus d'amour que pour l'histoire naturelle, dont le goût s'était déclaré à la lecture d'un exemplaire de Buffon. Cet exemplaire était orné de gravures, et tout aussitôt l'enfant, qui dessinait déjà avec beaucoup d'habileté, s'appliqua à les copier et à colorier ses copies d'après les descriptions contenues dans le texte.

A quatorze ans, aidé d'une prodigieuse mémoire et toujours pressé par une infatigable ardeur de savoir, il avait terminé de la manière la

plus brillante, jusqu'à la rhétorique inclusivement, ses études classiques au gymnase de Montbéliard; il savait le grec, le latin, l'allemand, le français et l'italien ; il avait étudié l'histoire ancienne et moderne, dont sa mémoire retenait sans efforts les nomenclatures les plus arides; il avait des notions assez avancées de mathématiques, et sa passion pour l'histoire naturelle était plus prononcée que jamais.

La supériorité du jeune Cuvier sur ses condisciples lui avait donné une influence dont il usait pour organiser les plus âgés en académie sous sa présidence ; sa petite chambre d'écolier était la salle d'assemblée, le pied de son lit était le fauteuil du président, et la séance se passait en controverses littéraires, historiques ou scientifiques, que le président imberbe résumait majestueusement, préludant ainsi aux destinées qui l'attendaient sur un plus grand théâtre.

Sa petite renommée alla bientôt jusqu'aux oreilles du duc Charles de Wurtemberg : ce prince éclairé, visitant Montbéliard, voulut examiner lui-même le brillant écolier; il reconnut en lui des facultés rares, le fit partir aussitôt pour Stutt-

gart, et le plaça à l'académie dite *Caroline*, magnifique établissement où l'instruction supérieure se donnait sur la plus vaste échelle par plus de quatre-vingts professeurs à quatre cents élèves.

L'établissement, destiné à former des sujets pour toutes les carrières, était divisé en cinq facultés : le droit, la médecine, l'administration, l'art militaire et le commerce. Chaque élève, après avoir fait un cours de philosophie, passait, suivant ses goûts, dans une de ces cinq facultés. Cuvier choisit celle de l'administration, et le motif qu'il donne de ce choix, dans des mémoires inédits communiqués à M. Flourens, est assez curieux pour valoir la peine d'être rapporté : « C'est, dit-il, que dans cette faculté on s'occupait beaucoup d'histoire naturelle, et qu'il y aurait par conséquent de fréquentes occasions d'herboriser et de visiter les cabinets. »

Bien qu'il ne choisît ainsi l'administration que pour arriver par un chemin un peu détourné à l'*herborisation*, il est probable que cette première direction donnée aux études du jeune Cuvier ne contribua pas peu à faire naître en lui une facilité

d'aptitude aux fonctions administratives, assez rare chez les savants. Toujours est-il que le souvenir des résultats obtenus par cette école spéciale inspira plus tard à Cuvier le désir, souvent exprimé, de voir s'établir en France une institution semblable, et c'est un désir qui est aujourd'hui partagé par beaucoup de bons esprits.

Cependant, le jeune élève administrateur, en se livrant aux travaux prescrits par le règlement avec assez d'ardeur pour remporter presque tous les prix et de plus une décoration de chevalerie réservée aux élèves les plus distingués de l'école, trouva du temps à donner à l'étude favorite qui occupait dans ses goûts une place plus considérable que sur le programme. Son professeur d'histoire naturelle, M. Abel, dont il avait traduit les leçons en français, lui fit présent d'un exemplaire de Linnée, dont la lecture assidue, corroborée et contrôlée par l'observation directe et non moins assidue de la nature, fut l'aliment préféré de son esprit.

Après quatre ans passés à l'école de Stuttgart, le jeune Cuvier, arrivé au terme de ses études, dut songer à tirer parti des connaisssances acquises; il pensa d'abord à se mettre sur les rangs

pour un emploi administratif dans le duché; il l'aurait probablement obtenu sous peu ; mais il eût fallu attendre, et fort heureusement pour la gloire de Cuvier et pour la France sa position de fortune ne lui permit pas d'attendre.

Un de ses amis lui ayant parlé d'une place de précepteur dans une famille française qu'on lui avait offerte et qu'il proposait de lui céder, Cuvier, trop modeste et trop désireux de se suffire à lui-même pour refuser une ressource honorable, s'empressa d'accepter.

Il s'agissait de faire l'éducation du fils du comte d'Héricy, gentilhomme protestant qui habitait la Normandie. Cuvier partit aussitôt pour Caen, où il arriva en juillet 1788, n'ayant pas encore dix-neuf ans : la famille de son élève résidait la plus grande partie de l'année au château de Fiquainville, près de Fécamp, à peu de distance de la mer.

C'est dans cette retraite solitaire, où la Providence l'avait conduit, que le jeune naturaliste passa sept années qui devaient décider de sa vie. C'est là qu'il trouva tout à la fois un air salubre et des exercices fortifiants pour sa santé et sa

constitution, qui étaient alors assez chétives, une société choisie au sein de laquelle il se forma aux usages du monde, et plus tard un abri contre la tempête révolutionnaire qui bouleversa la France sans troubler le repos des habitants de Fiquainville ; c'est là enfin qu'entouré des productions les plus variées de la terre et de la mer, et profitant des nombreux loisirs que lui laissait sa tâche facile de précepteur pour se livrer à ses études favorites, Cuvier prépara tous les éléments de sa gloire future. N'ayant que peu de livres à sa disposition, obligé de tout voir avec ses yeux, de demander lui-même à la nature chacun de ses secrets, et de suppléer par des observations directes, des méditations obstinées et solitaires, aux directions qui lui manquaient, Cuvier acquit, dans ce continuel exercice d'une intelligence d'élite livrée à elle-même, une puissance de pénétration que les maîtres ne donnent point.

Lorsqu'après sept ans de travaux le moment fut venu pour Cuvier de se produire avec éclat, la même Providence qui l'avait conduit au château de Fiquainville lui procura la connaissance et l'amitié d'un savant distingué, M. Tessier, membre

de l'Académie des Sciences, qui durant la Terreur était venu chercher un asile aux environs de Fécamp.

D'après un des biographes de Cuvier, il paraîtrait que M. Tessier rencontra pour la première fois le jeune naturaliste au milieu d'une société populaire qui s'était formée dans le bourg de Valmont, voisin du château de Fiquainville. Cuvier avait su acquérir dans ce club d'origine démagogique, comme ceux qui couvraient alors la France, un tel ascendant qu'il était parvenu à le transformer en une paisible société d'agriculture dont la politique était bannie, et dont il était à la fois le secrétaire, le président, et le principal orateur.

Dès la première rencontre, M. Tessier sut apprécier ce que valait le naturaliste inconnu qui se révélait à lui, et Cuvier, charmé de son côté de rencontrer dans un bourg un homme capable de l'instruire et de le comprendre, s'empressa de mettre sous ses yeux les nombreux résultats de ses études. A l'inspection de ses cahiers, riches d'observations neuves et de vues importantes, de ses herbiers, de ses dessins, de ses préparations anatomiques et des collections nom-

breuses et variées qu'il avait déjà formées, M. Tessier conçut la plus haute idée du génie de Cuvier ; il en écrivit aussitôt à tous les savants, ses amis et collègues restés à Paris, à MM. de Jussieu, Geoffroy, Parmentier, Lacépède, Millin ; il mit son jeune protégé en correspondance avec eux, et lorsque le gouvernement brutal et féroce qui pesait sur la France eut disparu, il les pressa d'appeler parmi eux le jeune habitant de Fiquainville, et de lui ouvrir une carrière qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. « Vous vous souvenez, écrivait-il à M. de Jussieu, que c'est moi qui ai donné Delambre à l'Académie ; dans un autre genre, ce sera aussi un Delambre. »

Une telle recommandation de la part d'un homme aussi compétent que M. Tessier ne pouvait rester sans résultats ; aussitôt que l'on put enfin s'occuper de relever les établissements scientifiques et littéraires, que la Terreur avait détruits, Cuvier fut invité à venir à Paris ; il y arriva au printemps de 1795, et fut, à l'instant même, par l'entremise de M. Millin, nommé membre de la commission des arts, et bientôt après professeur à l'école centrale du Panthéon. Cepen-

dant, dit M. Pasquier, son but principal n'était pas encore atteint ; il aspirait à entrer au Muséum d'histoire naturelle, dont les collections pouvaient seules lui fournir les moyens de réaliser les projets scientifiques qui déjà se mûrissaient dans sa tête. Cette satisfaction ne se fit pas attendre longtemps : le professeur Mertrud, auquel venait d'être donnée la chaire d'anatomie comparée, nouvellement créée au Muséum, et que son âge avancé rendait peu capable d'un travail qui, jusque-là, lui avait été étranger, consentit, sur la prière de ses collègues, et notamment de MM. de Jussieu, Geoffroy et Lacépède, à accepter le jeune Cuvier comme suppléant.

Une fois possesseur de ces places, Cuvier, dit M. Bourdon, songea avant tout à ses affections, à sa famille, et il s'empressa d'appeler auprès de lui son vieux père et son digne frère Frédéric, les deux seuls parents qui lui restassent. C'est alors qu'il commença cette magnifique collection d'organes d'animaux, ce musée incomparable quant à l'ostéologie, qui aujourd'hui est devenu si utile aux savants de toutes les nations ; il prit soin, dit-il lui-même, d'aller chercher dans les mansardes

du Muséum les vieux squelettes autrefois réunis par Daubenton, et que Buffon, dans un moment d'humeur, y avait fait entasser *comme des fagots*.

C'est en poursuivant cette entreprise, tantôt secondé par quelques professeurs, tantôt arrêté par d'autres, que Cuvier parvint à donner à cette collection assez d'importance pour que personne n'osât plus s'opposer à son agrandissement. Son cours à l'école centrale du Panthéon, ses leçons d'anatomie comparée au Muséum, ses communications verbales, ses dessins, ses feuilles volantes et jusqu'à ses modestes cahiers d'étudiant, réceptacle précieux de tant de germes d'idées, tout fut à la fois applaudi et également admiré; sa personne plût, on l'aima; il avait alors le corps si frêle, une santé si fragile, et sa douce urbanité tempérait si parfaitement les vives lumières de son esprit, qu'il se vit adopté, dès les premiers jours, par les élèves du Panthéon, comme Bichat le fut lui-même par ceux de sa faculté et Bonaparte par ses glorieux soldats. Malgré l'apparente froideur inhérente à son tempérament, peu d'hommes plus que lui excellèrent à captiver un jeune auditoire.

Il n'y avait pas encore un an qu'il était à Paris que déjà ses cours et quelques mémoires importants lui avaient valu la réputation d'un célèbre naturaliste, et dès l'année 1795, qui est l'année de la création de l'Institut national, il fut appelé à en faire partie avec Daubenton et Lacépède, qui formaient le noyau de la section de zoologie. En 1799, la mort de Daubenton lui laissa une chaire plus importante que celle du Panthéon, la chaire d'histoire naturelle au Collége de France, et enfin, en 1802, après la mort de Mertrud, il devint professeur titulaire au Jardin-des-Plantes.

En abordant la vie scientifique de Cuvier, je sens qu'il serait également peu intéressant pour la grande majorité de mes lecteurs, soit de me borner à une simple nomenclature de ses nombreux ouvrages, soit d'exposer successivement chacune des questions spéciales, chacun des faits particuliers de zoologie, d'anatomie, de physiologie comparées et de géologie, chacune des questions relatives soit à l'ostéologie fossile, soit à la théorie de la Terre, à l'histoire des révolutions qu'elle a subies, soit enfin à l'histoire des sciences naturelles et de leurs progrès, toutes questions

qui ont fourni à Cuvier le sujet d'une telle quantité de mémoires ou d'écrits de plus longue haleine que la simple liste de ces écrits suffirait à remplir quatorze à quinze pages.

Je pense donc que ce que j'ai de mieux à faire dans les limites qui me sont imposées, n'écrivant point pour les savants, ayant, d'ailleurs, à parler d'un homme dont l'activité s'est exercée en tous sens, c'est de m'en tenir à une exposition générale des principales réformes introduites par Cuvier dans l'étude de la zoologie, et spécialement de l'usage heureux qu'il a su faire de l'application de l'anatomie comparée à la zoologie, pour réformer profondément la classification antérieure du règne animal, et renouveler la zoologie dans son ensemble.

Je parlerai ensuite des travaux immortels d'anatomie comparée qui, appliqués à l'étude des ossements fossiles, ont conduit Cuvier à la découverte d'une science nouvelle, qui a vivifié la géologie, donné la clef des révolutions du globe, ouvert à l'esprit humain l'abîme insondable et jusqu'ici fermé des temps antédiluviens, et permis à nos yeux de lire dans les débris composant les

couches de l'écorce terrestre l'histoire des créations successives, antérieures à la création de l'homme.

Disons d'abord un mot de la nouvelle méthode introduite par Cuvier dans la classification du règne animal, en nous servant du brillant et lumineux exposé fait par M. Flourens, dans l'éloge de Cuvier prononcé à l'Académie des Sciences.

Jusqu'à cet illustre savant, les animaux avaient été classés beaucoup plus d'après leurs caractères extérieurs de similitude ou de dissemblance que d'après une étude approfondie de leur organisation. Linnée et Buffon ne s'étaient que médiocrement occupés de la connaissance de la structure intime, des rapports ou des différences anatomiques des animaux, et c'est en fondant, au contraire, toute classification sur cette base essentielle que Cuvier est arrivé à la découverte des lois générales qui régissent le règne animal.

C'est surtout dans la dernière des six catégories de la classification linnéenne que régnaient le désordre et la confusion : Linnée, après avoir divisé le règne animal en *quadrupèdes*, *oiseaux*, *reptiles*, *poissons*, *insectes*, avait rejeté en masse,

dans une dernière division, sous le nom générique de *vers* et la dénomination assez vague d'*animaux à sang blanc*, tous les animaux non vertébrés, c'est-à-dire plus de la moitié du règne animal.

Dès son premier Mémoire, publié en 1795, le jeune Cuvier fit remarquer l'extrême différence des êtres confondus jusque-là sous le nom d'*animaux à sang blanc*; il les sépara nettement les uns des autres, d'abord en trois grandes classes: les *mollusques*, qui, comme le *poulpe*, la *seiche*, les *huîtres*, ont un cœur, un système vasculaire complet, et respirent par des branchies; les *insectes*, qui n'ont, au lieu de cœur, qu'un simple vaisseau dorsal et respirent par des trachées; enfin les *zoophytes*, animaux dont la structure est si simple qu'elle leur a valu le nom d'*animaux-plantes*, et qui n'ont ni cœur, ni vaisseaux, ni organes distincts de respiration.

En formant ensuite trois autres classes des *vers*, des *crustacés*, des *échynodermes*, tous les *animaux à sang blanc* se trouvèrent compris et distribués en six classes. — Tout était neuf, dit M. Floureus, dans cette distribution, mais aussi

tout y était si évident qu'elle fut généralement adoptée, et dès lors le règne animal prit une nouvelle face.

D'ailleurs, la précision des caractères sur lesquels était appuyée chacune de ces classes, la convenance parfaite des êtres qui se trouvaient rapprochés dans chacune d'elles, tout dut frapper les naturalistes, et ce qui, sans doute, ne leur parut pas moins digne de leur admiration que ces résultats directs et immédiats, c'était la lumière subite qui venait d'atteindre les parties les plus élevées de la science ; c'étaient ces grandes idées sur la *subordination des organes*, et sur le rôle de cette subordination dans leur emploi comme caractères ; c'étaient ces grandes lois de l'organisation animale déjà saisies : que tous les animaux qui ont un cœur ont des branchies, ou un organe respiratoire circonscrit ; que tous ceux qui n'ont pas de cœur n'ont que des trachées ; que partout où le cœur et les branchies existent, le foie existe ; que partout où ils manquent, le foie manque.

Assurément, nul homme encore n'avait porté un coup d'œil aussi étendu sur les lois générales de l'organisation des animaux, et il était aisé de

prévoir que, pour peu qu'il continuât à s'en occuper avec la même suite, celui dont les premières vues venaient d'imprimer à la science un si brillent essor ne tarderait pas à en reculer toutes les limites.

A la suite de ce premier Mémoire, qui établissait la vraie division des *animaux à sang blanc*, Cuvier en publia plusieurs autres, où reprenant une de leurs classes en particulier et de toutes les classes la moins connue, celle des *mollusques*, il les analysait dans toute la diversité de leurs espèces et dans les détails les plus délicats, les plus mystérieux de leurs fonctions et de leur structure.

Mais, non content de représenter indistinctement les rapports de structure, Cuvier s'occupa d'établir l'ordre particulier de ces rapports et l'importance relative de chacun d'eux; c'est à cela que le servit merveilleusement un principe nouveau introduit par lui dans la zoologie, le principe de la *subordination des organes* et des *caractères*.

Jussieu avait déjà appliqué ce principe à la botanique, mais les zoologistes n'avaient pas osé en

faire l'application à leur science, effrayés sans doute par ce grand nombre et par cette complication d'organes qui constituent le corps animal et qui, pour la plupart, manquent aux végétaux.

Le principe de la subordination des organes ne pouvait s'introduire en zoologie que précédé par l'anatomie. Le premier pas à faire était de connaître les organes; la détermination de leur importance relative ne pouvait être que le second. Ces deux pas faits, il ne restait plus qu'à fonder les caractères sur les organes et à subordonner ces caractères les uns aux autres, comme les organes sont subordonnés entre eux. Tel a été proprement l'objet du grand ouvrage de Cuvier, intitulé : *le Règne animal distribué d'après son organisation*, ouvrage où la nouvelle doctrine zoologique de l'illustre naturaliste se montre enfin reproduite dans son ensemble et coordonnée dans toutes ses parties. Elle répandit une vive lumière sur le règne animal entier. Guidé par elle, l'esprit put saisir nettement les divers ordres de rapports qui lient les animaux entre eux : les rapports d'ensemble qui constituent l'unité, le caractère du *règne*, les rapports plus ou moins généraux qui

constituent l'unité des *embranchements des classes* ; les rapports plus particuliers qui constituent l'*unité des ordres, des genres.*

Cependant cet ouvrage si vaste et si compliqué ne satisfaisait point encore Cuvier ; la plupart des espèces n'y étaient qu'indiquées ; ce n'était encore qu'un système abrégé des animaux ; or, l'idée d'un système complet, où toutes les espèces seraient non-seulement indiquées, distinguées, classées, mais représentées et décrites dans toute leur structure, cette idée préoccupa Cuvier jusqu'à son dernier jour.

Il résolut d'abord de tenter sur une classe l'essai de son système, et de montrer, par l'exposition détaillée et approfondie de toutes les espèces connues de cette classe, ce qu'on pourrait faire pour toutes les autres.

Dans ce but il choisit la classe des *poissons* comme étant, parmi toutes celles des *vertébrés*, la plus nombreuse, la moins connue, la plus enrichie par les découvertes récentes des voyageurs.

Les derniers auteurs qui avaient écrit sur les poissons, Bloch et Lacépède, n'avaient guère connu que quatorze cents espèces ; *l'Histoire na-*

turelle des poissons de Cuvier devait en contenir plus de cinq mille ; l'ouvrage entier devait avoir vingt volumes ; malheureusement la mort arrêta Cuvier au milieu de son œuvre : neuf volumes seulement parurent, mais les matériaux étaient mis en ordre, et la continuation resta confiée à M. Valenciennes, dont la collaboration avait été si utile à l'achèvement des premiers.

Dans le même temps où Cuvier renouvelait ainsi la zoologie par une masse de travaux d'ensemble et d'observations de détail, il opérait dans *l'anatomie comparée* une réforme plus importante encore et dont la première n'était qu'une conséquence.

Pénétré pour cette science, jusqu'à lui négligée, d'un véritable enthousiasme, persuadé qu'elle était la science régulatrice de toutes celles qui se rapportent aux êtres organisés, il a médité jusqu'à sa mort un grand *traité d'anatomie comparée*, où son génie si vaste, si pénétrant, rassemblant toutes ses forces, devait apparaître dans toute sa grandeur. Heureusement que les principaux éléments de cet ouvrage, perdu pour la science, subsistent répandus dans une foule de

mémoires publiés par Cuvier, dans ses *leçons d'anatomie comparée*, recueillies et publiées en cinq volumes, les deux premiers par M. Duméril, et les trois autres par M. Duvernoy. « C'est là, dit M. Flourens, que chaque organe, pris à part, se montre pour la première fois rigoureusement *comparé à lui-même* dans toutes les modifications qu'il éprouve en passant d'une espèce à l'autre; c'est là que se voient pour la première fois rangés sur une même ligne tous *ces cerveaux* qui, pour nous servir des expressions animées de Vicq-d'Azyr, *semblent décroître comme l'industrie*, tous ces cœurs dont la structure devient d'autant plus simple qu'il y a moins d'organes à vivifier et à mouvoir. »

Avant Cuvier, *l'anatomie comparée* n'était encore qu'un recueil de faits particuliers, touchant la structure des animaux; Cuvier en a fait la science des lois générales de l'organisation animale.

Le même homme qui avait transformé la méthode zoologique de simple nomenclature en un instrument de généralisation a su disposer les faits en *anatomie comparée*, dans un ordre tel

que de leur simple rapprochement sont sorties toutes ces lois admirables et de plus en plus élevées, par exemple, que chaque espèce d'organe a ses modifications fixes et déterminées; qu'un rapport constant lie entre elles toutes les modifications de l'organisme; que certains organes ont sur l'ensemble de l'économie une influence plus marquée et plus décisive, d'où la loi de *leur subordination;* que certains traits d'organisation s'appellent nécessairement les uns les autres, et qu'il en est au contraire d'incompatibles et qui s'excluent, d'où la loi de leur *corrélation* ou *coexistence*, et tant d'autres lois, tant d'autres rapports généraux qui ont enfin créé et développé la partie philosophique de cette science.

Parmi toutes les applications si diverses et si importantes que Cuvier a faites de ses principes d'anatomie comparée, la plus neuve, la plus brillante, la plus considérable est sans contredit celle qui se rapporte aux *ossements fossiles*, à l'étude desquels il a en quelque sorte initié l'esprit humain. Avant de parler de cette belle découverte, il convient peut-être, pour ne pas trop prolonger l'exposition scientifique, de revenir pour un in-

stant à la vie administrative et politique de Cuvier, en réservant pour la fin l'analyse sommaire des beaux résultats qu'il a obtenus par la recherches des fossiles.

Cuvier était secrétaire de l'Institut lorsque Bonaparte, revenu d'Égypte, nommé premier consul, et désireux de cumuler toutes les gloires, se fit élire président de la docte assemblée. Les rapports naturels qui s'établirent entre le secrétaire et le président suffirent pour donner à Bonaparte l'occasion d'apprécier la vaste capacité de Cuvier. Dans cette même année, 1799, Daubenton mourut, et c'est à l'héritier de sa chaire qu'échut en même temps la mission de célébrer sa mémoire. Son éloge fut le premier de cette série de trente-neuf morceaux du même genre, rédigés par Cuvier durant le cours de trente-deux ans, et qui ne forment pas une des moindres parties de ses titres de gloire; car, avec une élégance presque égale à celle de Fontenelle, ces éloges laissent bien loin derrière eux, par la hauteur des vues et la sûreté de la science, les écrits de l'aimable auteur des *Mondes*.

En 1802, lorsque Napoléon voulut réorganiser

l'instruction publique, il nomma Cuvier l'un des six inspecteurs généraux chargés d'établir des lycées dans les trente principales villes de France; c'est en cette qualité que Cuvier présida à la fondation des lycées, aujourd'hui colléges royaux, de Marseille et de Bordeaux.

Durant son absence, une nouvelle organisation de l'Institut ayant rétabli la perpétuité des places de secrétaire, il fut nommé, à la presque unanimité, secrétaire perpétuel pour la classe des sciences physiques ou naturelles. C'est à ce titre qu'en 1808 Napoléon eut l'heureuse idée de demander à chaque classe de l'Institut un rapport sur les progrès, depuis 1789, des sciences ou arts dont elle s'occupait. Comme secrétaire perpétuel de sa classe, Cuvier fut chargé de composer le rapport concernant les sciences naturelles. Ce travail immense, où l'auteur passe en revue la physique, la chimie, la botanique, la zoologie, la géologie, la cristallographie, la minéralogie, la médecine, la météorologie et les voyages, est un véritable monument historique élevé par Cuvier au progrès des sciences; il se termine par un de ces éloges pompeux, à l'adresse de l'empereur, qui caractérise au

mieux une époque si brillante et si tôt évanouie... « Votre Majesté, disait l'orateur, nous a souvent demandé comment elle pourrait accélérer les progrès des sciences, et quelles récompenses seraient les plus propres à multiplier les découvertes... Un de vos regards, Sire, l'espoir d'être un jour cité dans l'histoire impérissable de votre règne, parmi tant de merveilles qui exciteront l'admiration et sans doute aussi l'incrédulité des nations, voilà la plus haute récompense où peuvent aspirer ceux dont je suis aujourd'hui l'interprète... Un ordre, un simple mot de votre bouche, Sire, et bientôt les sciences de votre siècle seront autant au-dessus des sciences du temps d'Aristote que les victoires de Votre Majesté l'emportent sur celles d'Alexandre. »

« Il m'a loué comme j'aime à l'être, » disait Napoléon au sujet de cette péroraison de Cuvier; il faut convenir que, pour ne pas se contenter d'une pareille dose d'encens, il eût fallu être passablement difficile.

Dans la même année 1808, après la création de l'Université impériale, Cuvier échangea son titre d'inspecteur général contre celui de con-

seiller à vie de ce corps; il fut chargé en 1809 et 1811 d'organiser les Académies et les écoles dans une portion des pays conquis. Dans ses rapports au grand-maître sur l'instruction publique de la Hollande et des parties de la basse Allemagne et de l'Italie annexées à l'empire, on peut voir déjà, dit M. Dupin, combien étaient grandes et fortes ses idées sur l'instruction populaire et sur les hautes études.

En 1813, Napoléon, qui destinait, dit-on, ce moderne Aristote à diriger l'éducation du roi de Rome, l'envoya dans cette dernière ville pour y organiser également l'Université, et ce ne fut pas un des moindres témoignages de l'élévation d'esprit de Cuvier qu'il ait rempli cette mission sans que sa qualité de protestant ait soulevé aucune réclamation, tant était grand son respect pour les croyances qu'il ne partageait pas.

Nous verrons plus loin comment Cuvier, tout en accomplissant avec autant de zèle que de talent les différentes missions dont il était chargé, sut tirer parti dans l'intérêt de la science de tous ses voyages dans des pays différents par les mœurs, le climat, les productions.

Cependant les talents administratifs, dont il donnait tant de preuves, attiraient de plus en plus l'attention de Napoléon ; après l'avoir décoré de la Légion-d'Honneur, il voulut le posséder dans son conseil d'Etat, qui était alors un véritable atelier législatif où s'élaborait toute l'administration de son vaste empire. Cuvier y entra en 1813 comme maître des requêtes ; il venait de passer conseiller lorsque s'écroula la puissance impériale.

Louis XVIII était trop habile pour se priver des services d'un homme tel que Cuvier ; il le maintint dans ses différentes fonctions. Aux Cent-Jours, Napoléon, mécontent sans doute de la vive adhésion de Cuvier au gouvernement des Bourbons, l'élimina du conseil d'Etat, mais il crut devoir le conserver dans l'Université.

A la seconde Restauration, il reprit son poste de conseiller d'Etat, et l'organisation universitaire établie par l'empereur ayant été remplacée par une commission d'instruction publique, l'illustre savant fut appelé à en faire partie, avec le titre de chancelier ; il en exerça même pendant deux ans la présidence à titre provisoire, l'état

des esprits ne permettant guère à cette époque de confier définitivement à un protestant la direction de l'instruction publique.

En 1819, il fut investi des fonctions aussi importantes que laborieuses de président de la section de l'intérieur au conseil d'Etat. En 1824, lorsque fut créé un ministère spécial des affaires ecclésiastiques, que l'on confia à un évêque, M. de Frayssinous, déjà grand-maître de l'Université, on institua pour Cuvier une sorte de grande-maîtrise particulière concernant les facultés de théologie protestante, fonctions indépendantes du ministère, que Cuvier exerça jusqu'à sa mort. En 1827, il fut chargé de plus au ministère de l'intérieur de la direction générale des affaires des cultes non catholiques.

Or, il faut noter qu'avec ces emplois divers, dont un seul suffirait pour absorber l'activité d'un homme même distingué, Cuvier trouvait du temps pour administrer le Musée, dont les savantes collections sont presque toutes sorties de ses mains, pour rédiger chaque année, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Institut, indépendamment de ses remarquables éloges où

il passait en revue toutes les sciences, de belles analyses destinées à faire connaître au monde savant les progrès de toutes les branches des sciences naturelles ; qu'il trouvait du temps pour enseigner au Collége de France l'histoire des sciences naturelles depuis leur origine jusqu'à nos jours, et chez tous les peuples connus ; pour professer au Muséum cette admirable science de l'anatomie comparée, qu'il avait en quelque sorte créée ; qu'il trouvait du temps pour rédiger plus de deux cents mémoires ou ouvrages de longue haleine sur les questions les plus ardues de la science; pour faire explorer en son nom toutes les parties du globe ; suivre de l'œil et contrôler de son cabinet toutes ces explorations et se livrer avec une infatigable ardeur à cette grande découverte des *fossiles*, qui constitue la plus belle partie de sa gloire : lorsqu'on réfléchit à cela, on est tenté de croire que les fonctions administratives de Cuvier étaient des fonctions honoraires qu'il ne remplissait que *pro forma* et à l'effet d'augmenter ses émoluments, considérables à la vérité, mais qu'il consacrait presque en entier aux intérêts des sciences; cependant, si probable qu'elle pa-

raisse, une telle opinion n'en serait pas moins fausse. Cuvier, déjà chargé de travaux scientifiques sous le fardeau desquels aurait plié un Hercule, était de plus un administrateur très-sérieux, qui s'acquittait de ses diverses fonctions avec l'activité d'un homme spécial, et de manière à prouver la vérité de cette pensée de Fontenelle, que « c'est une erreur de regarder les sciences et les affaires comme si incompatibles, principalement pour les hommes d'une certaine trempe. » L'organisation de Cuvier était *trempée* de telle sorte que, durant tout le cours de sa vie, il n'a jamais pu se délasser d'un travail qu'en passant à un autre. Le premier par l'influence au sein du conseil de l'instruction publique, il a mis pendant quinze ans la main à toutes les mesures importantes émanées de ce conseil. Chargé plus spécialement de s'occuper des intérêts du haut enseignement, il rendit aux Facultés des Sciences, de Médecine et des Lettres, d'utiles et nombreux services, entre lesquels nous citerons l'institution des *agrégés*, qui est son œuvre, sorte de pépinière où le gouvernement va chercher des professeurs; c'est lui qui organisa la Faculté des Sciences de

Paris, fit réparer pour elle les bâtiments de la Sorbonne et l'enrichit de collections et de laboratoires. Il est un des hommes qui ont le plus puissamment contribué à faire établir dans les colléges royaux des chaires spéciales d'histoire, d'histoire naturelle, de physique et de langues vivantes, persuadé avec raison que l'étude exclusive des langues mortes ne doit plus absorber l'enfance et l'adolescence d'un homme de notre temps. Enfin, il ne tint pas à lui qu'on n'établît à Paris, sous le titre de *Faculté d'Administration*, une école spéciale pour les affaires publiques, où se seraient enseignées toutes les connaissances qu'un bon administrateur doit posséder, et d'où seraient sortis des candidats préparés pour les diverses branches de l'administration publique; c'était là son plus cher désir, la création à laquelle il espérait attacher son nom. A force d'instances, il était parvenu en 1821 à faire mettre à l'étude un projet rédigé par lui à ce sujet, lorsque le changement de ministère et la retraite du ministre avec lequel il l'avait préparé firent ajourner ce projet indéfiniment.

Les soins donnés à l'enseignement supérieur

ne l'empêchaient point d'entourer de sa sollicitude l'instruction populaire, pour la propagation de laquelle il travailla toujours, sous tous les régimes, avec un zèle infatigable. « Il voyait, dit M. Pasquier, dans l'instruction généralement répandue, mais appropriée aux besoins et à la destination de chacun, les plus sûres garanties de l'ordre et de la morale publique. » Lorsque fut proposé, en 1821, un plan d'instruction primaire pour toute la France, c'est Cuvier qui fut chargé de le rédiger; c'est à lui qu'on dut l'institution des *comités cantonnaux*, sorte de conseils de surveillance des établissements primaires, dont il avait puisé l'idée en Hollande, et par lesquels l'éducation du pauvre se trouve placée sous la protection du maire, du juge de paix, du curé et des notables du canton. Pendant cinq ans directeur suprême des écoles protestantes, il sut également introduire dans cette partie d'utiles améliorations.

Au sein du conseil d'État, son activité et ses services ne furent pas moindres, et je ne puis mieux faire que de laisser encore parler ici M. le chancelier Pasquier, qui, plus que personne, a

été à même d'apprécier cette portion des talents universels de Cuvier.

« Il fut, dit M. le chancelier, président du comité de l'intérieur durant les treize dernières années de sa vie. Le nombre des affaires qui ont passé sous ses yeux dans ce comité, qui ont été examinées, débattues, expédiées par ses soins, sous son influence, effraie l'imagination; on sait qu'il s'est élevé parfois jusqu'à dix mille par année. L'art de distribuer le travail entre ses divers collaborateurs, le talent de diriger la discussion, la mémoire toujours présente pour rappeler à propos le souvenir des décisions antérieures, une connaissance approfondie des principes qui devaient régir chaque matière, la méthode pour les appliquer en chaque occasion, voilà l'abrégé des qualités qui l'ont rendu si précieux dans cette présidence.

« On ne l'a pas connu tout entier quand on ne l'a pas vu et entendu dans ces séances de comité où se font les affaires. Rarement empressé de dire son avis, il y paraissait même un peu distrait : on aurait pu le croire occupé de toute autre matière que de celle dont on délibérait; et souvent il l'était à écrire l'arrêté ou le règlement qui devait sortir

de la délibération; son tour n'était venu que lorsque les raisons étaient échangées de part et d'autre, lorsque les paroles inutiles étaient à peu près épuisées; alors un jour nouveau se levait pour tous les esprits, les idées qui étaient confuses auparavant se démêlaient, les conséquences en sortaient inévitables, et la discussion était terminée quand il avait cessé de parler.

« Quel était donc le pouvoir qu'il exerçait? On ne l'expliquera point assurément par l'artifice de sa parole : ses expressions étaient simples, quelquefois négligées; aucun trait, aucune image; il dédaignait en pareil cas tout ce qui ne se serait adressé qu'à l'imagination. Ainsi donc, aucun prestige de l'art, mais toujours l'ordre et la lumière, ce premier besoin, ce plaisir le plus pur de l'esprit et de la raison. »

Mais Cuvier ne se borna pas à une action administrative dans les affaires du pays, il y prit souvent une part politique. Depuis 1815 jusqu'en 1820, le ministère ne présenta guère, aux délibérations des Chambres, un projet de loi tant soit peu important d'organisation intérieure sans confier à Cuvier le soin de venir le défendre officiellement

à la tribune en qualité de commissaire du roi. Les lois exceptionnelles de 1815, notamment celle des cours *prévôtales*, lui durent les modifications qui contribuèrent le plus à en atténuer les dangereux effets. Après avoir concouru, en 1816, à l'organisation du système électoral, il fut un de ceux qui s'effrayèrent de la mise en œuvre de la loi électorale qu'ils avaient eux-mêmes adoptée et défendue d'abord, et qui crurent devoir accorder aux clameurs du côté droit la loi aristocratique du *double vote*. Cuvier figura en qualité de commissaire du roi dans cette fameuse et ardente discussion de 1820, que l'on appela la bataille des élections, et en soutenant le ministère, en contribuant à la victoire du côté droit, il gagna une large part d'impopularité dans les rangs du parti libéral, impopularité qui s'accrut encore lorsqu'on le vit, plus tard, toujours au même titre officiel, prêter le secours de sa parole à divers projets de loi généralement réprouvés par l'opinion.

Cuvier avait essentiellement le culte de l'autorité. Il n'aimait pas les révolutions, et professait en principe que, de notre temps surtout, on ne

saurait trop prendre le parti du pouvoir ; il ne s'inquiétait peut-être pas assez de savoir si, lorsque le pouvoir s'égare, ce n'est pas lui rendre un très-mauvais service que de l'appuyer et de le suivre dans son égarement.

Cependant il serait injuste de ne pas ajouter que ce culte du pouvoir avait ses limites. De même que nous avons vu Cuvier lutter, en 1815, avec tous les hommes de sens, contre les excès des victorieux, de même on le vit plus tard, avec tous les hommes de sens, s'opposer à ce qu'on livrât l'Université aux Jésuites, et se déclarer prêt à abandonner toutes ses fonctions le jour où cette milice intolérante mettrait la main sur l'instruction publique.

C'est pourtant au milieu de toutes ces luttes si vives, si opiniâtres, auxquelles il prit une part importante, que Cuvier parvint à se conserver l'esprit assez libre pour exécuter la plus grande partie des admirables travaux scientifiques qui forment le côté le plus brillant et en même temps le plus solide de sa gloire, travaux dont nous avons plus haut interrompu l'analyse, et auxquels il est temps de revenir.

Nous avons vu Cuvier renouvelant la zoologie; nous l'avons vu transformant l'anatomie comparée, qui n'était encore qu'un recueil de faits particuliers touchant la structure des animaux, en une science des lois générales de l'organisation animale. Nous allons le voir maintenant, au moyen d'une application heureuse du principe fondamental de la subordination des organes et de la corrélation des formes dans le règne animal, retrouver les traces d'une création antérieure à la nôtre et différente de la nôtre, en passant en revue cette quantité innombrable d'ossements que l'on rencontre dans les entrailles de la terre; nous allons le voir éclairer, par l'étude des *fossiles*, la géologie et l'histoire, recomposer toute cette création à l'état de débris, et faire de tous ces débris, comme l'a heureusement dit M. Dupin, autant de médailles attestant l'âge relatif des terrains qui les recèlent, fournissant des dates aux diverses opérations de la nature pour la formation de notre sol, et une sorte de table chronologique des révolutions qui ont amené l'état dans lequel nous le voyons aujourd'hui.

Tout le monde sait que le globe que nous ha-

bitons présente presque partout des traces irrécusables des plus grandes révolutions ; les productions de la création actuelle de la nature vivante recouvrent partout les débris d'une création antérieure, d'une nature détruite. D'une part, des amas immenses de coquilles et d'autres corps marins se trouvent à de grandes distances de toute mer, à des hauteurs où nulle mer ne saurait atteindre aujourd'hui, et de là sont venus les premiers faits à l'appui de toutes ces traditions de déluge conservées chez tous les peuples.

Les nombreux ossements découverts à divers intervalles dans les entrailles de la terre, dans les cavernes des montagnes, ossements d'une dimension supérieure à ceux des espèces aujourd'hui connues, donnèrent naissance aux fables qui les attribuaient à une race de géants, premiers habitants de la terre.

Quant aux amas de coquilles et aux pierres chargées d'empreintes d'animaux et de végétaux, on les considérait jadis comme des jeux de la nature.

Ainsi, de tous temps, l'esprit des humains s'est préoccupé des traces de révolution que présente

le globe ; mais il a fallu bien des siècles pour qu'il commençât à en pénétrer le secret.

Ce n'est que vers la fin du XVIe siècle, après une longue suite d'hypothèses fantastiques, que le fameux potier de terre Bernard de Palissy osa le premier soutenir que les coquilles fossiles étaient de véritables coquilles déposées autrefois par la mer dans les lieux où elles se trouvaient, et que les empreintes d'animaux incrustées dans les couches pierreuses du sol n'avaient pu être produites que par le séjour, dans ces mêmes couches, d'êtres réels, de corps organisés.

Ce n'est, enfin, qu'au XVIIIe siècle que l'étude et la recherche de ces innombrables ossements enfouis sous l'écorce du globe provoquèrent une masse de systèmes divergents, relativement à l'histoire de la terre, confusion du sein de laquelle le génie de Cuvier devait faire jaillir la lumière.

En 1769, le naturaliste Pallas, étudiant *les ossements fossiles de la Sibérie*, avait déjà démontré que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, tous animaux qui ne vivent actuellement que sous la zone torride, avaient habité autrefois

les contrées les plus septentrionales du globe ; et la curiosité du monde savant, déjà éveillée par ses recherches, fut excitée bien plus vivement encore lorsqu'il annonça la découverte, dans une des parties les plus froides de la Sibérie, d'un rhinocéros gigantesque, trouvé tout entier avec sa peau et sa chair, enseveli et conservé dans la terre glacée, fait singulier qui se renouvela depuis, en 1806, lors de la découverte par un voyageur anglais, M. Adams, sur les bords de la mer Glaciale, d'un *mammouth* (éléphant antédiluvien), parfaitement conservé dans les glaces, et dont les défenses seules, longues de douze pieds, pesaient chacune deux cent quatre-vingts livres.

Les investigations de Pallas avaient servi à Buffon pour établir son système du refroidissement graduel des régions polaires ; mais Cuvier n'eut pas de peine à démontrer que ce système péchait par sa base, que loin d'avoir été graduel le refroidissement du globe avait dû être nécessairement subit, instantané, et que le même moment qui avait fait périr le rhinocéros découvert par Pallas avait dû rendre glacial le pays qu'il habitait ; car s'il n'avait été gelé aussitôt que tué, il

est évident que la putréfaction l'eût décomposé, et qu'après tant de siècles il n'eût pu parvenir jusqu'à nous, avec sa peau et sa chair parfaitement conservées.

Au système de Buffon Pallas lui-même en avait substitué un autre, qui consistait à admettre qu'une irruption des eaux venues du sud-est avait transporté dans le nord les animaux de l'Inde. C'est en réfutant ce dernier système que Cuvier fut conduit à démontrer que les animaux fossiles étaient très-différents non-seulement de ceux de l'Inde, mais de tous les animaux aujourd'hui vivants, qu'il parvint à mettre en pleine lumière l'opinion déjà avancée par Camper, relativement aux espèces perdues, et arriva à des découvertes de l'ordre le plus élevé touchant l'état ancien du globe.

Son premier travail à ce sujet date de la fondation même de l'Institut; le 1er pluviose an IV, jour de la première séance publique tenue par cette assemblée, le jeune naturaliste lut devant elle un mémoire sur *les espèces d'éléphants fossiles comparées aux espèces vivantes*, dont la conclusion

semblait annoncer tout ce qu'il a découvert depuis.

« Qu'on se demande, disait-il, pourquoi l'on trouve tant de dépouilles d'animaux inconnus, tandis qu'on n'en trouve aucune dont on puisse dire qu'elle appartient aux espèces que nous connaissons, et l'on verra combien il est probable qu'elles ont toutes appartenu à des êtres d'un monde antérieur au nôtre, à des êtres détruits par quelque révolution du globe, à des êtres dont ceux qui existent aujourd'hui ont rempli la place.

« L'idée, ajoute M. Flourens, l'idée d'une création entière d'animaux antérieurs à la création actuelle, d'une création entière détruite et perdue, venait donc enfin d'être conçue dans son ensemble. Le voile qui recouvrait tant d'étonnants phénomènes allait donc enfin être soulevé, ou plutôt il l'était déjà, et le mot de cette grande énigme qui depuis un siècle occupait si fortement les esprits, ce mot venait d'être dit. Mais pour transformer en un résultat positif et démontrer cette vue si vaste et si élevée, il fallait rassembler de toutes parts les dépouilles des animaux perdus, il fallait les revoir, les étudier toutes sous ce nouvel aspect ; il fallait les comparer toutes et l'une après l'autre aux dépouilles des animaux vivants ; il fallait avant tout créer et déterminer l'art même de cette comparaison. Or, pour bien concevoir toutes les difficultés de cette méthode, de cet art nouveau, il suffit de remarquer que les *ossements fossiles* sont presque toujours isolés,

épars; que souvent les os de plusieurs espèces, et des espèces les plus diverses, sont mêlés, confondus ensemble; que presque toujours ces os sont mutilés, brisés, réduits en fragments. Que l'on se représente ce mélange confus de débris mutilés et incomplets recueillis par Cuvier; que l'on se représente, sous sa main habile, chaque os, chaque portion d'os allant reprendre sa place, allant se réunir à l'os, à la portion d'os à laquelle elle avait dû tenir, et toutes ces espèces d'animaux détruites depuis tant de siècles renaissant ainsi, avec leurs formes, leurs caractères, leurs attributs, et l'on ne croira plus assister à une simple opération anatomique, on croira assister à une sorte de résurrection, et, ce qui n'ôtera sans doute rien au prodige, à une résurrection qui s'opère à la voix de la science et du génie. »

Convaincu que l'étude des *quadrupèdes fossiles*, quoique plus difficile, était aussi bien plus propre à donner des résultats certains que celle des coquilles et des poissons dont les espèces actuelles sont moins généralement connues et qui offrent, par conséquent, des éléments moins sûrs de comparaison, Cuvier s'attacha surtout à cette première partie du règne animal souterrain. Mais par quelle baguette magique parvint-il à recomposer ce règne perdu? C'est par la puissance de la méthode; laissons-le parler lui-même.

« L'anatomie comparée possédait, dit-il, un principe qui, bien développé, était capable de faire évanouir tous les embarras : c'était celui de la *corrélation des formes* dans les êtres organisés, au moyen duquel chaque sorte d'être pourrait à la rigueur être reconnue par chaque fragment de chacune de ses parties.

« Tout être organisé forme un ensemble, un système unique et clos, dont les parties se correspondent mutuellement et concourent à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi, et, par conséquent, chacune d'elles prise séparément indique et donne toutes les autres.

« Ainsi, si les intestins d'un animal sont organisés de manière à ne digérer que de la chair, et de la chair récente, il faut aussi que ses mâchoires soient construites pour dévorer une proie, ses griffes pour la saisir et la déchirer, ses dents pour la couper et la diviser, le système entier de ses organes du mouvement pour la poursuivre et pour l'atteindre, ses organes des sens pour l'apercevoir de loin. Il faut même que la nature ait placé dans son cerveau l'instinct nécessaire pour savoir se cacher et tendre des piéges à ses victimes. Telles seront les conditions générales du régime carnivore ; tout animal destiné pour ce régime les réunira infailliblement, car sa race n'aurait pu subsister sans elles ; mais, sous ces conditions générales, il en existe de particulières, relatives à la grandeur, à l'espèce, au séjour de la proie pour laquelle l'animal est

disposé, et de chacune de ces conditions particulières résultent des modifications de détail dans les formes qui dérivent des conditions générales. Ainsi, non-seulement la classe, mais l'ordre, mais le genre et jusqu'à l'espèce se trouvent exprimés dans la forme de chaque partie..... En un mot, chaque portion de l'animal détermine les autres; la forme de la dent entraîne la forme du condyle, la forme du condyle celle de l'omoplate, celle des ongles, tout comme l'équation d'une courbe entraîne toutes ses propriétés..... La moindre facette d'os, la moindre apophyse ont un caractère déterminé, relatif à la classe, à l'ordre, au genre, à l'espèce auxquels elles appartiennent, au point que, toutes les fois que l'on a seulement une extrémité d'os bien conservé, on peut avec de l'application, et en s'aidant avec un peu d'adresse de l'analogie et de la comparaison effective, déterminer toutes ces choses aussi sûrement que si l'on possédait l'animal entier. J'ai fait bien des fois l'expérience de cette méthode sur des portions d'animaux connus, avant d'y mettre entièrement ma confiance pour les fossiles; mais elle a toujours eu des succès si infaillibles que je n'ai plus aucun doute sur la certitude des résultats qu'elle m'a donnés.

« Il est vrai que j'ai joui de tous les secours qui pouvaient m'être nécessaires, et que ma position heureuse et une recherche assidue pendant près de trente ans m'ont procuré des squelettes de tous les genres et sous-genres de quadrupèdes, et même de beaucoup d'espèces dans certains genres et de plusieurs individus dans quelques espèces; avec de tels moyens il m'a été facile de multiplier

mes comparaisons, et de vérifier dans leurs détails les applications que je faisais de mes lois (1). »

C'est par cette méthode que Cuvier, explorant lui-même et faisant explorer pendant trente ans les entrailles de la terre, rapportant chaque os à son espèce, quand il était d'une espèce vivante; à son genre, quand il était d'une espèce inconnue; à son ordre, quand il était d'un genre nouveau; à sa classe, enfin, quand il appartenait à un ordre non encore établi, et lui assignant dans ces trois derniers cas les caractères propres à le distinguer des ordres, des genres ou des espèces les plus semblables; c'est par cette admirable méthode que Cuvier est parvenu à déterminer et à classer les restes de plus de cent cinquante mammifères ou quadrupèdes ovipares, dont plus de quatre-vingt-dix appartiennent bien certainement à des espèces aujourd'hui inconnues, dont onze ou douze ressemblent aux espèces connues, et dont les autres ne présentent avec les espèces connues que des traits de ressemblance insuffisants pour affirmer l'identité.

(1) *Discours sur les révolutions de la surface du globe.*

Mais l'important n'était pas seulement de classer cette multitude d'animaux fossiles ; l'important c'était d'établir les rapports de cette classification avec la théorie de la terre, c'est-à-dire les rapports des espèces fossiles avec les couches du globe dans lesquelles on les trouvait.

« C'est aux fossiles seuls, dit Cuvier, qu'est due la naissance de la théorie de la terre ; sans eux l'on n'aurait peut-être jamais songé qu'il y ait eu dans la formation du globe des époques successives et une série d'opérations différentes. Eux seuls donnent la certitude que le globe n'a pas toujours eu la même enveloppe, par la certitude où l'on est qu'ils ont dû vivre à la surface avant d'être ensevelis dans la profondeur. »

Ainsi les rapports des couches du globe avec les dépouilles d'êtres organisés qu'elles renferment marquent le point où la vie a commencé sur le globe ; elles montrent les premiers êtres vivants que la terre a nourris ; elles établissent que, depuis que la vie animale existe, elle a souvent été troublée par des catastrophes subites et terribles ; elles montrent qu'après chacune de ces catastrophes cette vie animale a pris de nouvelles formes, c'est-à-dire que les espèces alors sub-

sistantes ont fait place à des espèces nouvelles.

Ne pouvant entrer dans tout le détail des admirables travaux par lesquels Cuvier a pénétré ces vastes et étonnants mystères de la nature, je me contenterai d'en résumer succinctement les résultats.

En s'enfonçant dans les profondeurs de l'écorce terrestre et en examinant chacune des couches qui la composent comme autant de feuillets de son histoire, Cuvier a rencontré d'abord les *granits*, les *marbres* et les schistes primitifs, ces anciens fondements de l'enveloppe actuelle du globe ; sur ce premier feuillet il n'a pas trouvé trace de la vie animale ou végétale. Remontant au second feuillet, aux terrains de transition, il a vu paraître des zoophytes, des mollusques, des végétaux énormes, puis des reptiles gigantesques et inconnus aujourd'hui, l'*ichthyosaure*, le *plésiosaure*, etc., espèces de lézards grands comme des baleines. Les mammifères terrestres ne commencent à paraître qu'au troisième feuillet ; là est toute cette population si curieuse de pachydermes inconnus et souvent gigantesques, découverts par Cuvier dans les carrières de Montmartre ; les *palæothé-*

rium, les *lophiodons*, les *anoplothérium*. Avec ces pachydermes se trouvaient des carnassiers, des rongeurs, des oiseaux, des crocodiles, des tortues, des poissons.

A ce troisième feuillet en succède un autre entièrement composé de dépouilles d'animaux marins qui recouvrent partout les débris de la seconde population terrestre. En remontant au cinquième feuillet, les animaux marins disparaissent, et une population nouvelle d'animaux terrestres apparaît; population composée de *mammouths*, éléphants gigantesques, de rhinocéros, d'hippopotames, de mastodontes, de paresseux énormes dont les espèces actuelles ne dépassent pas la taille d'un chien et dont les espèces perdues sont aussi grandes que les plus grands rhinocéros; on y trouve aussi d'innombrables chevaux, des carnassiers de la taille du lion, du tigre, de l'hyène, de l'ours, et cette même population se retrouve dans *toutes les couches sablonneuses et limoneuses de tous les pays connus*, aussi bien sur les bords de la mer Glaciale que dans les carrières de Montmartre.

Ce n'est enfin que dans les couches tout à fait

superficielles du globe, dans les tourbières, dans les concrétions récentes, après en avoir cherché en vain dans les couches antérieures, que l'on trouve à l'état fossile des os appartenant tous à des animaux connus, aujourd'hui vivants, et, enfin, des ossements humains. Ainsi l'homme est le dernier des êtres vivants que la nature semble avoir produits, et nous sommes maintenant au milieu d'une quatrième succession d'animaux terrestres; d'abord est venu l'âge des reptiles gigantesques; après l'âge des reptiles celui des palæothérium; puis l'âge des mammouths, des mastodontes, des mégathérium. Entre chacun de ces âges, entre chacune de ces populations, la mer est venue recouvrir la terre, en y laissant des traces manifestes de son séjour, et, après la troisième irruption, l'homme, enfin, a paru, accompagné des animaux actuellement existants.

Quant à la date de cette dernière révolution du globe, Cuvier, après une suite de calculs et de démonstrations, la fait remonter à cinq ou six mille ans; et, terminant par un doute respectueux et scientifique sur une question délicate de tradition religieuse, il conclut ainsi :

« Où était donc alors le genre humain? L'homme, ce dernier et ce plus parfait ouvrage du Créateur, existait-il quelque part? Les animaux qui l'acompagnent maintenant sur le globe, et dont il n'y a point de trace parmi les fossiles, l'entouraient-ils? Les pays où il vivait avec eux ont-ils été engloutis lorsque ceux qu'il habite maintenant, et dans lesquels une grande inondation avait pu détruire cette population antérieure, ont été remis à sec? C'est ce que l'étude des fossiles ne nous dit pas, et dans ce discours nous ne devons pas remonter à d'autres sources. »

Tel est le sommaire nécessairement incomplet des grands travaux de Cuvier; il ne nous reste plus maintenant qu'à parler des derniers jours de sa vie.

La solution pacifique et régulière de la révolution de Juillet eut bientôt rassuré ses goûts d'ordre et de paix, que cet événement avait dû d'abord alarmer; le pouvoir nouveau l'entoura de la même bienveillance que les pouvoirs précédents, et une ordonnance royale l'éleva bientôt, en 1831, à la dignité de pair de France.

Le 8 mai 1832, pour la troisième fois depuis trente ans, et après une interruption de plusieurs années, il r'ouvrit, au Collége de France, devant un immense auditoire, ce cours d'his-

toire des sciences naturelles qui avait tant contribué à augmenter sa renommée. Après une rapide esquisse du chemin déjà parcouru par lui, et de l'immense tâche qui lui restait à remplir, il exprima le désir que ses forces lui permissent d'achever l'œuvre commencée.

« A l'issue de cette séance, dit M. le chancelier Pasquier, il fut atteint des premiers symptômes de la maladie qui devait en moins de huit jours le conduire au tombeau. Ils ne l'empêchèrent pas de présider encore le lendemain le comité de l'intérieur. Mais bientôt une paralysie, dont les cas se présentent fort rarement, s'empara successivement en lui de ceux des nerfs qui, dans l'organisation du corps humain, sont destinés à opérer les mouvements que commande la volonté ; elle respecta ceux dans lesquels repose la sensibilité. Ainsi les membres atteints devinrent bientôt complétement inertes, et cependant restèrent sensibles. M. Cuvier avait, fort peu de temps auparavant, lu à l'Académie des Sciences un mémoire envoyé par un anatomiste italien sur l'existence de cette affection peu connue du système nerveux. On peut croire que les excès de travail

auxquels il s'était livré dans les derniers temps contribuèrent à la développer en lui; tous les secours de l'art, qui lui furent prodigués par les hommes les plus habiles, restèrent impuissants, et bientôt il n'y eut plus moyen pour personne, pas même pour lui, et pour lui peut-être moins que pour tout autre, de se faire illusion sur la nécessité de sa fin très-prochaine.

« Tout le monde sait avec quel courage, avec quelle sérénité, il la vit s'approcher. Jusqu'à son dernier moment il fut accessible à tous ceux dont les rapports avec lui avaient eu quelque intimité, et c'est ainsi que je me suis trouvé un des derniers témoins de son existence. Quatre heures avant sa mort, j'étais dans ce mémorable cabinet de travail où les plus belles heures de sa vie se sont écoulées; il s'y était fait transporter, voulant sans doute que son dernier soupir y fût exhalé. Sa figure était calme, reposée, et jamais sa noble et puissante tête ne me parut plus belle et plus digne d'être admirée; aucune altération trop sensible, trop douloureuse à observer, ne s'y faisait encore apercevoir; seulement un peu d'affaissement et quelque peine à la soutenir. Je tenais sa

main, qu'il m'avait tendue en me disant d'une voix difficilement articulée, car le larynx avait été une des premières parties attaquées : « Vous le voyez, il y a loin de l'homme du mardi (nous nous étions rencontrés ce jour-là) à l'homme du dimanche; et tant de choses cependant qui me restaient à faire! Trois ouvrages importants à mettre au jour, les matériaux préparés, tout était disposé dans ma tête, il ne me restait plus qu'à écrire. » Comme je m'efforçais de trouver quelques mots pour lui exprimer l'intérêt général dont il était l'objet. « J'aime à le croire, reprit-il; il y a longtemps que je travaille à m'en rendre digne. »

Le soir de ce même jour 13 mai 1832, Cuvier, qui s'était assoupi, se réveilla pour dire quelques mots sur la bizarrerie de ses rêves; ces mots, prononcés en souriant, prouvaient qu'il conservait encore toute sa présence d'esprit. Une demi-heure après, il se tourne vers son frère, et, jetant sur lui un coup d'œil expressif, il lui dit : « La tête s'engage. » Son regard, son accent indiquaient qu'après avoir suivi avec attention les progrès de la mort il conservait assez de présence d'esprit

pour annoncer l'instant précis où elle s'emparait de lui ; et en effet, peu de moments après, à neuf heures, il expira. « Convenons, s'écrie éloquemment M. Dupin, en racontant ce dernier acte de la vie de Cuvier, convenons que cette *manière savante* de mourir est comparable aux plus belles morts de l'antiquité. »

On comprend que pour suffire à tant de travaux si différents la vie de Cuvier a dû être un modèle de régularité et d'ordre ; elle l'était en effet. Tel était l'arrangement de sa vie : les heures y étaient si parfaitement distribuées, sans qu'une seule minute y fût jamais perdue, qu'il trouvait le moyen de suffire à tout, même aux solliciteurs, et, par-dessus le marché, de dormir neuf heures sur vingt-quatre. Bien différent en cela de M. de Humboldt, qui, depuis trente ans, ne dort que quatre heures, vit ainsi quatre à cinq heures par jour de plus que le commun des mortels, s'en trouve très-bien, et dit souvent en riant « qu'il ne doute pas que le progrès des sciences n'amène la découverte de quelque procédé à l'aide duquel il sera permis aux gens occupés de ne plus dormir du tout. » Couché d'ordinaire à minuit, Cuvier ne se evait guère

avant neuf heures; son lever même était plus tardif lorsque la veille il avait assisté à une réunion nombreuse chez lui, chez Mme de Rumfort (la veuve de Lavoisier), chez le marquis de Pastoret ou ailleurs. Voici, d'après M. Bourdon et quelques autres renseignements, le programme habituel de ses journées :

« Levé à neuf heures, il déjeûnait à dix; il consacrait cet intervalle à dresser le plan de sa journée, à donner des ordres, à lire sa correspondance et aussi à ranger sur son bureau les matériaux de ses travaux. Ce bureau offrait quelquefois un curieux spectacle; on y voyait rangés avec ordre des livres ouverts à un chapitre précis et tous au même, des planches gravées, des animaux empaillés, des squelettes, des mâchoires, des crânes, quelquefois une pièce à demi disséquée, et quelquefois, à côté d'un ossement fossile, un discours ébauché ou un éloge, des esquisses et des épreuves, des crayons, des plumes, un compas et même un burin, car il gravait aussi. A cette description il faut ajouter, d'après M. Pasquier, que chacun des différents cabinets où travaillait Cuvier était arrangé suivant l'espèce d'occupation

à laquelle il était destiné et de manière à lui permettre de trouver toujours sous sa main les ouvrages dont il pouvait avoir besoin pour ce genre de travail.

« Au déjeûner, où il arrivait presque toujours un livre à la main, Cuvier se faisait apporter les journaux. Après le déjeûner, repas pour lui toujours frugal, il donnait des audiences, auxquelles était admis quiconque avait à lui parler, et pour lesquelles il n'exigeait pas, comme tant d'insignifiants personnages, qu'on lui écrivît d'avance ; jamais il ne faisait attendre. « Quand on demeure, disait-il, au Jardin-des-Plantes, si loin des solliciteurs, on n'a pas le droit de leur fermer sa porte. » Il recevait les intimes à son bureau, devant sa table à la Tronchin, car toujours, étant chez lui, il écrivait debout. Quant aux étrangers, il les recevait dans son salon, il les écoutait et leur répondait en se promenant. Autant il était vif à éconduire les intrigants et les fats, autant il était affable et bon pour les hommes studieux, et surtout les jeunes gens timides et laborieux, dont il aimait à encourager le zèle en leur prodiguant des secours et des conseils. Vers midi Cuvier avait coutume de monter

dans sa voiture, où il lisait et écrivait même, en se rendant soit au conseil d'État, soit au ministère de l'Intérieur, pour sa direction des cultes, soit au conseil royal ou à l'une des trois Académies dont il était membre. Toutes ces fonctions, il les remplissait avec ponctualité, avec amour; mais il était surtout admirable à son secrétariat de l'Académie des Sciences. Aussi impartial qu'attentif, il lisait intrépidement les mémoires ou les lettres les plus illisibles, traduisait à la simple vue les textes étrangers, donnait l'équivalent de ce qu'un autre que lui aurait trouvé incompréhensible, écoutait chaque réclamation et prenait note de toutes choses pour ses procès-verbaux comme pour ses analyses annuelles.

Je l'ai déjà montré au conseil d'Etat tel que nous le peint M. le chancelier; des renseignements particuliers, venant d'une personne qui a été à même d'apprécier cette portion des travaux de Cuvier, me permettent d'ajouter quelques traits au tableau.

Cuvier présidait le comité de l'intérieur deux fois la semaine, de onze heures à quatre heures, quelquefois cinq heures de l'après-midi. A cette

époque, le comité de l'intérieur expédiait les affaires aujourd'hui réparties entre trois ministères et trois comités du conseil d'Etat. Cuvier présidait avec le même zèle à la trituration des petites comme des grandes affaires, et il était excessivement rare que les conclusions du rapport de son comité fussent changées au conseil d'Etat; là il soutenait de toute l'autorité de sa parole et de son expérience les rapporteurs de son comité; il venait au secours de leur timidité, suppléait aux omissions qu'il avait cru remarquer dans le rapport, avec cette égalité, cette affabilité de caractère qui le distinguaient si éminemment. Cuvier, dont l'opinion avait le plus grand poids auprès des ministres, était peu aimé des bureaux; il était souvent en désaccord avec eux, les contrariait fréquemment et les forçait de se rendre à son avis. Dans les matières contentieuses, bien qu'il ne fût ni légiste, ni jurisconsulte, il raisonnait comme si toute sa vie s'était écoulée dans l'étude des textes et des livres de droit. A l'époque de sa mort, il était question de lui conférer la présidence du conseil d'Etat. Les dernières paroles qu'il prononça dans cette assemblée

méritent d'être rapportées. Il s'agissait d'une question qui n'a rien perdu de son actualité, car elle est encore aujourd'hui fort controversée. Il s'agissait du duel, de la question de savoir si le Code pénal est applicable et s'il y a lieu à faire une loi spéciale.

Dernièrement, on a paru étonné lorsque cette question s'est présentée dans le sein d'une commission de la Chambre des Députés, on a paru étonné de voir M. Guizot se ranger du côté de ceux qui pensent que, dans l'état de nos mœurs, le duel est un mal qui n'est pas sans produire quelque bien et ne saurait être l'objet d'une loi spéciale. On ne sera peut-être pas moins étonné d'apprendre que les dernières paroles de Cuvier, au sein du conseil d'Etat, eurent pour but de soutenir exactement la même opinion.

« Le duel, dit-il en substance, est dans nos mœurs ; c'est une absurdité, mais il n'est pas attaquable par les lois. En morale, il n'est pas défendable ; mais dans un certain ordre social, il est des choses inconséquentes qui peuvent être même respectables. Sans le duel, nous retomberions dans les mœurs grossières : nous aurions les coups,

les soufflets, les injures brutales; l'urbanité française, c'est à cet usage inconcevable qu'on la doit. Les duels sont très-rares; sévir contre eux ne servirait qu'à les rendre plus fréquents, en ajoutant un danger à un danger. D'ailleurs, il est une foule d'offenses dont les lois ne vengent pas suffisamment ou ne vengent pas du tout l'offensé. Sur cinquante procès d'outrages, il n'y a pas dix condamnations, et le jugement ne sert qu'à doubler l'outrage. Dans l'état de nos mœurs, toutes les lois seraient inutiles et d'une exécution impossible. »

Cette opinion de Cuvier me paraît fort juste; le duel est, dans maintes occasions, une garantie que la loi ne donne pas et que la loi ne peut enlever; seulement, il est bon que le fait soit soumis à l'appréciation d'un jury, dans les circonstances qui l'ont précédé ou accompagné; j'ai vu la méthode aujourd'hui adoptée produire généralement de très-bons effets, sinon sur les deux adversaires, d'ordinaire trop irrités pour être sensibles à la perspective d'une comparution en justice, au moins sur les témoins, qui, plus calmes et directement intéressés à la conciliation

sans être retenus par aucune considération d'amour-propre, font presque toujours des efforts très-vifs pour arranger le différend et y parviennent dans le plus grand nombre des cas. Si bien que, de toutes les mesures que l'on pourrait adopter au sujet du duel, la plus efficace, à mon avis, serait celle qui réglerait la responsabilité des témoins et leur imposerait la preuve écrite qu'ils ont fait tout leur possible pour prévenir le combat.

Revenons maintenant à Cuvier. Après avoir vaqué durant le jour à toutes les occupations auxquelles il était appelé, il consacrait presque toutes ses soirées, et généralement tous ses dimanches, aux travaux de cabinet ; de onze heures à minuit, il se délassait des travaux et des affaires en passant une heure dans l'appartement de Mme Cuvier, où il se faisait lire quelque ouvrage de littérature grave ou légère, ancienne ou moderne.

Cuvier s'était marié à trente-quatre ans avec Mme Duvaucel, veuve d'un de ces fermiers généraux dont le Comité de salut public avait pris la fortune et la tête. Cette personne distinguée, éprouvée par le malheur, apporta à Cuvier, à défaut de richesse, un dévouement qui tenait du culte

et quatre enfants de son premier mari, dont les soins contribuèrent beaucoup, plus tard, à adoucir les douleurs paternelles de l'illustre savant; car, comme père, Cuvier fut cruellement frappé : il perdit successivement ses quatre enfants à lui; le dernier était une fille charmante, qu'il chérissait, et qui lui fut enlevée à vingt-deux ans, presque subitement, à la veille de contracter un mariage où tout se réunissait pour lui présager un avenir de bonheur.

Cuvier eut besoin de toute sa force d'âme pour résister à ce dernier coup, qui assombrit la fin de sa vie et dont il ne se consola jamais. L'ingénieuse tendresse de Mlle Duvaucel, la fille de sa femme, put seule amortir quelque peu le douloureux souvenir de sa Clémentine.

Cuvier, faible et chétif dans sa première jeunesse, avait acquis en avançant en âge et par l'effet d'une conduite régulière la santé et la force. Sa figure, remarquable par un nez grand et recourbé, des yeux bleus au regard doux, des cheveux blonds, touffus et parfaitement conservés, avait un caractère noble et imposant; le volume de sa tête était énorme; dans les dernières années

de sa vie, il avait pris beaucoup d'embonpoint, et sa démarche était peu gracieuse; il était un peu myope et se servait familièrement d'un lorgnon.

A l'ouverture de son crâne on fut frappé du volume du cerveau et de la profondeur de ses sillons ou plicatures. Il pesait un peu plus de trois livres dix onces, c'est-à-dire environ un tiers de plus que les cerveaux ordinaires.

Comme écrivain, Cuvier n'a ni l'élégance ni l'éclat de Buffon, mais on retrouve toujours dans son style les qualités dominantes de son esprit, l'ordre, l'étendue, l'élévation des pensées, la netteté, la précision, la force des expressions; c'est surtout dans ses éloges historiques que brillent ces différentes qualités, rehaussées d'une forme plus animée, plus variée, plus vive que dans ses autres ouvrages.

« Dans sa chaire de professeur, le débit de Cuvier, dit M. Flourens, était en général grave et même un peu lent, surtout vers le début de ses leçons. Mais bientôt ce débit s'animait par le mouvement des pensées, et alors ce mouvement, qui se communiquait des pensées aux expressions, sa voix pénétrante, l'inspiration de son génie peinte

dans ses yeux et sur son visage, tout cet ensemble opérait sur son auditoire l'impression la plus vive et la plus profonde. On se sentait élevé, moins encore par ces idées grandes, inattendues, qui brillaient partout, que par une certaine force de concevoir et de penser que cette parole puissante semblait tour à tour éveiller ou faire pénétrer dans les esprits. »

Après la mort de Cuvier, un vote des Chambres accorda à sa veuve une pension de 6,000 francs. Ses collections et sa bibliothèque furent achetées par l'État.

Voici enfin, pour terminer cette notice, la liste des principaux ouvrages de Cuvier :

Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des Animaux, 1 vol. in-8°, Paris, 1798; *le Règne animal distribué d'après son organisation*, 5 v. in-8°.

Une collection de mémoires, publiée en 1817, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'anatomie des Mollusques; Histoire naturelle des Poissons*, par MM. Cuvier et Valenciennes, 8 vol.; *Leçons d'anatomie comparée*, 5 vol. in-8°; *Recherches sur les ossements fossiles*

des Quadrupèdes, 4 vol. in-4° ; *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, 1 vol. in-8° (cet ouvrage a eu huit éditions) ; *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis* 1789, publié en 1810 ; *Cours fait au Collége de France sur l'histoire des sciences naurelles*. Ce cours a été publié eu trois volumes, auxquels l'éditeur en a ajouté unquatrième de lui. Mais Cuvier est resté étranger à cette publication. A cela il faut ajouter les quarante éloges faisant partie du recueil des élogesdes membres de l'Académie des Sciences.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

LE GÉNÉRAL JACKSON.

A. Ren



LE GÉNÉRAL JACKSON.

La vivacité politique des partis, si naturelle dans des temps comme ceux-ci, la soudaine violence de quelques débats imprévus et les collisions presque toujours inévitables dans des Etats libres, sont venues souvent troubler la marche de nos travaux ordinaires, et je ne puis espérer d'avoir toujours été assez heureux dans ces discussions pour satisfaire tout le monde.

(Message d'adieu du président Jackson au Sénat, 27 janvier 1837.)

Le général Jackson, septième président de la république des États-Unis, est, de tous les hommes qui ont successivement occupé ces hautes fonctions, celui qui a joui de son vivant de la plus grande popularité et en même temps soulevé les inimitiés les plus violentes. Le général Jackson est un produit nouveau de la démocratie américaine, une personnification assez complète des qualités et des défauts actuels de cette démocratie.

Jusqu'à lui toutes les figures qui avaient paru au fauteuil présidentiel semblaient, à peu de chose près, calquées sur le même modèle, coulées dans le même moule ; c'étaient des physionomies graves et calmes, des caractères modérés et prudents, éprouvés au milieu des longues luttes de l'indépendance et des premiers embarras qui avaient accompagné la victoire, des têtes d'Aristide ou de Cincinnatus, en qui se mélangeaient les instincts modernes du *protestant*, du *scholar* et du *farmer*, et qui représentaient froidement leur nation par le beau côté, la simplicité des mœurs, l'amour de la liberté, le culte de la loi. Tels se sont montrés en bloc, et malgré d'assez notables différences d'opinions et de caractère, les Washington et les Adams, aussi bien que les Jefferson, les Madison, les Monroë.

A mesure que la démocratie américaine s'est développée (et l'on sait avec quelle rapidité merveilleuse elle a grandi sous le rapport matériel, à tel point que vingt ans aux États-Unis représentent des siècles chez les nations européennes), le conflit des idées, des passions, des intérêts, jusque-là borné à un petit nombre de questions,

s'est étendu et compliqué dans une proportion analogue. Lorsque les treize petites colonies anglaises bordant le littoral de l'Atlantique, qui s'unirent en 1776 sous l'impérieuse influence d'un danger commun et d'un même désir de résistance à l'oppression, se sont trouvées transformées, en moins d'un demi-siècle, en une fédération de vingt-six Etats indépendants, répandus sur une surface immense, de l'un à l'autre océan, possédant chacun une législature particulière et un pouvoir exécutif semblable au pouvoir central, se gouvernant chacun dans sa sphère et selon ses intérêts spéciaux par l'application la plus absolue des principes du *self-government*, c'est-à-dire par la souveraineté du nombre, la prépondérance des masses ; lorsqu'on a dû soumettre aux épreuves de la paix et de la liberté le fonctionnement de ce grand corps à vingt-six têtes indépendantes, subdivisées elles-mêmes en deux millions de têtes possédant une part égale de souveraineté qu'elles exercent au moyen d'un millier d'associations souveraines représentées par douze cents journaux libres de tout frein et de tout contrôle ; lorsque les deux grands partis

qui, d'accord sur les points essentiels, constituèrent la république, se sont métamorphosés en une fourmilière de petits partis combattant avec une ardeur toujours croissante pour des intérêts de plus en plus fractionnés; le gouvernement central, chaque jour aux prises avec ce difficile problème : concilier les droits, les intérêts généraux de la fédération avec l'indépendance absolue et les intérêts particuliers de chaque Etat fédéré, le gouvernement central a dû subir sa part de l'ébranlement et du fractionnement général; et le pouvoir exécutif, en particulier, soumis comme les autres pouvoirs à toutes les fluctuations de l'opinion tourbillonnant sur elle-même, a dû perdre ce haut caractère de modérateur légal des partis, de pondérateur impartial des intérêts, qu'il remplissait d'abord, et qu'il devait tout à la fois à l'ascendant des fondateurs de l'Union et à la force des circonstances au milieu desquelles l'Union fut fondée.

La lutte, de plus en plus vive, d'intérêts de plus en plus fractionnés, a produit naturellement chez les dépositaires passagers du pouvoir exécutif une tendance de plus en plus prononcée, non-

seulement à subir le joug des partis, mais à travailler eux-mêmes de toutes leurs forces à créer un parti dominateur, c'est-à-dire à grouper autour d'eux, sous telle ou telle dénomination qui change chaque jour, tous les intérêts plus ou moins divergents qu'ils peuvent rallier, à les animer contre les intérêts contraires, et à gouverner exclusivement pour eux afin de pouvoir gouverner par eux.

Le lecteur objectera peut-être que, dans nos monarchies constitutionnelles, les choses ne se passent guère autrement. La différence est grande pourtant; là aussi, à la vérité, le pouvoir exécutif est obligé de s'appuyer plus ou moins sur les intérêts dominants, mais comme il a en lui une vitalité propre, il n'est pas tellement soumis à ces mêmes intérêts qu'il doive perdre de vue les intérêts contraires; il est protecteur autant que protégé, et ces deux qualités, corrigeant l'une par l'autre leurs inconvénients respectifs, lui permettent d'étendre sa sphère d'action au delà des bornes étroites d'un parti et de s'occuper de tous les intérêts sociaux avec une sollicitude proportionnée à l'importance de chacun d'eux. Quand il agit autrement, il se

trompe et se compromet lui-même autant que les intérêts auxquels il s'asservit.

Aux États-Unis, le pouvoir exécutif avec son caractère amovible, et dans la sphère étroite où la constitution le renferme, ne peut guère prétendre à l'initiative, à l'action, qu'à la condition de se faire un gouvernement de parti, d'autant plus exclusif, c'est-à-dire d'autant plus asservi aux intérêts et aux passions dont il se constitue le représentant, que c'est par eux seuls qu'il obtient une force que la constitution ne lui donne pas.

La présidence du général Jackson a inauguré aux États-Unis l'ère des gouvernements de parti, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Ses prédécesseurs, bien que se rattachant tous à l'une ou l'autre des deux grandes opinions qui partagèrent les esprits à l'origine de l'Union, se bornèrent presque toujours au rôle impassible et impartial de gardien de la loi; il a été, lui, un chef de parti au pouvoir, et c'est à cette qualité qu'il a dû d'exercer sur la marche des affaires une influence personnelle refusée à ses prédécesseurs, influence impérieuse comme celle qu'il subissait lui-même, et très-diversement jugée.

Avant d'entrer dans le détail des résultats de cette influence et des faits qui la préparèrent, il convient, je crois, pour l'intelligence de ce qui doit suivre, de dire un mot de la physionomie et du mouvement des partis en Amérique jusqu'à l'avénement du général Jackson.

J'ai dit plus haut qu'après la guerre de l'indépendance deux grandes questions de principes divisèrent les fondateurs de l'Union américaine; les uns, représentés par Washington et John Adams, tendaient à fortifier le pouvoir fédéral et à resteindre la souveraineté des États de manière à empêcher l'annulation complète du gouvernement central: c'est ce parti, préoccupé spécialement des intérêts de l'union fédérale, que l'on appela *fédéraliste*. Le mot passa bientôt en France, mais il y fut employé dans un sens bien différent, puisque les Montagnards l'appliquèrent aux Girondins, qu'ils accusaient de vouloir décentraliser le gouvernement, tandis que les fédéralistes américains représentaient justement dans leur pays le principe de centralisation, entendu non point dans le sens tyrannique des Montagnards, mais

dans un sens modéré et compatible avec la plus grande somme de liberté.

Le parti antifédéraliste, représenté par Jefferson et appuyé sur cet individualisme absolu qui fait le fonds du caractère anglo-américain, tendait au contraire à étendre indéfiniment, au détriment du pouvoir central, la souveraineté particulière des États et des individus. Ce parti s'appela le *parti démocrate*, et, par une fausse idée d'analogie non moins curieuse que celle que j'ai déjà citée, c'est ce même parti radical dans les idées de décentralisation qui se montra le plus sympathique au parti français le plus radical dans les idées contraires : c'était l'affinité des extrêmes.

Le parti fédéraliste était dès l'origine en minorité; mais l'ascendant moral des hommes qui le représentaient et les circonstances au milieu desquelles se fonda l'Union lui permirent d'exercer dans l'élaboration de la constitution une grande influence, et d'y faire pénétrer tout ce qu'elle renferme de favorable au gouvernement central. Investi de la présidence pendant les douze pre-

mières années de la république, dans la personne de Washington et de John Adams, le parti fédéraliste dirigea les affaires sans violence et sans autre préoccupation que le respect de la loi, ce palladium des républiques; en 1801, le parti contraire, de plus en plus nombreux, parvint à porter à la présidence son chef le plus éminent, Jefferson, et les trois présidences de Jefferson, de Madison, de Monroë se succédèrent avec la même couleur, sans que les rapports entre les diverses branches du pouvoir central, entre le pouvoir central et les Etats membres de l'Union, fussent notablement modifiés, et sans qu'il y eût encore un assez grand nombre d'existences individuelles attachées au triomphe de tel ou tel homme, de telle ou telle opinion, pour constituer une lutte régulière entre des partis. Seulement la constitution fut appliquée dans le sens de la plus large indépendance des États par rapport au gouvernement fédéral; ce fait eut pour résultat naturel le fractionnement toujours croissant des intérêts; la première et grande division des partis alla s'effaçant de plus en plus; on combattit de part et d'autre pour le pouvoir sur des questions de dé-

tail et d'intérêts beaucoup plus que sur des questions de principe ; il y eut des dissentiments entre les États manufacturiers et les États agricoles, entre les États sans esclaves et les États à esclaves, entre les partisans de la paix et les partisans de la guerre avec l'Angleterre ou la France. Cependant, vers la fin de la présidence de M. Monroë, la grande division primitive reparut sous une autre forme, sur la double question de savoir s'il convenait d'exécuter aux frais de toute la fédération les grands travaux de communication intérieure, ou de les laisser à la charge et au libre arbitre de chaque État, et sur la question de savoir s'il convenait de protéger par un tarif les manufactures nationales. L'ancien parti fédéraliste se prononçait pour l'intervention du pouvoir central dans les travaux publics : il prit le nom de parti *national républicain ;* l'ancien *parti démocrate*, gardant son nom, se prononça contre, et la présidence de M. Monroë prit fin au moment le plus vif de la lutte. Le parti fédéraliste présenta comme candidat M. John Quincy Adams; les adversaires des travaux publics entrepris par l'Etat et des tarifs jetèrent les yeux sur le gé-

néral Jackson, auquel sa brillante victoire sur les Anglais, à la Nouvelle-Orléans, avait valu une grande popularité, et qui accepta le mot d'ordre politique du *no internal improvement*, et du *no tariff*, comme il aurait accepté le mot d'ordre contraire s'il lui eût offert un moyen d'arriver à la présidence. Voyons maintenant quel était ce nouveau candidat à la suprême magistrature.

Andrew Jackson est d'origine irlandaise; il a la fougue et l'ardeur des enfants d'Erin, mais il y joint la tenacité saxonne; son père, fuyant l'oppression qui pesait sur son pays, émigra en 1765, et vint s'établir dans la Caroline du Sud, près de la petite ville de Camden, dans le district de Waxsaw. C'est là que naquit Jackson, le 15 mars 1767, et peu de temps après sa naissance son père mourut, le laissant orphelin et pauvre, avec deux autres frères en bas âge. Sa mère, en l'entretenant souvent des vexations exercées sur le peuple par l'aristocratie d'Irlande, lui inocula le premier germe démocratique. Elle le destinait d'abord à l'état ecclésiastique, et elle le plaça dans ce but à une école voisine où il commença des études que la révolution américaine vint bientôt inter-

rompre. A quatorze ans, déjà grand, vigoureux et résolu, il s'enrôla avec ses deux frères sous les drapeaux de l'insurrection. Ils furent tués tous deux dès les premiers engagements ; quant à lui, pour son coup d'essai, il fut fait prisonnier. L'officier anglais qui l'avait capturé lui ayant ordonné de cirer ses bottes, le jeune rebelle répliqua qu'il était son prisonnier de guerre et non point son valet. Le brutal vainqueur lui répondit par un coup de sabre qui le blessa au bras; ce coup de sabre devait être un jour payé cher par les Anglais. Rendu bientôt à la liberté, le jeune Jackson perdit sa mère et se trouva seul et orphelin avec une petite fortune qu'il dépensa très-rapidement. Après le départ des Anglais, il reprit ses études ; renonçant à l'état ecclésiastique, il suivit un cours de droit à Salisbury et fut admis à vingt ans au barreau de cette ville. Après avoir plaidé deux ans dans la Caroline du Sud, il lui prit envie d'aller chercher fortune dans un pays moins encombré; il passa dans le nouvel Etat de Tennessee et vint se fixer à Nashville, qui est devenue sa résidence définitive. Là il acquit bientôt la confiance de ses concitoyens, qui le nommè-

rent avocat général de son district. En 1796, lorsque le Tennessee fut admis au nombre des États de l'Union, Jackson fut un des membres chargés de rédiger sa constitution. En 1797 il fut chargé de représenter le Tennessee au sénat des États-Unis; au bout de deux ans il se démit de cette fonction et revint dans son pays, où ses concitoyens l'appelèrent bientôt à siéger parmi les juges de la Cour suprême de l'État.

Bientôt les incursions des Indiens fournirent à ce magistrat belliqueux de fréquentes occasions de prouver qu'il savait beaucoup mieux manier une carabine et diriger une troupe de braves qu'élaborer les considérants d'une sentence judiciaire. On voulut alors lui faire cumuler ses fonctions magistrales avec celles de général en chef de la milice de l'Etat; mais cette dernière charge convenant beaucoup mieux à ses goûts que la première, il abandonna la robe comme il avait fait de la soutane, et revint à l'épée, sa véritable vocation.

A cette époque, dit M. Michel Chevalier dans un travail auquel j'emprunte plusieurs détails, à cette époque le Tennessee formait l'extrême fron-

tière de l'*Union*. Il était le refuge des aventuriers de l'Est. Sa population se composait de pionniers intrépides, mais pleins d'âpreté et de rudesse, qui, vivant dans une indépendance sauvage sur leurs domaines à demi défrichés, avaient perdu toute sociabilité. Comme l'on était exposé aux attaques des Indiens, chacun portait, pour sa sûreté personnelle, un poignard, une paire de pistolets, souvent une carabine, sauf à s'en servir contre d'autres adversaires que les peaux rouges ou les bêtes de la forêt. Rien n'y était plus commun alors que ces duels à bout portant à la carabine, au pistolet ou à la dague. Ces mœurs brutales ont à peu près disparu du Tennessee; elles se sont transportées, avec l'extrême frontière, du côté du Missouri et de l'Arkansas, ou se sont concentrées dans quelques coins du Missouri et de l'Alabama. C'est par là aujourd'hui que se passent ces scènes où à table des convives se prenant de querelle se tirent des coups de pistolet à brûle-pourpoint et tuent leurs voisins de droite ou de gauche.... Doué d'un courage bouillant, d'un tempérament indomptable, altier, prompt à prendre ombrage sur le plus léger incident, em—

pressé à épouser les querelles de ses amis quand il n'en avait pas pour son compte, implacable dans ses haines, le général Jackson dut se signaler dans cette vie batailleuse que l'on menait alors en Tennessee. Sans ajouter foi à tout ce que l'on raconte de lui, il paraît certain cependant que, lorsqu'il était resté quelque temps sans guerroyer contre les Indiens, il lui fallait absolument une mêlée avec quelques-uns des braves du pays. Sa rencontre avec le colonel Benton est citée aux États-Unis comme un des épisodes caractéristiques des premiers temps de l'Ouest.

Le colonel Benton, qui est devenu depuis un des plus zélés partisans du président Jackson, raconte ainsi ses premiers *rapports* avec lui dans une déclaration publiée par les journaux en 1813.

Franklin (Tennessee), 10 septembre 1813.

« Une mésintelligence qui existait depuis quelques mois entre le général Jackson et moi a eu pour résultat, samedi 4 du courant, à Nashville, le plus affreux attentat qui se soit vu dans un pays civilisé. J'arrivai avec mon frère, Jessé Benton, le matin de l'attentat; sachant les menaces proférées par le général, nous descendîmes à un hôtel différent de celui

dans lequel il était logé. Le général se rendit avec quelques-uns de ses amis à notre hôtel ; il commença l'attaque en m'ajustant avec un pistolet sans que j'eusse aucune arme à la main, et s'avança vivement sur moi sans me donner le temps d'en saisir une. A cette vue mon frère tira sur le général lorsque celui-ci n'était plus qu'à huit ou dix pieds de moi. Quatre coups de pistolet furent tirés à la suite l'un de l'autre ; l'un par le général Jackson sur moi, deux par moi sur lui, le quatrième par le colonel Coffee sur moi. Dans cette décharge le général Jackson fut renversé, je ne fus pas atteint. On en vint alors aux poignards. Le colonel Coffee et M. Alex. Donalson se jetèrent sur moi et me firent cinq légères blessures. Le capitaine Hammond et M. Stokely Hays attaquèrent mon frère, qui, affaibli par une blessure grave reçue dans un duel, ne pouvait tenir tête à deux hommes. Ils le renversèrent ; le capitaine Hammond lui tenait la tête pour l'empêcher de bouger et M. Hays essayait de le poignarder. Mon frère fut blessé aux deux bras, parce que, couché sur le dos, il parait les coups avec ses mains nues. Un généreux citoyen de Nashville arracha mon frère de cette situation critique. Avant d'être renversé, mon frère avait voulu décharger un pistolet sur la poitrine de M. Hays, mais le coup n'était pas parti. Mes pistolets et ceux de mon frère avaient deux balles chacun, notre intention ayant été, si l'on nous forçait de nous en servir, de ne pas plaisanter. Le capitaine Carroll devait participer à l'attentat, mais il était absent avec l'autorisation du général, comme il l'a prouvé par un certificat de lui-même. L'attaque eut lieu dans la maison où le juge du district, M. Searcy, était logé, tant mes adversaires ont

peu de respect pour les lois et pour leurs ministres. L'autorité civile n'a pas encore évoqué cet horrible méfait.

« *Signé* : Thomas Hart Benton, lieutenant-colonel du 39e d'infanterie. »

Sans vouloir affirmer que, dans ce récit, qui est tout un tableau de mœurs, le *pacifique* et *inoffensif* colonel Benton n'arrange pas et un peu même assez maladroitement son rôle de *victime*, il me semble que le récit suffit pour établir suffisamment que, pour un ex-candidat à la prêtrise, un ex-avocat, un ex-magistrat, un ex-sénateur, le général Jackson avait des goûts fort expéditifs et l'humeur peu accommodante. Cependant il avait déjà à cette époque trente-six ans ; il était marié, aimait tendrement sa femme, était fort aimé de ses amis ; seulement il était dévoré du besoin d'action, et, dans les intervalles de repos que lui laissaient les Indiens, il se tenait en haleine par ces petites rencontres dont on vient de voir un échantillon.

Bientôt la confédération générale, organisée du nord au sud entre les Indiens par le fameux chef Técumseh, et appuyée par l'Angleterre, ouvrit à l'ardeur du turbulent général une plus large et plus noble carrière. Chargé de diriger plu-

sieurs expéditions contre les Indiens du Midi, tandis que le général Harrison les attaquait au nord, il les poursuivit, les battit, les massacra avec une vivacité, une tenacité, un acharnement intelligent comme la civilisation et farouche comme la barbarie, qui lui valut de la part des sauvages le nom de *la Flèche acérée*, et de la part de ses soldats, dont l'indiscipline avait souvent éprouvé son énergie, le sobriquet, devenu depuis si populaire, de *Old-Hickory* (vieux bois de fer).

Cependant il ne s'était encore distingué que comme un habile et audacieux chef de partisans, lorsque la formidable attaque dirigée par les Anglais, en janvier 1815, contre la Nouvelle-Orléans, mit en relief toutes ses qualités militaires et fit tout à coup de lui le premier soldat de l'Union. Une flotte anglaise, portant neuf à dix mille hommes de bonnes troupes qui avaient servi sous Wellington, fut envoyée pour s'emparer de la Nouvelle-Orléans. Jackson, qui venait d'être nommé major général de l'armée fédérale, fut chargé de défendre ce point important avec toutes les forces qu'il pourrait réunir. Après avoir eu toutes les peines du monde à rassembler, au-

tant par la contrainte que par la persuasion, un petit corps d'environ trois mille hommes, il arriva à la Nouvelle-Orléans et commença par signifier aux habitants de la ville, qui paraissaient peu disposés à se défendre, qu'ils eussent à faire bonne contenance, déclarant que, s'il fallait abandonner leur ville aux Anglais, il prendrait la liberté de la brûler.

Dès la première nuit qui suivit le débarquement des troupes anglaises il vint avec seize cents hommes les surprendre dans leur camp, à la faveur des ténèbres; il leur tua beaucoup de monde, les trompa sur ses forces, leur fit ajourner une attaque qui vigoureusement menée eût été victorieuse, et se procura à lui-même le temps de se retrancher dans une position très-forte à deux lieues en avant de la ville. Les fortifications n'étaient pas encore terminées lorsqu'après huit jours d'escarmouches les Anglais, au nombre de neuf mille, risquèrent la célèbre attaque du 8 janvier. A la fin de la journée, après être revenus plusieurs fois à la charge, après avoir perdu leur général en chef, deux autres généraux, la plupart de leurs officiers, habilement ajustés par

les fameux tireurs de l'Ouest, et laissé deu x mille hommes sur le champ de bataille, l'armée anglaise se retira en désordre ; quelques jours après elle se rembarqua, aux acclamations de l'Amérique entière, enthousiasmée d'un triomphe dont la rapidité et l'importance semblaient tenir du miracle, et que Jackson, à ce qu'on assure, avait obtenu au prix de six hommes tués et sept blessés.

Une victoire aussi décisive, et dont l'histoire fournit peu d'exemples, valut au général Jackson une immense popularité ; jusque-là considéré comme un cerveau brûlé de l'Ouest, il devint du jour au lendemain un des personnages les plus considérables de l'Union.

Cependant, au milieu du concert de voix qui célébraient la gloire du vainqueur de la Nouvelle-Orléans, plusieurs voix sévères se firent entendre pour blâmer les procédés sommaires du général contre les lois ou les libertés qui pouvaient gêner ses opérations. On raconta qu'en entrant dans la Nouvelle-Orléans il avait proclamé la loi martiale ; que, mécontent de la législature, il l'avait traitée à la façon de Blücher, faisant fermer la salle des séances et plaçant une sentinelle à la porte ;

qu'après avoir menacé les habitants de brûler leur ville, il avait, après la fuite des Anglais, fait défense par ordre du jour à tous les journaux de rien publier qui fût directement ou indirectement relatif à l'armée; qu'un journal ayant contrevenu à cet ordre il avait fait saisir le rédacteur ; que, le rédacteur ayant déclaré que l'auteur de l'article était un membre de la législature, il avait fait saisir le législateur ; que, le juge de la Cour suprême ayant voulu s'interposer, il avait fait *empoigner* le juge de la Cour suprême. Plus tard on signala d'autres illégalités antérieures ou postérieures de l'impérieux général. Sans parler de la masse d'Indiens qu'il avait fait pendre ou fusiller à volonté, on cita deux Anglais trouvés parmi les Indiens, et exécutés au mépris des décisions d'un conseil de guerre; plusieurs mliciens de l'Union arbitrairement fusillés ; le territoire espagnol envahi en pleine paix, et enfin la Floride prise malgré les injonctions formelles du gouvernement, et par la seule et unique raison qu'elle était bonne à prendre.

Plusieurs membres éminents du Congrès demandèrent, à propos de ces derniers actes, la cen-

sure officielle du général, et l'un des premiers orateurs de la Chambre des Représentants, M. Clay, en appuyant la proposition, s'écria : « Gardons-nous, dans notre jeune république, gardons-nous de sanctionner un cas flagrant d'insubordination militaire. Souvenons-nous que la Grèce eut son Alexandre, Rome son César, l'Angleterre Cromwell et la France Bonaparte. Si nous voulons éviter les écueils contre lesquels sont venues se briser les libertés de ces puissantes nations, nous devons nous garder de leurs erreurs et de leurs faiblesses. »

Malgré ce qu'un tel parallèle offrait de flatteur pour l'amour-propre du général Jackson, il ne vit pas sans une violente colère de telles attaques mêlées aux louanges qu'on lui prodiguait; on assure que, peu fait encore aux habitudes de la vie politique, ses amis eurent de la peine à l'empêcher d'aller couper les oreilles aux orateurs qui le blâmaient. Cependant sa popularité ne souffrit aucun échec; le peuple lui pardonna ses peccadilles d'autant plus facilement que parmi ses actes, plusieurs, notamment la prise de la Floride, cédée par l'Espagne peu de temps après que le général

en eut brusqué la possession, le flattaient dans son orgueil national. Le seul désagrément que les procédés extra-légaux du général Jackson lui attirèrent lui vint du juge qu'il avait fait saisir ; ce juge prit sa revanche et le condamna à 1000 dollars d'amende ; le général, au milieu de son triomphe, eut l'habileté de faire parade de soumission aux lois en mettant la main à sa poche et en payant à l'instant l'amende.

C'est vers 1820 que l'on commença à parler de lui pour la présidence ; cette idée, promptement adoptée par les masses, fut d'abord assez vivement repoussée par les hommes politiques, même par plusieurs amis du général, qui craignaient les écarts de sa fougueuse humeur. Quant à lui, on dit qu'il reçut d'abord cette idée comme une mauvaise plaisanterie, ajoutant qu'il n'était pas du bois dont on fait les présidents. Cependant l'idée gagnait du terrain parmi la multitude, et, comme en Amérique la multitude est prépondérante, le parti démocratique songea au général pour l'opposer à M. John Quincy Adams, porté par les fédéralistes. Le général, voyant dans les rangs opposés les hommes qui l'avaient le plus vivement

blâmé, se laissa faire. La bataille électorale fut vivement disputée et d'abord suivie pour lui d'un échec; M.John Quincy Adams l'emporta; aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, la Chambre des Représentants, que la constitution appelle dans ce cas à décider entre les concurrents, donna la préférence au compétiteur du général. Mais, quatre ans après, le général, plus heureux, triompha de M. Adams à une forte majorité, et le 4 mars 1829 il fut inauguré président des États-Unis.

Les premiers temps de son administration ne justifièrent pas d'abord toutes les craintes que son caractère emporté inspirait aux hommes modérés de l'Union. Son premier message au Congrès, bien qu'écrit au point de vue antifédéraliste, était de nature à satisfaire tous les partis.

« En administrant les lois du Congrès, je ne perdrai de vue, disait-il, ni les limites ni l'étendue du pouvoir exécutif, et j'espère ainsi remplir les fonctions de ma place sans en outre-passer les attributions. Je travaillerai à maintenir la paix avec les nations étrangères et à en cultiver l'amitié à des conditions justes et honorables. En arrangeant

les différends qui pourraient s'élever ou qui existent déjà, je ferai en sorte de montrer toute la modération qui convient à une nation puissante, plutôt que la susceptibilité qui appartient à un peuple courageux. Dans toutes les mesures que j'aurai à adopter par rapport aux droits des divers États de l'Union, j'espère démontrer que je suis pénétré d'un respect convenable pour les membres communs de notre Union, et j'éviterai de confondre les pouvoirs qu'ils se sont réservés avec ceux qu'ils ont accordés à la fédération. »

A la vérité, le nouveau président avait débuté par une razzia générale sur les fonctionnaires publics qui dépendaient de lui. Mais cette mesure avait déjà été introduite par Jefferson dans la pratique du gouvernement fédéral, et, bien que le général la pratiquât beaucoup plus radicalement que lui, cela ne suffisait pas pour autoriser à croire qu'il s'écarterait complétement du chemin tracé par ses prédécesseurs.

Cependant l'on ne tarda pas à s'apercevoir que le représentant du principe des droits des États et de la restriction du pouvoir fédéral avait, relativement aux droits de cette portion du pouvoir

fédéral dont il était dépositaire, des idées fort larges, beaucoup plus larges qu'aucun de ses prédécesseurs, qui, tous, s'étaient fait une loi de marcher d'accord avec les Chambres ou plutôt à leur suite, sans les presser, sans les devancer, et, à plus forte raison, les contrarier jamais. Dès la première session de sa présidence, le Congrès vota par un bill une souscription à l'entreprise d'une route dans le Kentucky ; le président apposa son *veto* au bill. Les Chambres étaient divisées sur la question de savoir si l'on devait ravir aux misérables débris des nations indiennes les terres qu'ils occupaient encore ; le général trancha la question en signifiant aux Creecks, sous prétexte de la recherche parmi eux d'un assassin, d'avoir à emporter les os de leurs pères et à émigrer au delà du Mississipi ; la Cour suprême étant intervenue pour protéger, contre les vexations des Géorgiens, quelques-unes des peuplades indiennes, le président refusa de faire exécuter les arrêts de la Cour. Peu après, dans son message de fin d'année, il commence contre la Banque des Etats-Unis cette fameuse campagne dont nous allons reparler ; prévoyant six ans à l'avance le cas de renouvel-

lement de la Charte de la Banque, il insinue au Congrès qu'il doit refuser ce renouvellement. Il tranche une question non encore ouverte; il conclut en disant: « La constitutionnalité et l'avantage de la loi qui ont créé cette Banque ont été mis en question par une grande partie de nos concitoyens; tous sont tombés d'accord qu'elle avait manqué son but important, d'établir une circulation de valeurs solides et uniformes. »

Dévoré d'un besoin d'action peu compatible avec l'impassibilité présidentielle, facilement entraîné à la haine de ses adversaires, plus disposé à oser qu'à attendre ou à céder, le général comprit que le meilleur moyen d'élargir une autorité restreinte était d'en user hardiment, sans scrupule, en ayant soin d'exploiter, au profit de ses affections et de ses haines, les goûts et les passions de la multitude. Fomentée par lui, la scission entre la classe riche et éclairée, et la classe ignorante et pauvre, s'est prononcée avec une vivacité et des proportions jusque-là inconnues; et comme la grande majorité numérique était du côté de la seconde, le président Jackson a pu prendre impunément ses coudées franches avec la loi en s'appuyant

toujours de l'assentiment populaire, élevé par lui à l'état de loi suprême. « Dans ses campagnes, dit miss Martineau (1), il avait acquis une connaissance du peuple qui lui a souvent tenu lieu de beaucoup de connaissances qu'il ne possède pas. Nonobstant la violence de ses passions, et les positions critiques dans lesquelles il s'est placé en se livrant à ses ressentiments particuliers, sa sagacité lui a servi à se tenir constamment au niveau des convictions populaires. » Ne pouvant entrer dans le détail de tous les actes de la présidence du général Jackson, je m'en tiendrai à trois faits principaux : sa longue guerre contre la Banque, son intervention au moment de la levée de boucliers de la Caroline du Sud, et l'attitude donnée par lui à la politique extérieure de l'Union.

Dès l'origine de l'Union, en 1790, par une loi émanée du pouvoir fédéral, une Banque nationale avait été créée pour un terme de vingt et un ans. Cette banque rendit de grands services et détermina la création d'une foule de banques secondaires, dont la prospérité détermina sa suppres-

(1) *De la Société américaine.*

sion à l'expiration du terme de sa Charte; mais l'accroissement exagéré de ces banques secondaires, joint à l'effet produit par la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre, provoqua, en 1814, une crise à la suite de laquelle toutes les banques du Sud et de l'Ouest suspendirent leurs paiements en espèces. C'est à la suite de cette crise que fut rétablie, en 1816, à Philadelphie, une nouvelle Banque centrale au capital de 35 millions de dollars, dont partie fut souscrite par le gouvernement fédéral. Un traité intervenu entre cette Banque centrale et les délégués des diverses banques des Etats rendit possible la reprise des paiements en espèces; par ce traité, la Banque des Etats-Unis s'engagea à accorder aux banques provinciales certaines facilités de crédit, et les banques, de leur côté, s'obligèrent à restreindre leurs émissions de billets; par ce moyen, le commerce américain rentra dans des voies plus régulières; mais bientôt la création de nouvelles banques et la concurrence qui s'établit entre elles vinrent imprimer aux émissions de billets une exagération nouvelle; des crises commerciales commencèrent à agiter le pays, et c'est alors que les mesures

violentes du président Jackson vinrent achever l'ébranlement et précipiter l'Amérique dans une crise commerciale compliquée de crise politique.

Nous ne voulons pas examiner ici la question de savoir jusqu'à quel point sont fondés les reproches adressés à la Banque; toujours est-il qu'on pouvait prévenir l'abus sans gêner l'usage, et que c'était couper l'arbre par le pied que de tenter de remédier à la situation en détruisant le seul pouvoir régularisateur qui, investi de forces suffisantes et contenu dans de justes bornes, pouvait maîtriser la circulation en espèces et le cours du change.

Dans ses idées radicales, le président Jackson ne vit dans une Banque centrale qu'une superfétation inutile ou plutôt le germe dangereux d'une aristocratie future, ou peut-être mieux encore un établissement indépendant qui osait lui faire sentir sa force de résistance et qu'il fallait détruire à tout prix. Toutes les classes éclairées ou riches l'abandonnant dans cette tâche, Jackson, pour la mener à fin, fit un appel à toutes les passions et à tous les préjugés de la multitude, et, fort de cet appui, il entama, tantôt avec l'assentiment de la Chambre des Représentants, tantôt

malgré elle, une longue suite de mesures acerbes ou de coups d'Etat contre la Banque des Etats-Unis. Soutenue par le Sénat et habilement dirigée par un habile homme, M. Biddle, opposant la ruse à la ruse, la violence à la violence, la Banque soutint le combat jusqu'à l'expiration de sa charte, et, n'ayant pu obtenir son renouvellement, elle en a été quitte pour se reformer comme banque locale de l'Etat de Pensylvanie, laissant au président la satisfaction d'une victoire dont le commerce américain a fait tous les frais.

Au même moment, un autre conflit, plus grave peut-être encore, vint solliciter l'énergie de Jackson, et là du moins sa conduite dans la forme et dans le fonds a été d'autant plus généralement approuvée qu'elle semblait une déviation aux idées jusque-là préconisées par lui. La Caroline du Sud, blessée dans ses intérêts d'Etat agricole par les droits de douane imposés au profit des Etats manufacturiers, après avoir longtemps demandé l'abolition de ces droits, lança, en novembre 1832, un manifeste où elle posait en principe que tout Etat a le droit de *nullifier* les actes du Congrès qui ne lui conviennent point; elle déclarait qu'elle

s'opposerait à la mise à exécution du tarif; elle assembla sa milice et sembla prête à déchirer avec l'épée le pacte fédéral. Le danger était grand, l'exemple pouvait être contagieux pour d'autres Etats dominés par des intérêts analogues, et l'existence même de l'Union était menacée; dans une circonstance aussi difficile, le vieux Jackson, faisant trève aux passions personnelles qui le jetaient si souvent dans les extrêmes, déploya un caractère admirable de modération et de fermeté; après avoir longtemps patienté, après avoir répondu au manifeste de la Caroline du Sud par un message éloquent, où, repoussant des doctrines qui n'étaient pourtant qu'une conséquence absolue de principes souvent proclamés par lui, il adjurait les dissidents avec toute la chaleur de son patriotisme de revenir à la sainte cause de l'Union; il obtint du Congrès un bill, nommé *force-bill*, qui mettait à sa disposition toutes les forces de la fédération, et se tint prêt à marcher contre l'Etat rebelle. Cette grande crise fut calmée ou du moins assoupie par un bill conciliateur présenté par M. Clay; mais il est assez probable qu'elle se représentera dans l'histoire

de l'Union, car les principes d'où elle est sortie subsistent, et s'il est vrai que l'opinion fédéraliste, poussée à l'extrême, pourrait engendrer une tyrannie monarchique ou républicaine, il est peut-être encore plus vrai que la mise en pratique de l'opinion contraire place l'Union fédérale sous le coup d'un danger perpétuel de dissolution.

Dans ses rapports avec les puissances étrangères, Jackson s'est montré parfois impérieux jusqu'à l'arrogance; tout le monde se souvient de ce fameux message qui faillit amener une rupture entre l'Union et la France, sa première, sa plus utile alliée. Les Etats-Unis réclamaient de la France, depuis 1810, une indemnité pour la valeur des bâtiments américains saisis et confisqués en exécution des décrets de Berlin et de Milan; ils faisaient monter cette indemnité à la somme de 75 millions. Repoussé par une longue série d'ajournements, le gouvernement des Etats-Unis profita habilement de la position embarrassée du gouvernement de Juillet; il insista auprès de lui et obtint que l'indemnité serait fixée, par un traité signé, le 4 juillet 1831, à Paris, à 25 mil-

lions (1), en consentant à remettre, de son côté, 1,500,000 francs pour faire droit aux réclamations dirigées contre lui par des citoyens français. Restait à obtenir des Chambres l'argent nécessaire pour l'accomplissement du traité; après avoir attendu le moment favorable, le ministère, ayant fait une tentative en 1834, fut repoussé avec perte; l'argent demandé fut refusé. Jackson, déjà irrité des retards qui entravaient la conclusion de l'affaire, inséra dans son message de fin d'année un passage, hautain jusqu'à la menace, dans lequel il proposait que les États-Unis se fissent *justice par leurs mains*, et demandait au Congrès, au cas où le traité ne serait pas voté dans la session prochaine, d'autoriser la saisie des propriétés françaises. Ce fut un résultat assez peu agréable pour les cœurs français de voir la même majorité parlementaire qui avait repoussé l'exécution d'un traité à l'amiable l'accepter sous le coup d'une menace. A la vérité, la France réserva l'accomplissement du traité au

(1) Lequel traité, par parenthèse, contenant promesse d'argent, oubliait assez lestement de réserver le droit des Chambres.

désaveu, de la part de Jackson, de toute intention menaçante ; ce désaveu avait été à moitié obtenu lorsqu'un troisième message vint aggraver les torts du président ; l'Angleterre offrit alors sa médiation, et la France accepta en fin de compte une solution qui témoignait davantage de sa fidélité à ses promesses que de sa susceptibilité de point d'honneur.

C'est le 6 décembre 1836 que Jackson, après deux présidences successives, imitant l'exemple donné par Washington et suivi par Jefferson, de ne pas en briguer une troisième, adressa au Congrès son dernier message justificatif de toute sa politique, et dans lequel il recommandait à M. Van Buren, son successeur, dont il avait lui-même préparé et appuyé l'élection, de persévérer dans la ligne suivie par lui.

Le vieux général, âgé aujourd'hui de soixante-dix-huit ans, vit retiré à Nashville, jouissant d'une popularité qui ne s'est point affaiblie. Son grand corps semble épuisé par la vieillesse et les fatigues de la guerre ; mais la vivacité de son regard, l'expression ardente de sa figure osseuse couronnée d'épais cheveux blancs décèlent la per-

sistante énergie de son caractère, et enfin, pour terminer par une qualité de Jackson, nous ajouterons que, par l'intégrité et le désintéressement, il s'est montré digne de ses illustres prédécesseurs, dont aucun ne s'enrichit dans l'exercice de ses fonctions, et qui, presque tous, moururent pauvres. Si l'on en croit un journal, l'ex-président Jackson compterait parmi les plus pauvres ; car *le Times*, dans son numéro du 5 mai 1841, cite le paragraphe suivant du *Louisville journal:* « Nous avons vu, il y a quelques semaines, une lettre du général Jackson adressée à un habitant qui avait tiré sur lui pour 100 dollars. Le général reconnaissait la dette, mais il déclarait qu'il était en ce moment si gêné qu'il lui était impossible de trouver la somme en question ; il pouvait bien offrir une pinte de son sang ; quant aux dollars, il ne fallait pas y songer. »

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

M. LE M^AL BUGEAUD.

A. Rene

M. LE MARÉCHAL BUGEAUD.

Je ne suis, Messieurs, ni professeur ni prophète, je ne suis qu'un soldat laboureur.

Discours du général Bugeaud, session de 1833.

ENSE ET ARATRO. — Devise du gouverneur général de l'Algérie.

Un écrivain consciencieux eût eu peut-être un certain mérite à parler, il y a quelques années, du maréchal Bugeaud avec convenance, modération et justice. A cette époque, l'honorable général était en guerre ouverte avec ce redoutable pouvoir que les uns ont nommé le premier, les autres le quatrième pouvoir de l'État. La presse opposante de toutes les couleurs tirait sur lui à boulets rouges; la presse ministérielle le défendait sans trop d'ardeur; parmi les hommes du gouvernement plusieurs le redoutaient comme un ami dangereux, tandis que quelques-uns n'étaient pas fâchés de faire de lui un bouc émissaire, et

l'on s'écartait volontiers pour laisser les coups tomber drus comme grêle sur cette robuste tête de soldat.

Beaucoup d'autres à sa place auraient abandonné la partie. Il est tel troupier qui, après avoir affronté vingt fois sans pâlir la mitraille qui sort de la bouche d'un canon, tremble et bat en retraite devant la mitraille qui s'échappe de l'officine des journaux. Le maréchal Bugeaud n'était point de ceux-là ; il n'était pas non plus de ceux qui se retranchent dans la majesté du dédain, ni de ceux qui disent comme Thémistocle : Frappe, mais écoute. Il était de ceux qui rendent coup pour coup, et se croient obligés de proportionner scrupuleusement la défense à l'attaque. Ainsi la presse radicale menaçait le gouvernement d'une bataille, le général s'écriait qu'il acceptait la bataille et ne la craignait pas le moins du monde : les républicains le qualifiaient *de sicaire, de maniaque altéré de sang, de bête féroce:* il les qualifiait de *misérables folliculaires* et de *brigands.* Les journalistes légitimistes et républicains proposaient pour lui les Petites-Maisons : il proposait sans façon pour eux le bagne. A une sortie contre les *traîneurs de sabre*

il avait toujours en réponse une sortie toute prête contre les avocats, la race la plus pernicieuse, à son avis, après celle des gens de plume, qu'il nommait l'*aristocratie de l'écritoire.*

C'est dans un perpétuel échange d'aménités de ce genre que la presse et le maréchal Bugeaud ont vécu durant les cinq ou six premières années du gouvernement de Juillet. Il eût été fort difficile alors de parler raison à des combattants aussi acharnés, de démontrer au général Bugeaud que l'aristocratie de l'écritoire avait du bon, que sans elle non-seulement la France n'aurait point fait la révolution de Juillet, mais qu'elle croupirait peut-être encore dans le régime d'avant 89. La presse se fût révoltée à son tour si on lui eût dit que, sous ces préjugés napoléoniens en matière de liberté d'écrire, et ses excentricités d'orateur rustico-militaire, le fougueux général cachait non-seulement un excellent cœur, mais des idées parfaitement justes sur une foule de sujets, et un génie de stratégiste et d'organisateur auquel le temps seul avait manqué sous l'Empire pour briller au premier rang.

Le temps et des circonstances heureuses pour

le maréchal Bugeaud ont enfin permis que ces vérités fussent reconnues des deux parts. Lassée de se heurter contre une barre de fer, la presse a commencé par accorder des trèves à son rude adversaire, les trèves sont devenues plus longues à mesure que s'amortissait l'ardeur du premier choc des opinions après Juillet; de son côté l'esprit du maréchal a eu sa part de l'apaisement général, sa parole a trouvé pour s'exercer des sujets plus intéressants que le texte éternel des abus de la presse, et son activité un théâtre plus favorable et plus brillant que celui de nos discordes civiles; il est allé en Afrique; *l'aristocratie de l'écritoire* l'y a suivi; en le blâmant quelquefois, elle l'a applaudi souvent, jusqu'au moment où la victoire d'Isly est venue tout à coup transformer l'état de guerre antérieur en une concorde presque fraternelle. Il n'est rien de tel en France, pour concilier les esprits, faire oublier les rancunes et les haines, il n'est rien de tel qu'une victoire remportée à propos sur l'ennemi; c'est tout à la fois notre fort et notre faible d'accorder beaucoup à quiconque ajoute à notre drapeau un nouveau laurier. Il est vrai que les gou-

vernements pacifiques de nos jours ne nous ont pas trop blasés sur les émotions de ce genre, et c'est ce qui n'a pas peu contribué à rendre si éclatant, si universel, le triomphe d'ailleurs bien mérité du vainqueur d'Isly.

L'aristocratie de l'écritoire a fêté avec enthousiasme son vieil ennemi, qui était devenu presque un des siens; car il avait écrit sur l'Algérie des brochures remarquables et remarquées, et il les avait écrites avec une liberté d'appréciation fort indépendante de sa position officielle. Des villes qui le charivarisaient en 1833 lui ont donné en 1844 des banquets où l'opposition portait des toasts à sa gloire; à la Chambre, on l'a vu passer, en un jour, de l'état de serviteur dévoué, utile et parfois un peu incommode du pouvoir, à une situation beaucoup plus élevée, où il s'est trouvé en quelque sorte l'arbitre du différend entre le ministère et l'opposition. Une revue, qui jouit en France et en Europe d'une grande considération, et qui, en 1834, ne ménageait guère le maréchal Bugeaud, a dit de lui en 1845 que c'était *un homme qui avait sa physionomie et sa destinée à part dans l'histoire de notre siècle*, et

elle l'a proclamé le chef *de l'école militaire spiritualiste*. Si l'on veut dire par là que l'honorable maréchal attache une plus grande importance à la discipline, à la tactique, qu'au nombre, on est dans le vrai ; mais il ne faudrait pas, ce me semble, appuyer trop sur les *idées* et les *sentiments* du soldat; on risquerait de faire sourire celui qui disait en 1831 : « L'enthousiasme est une bonne chose, pourvu qu'il soit accompagné de bons bataillons; quand il est seul, c'est une vertu passagère, éphémère comme toutes les passions violentes; quelques nuits de mauvais bivouac le font tomber, et une batterie de quarante bouches à feu, qui vomit la mitraille sur les enthousiastes, a bientôt fait taire les cris d'enthousiasme. »

Il n'est pas enfin jusqu'au saint-simonisme, tant bafoué jadis par le général Bugeaud, et qui le lui rendait bien, qui n'ait aujourd'hui fait sa paix avec lui, par l'organe de l'ex-père suprême, M. Enfantin, actuellement membre de la commission d'Alger, lequel a écrit, l'an dernier, sur la colonisation de l'Algérie, un livre plein de sens, où l'éloge du gouverneur général se trouve à toutes les pages.

Bref le moment est propice pour accorder au maréchal Bugeaud dans cette galerie une place qu'il mérite à un double titre. Je ne sais pas au juste si l'honorable maréchal représente l'*école militaire spiritualiste;* mais il me semble qu'il représente assez bien deux grands côtés du génie français, non point précisément le côté littéraire, oratoire, libéral, humanitaire, mais deux attributs qui ont aussi leur importance. Nous avons été, nous sommes encore comme les vieux Romains, et c'est là notre force, un peuple agricole et guerrier; les méchants couplets des vaudevillistes, pas plus que les entraînements industriels et les jeux effrénés de l'agiotage, n'ont pu enlever au vieux type du *soldat laboureur* son caractère éminement français; or je ne vois nul homme de nos jours en qui se personnifient d'une manière aussi complète, aussi absolue que chez le maréchal Bugeaud, ces deux forces vives de la France, le paysan et le soldat, et dans l'esprit duquel tous les autres intérêts soient plus complétement subordonnés à la défense opiniâtre et persévérante de ces deux grands intérêts fran-

çais : une agriculture florissante, progressive, et une forte organisation militaire.

Nous allons suivre rapidement le maréchal Bugeaud à travers les vicissitudes d'une existence éprouvée par les batailles et les révolutions ; nous le verrons toujours fidèle aux deux passions de sa vie : quinze ans soldat, quinze ans laboureur ; puis homme politique, constamment dominé par des préoccupations militaires et agricoles, et enfin gouverneur général de l'Algérie, s'efforçant de réaliser à la fois ses deux idées favorites par la fondation romaine de colonies d'agriculteurs militaires.

Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie est né à Limoges le 15 octobre 1784. A en juger par une lettre qu'il écrivit jadis au journal *la Tribune*, il serait, du côté paternel, de souche plébéienne. « Mon grand-père, disait-il dans cette lettre, était un simple forgeron. Avec son bras vigoureux, et en se brûlant les yeux et les doigts, il acquit une propriété que mon père, *aristocrate oisif*, exploita avec intelligence et activité. » Ce serait sans doute de cette propriété que viendrait

le nom de la Piconnerie, ajouté, pour distinguer probablement différentes branches de la même famille, au nom patronymique de Bugeaud. Cependant l'acte de naissance de l'honorable maréchal, publié récemment par divers journaux, et que je donne en note (1), semble indiquer qu'en 1833 il mettait peut-être un peu d'amour-propre à s'exagérer sa qualité de plébéien ; quoi qu'il en soit, du côté maternel il tient à une illustre famille d'Irlande, dont plusieurs membres s'expatrièrent avec Jacques II et se fixèrent en France.

Elevé au milieu du bruit des armes et des cris

Extrait des registres de baptême de la paroisse de Saint-Pierre, à Limoges :

« Le 15 octobre 1784, j'ai baptisé Thomas-Robert, né le même jour, fils légitime de messire Jean-Ambroise Bugeaud, chevalier, seigneur de la Piconnerie, et de dame Françoise de Sutton-de-Clonard, dame de la Piconnerie, son épouse; a été parrain messire Robert de Sutton, vicomte de Clonard, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et marraine dame Thomassine-Marie de Sutton-de-Clonard, dame de Frénet. Le parrain a été représenté par M. Louis Letocq et la marraine par M[lle] Anne Peyrimony, qui ont signé avec moi.

« Signé D'AYMA, vicaire de Saint-Pierre. »

d'enthousiasme qui saluaient les vainqueurs de Fleurus, de Zurich et de Marengo, doué d'une organisation ardente et de toutes les qualités physiques qui constituent un bon soldat, le jeune Bugeaud, loin de garder rancune à la Révolution des quelques persécutions exercées contre plusieurs de ses parents, et d'imiter l'exemple de ceux de sa famille qui avaient émigré, grandit avec l'idée de gagner sa part de gloire au service de son pays. Aussitôt qu'il eut atteint ses vingt ans, en juin 1804, il s'engagea comme simple soldat dans le corps choisi des vélites. A la bataille d'Austerlitz, il conquit les galons de caporal de grenadiers de la garde impériale; l'année suivante, sa conduite dans la campagne de Pologne lui valut l'épaulette de sous-lieutenant au 64e de ligne; six mois après, il passait lieutenant; le 2 mars 1809, il était nommé capitaine au 116e de ligne; deux ans plus tard, chef de bataillon, puis major, puis lieutenant-colonel; chacun de ses grades était le prix d'une blessure, la récompense d'une action d'éclat. La guerre d'Espagne surtout valut au commandant Bugeaud la réputation d'un des officiers les plus intrépides, les plus actifs et

les plus intelligents de l'armée. Depuis 1808 jusqu'en 1814, à l'assaut de Lérida, au combat de Tivisa, au siége de Tortose, de Taragone, au combat d'Yécla, au combat d'Ordal, le valeureux officier se fit remarquer du maréchal Suchet, qui le mit plusieurs fois à l'ordre du jour de l'armée, et qui s'est plu à consigner dans maintes pages de ses mémoires tout ce que lui avaient inspiré d'estime la bravoure et le talent de l'infatigable commandant Bugeaud; c'est sur les instances du maréchal que, dès 1813, M. Bugeaud, n'étant encore que lieutenant-colonel, avait obtenu le commandement du 14e de ligne.

La première Restauration le nomma colonel du même régiment, et il alla tenir garnison à Orléans. Je dois dire ici que cette première Restauration fut accueillie par lui avec une sympathie fort expansive; il la célébra non-seulement en prose, mais en vers. J'ai retrouvé chez un de mes parents, à Orléans, dans un grenier, plusieurs imprimés contenant des chansons de table composées et chantées dans des banquets en l'honneur des Bourbons par le colonel Bugeaud, et je dois confesser qu'elles ne donnent pas une haute idée des talents

poétiques de l'honorable maréchal. J'ajouterai même qu'un de mes oncles maternels, compatriote et camarade du colonel Bugeaud, parti avec lui comme vélite, et après avoir conquis comme lui tous ses grades sur le champ de bataille, revenant des prisons de Russie en 1814, et passant à Orléans, reçut de son frère d'armes les premières leçons de royalisme. L'élève profita des leçons du maître beaucoup mieux que le maître lui-même; car, après avoir arboré la cocarde blanche, il ne voulut plus la changer, et il ne l'a quittée qu'à Maintenon, en août 1830, après le licenciement de la garde royale, cédant la place à son ancien professeur en royalisme, que le retour du drapeau tricolore ramenait sur la scène et devait conduire au plus haut rang de l'armée.

Le colonel Bugeaud se crut suffisamment dégagé par le retour de Napoléon; il s'empressa de faire acte d'adhésion et fut envoyé avec son régiment à l'armée des Alpes, où il se trouva sous les ordres du maréchal Suchet, qui avait appris à l'apprécier en Espagne. Là, il se distingua dans une suite de brillants combats, dont le dernier surtout, livré pour l'honneur, car on venait d'ap-

prendre la défaite de Waterloo, couronna dignement la première partie de sa vie militaire. Le 28 juin 1815, le colonel Bugeaud était campé à l'Hôpital-sous-Conflans, en Savoie, avec son régiment, lorsqu'il fut attaqué par dix mille Autrichiens. Il était là, comme il l'a dit plus tard lui-même, aux Thermopyles; car, s'il laissait passer l'ennemi, nos troupes, qui se trouvaient dans la vallée de Maurienne, étaient compromises; il se dévoue, et, après dix heures d'un combat acharné, il fait huit cents prisonniers, tue deux mille hommes à l'ennemi, le met en fuite et reste maître du champ de bataille.

Quelques jours après, la seconde Restauration le punissait de son changement de cocarde en le renvoyant en demi-solde aux champs paternels. Le colonel Bugeaud se résigna philosophiquement à la disgrâce, et, en attendant des temps meilleurs, il tourna vers un autre but ce besoin d'activité qui le dévora toujours. Arrêté à trente et un ans dans une carrière où il pouvait se promettre le plus brillant avenir, retiré dans une campagne près d'Excideuil, sur la limite du Limousin et du Périgord, dans un des cantons les plus

pauvres de France, le colonel, dont l'esprit observateur avait su mettre à profit ses excursions en divers pays, entreprit de révolutionner l'agriculture de sa province et de gagner avec la charrue le complément de gloire refusé à son épée.

De nos jours il se fait une quantité de gros livres sur la misère des ouvriers des grandes villes; les romanciers même cherchent et trouvent des veines de succès par l'exploitation de cette mine nouvelle. De toutes parts on déplore la triste condition de ces charpentiers, de ces menuisiers, de ces maçons, de ces peintres, de ces compositeurs, réduits à vivre avec trois, quatre, cinq ou six francs par jour, en moyenne 1200 francs par an, c'est-à-dire la solde d'un sous-lieutenant ou d'un substitut du procureur du roi, ouvriers dont le plus grand nombre alterne entre cinq jours de travail et deux jours de bombance et de cabaret; dont les femmes, quand ils en ont, peuvent se débarrasser des soins de la maternité en confiant leurs enfants aux salles d'asile, et grossir par leur travail le budget du ménage de vingt à trente sous par jour. Cette sollicitude pour les ouvriers des villes est assurément fort louable; mais elle le se-

rait bien davantage encore si, au moment où l'on réclame pour eux, il ne se trouvait pas encore dans plusieurs parties de la France un million de paysans dont on ne parle point, qui n'écrivent point de journaux, ne font point de révolutions, ne demandent point de droits politiques, et n'ont d'autres titres à l'attention des philanthropes que de végéter dans la plus profonde misère, de loger dans des masures ouvertes à tout vent, où un ouvrier de Paris logerait à peine son chien, de coucher sur de la paille, de vivre de châtaignes et de galettes de blé noir, de se régaler de vache et d'une bouteille de vin tout au plus trois fois par an, au carnaval, à Pâques et à la Trinité; enfin de ne pas trouver dans une culture morcelée et mal dirigée, à laquelle les bras et les capitaux manquent, la moitié des ressources que le plus mauvais ouvrier trouve dans son industrie.

« On dit, s'écriait avec raison M. le général Bugeaud à la tribune, on dit chaque jour que l'équilibre est rompu entre le salaire de l'ouvrier et le prix des denrées de première nécessité. Il est un autre équilibre rompu depuis longtemps: c'est entre le salaire de la ville et celui de la campagne. Celle-ci, cultivant mal, ne peut payer que

quinze ou vingt sous par jour. Les besoins de la civilisation s'étant propagés dans les campagnes, et les bénéfices de la terre ne pouvant les satisfaire, on fuit les champs; on cherche à la ville un meilleur sort; on délaisse de vieux parents qui ne peuvent offrir sous le toit rustique qu'un pain noir trempé de sueur. Le lien de famille se rompt; le vieux père, qui travailla trente ans pour élever ses enfants, se voit abandonné par eux en même temps que par ses forces; il gémit et meurt sur le champ qu'il ne peut plus féconder. »

En 1815, au moment où le colonel Bugeaud rentra dans ses foyers, le canton de Lanouaille était particulièrement dans ce cas de misère. Aujourd'hui le canton de Lanouaille n'est plus reconnaissable; il peut compter parmi les plus florissants de France, et c'est vraiment à M. Bugeaud qu'on doit la métamorphose. Elle ne s'opéra point sans peine. Il fallut d'abord que le colonel introduisît la réforme dans ses propres domaines; il le fit moitié de gré, moitié de force, aux ricanements des propriétaires voisins, qui pronostiquaient la ruine de ce novateur insensé. On le vit lutter chaque jour contre l'entêtement routinier du paysan. On raconte même que plus d'une fois son poing vigoureux et redouté dut venir en aide à

son argumentation pour démontrer à ses métayers l'avantage de tel nouveau procédé de culture, de tel instrument jusque-là inconnu, et par conséquent réputé mauvais. A force de persévérance il vainquit. Quand les voisins le virent s'enrichir et enrichir ses paysans au lieu de se ruiner, ils l'imitèrent peu à peu; bientôt la contagion gagna tout le canton, puis l'arrondissement, puis le département, et lorsqu'après quinze ans de succès la révolution de 1830 vint appeler le colonel Bugeaud sur un nouveau théâtre, il avait déjà conquis le titre incontesté de général en chef des agriculteurs limousins et périgourdins.

C'est à cette qualité peut-être autant qu'à sa vieille réputation militaire qu'il dut d'être, dès les premières élections qui suivirent 1830, nommé député du deuxième arrondissement de Périgueux. Déjà le nouveau gouvernement l'avait promu au grade de maréchal de camp, et l'avait chargé, pendant quelques mois, de commander la garnison de Grenoble. Un an après son élection, il expliquait lui-même à ses électeurs ses dispositions en arrivant à la Chambre et les motifs de la conduite qu'il y avait tenue. Nous le laisserons parler :

« J'arrivai, dit-il, à la Chambre avec l'intention d'être, non pas de l'opposition qui blâmant tout ne redresse rien, mais de cette opposition vivifiante qui, en se renfermant dans les règles de la loyauté et de la raison, maintient le gouvernement dans de justes bornes; je reconnus bientôt que l'heure de cette opposition consciencieuse n'était pas encore arrivée ; des mécontentements individuels, multipliés, exagérés par les besoins et les passions de la presse, firent surgir une multitude de prétentions subversives de toute liberté et de toute sécurité, au dedans et au dehors; on prêcha ouvertement la guerre de propagande; on excita contre le trône de Juillet les classes inférieures de la société; tous les prétextes furent bons pour pousser à l'émeute, qui chaque jour entourait le trône élevé par nos mains; l'anarchie était dans les rues et menaçait de tout envahir; l'odieuse guerre civile agitait ses brandons dans la Vendée et dans le Midi.

« Je vis les dangers du pays : je compris que le pouvoir était trop faible pour protéger la liberté, et qu'il fallait, dans l'intérêt de celle-ci, lui porter aide et secours ; car vous le savez, Messieurs, il n'est pas d'ordre sans un gouvernement respecté, ni de liberté sans ordre. Je renonçai donc à toute opposition, parce qu'elle servait d'appui aux anarchistes, et si je croyais surprendre quelque faute du pouvoir, je l'en avertissais en silence et je le taisais au public de peur de l'affaiblir; il était dans mon caractère, il était dans les intérêts bien entendus de la patrie de porter secours au plus faible; dans les moments de tempête, il ne faut pas quereller le pilote pour des choses de peu

d'importance. Cette tâche fut facile; heureusement que le pouvoir n'a fait que de ces fautes inséparables de l'humanité; il en aurait fait de plus grandes que je me serais empressé de les couvrir de mon manteau; il nous fallait avant tout un pilote. »

Sous cette préoccupation exclusive de la nécessité d'un pilote, et une fois lancé dans la carrière de défenseur du pouvoir, le général s'y précipita avec une ardeur proportionnée à celle des adversaires, avec une franchise de paysan et de soldat, auquel toute précaution oratoire, tout artifice de parole étaient inconnus; et à force de rompre en visière, sans ménagement, à toutes les doctrines, à toutes les passions d'une opposition alors formidable par le talent et le nombre, il ne tarda pas à devenir un des hommes les plus impopulaires du pays.

A chaque discussion importante, on le voyait paraître à la tribune et débuter par un exorde militaire du genre de celui-ci :

« Messieurs, je n'ai ni le désir ni la puissance d'occuper longtemps la tribune, mais qu'il me soit permis de jeter sur la discussion un coup d'œil rapide avec ce bon sens qui appartient à tous les Français. »

Et, du même ton dégagé, il procédait lestement à la réfutation successive de chacune des doctrines de l'opposition.

A ceux qui poussaient à la guerre, il démontrait arithmétiquement et stratégiquement que la guerre en ce moment n'était pas faisable hors le cas d'une nécessité absolue, c'est-à-dire le cas d'invasion ; à ceux qui voulaient secourir la Pologne par une armée, il démontrait que cette armée ne pouvait que précipiter sa ruine en jetant sur elle la Prusse et l'Autriche ; à ceux qui voulaient la sauver avec des menaces adressées à la Russie ou à la Prusse, il démontrait que des menaces vaines sont une plus grande humiliation que le silence ; parfois même, et ici nous n'avons pas trop compris la démonstration, il se laissait aller jusqu'à établir que l'inaction de la France avait été plus utile à la Pologne qu'une armée de huit cent mille hommes ; à ceux qui réclamaient les conséquences de Juillet, il répondait que ces conséquences étaient la Charte ; à ceux qui réclamaient le suffrage universel, il ripostait par cette métaphore rustique : « Je veux, pour que vous veniez porter votre flambeau dans ma grange, que vous

y ayez votre blé avec le mien ; sans cela je ne le souffrirai pas, car vous pourriez bien y porter l'incendie.» A ceux qui se plaignaient des persécutions dirigées contre la presse, il disait : « Les persécutions contre la presse ! mais, en vérité, cela fait sourire tout le monde, car c'est la presse au contraire qui est essentiellement persécutrice, qui persécute tous les honnêtes gens, tous les amis de leur pays, tous ceux qui ont consacré leur vie à travailler pour leurs semblables; c'est elle qui persécute avec les mensonges, avec la calomnie, en dénigrant tous les actes, tous les hommes; enfin, c'est le despotisme le plus grand qui ait jamais pesé sur nous. »

S'il était question de l'insurrection vendéenne, le général Bugeaud n'y allait pas par quatre chemins; il comparait les chouans aux guérilleros espagnols, indiquant comment il avait tué un assez bon nombre de ces derniers, et, appliquant le procédé aux premiers, il disait sans plus de façon : « Cette guerre est comme une chasse à la bête fauve ; il ne faut pas courir après; mauvais moyen. » Suivait une explication détaillée sur la manière de faire la chasse aux chouans.

A ceux qui parlaient de la crise économique et sociale, le général opposait son spécimen de prédilection, l'agriculture, et sous ce rapport, il est un de ceux qui ont le plus contribué à amener la réaction que nous voyons enfin poindre aujourd'hui en faveur de ce premier élément de prospérité nationale, autrefois si négligé.

« Je ne suis, Messieurs, disait-il, ni professeur, ni prophète, je ne suis qu'un soldat laboureur et je viens résoudre le problème. Faites fleurir l'agriculture, dirigez vers elle une grande partie des forces financières et intellectuelles de la nation, arrachez aux arts moins utiles une partie des hommes qui s'y consacrent, encouragez les entreprises agricoles, excitez les grands, les fonctionnaires publics à s'en occuper. Faire de l'agriculture deviendra une profession, un débouché pour les capacités qui, à défaut de carrière, s'usent, au détriment du pays, à faire de mauvais écrits, du saint-simonisme et mille autres folies. »

Quand les républicains parlaient bataille, le général répondait bataille, et il était parfois si batailleur que le président Dupin, toujours prêt à rappeler les sabreurs de la Chambre au respect de l'axiome, *cedant arma togæ*, l'admonestait vertement en ces termes : « L'armée n'agit pas de son chef, elle n'agit jamais de son propre mou-

vement ; elle obéit à ceux à qui la loi donne le droit de la commander, et lorsque ces ordres sont donnés dans les formes prescrites par la loi ; l'armée n'a pas d'initiative, et aucun de ceux qui lui appartiennent n'a d'initiative en pareil cas. » Si l'opposition reprochait au général Aymar d'avoir renversé quelques maisons pour épargner le sang des soldats : « Est-ce que les soldats sont des Hottentots? s'écriait le général Bugeaud ; c'est le plus pur sang de la France, il faut en être avare ; il faut renverser des maisons plutôt que de le faire couler ; pour moi, ces maisons seraient-elles en marbre de Paros, je les ferais sauter à l'instant. » Il va sans dire que le général sous-entendait le recours du propriétaire en indemnité. Puis venaient des sorties contre les brigands qui attaquent la société, contre ces journalistes généraux de l'émeute, qui poussent en avant des misérables et ne combattent pas avec eux, des comparaisons peu flatteuses entre les combattants de juin et d'avril et la population des bagnes, des interpellations quelquefois peu convenables à M. Berryer, par exemple : « Vous ne devriez pas être ici, vous ! » interpellation suivie d'une nouvelle se-

monce du président Dupin et d'une courte et digne réplique de M. Berryer.

Si quelqu'un de l'opposition sollicitait l'indulgence pour des *enthousiastes consciencieux* : « Eh ! que me fait à moi leur conscience, s'écriait le fougueux général, s'ils m'assassinent? leur foi politique, s'ils viennent tous les jours, soit dans des écrits, soit dans les rues, attaquer les lois de mon pays? Belle conscience vraiment ! j'aimerais mieux qu'ils n'eussent pas de conscience. On parle de réconciliation : je la veux avec les gens honnêtes de tous les partis, et je reconnais qu'il y en a dans tous les partis; mais avec ces brigands je ne tiens pas du tout à la réconciliation. »

Cette impétuosité en sens contraire de tant de passions alors enflammées, impétuosité qui, nous devons le dire, oubliait trop parfois le décorum et le calme exigés de quiconque a pour lui la force et la loi, exposait naturellement le général Bugeaud à des inimitiés dont il ne s'inquiétait guère. En mai 1832, il fut charivarisé à Périgueux, et quelques jours après le *Journal des Débats* publia une relation assez curieuse de la manière dont le général avait accueilli le charivari.

Sortant de sa maison, il s'avança vers les charivariseurs, et, leur demandant la parole au nom de la liberté, il leur adressa cette harangue qui, même en la supposant un peu arrangée, vaut la peine d'être reproduite en entier; car elle est propre à donner une idée parfaitement juste du caractère et des formes oratoires du général Bugeaud :

« Messieurs, je suis on ne peut plus flatté de l'honneur que vous me faites : je le préfère à une ovation et j'ai l'orgueil de penser que je l'ai amplement mérité. Mes droits au charivari datent de loin : à dix-huit ans, je partis comme volontaire ; je fus deux ans soldat, ce qui n'est pas trop aristocratique ; mon sang coula sur plusieurs champs de bataille ; mon nom figura dans un grand nombre d'ordres du jour ; à trente ans, j'étais colonel par le seul privilége de mon sabre ; licencié en 1815, je cherchai encore à me rendre utile à mon pays en enseignant à nos malheureux paysans à mieux cultiver leurs champs. Je fondai un comice agricole, je fis des chemins et j'établis dans ma maison une école pour les enfants de ma commune. Quinze ans s'écoulèrent ainsi, et ma carrière militaire fut sacrifiée à mes opinions constitutionnelles. Le premier, dans mon arrondissement, je signai l'acte d'association pour le refus de l'impôt, dans le cas où l'on voudrait gouverner par ordonnances ; le premier, à la révolution de Juillet, j'arborai dans ma ville le drapeau tricolore,

que tant de fois j'avais arboré sur les redoutes ennemies. Croyant la guerre imminente, je laissai ma femme, mes enfants, mes champs, une position brillante pour voler aux Alpes, et à l'opposé de mes adversaires, qui demandaient la guerre à outrance sans vouloir la faire, je me disposai à la faire avec énergie sans la désirer; je la redoutais même pour mon pays mal préparé : mon expérience m'a appris que l'enthousiasme ne suffit pas. Devenu député, je voulus l'ordre sans lequel il n'y a pas de liberté, et je me rangeai du côté des ministres pour leur donner la force de combattre l'anarchie et de traiter au dehors. A l'opposé encore de mes adversaires, je fus plus Français que Polonais, et je ne voulus pas compromettre l'existence de mon pays dans une entreprise impossible. En cela, j'ai contribué à lui épargner un million de ses plus beaux enfants et plusieurs milliards de francs. Cela vaut bien quelques chicanes sur la liste civile.

« D'après tout cela, il est évident qu'un patriote comme moi doit être charivarisé par des patriotes comme vous et ceux qui vous envoient.

« Et voilà donc la liberté que vous voulez nous donner: celle des émeutes et des charivaris !... c'est le despotisme de la rue, le plus odieux de tous... S'il m'était resté quelques scrupules sur ma conduite parlementaire, vos actions les auraient dissipés; oui, j'ai bien fait de contribuer à soustraire mon pays à vos violences : j'y persévérerai.

« Et vous croyez agir ainsi en hommes libres ! non. Vous n'êtes que des esclaves : esclaves d'hommes qui vous trompent et qui exploitent vos passions pour arriver à vous

opprimer un jour; esclaves des sociétés populaires qui vous soufflent l'erreur et les mauvaises passions; esclaves des factieux qui vous mènent par le bout du nez. Allez, vous êtes indignes de la liberté puisque vous savez si mal en user. Vous l'assassinez par votre turbulence.

« Maintenant charivarisez tant que vous voudrez. »

Les actes du général n'étaient guères plus propices à sa popularité que ses paroles; les plus rudes corvées le trouvaient toujours prêt; il fallait un certain courage pour se charger de la mission de Blaye, il l'accepta sans hésiter, et Dieu sait tout ce que la presse légitimiste lui a attribué d'atrocités dans ce cas particulier; on l'eût presque dit responsable du prosaïque dénoûment de l'insurrection vendéenne. Pour faire tomber toutes ces accusations il suffit, je pense, de reproduire ici ce passage d'une lettre de la duchesse de Berry au général : « En toute occurrence je ne puis oublier, général, que vous avez su, *en toute occasion*, *allier le respect et les égards dus à l'infortune aux devoirs qui vous étaient imposés; j'aime à vous en témoigner ma reconnaissance.* » Ce serait à coup sûr faire peu d'honneur à Mme la duchesse de Berry que de

supposer qu'un tel certificat ait pu être donné sans avoir été mérité.

Le duel avec le député Dulong et l'énergique participation du général Bugeaud à la bataille d'avril fournirent également contre lui, à la presse opposante, un texte nouveau d'accusations passionnées et de nombreuses calomnies. On sait qu'une apostrophe outrageante adressée au général par M. Dulong, apostrophe supprimée par *le Moniteur* et adoucie par les autres journaux, ayant été textuellement reproduite par le *Journal des Débats*, il s'ensuivit une demande de satisfaction de la part de l'offensé ; une lettre explicative fut envoyée par Dulong aux *Debats*, puis retirée avant l'impression à cause de quelques lignes insérées dans le bulletin ministériel du soir, qui semblaient présenter ce fait sous un jour peu favorable à l'offenseur ; une rencontre s'ensuivit, et le général Bugeaud eut le malheur de tuer son adversaire ; il faudrait un volume pour examiner toutes les hypothèses qui coururent à ce sujet (1).

Enfin, en 1836, l'honorable général vit s'ouvrir

(1) Je me contenterai d'insérer ici la réponse que le général Bugeaud écrivit à ce sujet au *Messager*, au moment le

devant lui une nouvelle carrière moins pénible que celle qu'il avait jusque-là parcourue : envoyé en Afrique pour réparer l'échec éprouvé par le général Trézel, il s'acquitta de cette tâche avec la vigueur de son caractère ; les troupes d'Abd-el-Kader furent écharpées à la Sickah, et pour la

plus vif de la polémique soulevée par ce triste événement.

« Monsieur,

« Quelque désireux que je sois de ne pas occuper plus longtemps le public de moi, il y aurait pourtant lâcheté à laisser peser sur mes honorables témoins les insinuations malveillantes que renferme votre article de ce jour, et notamment au paragraphe qui se termine par cette phrase au moins extraordinaire : « On assure même que le général Bugeaud fut entraîné à se battre par une observation presque outrageante pour un militaire, et à laquelle il ne pouvait pas résister. » Mes témoins me connaissaient trop pour croire nécessaire de m'exciter à venger mon honneur outragé. Je n'attends pour cela ni les excitations, ni les ordres de haut lieu, ni les phrases de journaux. Je déclare faux et calomnieux tous les arguments de certains journaux sur ce point, et j'affirme sur l'honneur que j'ai adressé à *chacun* de mes témoins, dans la soirée du 28, une lettre par laquelle je déclarais formellement *ne laisser à l'alternative de mes adversaires que la lettre primitive de l'infortuné Dulong* (ou l'équivalent) ou le combat. Si donc quelqu'un peut être justement accusé d'avoir contribué à

première fois nous vîmes en France des prisonniers arabes ; mais la gloire du victorieux s'éclipsa devant la faiblesse du négociateur; le traité de la Tafna, conclu en vertu d'instructions directes du ministère, à l'insu et sans la participation du général Damrémont, qui le désapprouva formellement, ce traité dont j'ai parlé ailleurs, fut sévèrement jugé par l'opinion, et il méritait de l'être, car il fut la source de toutes les difficultés postérieures, qui n'ont pu être surmontées que par une énorme consommation de soldats et d'argent. Lorsque le traité eut produit ses résultats naturels, lorsque la grande prise d'armes d'Abd-el-Kader, en 1839, eut enfin forcé le gouvernement de sortir du misérable système de tergiversations et d'incertitude où il se traînait depuis neuf ans, on eut l'heureuse idée de confier,

amener ce funeste événement, c'est l'ami imprudent qui aurait poussé M. Dulong à retirer la lettre qu'il avait écrite aux *Débats*. Ce fait et quelques autres, que je ne veux pas rapporter, m'ont fait penser que, s'il y a eu intention d'en faire une affaire de parti, ce n'est assurément pas de notre côté : à chacun ses œuvres.

« J'ai l'honneur, etc.

« Le général Bugeaud. »

à celui-là même qui avait le plus contribué à créer la puissance d'Abd-el-Kader, la mission de détruire ce qu'il avait fondé; et le général, bien résolu cette fois à faire de l'Algérie une terre française, commença, en février 1841, cette grande et difficile entreprise, terminée en moins de quatre ans, complétée et couronnée le 14 août 1844 par la brillante victoire d'Isly; les détails de cette journée sont trop présents aux esprits pour qu'il soit nécessaire de les répéter; rappelons seulement la belle dépêche rédigée par le maréchal la veille de la bataille et qui se termine par ce passage digne des plus illustres guerriers de notre histoire :

« J'ai environ huit mille cinq cents hommes d'infanterie, quatorze cents chevaux réguliers, quatre cents irréguliers et seize bouches à feu, dont quatre de campagne ; c'est avec cette petite force numérique que nous allons attaquer cette multitude qui, selon tous les dires, compte *trente mille chevaux*, *dix mille hommes d'infanterie et onze bouches à feu ;* mais mon armée est pleine de confiance et d'ardeur, elle compte sur la victoire tout comme son général. Si nous l'obtenons,

ce sera un nouvel exemple que le succès n'est pas toujours du côté des gros bataillons, et l'on ne sera plus autorisé à dire que la guerre est ***un jeu de hasard.*** »

Quand il écrivit cette dépêche, le général venait d'expliquer à ses officiers, réunis autour de quarante gamelles de punch, son plan de bataille, indiquant d'avance tout ce qui devait se passer. « Vous pénétrerez, leur avait-il dit, en terminant par une métaphore éloquente, vous pénétrerez au milieu de cette multitude, vous la fendrez comme un vaisseau fend les ondes, vous frapperez et marcherez sans regarder derrière vous, et tout disparaîtra avec une facilité qui vous étonnera vous-mêmes. »

On sait aussi que, par une originalité démocratique qui ne nous déplaît pas, et une économie bien entendue, le vainqueur d'Isly, en acceptant le titre de duc d'Isly dont on récompensait sa victoire, a refusé tout net de payer les 18,000 francs réclamés pour droit du sceau, estimant que le parchemin, quelle que fût sa valeur, ne valait pas une somme avec laquelle on peut acheter vingt-quatre bœufs limousins de la plus belle espèce.

Le gouvernement s'est alors empressé de livrer le parchemin gratis.

Aujourd'hui que la conquête de l'Algérie est enfin devenue, grâce aux efforts persévérants du maréchal Bugeaud, un fait accompli, il s'applique sans relâche, avec une activité que rien n'arrête, à consolider l'occupation; on l'a vu cette année parcourir encore une fois le pays en tous sens pour déjouer les machinations d'Abd-el-Kader, étouffant partout par un habile mélange de modération et de rigueur les ferments de désordre et de rébellion; il presse, dit-on, en ce moment le ministère d'obtenir des Chambres, et de lui accorder pour l'année prochaine, l'expédition contre la Kabylie, le seul point non encore soumis par nos armes.

Quant à l'utilité, l'importance, la grandeur de la conquête en elle-même, le maréchal Bugeaud, autrefois peu enthousiaste à cet égard, est aujourd'hui pleinement convaincu, et sa dernière brochure a puissamment contribué à faire entrer cette conviction dans les esprits les plus rebelles. Après avoir énuméré en détail tous les avantages politiques, militaires, maritimes, commerciaux,

industriels, agricoles, attachés pour nous à la possession de l'Algérie, après avoir passé en revue les diverses branches de revenus que nous pouvons trouver en Afrique, et établi le principe de la colonisation par l'armée, il résume ses vues de la manière suivante :

« Les principes fondamentaux sont désormais hors de discussion, ils sont écrits dans les faits matériels comme dans les mœurs des Arabes, dans nos fautes comme dans nos succès. Il n'y a point d'occupation féconde, pas de compensation sans la colonisation. — Il n'y a pas de colonisation raisonnablement possible sans la domination politique. — Il faut dominer partout et coloniser progressivement. — La domination commence à s'établir ; la ruine d'Abd-el-Kader en était le premier degré, elle est consommée; ce qui existait est détruit, il faut reconstruire ; il faut étendre, consolider, régler cette domination ; autrement dit, il faut organiser et gouverner les Arabes ; or, pour gouverner ces peuples si peu accessibles, si guerriers, si différents de mœurs, si mobiles, si ardents, il faut évidemment autant de force matérielle, de persévérance et d'énergie qu'il en a fallu pour les vaincre. — Commerce, agriculture, industrie, population civile, revenu public, tout a pris naissance par l'armée, tout peut se développer par elle, tout périrait sans la protection puissante et éclairée qu'elle seule peut donner à tous les intérêts. — Ses devoirs à elle doivent peut-être varier dans les moyens comme ils changent dans le but; ils ne diminueront pas

d'importance et, en facilitant le développement de la colonisation qu'elle a fait naître, elle ajoutera une gloire nouvelle à toutes celles qu'elle a conquises. »

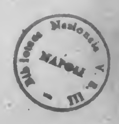
M. le maréchal Bugeaud, marié depuis 1815 ou 1816 avec une demoiselle de Lafaye, d'une bonne famille du Périgord, est père de trois enfants, dont un garçon et deux filles. Sa personne est la représentation assez exacte de son caractère : il est grand, vigoureux, taillé en force plus qu'en élégance ; il a l'œil gris-clair et le teint coloré des hommes à cheveux rouges ; l'âge a maintenant blanchi les siens. Il a le front haut, une physionomie empreinte de vivacité, de simplicité et de franchise ; un laisser-aller un peu soldatesque dans les manières et un goût très-prononcé pour les harangues. Celles qu'il adresse aux paysans d'Excideuil en patois limousin ont le plus grand succès ; elles sont très-remarquables d'originalité et de justesse. Dans son arrondissement, le maréchal est adoré ; on dit qu'en Algérie son succès n'est pas moindre auprès des Arabes. L'autre jour encore il gratifiait ces derniers d'une nouvelle proclamation qui est un vrai modèle du genre *soldat laboureur;* après les avoir exhortés

au nom du roi, *notre maître à tous*, en style arabe, à la soumission, à l'obéissance, il leur parle semaille, labour, bâtisses, et toujours au nom du roi, *notre maître à tous;* il leur enseigne, sans périphrases, comment et pourquoi il faut transformer en temps utile les taureaux en bœufs, les béliers en moutons, etc., etc.

En somme, le maréchal Bugeaud est un de ces hommes d'énergie et d'action comme il en faut dans les Etats constitutionnels pour réagir un peu contre l'esprit pointilleux, vétilleux et discuteur, inhérent à cette sorte de gouvernement ; mais de tels hommes on doit dire aussi : *Pas trop n'en faut*, et il est bon qu'à côté de ces *citoyens soldats*, enclins par nature à faire bon marché de ce qui les gêne, il se trouve des *citoyens légistes* comme M. Dupin, par exemple, pour les tenir en bride et les mâter au besoin.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES





M. THORWALDSEN.

A Rene et Cie

M. THORWALDSEN.

> Une grande gloire rayonne sur l'école de Copenhague; elle a produit Thorwaldsen.
>
> MARMIER. — *Lettres sur le Nord.*

Depuis Canova, nul sculpteur n'a joui de son vivant d'une aussi vaste renommée que Thorwaldsen. De Rome, où s'est formé son talent et où s'est écoulée la plus grande partie de son existence, l'artiste danois a répandu son nom et ses œuvres dans toute l'Europe, et lorsqu'après quarante ans de succès il est venu l'an dernier mourir dans sa patrie, dont il était l'orgueil, on a vu tout un peuple porter le deuil d'un sculpteur, et un roi accorder des funérailles royales au fils d'un pauvre marin islandais.

Il ne m'appartient pas de discuter la gloire de Thorwaldsen. Des appréciateurs plus compétents que moi en matière d'art ont pu penser que cette réputation était un peu surfaite; que, supé-

rieur dans la sculpture en bas-relief, Thorwaldsen ne brillait pas toujours du même éclat dans la sculpture en ronde-bosse; que la correction et la puissance de son ciseau ne rachetaient pas suffisamment le caractère de dureté et de froideur dont ses créations étaient souvent empreintes; que chez lui l'habileté de l'homme, adroitement voilée sous des dehors de simplicité et de bonhomie, n'avait pas peu contribué à exploiter et à étendre la renommée de l'artiste, et qu'enfin l'admiration naïve et passionnée des Scandinaves pour un genre de supériorité fort rare chez eux ne pouvait entrer en ligne de compte dans l'appréciation raisonnée et impartiale du génie de Thorwaldsen. Quoi qu'il en soit de ces critiques, la gloire européenne de l'illustre sculpteur danois est un de ces faits accomplis contre lesquels je n'ai nulle envie de m'insurger. Quiconque se présente avec une réputation généralement reconnue, acceptée par les contemporains, et fondée sur des travaux dignes d'estime, figure de droit dans ce recueil.

Bertel Thorwaldsen est, comme je l'ai dit plus haut, le fils d'un pauvre marin islandais, exerçant

en outre l'humble métier de tailleur en bois des figures grossières qui décorent la proue des navires marchands. Sa mère était fille d'un pasteur d'Islande : elle lui donna le jour en pleine mer, le 29 novembre 1770, durant un voyage qu'elle faisait de Reikiawik à Copenhague, où son mari était établi.

La première éducation du jeune Bertel fut très-négligée. Il n'alla, dit M. Marmier, d'après un biographe danois, M. Thiele, il n'alla que fort peu de temps à l'école et n'y apprit presque rien. On raconte même qu'à l'âge de dix-sept ans, se trouvant mêlé à une société de jeunes gens qui voulaient jouer la comédie, il fut obligé de renoncer au rôle qui lui avait été confié parce qu'il ne pouvait le lire. Cependant la profession de son père éveilla de bonne heure son intelligence pour l'art qui devait faire sa gloire : à l'âge de onze ans il demanda à fréquenter les cours gratuits de l'Académie royale des Beaux-Arts, et ne tarda pas à s'y distinguer par son application. Il passa successivement par l'école linéaire, par l'école de bosse et de dessin : en 1787 il concourut et gagna une médaille d'argent.

Il était à cette époque, dit M. Marmier, auquel j'emprunte les détails relatifs à la jeunesse de Thorwaldsen, il était à cette époque d'une nature excessivement calme, très-sérieux, parlant peu et travaillant avec ardeur. Lorsqu'il avait une fois pris ses crayons, ses camarades essayaient en vain de le distraire. Il restait la tête penchée sur son ouvrage et ne répondait à leurs questions que par des monosyllabes. Malgré les éloges qu'il avait plus d'une fois reçus, son ambition fut lente à s'éveiller. Son père voulait l'associer à ses travaux de ciseleur en bois, et il n'avait rien à objecter à la volonté de son père. Souvent il allait lui porter à dîner sur quelque navire en construction, et, tandis que le pauvre ouvrier se reposait de son labeur du matin, l'enfant prenait le ciseau et achevait de découper une fleur ou de modeler une figure. Cependant les succès qu'il avait obtenus à l'Académie avaient déjà fait quelque bruit, à en juger par une anecdote que rapporte M. Thiele. Bertel s'était présenté à l'église pour être confirmé ; le prêtre, le voyant assez mal habillé et fort peu instruit, ne fit pas d'abord grande attention à lui ; mais, quand il eut entendu prononcer son

nom, il lui demanda si c'était son frère qui avait remporté un prix à l'académie de dessin. « Non, monsieur, dit Bertel, c'est moi. » Dès ce moment, le prêtre le traita avec une sorte de distinction, et ne l'appela plus que *monsieur* Thorwaldsen.

En 1789 il gagna un second prix. Son père, le trouvant alors aussi instruit qu'il pouvait le désirer, voulait le faire sortir de l'école ; mais ses professeurs s'y opposèrent, et il consacra une partie de la journée à ses études ; le reste du temps il l'employait à travailler pour sa famille. On voit encore à Copenhague plusieurs sculptures de lui qui datent de ce temps-là.

L'époque du grand concours approchait. Thorwaldsen n'avait d'abord pas envie de s'y présenter. Il était retenu tout à la fois par un sentiment d'orgueil et par un sentiment de modestie. Il ne se croyait pas en état de remporter le prix et il ne voulait cependant pas avoir la honte d'échouer ; mais ses amis s'efforcèrent de vaincre ses répugnances, et, pendant plusieurs mois, les plus intimes ne l'abordaient jamais sans lui dire : « Thorwaldsen, songe au concours. »

Quand le jour solennel fut venu, Bertel tra-



versa avec de grands battements de cœur le vestibule de l'Académie. Les élèves devaient d'abord se réunir dans une salle commune pour y recevoir le programme du concours, puis après se retirer chacun dans une chambre à part pour faire leur esquisse. C'était d'après ces esquisses que les professeurs jugeaient ceux qui devaient être admis à concourir, et c'était justement là ce qui effrayait Thorwaldsen. Quand il se vit seul dans sa cellule en face de son programme, sa frayeur redoubla ; il ouvrit la porte et s'enfuit par un escalier dérobé. Au moment où il exécutait ainsi sa retraite, il fut rencontré par un professeur qui lui reprocha si éloquemment son peu de courage que Thorwaldsen honteux retourna à ses crayons. Le sujet du concours était un bas-relief représentant *Héliodore chassé du temple*. Le jeune artiste acheva en deux heures son esquisse et gagna sa seconde médaille.

En 1793 il y eut un nouveau concours. Cette fois, il s'y présenta avec plus de résolution et remporta le grand-prix. Le sujet était un bas-relief représentant *Pierre qui guérit le paralytique*. A ce grand prix était attaché le titre de

pensionnaire de Rome et une rente de 1200 francs pendant trois ans. Mais les fonds n'étaient pas disponibles et Thorwaldsen les attendit trois années. Il passa ce temps à continuer ses études, à donner des leçons de dessin, et il fit quelques travaux pour le palais du roi.

Enfin, en 1796, il reçut son stipende de voyage, partit le 20 mai sur une frégate qui devait faire voile pour la Méditerranée.

Ce qui était triste alors, c'était de voir sa malheureuse mère qui pleurait et s'écriait qu'elle ne reverrait jamais son fils. En partant il lui avait fait remettre par un ami une petite boîte pleine de ducats; mais elle la garda en disant qu'elle n'y toucherait pas, car un jour son pauvre Bertel pourrait en avoir besoin. Elle gardait aussi avec une sorte de sentiment religieux un vieux gilet qu'il avait porté. Souvent on l'a vue presser ce gilet sur son cœur et le baigner de larmes en invoquant le nom de son fils bien-aimé. Elle est morte, la bonne mère, sans connaître toute la gloire de celui qu'elle avait tant pleuré.

La frégate sur laquelle était Thorwaldsen fit un long voyage : elle s'arrêta plusieurs mois dans

la mer du Nord. Elle aborda à Malaga, à Alger, à Tripoli, à Malte. A la fin, Thorwaldsen n'eut pas le courage de continuer plus longtemps cette expédition maritime ; il s'embarqua sur un bateau qui allait à Malte, et arriva à Rome le 8 mars 1797.

Deux années se passèrent durant lesquelles Thorwaldsen continua à se distinguer par une extrême défiance de lui-même; il travaillait avec zèle, mais il avait à peine modelé une figure qu'il lui abattait la tête et la jetait dans un coin pour que personne ne la vît. Un premier modèle du *Jason après la conquête de la toison d'or*, qui fit depuis tant de bruit, éprouva cette triste destinée et fut décapité comme les autres essais du jeune artiste.

Cependant, Thorwaldsen avait rencontré à Rome l'antiquaire Zoëga, le Winkelmann du Danemark, dont les encouragements et les conseils le stimulèrent puissamment et le portèrent à recommencer son Jason. Ce premier chef-d'œuvre de Thorwaldsen, exposé aux regards des amateurs, eut un grand succès à Rome; le héros argonaute était représenté de grandeur naturelle, dans une pose respirant la fierté et le calme du triomphe ;

le corps légèrement fléchi sur la jambe droite, la tête inclinée sur l'épaule gauche, à laquelle pend la toison d'or, tandis que son bras droit repose sur sa lance.

L'admiration fut universelle, mais l'admiration ne suffisait pas au jeune et pauvre sculpteur; le terme fixé pour son départ, terme déjà ajourné une fois sur sa demande, approchait; la pauvreté de Thorwaldsen ne lui permettait pas de rester à Rome à ses frais, et personne ne se présentait pour lui acheter une copie de sa statue. Bien que désespéré de quitter Rome, il en avait enfin pris son parti; il s'en allait le cœur gros, lorsqu'un accident heureux, quelque difficulté de passeport, fit retarder son départ d'un jour, et dans ce même jour amena à Rome le banquier hollandais Hope, qui, aussi généreux que riche et amateur éclairé des arts, voulut voir de suite ce Jason dont on parlait beaucoup, et vint visiter le jeune sculpteur dans son petit atelier. L'œuvre le charma, et sans plus attendre il demanda combien coûterait l'exécution de cette statue en marbre. « Cela pourrait bien aller à 600 *scudi*, murmura timidement Thorwaldsen. — Vous plaisantez, réplique

le généreux banquier; une pareille statue en vaut au moins 800; je vous les offre, et mettez-vous à l'œuvre. »

C'est ainsi que Thorwaldsen vit s'ouvrir devant lui une carrière où, peut-être, sans cette circonstance heureuse, arrêté dès son premier pas, il eût végété obscurément, tandis que l'exécution de cette statue à Rome, au centre des arts, lui fit une réputation toujours croissante; les Anglais surtout le prirent en grand goût, les commandes se multiplièrent, et au bout de quelques années le sculpteur danois partageait la gloire de Canova.

La statue de Jason fut bientôt suivie d'un bas-relief représentant Achille assis à l'écart, comprimant la colère qui le dévore, tandis que Patrocle livre aux envoyés d'Agamemnon la triste et tremblante Briseïs, œuvre comparable aux plus beaux bas-reliefs de l'antiquité. Sa statue colossale de Mars, représenté debout, appuyé de la main gauche sur sa lance renversée et tenant de la main droite une branche d'olivier, fut considérée par plusieurs comme supérieure au Jason lui-même. Thorwaldsen la termina en 1808, en même temps que l'*Adonis* commandé par le

prince Eugène, statue que Canova lui-même appelait un chef-d'œuvre.

Dans l'intervalle il avait modelé une foule de figures, dont plusieurs de grandeur naturelle, une Vénus, un Apollon, un Bacchus, un Amour, une Psyché, une Hébé, un Ganymède, un Mercure tuant Argus, qu'il a dû depuis exécuter plusieurs fois en marbre, et qui sont aujourd'hui répandus dans tous les musées et tous les grands cabinets de l'Europe. En 1819, on se foulait à Rome, à la porte de son atelier, pour admirer un beau marbre de son *Mercure tuant Argus*, exécuté pour le prince Esterhazy; le dieu est représenté au moment où il tire son glaive pour trancher la tête de l'espion aux cent yeux, qu'il vient d'endormir.

Parmi les bas-reliefs qui datent aussi de cette époque, nous citerons : un Baptême du Christ, une Madone avec l'enfant Jésus et saint Jean, un Christ bénissant les enfants, un groupe d'anges et quatre médaillons exécutés pour le portail du château de Charlottembourg, à Copenhague; la *Danse des Muses sur l'Hélicon* appartient aussi à cette période de la vie de Thorwaldsen. En 1808, il fut reçu à l'Académie de Saint-Luc, à Rome, dont il

devint depuis président, bien qu'il se fût à cette époque manifesté quelque opposition contre son talent et contre son école.

En 1811, Napoléon, qui par parenthèse n'a jamais vu Rome, et qui ne cessa de nourrir la pensée d'y venir faire une excursion, désira qu'on lui préparât dans ce but un palais; on choisit un palais d'été appartenant au pape et situé sur le Monte-Cavallo. Thorwaldsen fut chargé de l'orner de bas-reliefs, et Napoléon, toujours pressé, lui donna trois mois. L'habile sculpteur fut exact au terme indiqué, et livra à l'admiration des amateurs une belle et vaste composition qui orne les quatre panneaux du principal appartement, et qui représente *l'entrée triomphale d'Alexandre dans Babylone*. Ces bas-reliefs, proclamés dignes des plus beaux temps de la sculpture grecque, et généralement considérés comme le chef-d'œuvre de Thorwaldsen, ont été depuis reproduits deux fois par l'artiste : une première fois, par ordre du roi de Danemark, pour le château de Christianbourg, et une seconde fois pour M. le comte de Sommariva; l'ouvrage est disposé en forme de cercle et divisé en trois parties : la pre-

mière représente le lieu de la scène; la seconde, une députation envoyée au conquérant macédonien; et, enfin, la troisième, l'entrée du triomphateur. Avant que Napoléon pût jouir de la vue de cette allégorie, inspirée par lui et exécutée pour lui, l'inconstante fortune le précipitait du trône et l'exilait à Sainte-Hélène.

C'est vers cette époque que Thorwaldsen conçut le monument symbolique élevé à la mémoire des soldats suisses tués le 10 août 1792, le fameux lion mourant, qu'on voit aujourd'hui sur une montagne près de Lucerne. En 1812, Thorwaldsen fut reçu membre de l'Académie impériale et royale de Vienne.

De 1812 à 1820, il sortit de ses mains savantes une foule de compositions nouvelles, entre lesquelles nous citerons quatre bas-reliefs pour la nouvelle cathédrale de Copenhague; *les trois Grâces*, un de ses plus charmants ouvrages; deux belles statues allégoriques, *le Jour* et *la Nuit;* une ravissante figure, *l'Espérance*, exécutée pour M. de Humboldt; deux grandes caryatides, non moins belles, destinées à orner le tombeau d'un jeune Allemand mort à Florence, et plusieurs bas-

reliefs; un *Bacchus donnant à boire à l'Amour*, une *Minerve plaçant un papillon sur la création de Prométhée*, un *Amour montrant à Vénus sa petite main piquée par une abeille*, un *Hygée faisant boire le serpent d'Esculape*, *l'Amour cherchant à éveiller Psyché évanouie en la piquant d'une de ses flèches*.

Chargé par le prince royal, aujourd'hui roi de Bavière, de restaurer les fameuses statues antiques déterrées à Egine, il s'acquitta de ce travail avec une habileté remarquable; en 1827, il avait restauré toute la collection qui figure aujourd'hui à Munich. Dans la même année, il exécuta pour une église de la même ville une histoire de Jésus-Christ en bas-relief.

En juillet 1819, anobli par son souverain, attiré par le désir de revoir, opulent et glorieux, une patrie qu'il avait quitté pauvre et obscur, et qui se montrait fière de sa renommée, le chevalier Thorwaldsen se décida à quitter Rome pour se rendre d'abord à Munich, afin d'y surveiller le placement de ses bas-reliefs; à Vienne, dans un but semblable, au sujet des différents travaux qu'il avait exécutés pour le prince Esterhazy; ensuite à

Varsovie, où l'élite de la société polonaise l'appelait, pour dresser le plan d'un monument en l'honneur du prince Poniatowski; et enfin à Copenhague, où l'attendaient, après une absence de vingt-trois ans, les témoignages les plus ardents d'une admiration passionnée.

A Munich, à Vienne, à Varsovie, il fut reçu avec une sympathie que la simplicité de ses manières redoublait encore; on se l'arrachait dans le plus beau monde; M. de Metternich le chargea d'un monument en l'honneur du prince de Schwartzenberg; les habitants de Francfort voulurent avoir de sa main une statue colossale de leur grand poëte Goethe; à Stuttgart, on lui demanda une statue de Schiller; à Varsovie, il décida que le héros polonais dont il devait faire revivre le souvenir porterait le costume national, et serait placé dans le faubourg de Cracovie, en regard de Sigismond; la famille Potoçki lui demanda une statue du jeune prince de ce nom, mort glorieusement au champ d'honneur. Mais ce fut surtout en Danemark que sa présence produisit un véritable effet d'enthousiasme; la ville de Copenhague se mit en fête pour le recevoir; le roi le nomma conseiller d'Etat; c'é-

tait à qui pourrait le revoir, lui parler, lui serrer la main. Dans l'espace de vingt ans, dit son biographe danois, M. Thiele, il était bien changé ; mais il avait gardé toute la fraîcheur, toute la jeunesse de ses premières affections. Son imagination ravivait tous ses souvenirs, et son cœur se dilatait à la vue des lieux où il avait vécu dans son enfance. On lui avait fait préparer une demeure et un atelier dans l'édifice de l'Académie. Quand il y entra, un homme l'attendait sous le vestibule : c'était le vieux portier qui l'avait vu venir là tant de fois. Thorwaldsen lui sauta au cou et l'embrassa.

Ce premier retour au pays natal ne fut pas de longue durée : pressé par les nombreux travaux qu'il avait promis, Thorwaldsen repartit après quelques mois. Il était à Vienne en novembre 1820, lorsqu'il apprit que le plancher de son atelier, à Rome, s'était écroulé, que deux de ses statues, *l'Amour* et *un Pâtre*, avaient été écrasées et plusieurs autres gravement endommagées. Cette nouvelle précipita son départ pour l'Italie, et à la fin de 1820 il était rentré à Rome, où il s'occupait, avec une nouvelle ardeur, d'accroître sa re-

nommée par l'exécution des différents travaux que nous venons d'indiquer plus haut, et de plusieurs autres parmi lesquels nous citerons un monument funéraire en l'honneur de Pie VII, un buste du cardinal Consalvi, un monument pour le prince Eugène, dont la pose le conduisit à Munich en 1830, une statue du roi Maximilien de Bavière, les monuments de Schiller, de Goethe, de Guttenberg, de Conradin, une statue de Copernick pour Varsovie, une belle statue de Byron assis sur les ruines de la Grèce, et, enfin, une belle collection de sculptures dont je reparlerai, destinée à orner la cathédrale de Copenhague.

C'est seulement en janvier 1838, après une nouvelle absence de dix-huit ans, que Thorwaldsen annonça son intention de quitter Rome, où s'était élevée sa gloire, pour n'y plus revenir qu'une fois. Avant de le suivre en Danemark nous emprunterons à un article publié dans *l'Artiste* quelques détails sur sa vie à Rome et sa personne.

« Thorwaldsen, dit l'auteur de cet article (M. Fayot), demeure à Rome, sur le mont Pincio, rue Sixtine, au palazzo Tomachi. Le premier étage est consacré à son habitation. L'atelier est plus

haut ; on y parvient par un escalier étroit. Lorsque vous frappez à la porte, c'est le grand statuaire qui vient vous ouvrir lui-même, à l'exemple du Poussin. La simplicité de son ameublement est tout à fait primitive, mais une foule de belles peintures ornent les murs de ses appartements. Là sont des bibliothèques remplies de livres, des vases rares, des collections de médailles, de pierres. Vous apercevez partout de charmantes gravures, des esquisses, des portraits de princes et d'artistes. Un jardin précède la maison, et l'on y descend de l'atelier même. Les mauves, les fleurs rouges, l'aloès, les roses sauvages enveloppent çà et là quelques blocs de marbre.

« Thorwaldsen se fait remarquer par sa grande activité, par la vive attention qu'il donne à tous les objets dont il s'occupe. Vous suivez l'idée dans son travail avec une aisance extrême. Sa conversation, lorsque son travail n'est qu'une simple exécution, est facile, enjouée, en même temps que remplie d'esprit et de finesse. Personne, parmi les artistes, ne porte plus de dévouement et d'intérêt à ceux qui commencent avec zèle la carrière. Thorwaldsen est une des plus grandes

existences qui aient acquis leur droit de cité dans le monde artistique. L'art lui a donné le rang le plus élevé, un rang que nul n'efface, même en Allemagne, dans ce pays des positions héréditaires. C'est incontestablement un artiste de premier ordre. Il joint à une énergie rare cette souplesse facile qui semble n'être le partage que des talents élégants.... Il finit sa vie, commencée si durement au milieu du peuple, dans les premiers rangs de la société, où sa présence inspire autant d'intérêt que de vénération. Fils d'un rustique sculpteur de chantier, il est devenu sur ses vieux jours l'ami intime de son roi; il est recherché, idolâtré par tout ce qui cultive le mérite transcendant en Allemagne. C'est aujourd'hui un beau vieillard, aux magnifiques cheveux blancs, un peu voûté, mais d'une santé encore robuste. Doué de ce langage facile et fécond des hommes qui ont fait eux-mêmes leur éducation, sa simplicité, dans laquelle pourtant s'est empreint l'esprit de ses hautes relations, a le charme modeste et naïf du génie allemand; — ce portrait, si j'en crois d'autres renseignements, nécessiterait quelques touches de plus pour rendre le côté habile et fin du caractère de Thorwaldsen. »

Ce fut une grande joie dans tous les pays scandinaves, car la Suède et la Norwége considèrent aussi Thorwaldsen comme un de leurs enfants, ce fut une grande joie lorsqu'on apprit qu'au printemps de l'année 1839 l'illustre sculpteur se proposait de venir terminer ses jours dans sa patrie. De Rome il alla d'abord à Milan, pour voir sa fille unique, mariée à un colonel italien au service de l'Autriche; il l'a, je crois, perdue depuis, et elle n'a point laissé d'enfants; car, comme nous le verrons plus loin, Thorwaldsen a légué toute son opulente fortune au musée de Copenhague, qui porte son nom.

Un roi rentrant dans sa capitale après une bataille gagnée n'excite pas une sensation plus vive que la sensation produite par la nouvelle de l'approche de l'artiste danois. Le bruit s'est répandu, écrivait un journal de Copenhague, que Thorwaldsen devait débarquer dans quelques heures. La frégate *Rota*, stationnée près d'Elsingor, doit être bientôt amenée en rade; une foule immense encombrait les bureaux de la douane pour faire accueil au grand sculpteur. On a bientôt appris qu'il avait été reçu avec le plus vif enthousiasme par les habitants d'Elsingor et

d'Elsingfor. Les députations des deux villes, suivies d'un grand nombre de citoyens et de dames, se sont approchées de la frégate sur des bâtiments à vapeur suédois et danois. La foule a salué par des cris de joie le vieillard rendu à sa patrie après une si longue absence. Un poëme avait été composé pour la circonstance. Plusieurs strophes ont été chantées ; elles ont provoqué de nouveaux vivats. Cette réception si cordiale, cet accueil si flatteur de deux nations avaient ému Thorwaldsen au plus haut degré. Il lui fut impossible d'exprimer sa satisfaction autrement qu'en serrant la main aux personnes qui l'entouraient.

L'inauguration des sculptures exécutées par lui pour la cathédrale de Copenhague, et découvertes solennellement en avril 1839, en présence du roi et de la famille royale, fut pour Thorwaldsen l'occasion d'un nouveau triomphe. La ville de Copenhague se montra reconnaissante de ce magnifique travail, qui faisait de son église la plus belle des trois royaumes scandinaves. L'œuvre de Thorwaldsen consiste en treize statues colossales en marbre du *Christ* et des *douze*

Apôtres, qui entourent des fonts baptismaux d'un travail exquis. Ces fonts se composent d'un ange à genoux, le front ceint d'une couronne de roses, et tenant de la main droite une coquille dans laquelle est l'eau baptismale.

Thorwaldsen voulut être le parrain du premier enfant baptisé sur ces fonts; cet enfant était celui de son élève et ami intime, le sculpteur danois M. Freund.

Non moins distingué par sa générosité que par son talent, Thorwaldsen, qui devait recevoir pour ses sculptures environ deux cent mille francs, écrivit au ministre des finances qu'il consacrait cette somme à l'établissement du musée qui porte son nom, et auquel le roi a consacré une aile de son propre palais.

Partagé entre les soins de l'arrangement de ce musée, les relations de société et de cour que lui imposait sa gloire, et la satisfaction de ce besoin de travail qui l'a dominé jusqu'à son dernier moment, Thorwaldsen, occupé entre autres ouvrages d'une statue de Luther pour Eisleben, séjourna à Copenhague jusqu'au 21 mai 1841. A cette époque il partit de nouveau sur un bateau à vapeur

de la marine royale que le roi avait fait mettre à sa disposition pour le conduire à Rostock, d'où il devait se rendre à Rome par Francfort-sur-le-Mein, Paris, Marseille et Livourne. Mais, en partant, l'illustre vieillard fit insérer dans les journaux une note où il déclarait que son voyage n'avait d'autre but que de terminer quelques affaires en Italie; d'en rapporter pour le musée Thorwaldsen ses précieuses collections d'art, et qu'aussitôt que ce but serait atteint il reviendrait mourir dans sa patrie. Cette promesse fut religieusement tenue; le vieux sculpteur, après un voyage de quelques mois, reparut à Copenhague avec ses belles collections d'art, et on le vit consacrer ses derniers jours aux mêmes travaux qui avaient fait la gloire et le bonheur de sa vie. Les Danois le montraient aux étrangers comme leur plus précieux trésor, lorsqu'une mort imprévue est venue l'enlever à leur amour. Le 24 mars 1844, Thorwaldsen, assistant au théâtre royal à une première représentation, fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante et expira dans sa loge même, au milieu de la consternation universelle.

Thorwaldsen, disait un journal de Copenhague, a travaillé jusqu'au dernier moment de sa vie. Dans la matinée du jour où il est mort, il dessinait une statue d'Hercule, et, peu de moments avant d'aller au théâtre où le frappa l'attaque d'apoplexie foudroyante à laquelle il a succombé, il modelait un buste de Luther, et venait d'achever le modèle d'une statue équestre du feu roi Frédéric VI.

Il a laissé une fortune qu'on évalue à près de 2 millions de *rigsbankdelers*, environ 4 millions de francs, et qu'il a leguée tout entière au musée fondé à Copenhague et qui porte son nom, établissement où se trouvaient déjà déposées ses riches collections.

Thorwaldsen était président honoraire de l'Académie pontificale des Beaux-Arts de Saint-Luc à Rome, membre associé étranger de l'Institut de France, ainsi que de presque toutes les Académies de l'Europe. Le feu roi de Danemark lui avait accordé des lettres de noblesse et l'avait créé grand'croix de l'ordre de Danebrog. Le roi des Français l'avait nommé en 1831 officier de la Légion-d'Honneur.

Ses funérailles furent d'une magnificence bien rare dans l'histoire des arts. L'on peut dire, écrivait un journal danois, que jamais, depuis l'antiquité grecque, la perte d'un artiste n'avait causé une douleur plus générale, et que jamais artiste ne fut l'objet d'obsèques plus magnifiques.

Toute la population, depuis le roi jusqu'au dernier citoyen, avait voulu y prendre part. Dès la veille de la cérémonie, tous les établissements publics, toutes les boutiques, tous les ateliers étaient fermés et toutes les affaires se trouvaient interrompues; on ne voyait dans les rues que des personnes vêtues de deuil, ou portant au moins un crêpe au chapeau ou au bras. Le matin, dès cinq heures, la place Neuve-du-Roi, et toutes les rues et places que le convoi devait traverser, étaient couvertes de sable blanc jonché de fleurs et de verdure; la façade de la plupart des maisons, même des rues et places adjacentes, était couverte de draperies noires, dont quelques-unes portaient le chiffre du défunt brodé en argent et entouré d'une couronne d'immortelles.

Le corps de Thorwaldsen, embaumé par les médecins du roi, avait été exposé sur un magni-

fique lit de parade, pendant trois jours, dans la grande salle des antiquités de l'Académie royale des Beaux-Arts (au palais de Charlottembourg). Le matin des funérailles il fut enfermé, en présence des professeurs de l'Académie, dans un cercueil de plomb, qui lui-même fut placé dans un autre en cuivre, et ce dernier dans une magnifique bière en noyer, ornée de tous les côtés de bas-reliefs allégoriques rappelant les principales phases de la vie de Thorwaldsen.

A onze heures et demie, des salves d'artillerie donnèrent le signal du départ. Enlevé par les professeurs et les élèves de l'Académie des Beaux-Arts, le cercueil fut déposé dans le corbillard de la famille royale, qui a la forme d'un trône, et dont le dais a plus de vingt mètres d'élévation. Ce magnifique char funèbre était attelé de huit chevaux blancs caparaçonnés, conduits par des écuyers royaux. Les coins du drap mortuaire étaient portés par les quatre professeurs les plus anciens de l'Académie. Immédiatement après le corbillard marchait S. A. le Prince royal, suivi des autres princes de la famille royale et des professeurs de l'Académie; puis venaient toutes les

autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, les professeurs de l'Université, suivis des étudiants au nombre d'environ huit cents ; les élèves de toutes les écoles, toutes les corporations des arts et métiers et des marchands, avec leurs insignes et leurs bannières, les marins de la flotte royale et des navires marchands ; enfin la majeure partie de tout le reste de la population. Le convoi était précédé et suivi de détachements de la garde nationale à cheval ; la troupe de ligne et la garde nationale à pied formaient la haie dans les rues. De presque toutes les croisées on jetait des fleurs sur le char funèbre, et, pendant tout le trajet du palais de Charlottembourg à la cathédrale, des choraux et des marches funèbres ont été exécutés avec des instruments à vent par les musiciens de la ville, placés au haut des tours de toutes les églises, ce qui ne se pratique qu'aux funérailles des membres de la famille royale.

Les canons des remparts tiraient des coups toutes les minutes. La cathédrale était tendue de noir et faiblement éclairée par des lampes en marbre blanc. A l'entrée de l'église, où la reine et les princesses se trouvaient dans leurs tribunes, le

cercueil a été reçu par Sa Majesté le roi lui-même, qui l'a accompagné jusqu'au catafalque placé en face du maître autel, où on l'a déposé.

Après les cantiques d'usage, l'évêque de Seeland a prononcé un discours; ensuite deux cantates, écrites et mises en musique pour la circonstance, ont été exécutées, l'une par les artistes du théâtre royal italien, l'autre par ceux du théâtre national et ceux de la chapelle-musique du roi.

En lisant de pareils détails, en voyant un roi et tout son peuple escorter ainsi la dépouille d'un sculpteur, on se croit en effet reporté aux beaux jours de la Grèce antique. Quand bien même on penserait qu'il y a dans la renommée de Thorwaldsen un peu d'exagération patriotique, il est impossible de ne pas être touché de cette naïve et affectueuse admiration, et l'on doit reconnaître que de tels hommages rendus à un simple artiste honorent le Danemark et son roi tout autant que Thorwaldsen.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.



M. SAINTE-BEUVE.

A. Rene et Cie

M. SAINTE-BEUVE.

Oh! même en simple révolution de littérature, heureux qui n'a été que de 89 et qui s'y tient! c'est la belle cocarde. Girondin, passe encore, on en revient avec honneur, sauf amendement et judicieuse inconséquence ; mais de 93, jamais!

SAINTE-BEUVE. *Critiques et Portraits littéraires*, t. V, p. 220.

M. Sainte-Beuve est incontestablement un des écrivains les plus originaux de ce temps-ci. Il est de ceux qui n'auraient pas besoin de signer leurs œuvres ; quiconque l'a tant soit peu fréquenté le reconnaît dès la première page. Il a un style à lui, il a ce qu'on nomme en peinture *une manière*. S'il n'avait que cela, s'il n'avait que l'originalité dans la forme, ce ne serait peut-être pas un motif suffisant pour le classer en première ligne; car, à l'époque d'anarchie littéraire où nous vivons, ce n'est pas précisément chose rare que

l'excentricité en matière de style, et il en est un peu des tentatives de ce genre comme des tentatives d'originalité en matière de vêtement : pour une qui, produite avec élégance et mesure, réussit et plaît par un heureux accord entre l'homme et sa tenue, il en est dix qui échouent, et ne prouvent rien autre chose que l'impuissance chez les prétendus originaux de bien porter le costume de tout le monde.

Notre langue, telle qu'elle est aujourd'hui fixée, consacrée par deux siècles de chefs-d'œuvre, est sans contredit beaucoup plus belle que notre costume; cependant elle lui ressemble en ce sens qu'elle est aussi une sorte d'uniforme duquel on ne s'affranchit qu'à ses risques et périls; que, comme notre costume, elle n'admet l'innovation qu'à petites doses, et, comme lui, exige beaucoup de quiconque se met à l'aise avec elle. Les banalités, les niaiseries, les non-sens qui se débitent journellement en style emphatique ou entortillé, me font assez l'effet de ces figures communes, de ces tournures gauches et épaisses que l'on rencontre partout, ornées de chevelures mérovingiennes et de barbes monstrueuses, affublées

de vêtements ridicules, et qui se persuadent que leur trivialité native disparaîtra sous la bizarrerie de leur accoutrement; en un mot, on ne pardonne un style à part qu'à ceux-là seulement qui ont un esprit à part, et trouvent spontanément, sans effort, la langue qui convient à leur esprit. C'est là ce qui séduit chez M. Sainte-Beuve; c'est cette alliance appropriée d'une pensée vive, ingénieuse, déliée, riche de nuances, souvent profonde dans sa subtilité, toujours féconde en aperçus nouveaux, en rapprochements inattendus, et d'un style également vif, délié, nuancé à l'infini, semé de traits et d'effets imprévus; c'est cette alliance appropriée de la forme et du fond, qui contraint même les puristes, même les fanatiques du style traditionnel et convenu, d'accepter M. Sainte-Beuve, de subir en lui le charme attaché à toute originalité qui se produit avec réserve, naturel et grâce. Je ne voudrais pas jurer qu'en cherchant ce qu'il nomme lui-même *des raffinements de pureté*, *des rajeunissements d'élégance*, dans un mélange des libres allures de la langue française au XVI[e] siècle et du mouvement régulier et discipliné des temps postérieurs,

M. Sainte-Beuve n'ait jamais rencontré ce qu'il nomme également lui-même *une étrangeté d'élégance voisine de l'affectation*, et qu'il n'ait pas manqué, parfois, comme il s'en accuse,

> De cette lumineuse et vive qualité
> Par où l'effort s'enfuit et toute obscurité.

Préservé par la délicatesse de son goût de la grande maladie du temps présent, la bouffissure, cette peste qui envahit même les vrais talents, le charmant et judicieux esprit de M. Sainte-Beuve n'est pas sans avoir aussi son côté faible dans cette aversion du convenu qui le distingue et le pousse à raffiner sans cesse sa pensée et son expression, à prendre généralement les choses par le côté le moins visible à l'œil, à mettre souvent en relief ce qui paraissait en creux et en creux ce qui paraissait en relief. Délaissant volontiers la grande route, il aime à se glisser dans les chemins de traverse, à s'enfoncer dans tous les petits sentiers ombragés qui s'offrent à lui, furetant çà et là dans le clair-obscur, s'égarant en mille tours et détours, trouvant matière à découverte dans la plus humble fleur, le plus petit arbrisseau, le plus minime accident de terrain, et n'ar-

rivant au but qu'après avoir poussé en tous sens des reconnaissances, qu'après avoir longuement et gracieusement *flâné* à travers les points les plus accessoires du sujet. « Moi, dit Amaury (dans « *Volupté*), j'ai toujours tant aimé remonter, in- « terroger dans leurs origines les existences mêmes « dont je n'ai traversé qu'un point, reconnaître « les destinées les plus humbles, leur naissance, « leur premier flot encaissé dans les vallons et les » fonds obscurs, au bas des chaumières, tout leur « agencement particulier avec les choses d'alen- « tour ; plus ces destinées sont simples, naturel- « les, domestiques, plus j'y prends goût, m'y inté- « resse et souvent en moi-même m'en émerveille ; « plus je m'en attendris devant Dieu, comme à la « vue d'une margueritelle des champs. »

C'est bien là M. Sainte-Beuve, assemblage singulier de facultés qui d'ordinaire s'excluent, observateur curieux, subtil et juste, analyseur raffiné, anatomiste pointilleux, et poëte doué au plus haut degré du sens poétique le plus personnel, de celui qu'on dirait au premier abord le moins propre à l'observation sagace et désintéressée d'autrui, du sens élégiaque, du penchant contempla-

tif et rêveur ; en un mot, offrant, pour parler le langage un peu pédantesque de la critique allemande, offrant une égale dose *d'objectivité et de subjectivité.* S'il a dû à cette organisation complexe et à toutes les exigences qui en dérivent quelques défauts sur lesquels nous reviendrons, en revanche c'est à elle qu'il a dû ce rare avantage de pouvoir briller à la fois par la souplesse, la diversité des aptitudes, et la pénétration, l'*acuité* persistante de l'esprit, d'être un esprit ouvert à différents ordres d'impressions et d'idées, et capable en même temps de réagir sur chacun d'eux en leur imprimant son caractère particulier ; c'est là ce qui, à mon avis, distingue M. Sainte-Beuve d'un écrivain élégant auquel M. V. Hugo le comparait dernièrement, de M. Nodier, dont le talent, propre à tout, ne fut jamais qu'agréablement superficiel en tout. Nul, du reste, ne fait mieux sentir le point par lequel la comparaison pèche que M. Hugo lui-même, quand il dit très-justement de M. Sainte-Beuve : « Poëte, vous avez su dans le demi-jour découvrir un sentier qui est le vôtre, et créer une élégie qui est vous-même ; vous avez donné à certains épanchements de l'âme un ac-

cent nouveau. Comme biographe vous avez, dans vos *Portraits*, mêlé le charme (disons la poésie) à l'érudition; comme romancier, vous avez sondé des côtés inconnus de la vie possible, et, dans vos analyses patientes et neuves, on sent toujours cette force secrète qui se cache dans la grâce de votre talent; comme philosophe, vous avez confronté tous les systèmes; comme critique, vous avez étudié toutes les littératures. »

En faisant la part de la politesse académique en ce qui touche la confrontation philosophique de tous les systèmes, chose qui ne nous paraît pas très-visible chez M. Sainte-Beuve, il est certain que l'éloge est bien mérité; il faut y ajouter encore la mention d'une qualité qui devient de plus en plus rare en littérature, et spécialement en critique littéraire, je veux parler de la conscience, cette probité de l'écrivain qui, en accordant aux circonstances et aux convenances extérieures tout ce qu'on leur peut honorablement accorder, ne leur sacrifie jamais la dignité de son talent, et se souvient toujours qu'il s'agit avant tout de se satisfaire soi-même. Par ce mérite si éminent d'indépendance et de bonne foi qui domine constamment sa criti-

que et préside à toutes les modifications successives de ses théories, à tous les attiédissements graduels de ses admirations ou de ses antipathies, M. Sainte-Beuve se place au premier rang des littérateurs honnêtes de notre époque, et dût le côté créateur et poétique de sa renommée pâlir un peu sous l'action délétère des âges, je crois, pour ma part, qu'il restera dans l'avenir comme un des témoins les plus honorables et les mieux informés du temps actuel, comme un des appréciateurs les plus fins, les plus attrayants, les plus judicieux des hommes et des choses littéraires du présent et du passé.

Charles-Augustin Sainte-Beuve ou de Sainte-Beuve (1), est né le 23 décembre 1804 à Boulogne-sur-Mer, où son père exerçait les fonctions de contrôleur principal des droits réunis; c'était un homme qui joignait à une grande instruction, à des goûts de bibliographe, d'annotateur, de phi-

(1) Le père de l'honorable écrivain, qui appartenait, je crois, à la famille des Sainte-Beuve les jansénistes, signait *de Sainte-Beuve;* son fils a supprimé la particule, je ne sais pourquoi, ni à quelle époque; toujours est-il que beaucoup de personnes s'obstinent à l'en gratifier malgré lui.

lologue, une sensibilité très-vive, un penchant très-prononcé pour le commerce des poëtes, et surtout des poëtes de l'antiquité. Il ne put exercer sur l'esprit de son fils une influence directe, car il mourut dans l'année même de son mariage, deux mois avant la naissance de ce fils qu'il ne lui fut pas donné de connaître.

..... Je naquis en deuil
Et mon berceau d'abord posa sur un cercueil,

dit l'auteur des *Consolations*. Mais l'organisation paternelle ne s'en transmit pas moins avec le sang, et dans maint endroit de ses œuvres M. Sainte-Beuve s'est plu à signaler lui-même cette transmission, soit dans les *Consolations* au passage déjà cité, soit dans les *Pensées d'août*, lorsque, après avoir parlé des lecteurs toujours *épris d'Horace et de Virgile*, il ajoute :

Mon père ainsi sentait. Si, né dans sa mort même,
Ma mémoire n'eut pas son image suprême,
Il m'a laissé du moins son âme et son esprit,
Et son goût tout entier à chaque marge écrit.

Doté par son père du sens poétique, c'est de sa mère que, par une exception assez rare, M. Sainte-Beuve reçut le sens critique, peut-être

encore plus prononcé chez lui. Mme Sainte-Beuve, qui vit encore, est une personne d'un tour d'esprit positif, cachant, dit-on, sous des formes simples et modestes une finesse d'observation très-remarquable, goûtant mieux la prose de son fils que ses vers, et dans sa prose préférant les parties d'érudition et de critique aux ouvrages d'imagination. Cependant, par son origine (elle était petite-fille d'une Anglaise), par le soin qu'elle mit à élever son fils dans la pratique de la langue et de la littérature anglaises, elle a peut-être contribué pour sa part à développer en lui une certaine prédilection instinctive pour la poésie domestique et bocagère, la poésie du *home* et du *cottage*, celle des Wordsworth, des Crabbe, des Cowper.

Restée veuve et dépourvue de fortune, madame Sainte-Beuve trouva pour son fils une seconde mère dans une sœur de son mari, qui, plus riche et sans enfants, vint s'établir avec elle pour consacrer sa vie à l'unique rejeton d'un frère dont elle chérissait la mémoire, et c'est sous la douce influence de ces deux tendresses féminines que l'élégant écrivain fut élevé. Il nous a peint lui-

même souvent, comme le font volontiers tous les poëtes, les premiers jours de son heureuse enfance : ses jeux, ses études, ses émotions, ses rêveries précoces, tempérées, épurées par une piété alors fervente, et enfin son enthousiasme pour l'éclat militaire de l'Empire.

Cet enthousiasme d'enfant a laissé chez lui des souvenirs dont la précision étonne. A la vérité, *Boulogne-sur-Mer* était, on le sait, une des villes de France les plus fortement empreintes de la couleur impériale, et l'on s'explique ainsi bien des pages du roman de *Volupté*, où la physionomie de cette nation de soldats, dans ses courts intervalles de repos, est comme saisie au vif et tracée de main de maître.

Placé de bonne heure dans une pension de Boulogne, le jeune Sainte-Beuve se fit remarquer tout d'abord par la vivacité de son intelligence et la rapidité de ses progrès ; à quatorze ans il avait déjà terminé sa rhétorique sous un M. Clouet, qui ressemble peut-être un peu à M. Ploa de *Volupté*. Mais comme c'était une rhétorique de collége communal, l'écolier manifesta lui-même un désir très-ardent de venir recommencer en

partie et compléter ses études à Paris; il y arriva en septembre 1818, et fut placé dans la pension Landry, qui suivait d'abord les cours du collége Charlemagne. Il entra en troisième et fut bientôt classé parmi les plus forts élèves; sa première année de rhétorique se fit sous M. Dubois à Charlemagne; la seconde année, en 1822, sous M. Pierrot, au collége Bourbon, et la philosophie, dans le même établissement, sous M. Damiron. Il obtint plusieurs nominations aux concours généraux; entre autres un prix d'histoire, si je ne me trompe, et un deuxième prix de vers latins. Son ancien professeur, M. Pierrot, a publié en 1831, sous le titre de *Recueil de discours, narrations*, etc., un choix des petits chefs-d'œuvre scolaires des rhétoriciens du collége Bourbon; les compositions du jeune Sainte-Beuve remplissent seules presque la moitié de l'ouvrage, et parmi elles il en est de fort distinguées; je citerai notamment le tableau d'une entrevue d'Arminius et de son frère devenu centurion romain. Ce tableau, composé sur un programme des plus secs, m'a frappé par un certain sentiment vif et énergique de l'histoire, une mise en scène des

plus animées, un coloris déjà ferme et une sobriété de lieux communs assez rare à cet âge.

« Écoute, dit en terminant le héros germain à son frère parjure; écoute, mon coursier est rapide, le camp des Romains est éloigné, la forêt est proche; viens-t-en rejoindre (1) tes dieux, tes parents, ta mère qui pleure chaque jour, moins ton absence que ton infamie; redeviens mon compatriote et mon frère; si tu refuses, tu n'es plus qu'un lâche, et je te promets la mort au prochain combat. »

Suit entre les deux frères un commencement de combat que l'écolier ajoute de sa propre autorité au programme; les Romains, accourus au bruit, les séparent, et le tout se termine par un dernier coup de pinceau qui laisse déjà entrevoir les goûts pittoresques du romantique futur, en nous montrant d'un côté le centurion romain ramené dans le camp, tandis qu'Arminius s'enfonce dans la forêt d'Hercule, où l'attend son armée.

A son entrée dans la vie, le jeune Sainte-Beuve ne se laissa point facilement séduire par l'espoir des succès littéraires que semblaient lui promettre des lauriers de collége; il commença, au contraire, par résister de toutes ses forces à ses pen-

(1) Je ne serais pas étonné que cette forme familière, *t'en rejoindre*, ne fût déjà une de ces familiarités *voulues* que nous rencontrerons souvent chez M. Sainte-Beuve.

chants. En ne prenant dans la biographie de *Joseph Delorme* que la portion purement historique, on y trouve plus d'un détail applicable sans doute à l'éditeur postiche.

« La raison de Joseph, y est-il dit, fortifiée dès l'enfance par des habitudes sérieuses et soutenue d'une immense curiosité scientifique, s'éleva d'elle-même contre les inclinations du poëte pour les dompter. Elle lui parla l'austère langage d'un père, lui représenta les illusions de la gloire, les vanités de l'imagination, sa propre condition si médiocre et si précaire, l'incertitude des temps, et de toutes parts autour de lui des menaces de révolutions nouvelles... Que faire d'une lyre en ces jours d'orage? La lyre fut brisée. »

Après avoir hésité quelque temps entre la médecine et le barreau, M. Sainte-Beuve se décida pour la médecine par des motifs de raison et de philanthropie exposés dans *Joseph Delorme*, et alors commença en lui cette lutte entre la volonté de se faire un état et le besoin de rêver, de versifier et d'écrire, sorte de noviciat durant lequel se décident et s'éprouvent les véritables vocations.

« Ce qu'il souffrit, dit le biographe de *J. Delorme*, pendant deux ou trois années d'épreuves continuelles et de luttes journalières avec lui-même; quel démon secret s'acharnait à lui et corrompait ses études présentes en lui retraçant les anciennes; quel tressaillement douloureux

il ressentait à chaque triomphe nouveau de ses jeunes contemporains, et cette conscience de sa force qui lui retombait sur le cœur comme un rocher éternel, et ses nuits sans sommeil, et ses veilles sans travail, et son livre ou son chevet trempé de pleurs, c'est ce que lui seul a pu savoir. »

Cependant, au milieu de ces tortures morales, les études scientifiques et médicales suivaient leur cours. Tout en consacrant ses loisirs à la philosophie du XVIIIe siècle, qu'il aimait alors de passion, le critique futur se formait dans les salles de dissection en travaillant avec un zèle tout particulier l'anatomie. Cette dernière étude a laissé chez lui une trace profonde; il me semble que j'avais deviné avant de le savoir que M. Sainte-Beuve avait étudié et pratiqué beaucoup l'anatomie, car en poésie comme en critique il est bien l'anatomiste par excellence ; il l'est quelquefois jusqu'à l'excès.

Après avoir pris quinze inscriptions et passé plusieurs examens, le jeune étudiant en médecine obtint à l'hôpital Saint-Louis une place d'*externe* avec logement. Mais plus il abordait de près cette carrière, encombrée comme toutes les autres, plus la voix qui l'en détournait pour l'appeler ailleurs devenait pressante, impérieuse; et lors-

que, après avoir déposé le tablier de service, il rentrait dans sa petite chambre d'hôpital, la muse était toujours là, lui reprochant de manquer à sa destinée et le poussant à échanger le bistouri pour la plume.

C'est sans doute en un de ces moments d'incertitude amère et découragée, décrits d'une manière touchante dans la vie de *Joseph Delorme*, que l'apprenti médecin eut l'idée d'aller demander appui et conseil à son ancien professeur de Charlemagne, M. Dubois, avec lequel il avait toujours entretenu de bons rapports, et qui dirigeait alors le journal *le Globe* avec un grand succès.

Il trouva en lui un patron affectueux et utile qui l'admit au *Globe*, et se plut à le guider dans ses premiers essais. Vers la même époque il fut présenté au respectable et savant Daunou, qui, né comme lui à Boulogne-sur-Mer, accueillit avec beaucoup d'intérêt son jeune compatriote, et plus tard lui donna l'idée de s'occuper d'un *Discours sur l'histoire de la langue et de la littérature françaises au XVIe siècle*, proposé par l'Académie en 1826 comme sujet du prix d'éloquence, en lui of-

frant le secours de sa bibliothèque et de son érudition. Sous ces deux influences, croisées et rectifiées, en quelque sorte, l'une par l'autre ; appuyé d'un côté aux *doctrines* du *Globe*, représentées dans le sens le plus spiritualiste et le plus attrayant par M. Jouffroy, devenu depuis ce temps-là son ami, et de l'autre aux idées philosophiques et littéraires du XVIII[e] siècle, dans leur personnification la plus digne et la plus pure, M. Sainte-Beuve semblait se tourner de préférence vers la prose historique ou philosophique, lorsqu'une nouvelle et plus puissante influence vint le disputer aux autres et donner le ton décisif à ses débuts.

Il avait déjà publié dans *le Globe* quelques articles remarqués, un entre autres sur l'*Histoire de la Révolution française*, de M. Thiers. Il s'était décidé à donner sa démission d'*externe-interne* à l'hôpital Saint-Louis et à cesser complétement ses études de médecine pour se consacrer tout entier aux lettres, au moment où parut, à la fin de 1826, le troisième volume des *Odes et Ballades* de M. Victor Hugo.

A cette époque l'école appelée depuis *romantique* en était encore à sa période de formation

Elle s'était d'abord produite dans la *Muse française* avec une physionomie exclusivement chevaleresque, royaliste et religieuse, qui avait eu un assez vif succès de parti et de salon, mais le gros du public se tenait encore en garde contre des inspirations politiques autant que poétiques. Il trouvait d'ailleurs dans Béranger et Casimir Delavigne la seule poésie de circonstance qui lui convînt, et si Lamartine le charmait, c'est qu'il avait su s'élever au-dessus des partis et des coteries, et toucher une corde qui vibrait dans toutes les âmes.

Le Globe, sympathique avec mesure à toutes les innovations, mais naturellement peu enclin vers le romantisme royaliste, l'avait d'abord tenu à distance, et c'est M. Sainte-Beuve qui fut chargé d'apprécier dans ce sens restrictif le nouvel ouvrage de M. Hugo. L'article publié par lui dans *le Globe* des 2 et 9 janvier 1827, et reproduit depuis dans la seconde édition du premier volume des *Critiques et Portraits*, est extrêmement curieux, en ce qu'on y trouve en résumé à peu près tout ce qui s'est dit depuis de plus sensé et de plus judicieux sur les qualités et

les défauts de M. Hugo et de son école, et que ce premier et calme jugement d'un jeune écrivain, qui allait bientôt combattre avec tant d'ardeur dans les rangs de ceux qu'il jugeait, semble redevenu aujourd'hui l'opinion définitive de l'Aristarque *mûri et légèrement désabusé.*

Dans sa pleine liberté de critique, le représentant des *jeunes hommes* du *Globe* commence par traiter assez lestement le romantisme politique et mystique de la *Muse française*; il l'accuse d'avoir, lui aussi, ses lieux communs, ses fadeurs mythologiques, sa chaleur factice et la plupart des défauts qu'il reproche à l'ancienne poésie.

« De cette lutte inégale entre quelques salons et l'esprit du siècle, qu'est-il arrivé? dit le futur mystique des *Consolations.* Le siècle, de plus en *plus ennemi de tout mysticisme*, a continué sa marche et ses études, se contentant de ses deux ou trois poëtes favoris; il s'est peu inquiété d'en acquérir de nouveaux, etc. »

Il exhorte ensuite les novateurs à abjurer le jargon et le système pour ne faire de la poésie qu'avec l'âme, et, arrivant à M. Hugo, qu'il proclame le chef de la tribu militante, il le suit avec attention dans son développement depuis ses premiers vers. Il est loin encore de cet enthousiasme

qui va bientôt lui faire chanter le *grand Victor, dont le souffle en passant pourrait nous renverser*, excès de langage peu usités jadis entre poëtes, et qui, par parenthèse, perdent les meilleurs en leur faisant croire que les règles du plus simple bon sens ne sont pas faites pour eux ; le *jeune homme* du *Globe* toise beaucoup plus familièrement son idole future ; à des louanges senties et sincères, qui déjà à la vérité dépassent un peu peut-être les théories doctrinaires en matière de poésie, il joint les restrictions les plus judicieuses, il me paraît démêler très-bien le fort et le faible de M. Hugo et de sa manière, et pose des principes généraux dont lui-même ne tardera pas, pour sa part, à prouver la justesse.

«L'effort, dit-il, tue la poésie..... En poésie comme ailleurs, rien de si périlleux que la force ; si on la laisse faire, elle abuse de tout ; par elle, ce qui n'était qu'original et neuf est bien près de devenir bizarre ; un contraste brillant dégénère en antithèse précieuse ; l'auteur vise à la grâce et à la simplicité et il va jusqu'à la mignardise et à la simplesse ; il ne cherche que l'héroïque et il rencontre le gigantesque ; s'il tente jamais le gigantesque il n'évitera pas le puéril... Chez M. Hugo, l'inspiration première est constamment vraie et profonde ; tout le mal vient de comparaisons outrées, d'écarts fréquents, de raffinements d'analyse ; et qu'on ne nous reproche pas d'imputer beau-

coup trop à des bagatelles : *hæ nugæ seria ducunt*. Ces bagatelles tuent en détail les plus heureuses conceptions... Ajoutons quelques métaphores mal suivies, de l'impropriété dans les termes, trop d'ellipses dans la série des idées, des incidences prosaïques au milieu de la plus éclatante poésie, et nous aurons terminé avec M. Hugo le compte rigoureux, mais nécessaire, que nous imposait notre estime même pour son talent. Ce talent est tellement supérieur, et il y aurait si peu à faire pour le rendre, sinon toujours égal, au moins toujours soutenu, que la critique serait coupable de dissimuler avec lui. »

Ainsi débutait avec son futur général le futur porte-drapeau du romantisme.

Quoique écrit dans ce ton de liberté modérée, l'article décélait du reste assez d'admiration pour ne pas déplaire à un poëte qui n'était point encore complétement blasé par l'abus de l'encens. M. Hugo alla faire une visite de remerciement au jeune critique ; on discuta de part et d'autre des théories d'art ; on se fit des concessions mutuelles ; on se charma réciproquement. Il se trouva que le jeune critique faisait aussi des vers où les hardiesses ne manquaient pas, mais qu'il gardait modestement en portefeuille. M. Hugo voulut les lire, on les lui envoya ; il les admira. M. Sainte-Beuve, par lui consacré poëte, fut admis aux lectures intimes de *Cromwell*, présenté à M. de Vigny, à

M. Alfred de Musset, aux frères Deschamps qui formaient alors la tête du bataillon sacré, et bientôt enrôlé dans la confrérie du *Cénacle* qui succédait à celle de *la Muse française* (1).

Nous venons de voir le jeune critique du *Globe* repousser l'école romantique dans sa première forme, comme trop asservie aux préoccupations d'une politique rétrograde. L'école du *Cénacle* ne fut point cela ; formée vers la chute du ministère Villèle, animée de l'esprit conciliateur du ministère Martignac, elle fit sa paix avec la société nouvelle ; séparant la littérature de la politique, *elle s'enferma dans l'art*, et ne s'occupa plus qu'à pousser de toutes ses forces à son développement en tous sens. Il est incontestable qu'il y eut sous ce rapport, de 1827 à 1830, parallèlement au mouvement politique, un mouvement littéraire très-vigoureux, très-animé, très-intéressant, empreint d'un caractère d'unité, d'ardeur et de foi aujour-

(1) *La Muse française* était un recueil périodique consacré aux productions de la nouvelle école à son début, et qui avait cessé d'exister à la fin de 1824. Quant au *Cénacle*, c'était tout simplement un nom de fantaisie que les adeptes donnaient à leurs réunions, chantées sous ce titre dans le premier volume des poésies de M. Sainte-Beuve.

d'hui perdu dans l'industrialisme universel du moment ; mais qui, s'il n'a pas donné tout ce qu'on attendait de lui, a eu du moins pour résultat définitif de faire triompher, même au prix de beaucoup de licence, certains principes de liberté dans l'art, aussi essentiels à la vie d'une littérature que l'étude et le respect des traditions. Ces principes doivent beaucoup à M. Sainte-Beuve ; et c'est une justice à lui rendre qu'il en est toujours resté le champion, même en redescendant graduellement de l'enthousiasme du sectaire à la froideur du juge, même en passant du *Cénacle* à l'*Académie*.

En entrant dans le camp romantique, M. Sainte-Beuve se proposait un double but : travailler d'une part comme critique à constituer, à poser l'école, lui chercher dans le passé un point d'appui national, imprimer l'unité de direction à ses tendances diverses, et, d'autre part, lui apporter son contingent comme poëte.

Trois ouvrages furent le résultat de cette pensée : le *Tableau historique et critique de la poésie française et du Théâtre-Français au XVI*ᵉ *siècle*, ouvrage publié en 1828; les *Poésies de Joseph De-*

lorme, publiées en mars 1829, et *les Consolations*, en mars 1830.

Le premier de ces ouvrages avait été commencé en 1826, sous l'inspiration de M. Daunou, comme nous l'avons dit plus haut, et sans autre pensée que de remplir le programme de l'Académie. En étudiant son sujet, l'auteur se passionna pour lui et ne tarda pas à le voir sous un jour peu académique; son agrégation au *Cénacle* ne contribua pas peu à fortifier cette impression, et, dès lors, bornant son travail à l'étude de la poésie et du théâtre, il renonça au concours et entreprit de rattacher cette étude du XVI[e] siècle aux questions littéraires et poétiques du moment. Quelques parties de ce travail furent d'abord insérées dans *le Globe* qui, voyant non sans regret son brillant rédacteur lui échapper, s'efforçait de le retenir et le disputait à M. Hugo. M. Sainte-Beuve proposait de son côté d'introduire l'école de M. Hugo au *Globe;* mais *le Globe* s'y refusait, voulant garder sa position de modérateur. M. Hugo l'emporta; mais en passant sous sa bannière, M. Sainte-Beuve y inscrivit un adieu reconnaissant à M. Dubois, auquel il dédia son premier livre.

Le *Tableau de la poésie au XVIe siècle* eut un grand succès, même auprès de ceux qui n'en adoptaient pas toutes les conclusions. M. de Rémusat en fit dans *le Globe* une appréciation très-favorable; la *Revue française*, en le combattant dans sa partie systématique, le déclara un modèle de critique d'un genre de critique très-rare, savante et vive à la fois, pleine d'un enthousiasme qui n'ôte rien à la sagacité.

C'est en effet, à mon avis, un excellent ouvrage que ce *Tableau*, un des meilleurs de M. Sainte-Beuve, en mettant de côté une vingtaine de pages de la fin qui contiennent le système, si tant est qu'il y ait système, et qui rappellent un peu, par leur enthousiasme et le résultat ultérieur de cet enthousiasme, la fameuse proclamation de Du Bellay. Il est certain qu'à M. Sainte-Beuve revient l'honneur d'avoir le premier retrouvé un chapitre curieux de notre histoire littéraire, chapitre caché, enseveli sous quelques vers dédaigneux de Boileau; de nous avoir montré des poëtes qui nous étaient à peu près inconnus; de nous avoir enseigné qu'il existait pourtant quelque chose avant que Malherbe *vînt*; qu'avant d'avoir une

langue la France avait eu une poésie, une poésie ultra-classique, et tombée comme telle; que Ronsard et sa *brigade* avaient formé la tentative audacieuse de construire d'emblée, sur un idiome encore dans l'enfance, une langue savante et une poésie de tous points calquée sur l'antique; que cette poésie a régné cinquante ans en France; et que si, au premier pas de la langue nationale elle a croulé et devait crouler comme un édifice sans fondement, il en reste des débris qui ne sont pas indignes d'attention, des fragments dont la beauté originale et naïve nous fait éprouver un charme mêlé de surprise; qu'enfin cette première école classique, née avant terme et avortée, école impuissante faute d'instrument dans les genres élevés, et sans cesse ballottée de la trivialité à l'enflure, a déployé dans l'élégie, dans l'ode épicurienne et dans la chanson, une verve lyrique, une souplesse de rhythme, une fraîcheur de sentiments qui ne se retrouvent pas toujours au même degré dans la seconde, et dont l'école nouvelle est appelée à faire son profit.

Telle est la substance de ce livre, qui fut en quelque sorte pour l'école romantique ce qu'a-

vait été pour l'école de Ronsard le manifeste de Du Bellay, mais qui eut sur lui l'avantage de pouvoir se flatter de survivre par ses qualités intrinsèques d'érudition, de critique et de style, au mouvement dont il était l'expression.

Ne pouvant entrer ici dans l'examen des conclusions par lesquelles M. Sainte-Beuve rattachait l'école de Ronsard à André Chénier et à l'école romantique, conclusions que l'on a souvent exagérées et dénaturées pour les mieux combattre, car il n'y était question d'une imitation, ou plutôt d'une continuation, que sous *le rapport de la facture et du rhythme*, je me contenterai de dire qu'il est un point sur lequel M. Sainte-Beuve a incontestablement gagné son procès ; s'il n'a pas restauré Ronsard, et je ne pense point qu'il ait eu cette intention, car nul mieux que lui n'a fait ressortir l'erreur fondamentale des poëtes de la Pléiade et l'heureuse réaction de Malherbe, *parfaitement fondé en droit*, dit-il, *quoique dur dans la forme*, il a du moins obtenu pour une école après tout fort intéressante, abstraction faite de son utilité comme modèle, une plus large place dans l'histoire littéraire de la France. Il ne s'é-

crit plus aujourd'hui aucun ouvrage de ce genre sans que l'auteur ne prenne dans le plaidoyer de M. Sainte-Beuve la matière d'un chapitre entier sur les poëtes de la Pléiade; et c'est ainsi que M. Nisard, par exemple, classique renforcé, en paraissant combattre, dans son *Résumé de la littérature française*, le restaurateur de Ronsard, s'est tout simplement contenté de résumer son adversaire.

Les poésies de *Joseph Delorme* n'eurent point un succès aussi général que le *Tableau de la poésie française au XVI[e] siècle*. On sait que le poëte, pour se produire avec moins de gêne, se présentait comme l'éditeur de *poésies mystérieuses confiées à son amitié* par un jeune étudiant en médecine, mort récemment d'une *phthisie pulmonaire, compliquée, à ce qu'on croit, d'une affection de cœur*. Malgré ce prologue intéressant, malgré l'appui bienveillant que lui prêta *le Globe* et l'enthousiasme fraternel du *Cénacle*, l'ouvrage provoqua en somme presque autant de railleries que de sympathies; c'est même d'un salon doctrinaire, et, si je ne me trompe, de la bouche d'une noble dame, choquée sans doute du ton familier

de cette muse nouvelle, que partit à l'adresse de Joseph Delorme le sobriquet meurtrier de *Werther-Carabin.* Il y avait dans *Joseph Delorme* deux choses fort différentes et de fort inégale valeur : de la poésie sans trop de système et un certain système de poésie ; ces deux choses se retrouvent souvent côte à côte dans les vers de M. Sainte-Beuve, et il y en a une qui, à mon sens, nuit toujours un peu à l'autre. Dans *Joseph Delorme*, tout ce qui était de système, tout ce qui, pour employer le mot d'un excellent critique, M. Magnin, s'offrait comme une *cocarde arborée,* tout ce qui se présentait bien moins comme l'expression d'un sentiment que comme la solution d'un problème de facture ou de rhythme ; les tours de force de versification, tels que l'*Ode à la rime*, où l'auteur joue très-habilement du reste avec son sujet comme un jongleur avec des billes d'ivoire ; les boutades fantasques, comme la fameuse pièce des *Rayons jaunes*, où tout est jaune, où *les lampes brûlent jaune et jaune aussi les cierges*, sorte de pendant à la *Ballade à la lune*, débauche d'esprit dont M. Sainte-Beuve s'est, je crois, moqué tout le premier sous l'anonyme, en se déclarant

ce jour-là atteint de *jaunisse;* les césures aventureuses, les enjambements hasardés, les inversions téméraires, les ellipses un tant soit peu audacieuses, comme celle-ci par exemple :

> Pour trois ans seulement, oh ! que ne puis-je avoir
> Sur ma table un lait pur, *dans mon lit un œil noir?*

toutes ces bizarreries systématiques, tous ces effets trop voulus, trop cherchés, toutes ces exagérations de couleur, qui en 1829 enthousiasmaient les uns, irritaient ou étonnaient les autres, et qui pouvaient bien alors avoir une certaine raison d'être dans un besoin de réaction violente contre la symétrie un peu sèche, un peu froide des écoles antérieures; toutes ces choses ont considérablement baissé de valeur aujourd'hui ; elles n'enthousiasment, n'irritent et n'étonnent plus personne, et cela par une raison toute simple : c'est que c'est surtout par ce gros côté que, comme il arrive d'ordinaire, la troupe immense des imitateurs s'est accrochée aux maîtres, et depuis quinze ans, en fait de batailles avec le bon sens et la langue, ne nous a plus rien laissé à désirer. Si bien qu'il a fallu que M. Sainte-Beuve,

légèrement désabusé, vint réclamer en faveur du sentiment ou de l'idée, de plus en plus étouffés, annihilés sous les énormités grammaticales et pittoresques des sectateurs de l'*art* pour l'*art*.

Mais en dehors de ces *affectations* de détail qui compromettent un peu l'effet de l'ensemble, il y a dans *Joseph Delorme* le sentiment profond et vrai d'un genre de poésie, sinon inventé, au moins importé en France par M. Sainte-Beuve, et arrangé par lui à la française avec un mélange parfois exquis d'art et de naturel, genre souvent imité depuis, mais qui tout d'abord donna à M. Sainte-Beuve une physionomie à part dans la pléiade romantique. Laissant à M. Hugo la poésie flamboyante, à M. de Vigny la poésie mystico-biblique, à M. de Musset, vrai petit-fils de Villon et de Régnier, la poésie délurée et cavalière, il prit pour lui la poésie familière, domestique, le tableau d'intérieur à la manière flamande d'un Metzu ou d'un Miéris, le paysage de petite dimension, l'élégie entendue non point dans un sens d'idéalisme vaste et transcendant comme chez M. de Lamartine, mais dans le sens d'un réalisme amoureux avant tout de la vérité dans le détail,

et passionné pour l'analyse intime et minutieuse des mouvements du cœur.

C'est en ce genre de poésie, simple, sentimentale, et élégamment familière, que l'auteur de *Joseph Delorme* et des *Consolations* a trouvé ses plus belles inspirations. C'est par là qu'il a obtenu de Béranger lui-même un glorieux brevet d'invention délivré en ces termes :

« L'éloge qui restera commun aux deux volumes, c'est de nous offrir un genre de poésie *absolument nouveau en France, la haute poésie des choses communes de la vie.* Personne ne vous avait devancé sur cette route; il fallait ce que je n'ai encore trouvé qu'en vous seul pour y réussir.

Quand on a lu dans *Joseph Delorme* le morceau délicieux qui commence par ce vers :

Toujours je la connus pensive et sérieuse,

le morceau intitulé *Causerie au Bal*, le sonnet qui précède : *Oh ! laissez-vous aimer !* les pièces intitulées *mes Rêves*, *le Calme*, et plusieurs autres petites créations charmantes de forme, de mélodie et de sentiment, qui font bien vite oublier les bizarreries systématiques de quelques autres, on comprend et on partage l'opinion de Béranger.

Les *Consolations*, qui parurent en mars 1830, furent très-bien accueillies. Des trois recueils de poésie publiés successivement par M. Sainte-Beuve, c'est celui qui a été le plus goûté; et d'abord, en ce qui touche la forme, c'est incontestablement le plus souple, le plus gracieux, le plus *facile* des trois. L'inspiration y paraît franche, naturelle, et généralement dégagée de toute préoccupation artificielle de facture et de rhythme. Le poëte ne chante plus guère qu'avec son cœur, et s'il trouve des effets nouveaux de style, il les trouve à propos, c'est-à-dire sans les chercher. Bien que dédiées à M. Victor Hugo, et présentées en quelque sorte comme une émanation de son génie, les *Consolations*, en mettant toujours à part ce côté de réalisme analytique et familier qui constitue l'originalité propre de M. Sainte-Beuve, les *Consolations* me semblent dériver bien plutôt des *Méditations* et des *Harmonies*, que des *Odes et Ballades* et des *Orientales*, et se rattacher à M. de Lamartine plus qu'à M. Hugo.

En ce qui touche la source des inspirations, le thème favori du chant, les *Consolations* ressemblent à *Joseph Delorme*, et ne sont que la se-

conde phase d'une même pensée dominante, continuée plus tard et en quelque sorte épulsée dans le roman de *Volupté*. La muse de M. Sainte-Beuve est d'abord et avant tout la muse des sentiments personnels, ramenés, de près ou de loin, à un sentiment qui les domine tous, l'amour, et à un état particulier de l'amour, que l'auteur de *Volupté* définit lui-même ainsi : « l'embarras paralysant d'une nature née pour le bien, d'une jeunesse qui s'est prise au piége en voulant illégitimement aimer, et qui ne sait plus aboutir en vertu franche ni en désordre insouciant et hardi. » Cet *embarras paralysant* la volonté qui se débat entre un esprit tourné au mysticisme et une organisation ardente et sensuelle fait évidemment le fonds des inspirations de la jeunesse de M. Sainte-Beuve. Dans *Joseph Delorme*, c'est le sensualisme qui domine ; bien que parfois mécontent, inquiet, découragé jusqu'au suicide, par défaut ou excès d'aliment, il se trahit toujours, même dans les parties du livre les plus chastes en apparence, par des appétits descriptifs, tandis que dans d'autres, notamment dans la pièce intitulée *Rose*, il se déploie avec toute la désinvolture païenne.

Dans les *Consolations*, au contraire, c'est le mysticisme qui a le pas; l'accent de l'amour s'est épuré, le poëte n'aime plus qu'en Dieu. A ces effusions mystiques se mêlent et s'unissent des pensées d'art et des souvenirs d'enfance, des chants dictés par l'amitié, et surtout par une amitié alors dominante. A la fin seulement on aperçoit quelque trace de l'orage politique grondant au dehors; mais la trace, pour être unique, est des plus vives, car nous sommes en mars 1830 et le poëte s'écrie :

Oh! Dieu nous garde encore
De ces duels armés entre un peuple et son roi!
Sous les *soleils d'août*, dont la chaleur dévore,
Le sang bouillonne vite, et nul n'est sûr de soi.

Le *soleil de juillet* vint prouver que l'auteur des *Consolations* ne s'était trompé que de bien peu de jours. A sa chaleur le *Cénacle* se fondit en même temps que le trône de Charles X, et les sectateurs de l'art pur disparurent bientôt, entraînés dans le tourbillon d'idées soulevé par ce grand fait. M. Sainte-Beuve, qui se trouvait en Normandie chez un ami au moment de la Révolution, revint vite à Paris, pénétré de l'enthousiasme uni-

versel et prêt à se lancer corps et âme dans le *mouvement*. Les rédacteurs du *Globe* ayant presque tous passé du journalisme aux affaires, M. Leroux s'empara de cette feuille, s'associa M. Lerminier et M. Sainte-Beuve, et tous trois travaillèrent de concert pendant quelques mois à préparer la transformation du *Globe doctrinaire* en *Globe saint-simonien*. C'est à cette époque, en octobre 1830, que le rédacteur de l'ancien manifeste romantique de 1828 publia un nouveau manifeste, invitant le romantisme à une nouvelle transformation, l'appelant à sortir de l'*art pur*, « à *rayon-* « *ner le sentiment de* l'*humanité progressive*, à « l'encadrer aves ses passions dans une nature « harmonique, à lui donner pour dôme un ciel « souverain, vaste, intelligent, où la lumière s'a- « perçoive toujours dans les intervalles des om- « bres. »

Il est évident que M. Sainte-Beuve était déjà plus qu'à moitié saint-simonien ; cependant il ne le fut jamais complétement. Il écrivit quelques articles dans *le Globe*, devenu le journal de *la famille*, il assista assidûment aux prédications de la rue Taitbout, mais il n'alla point jusqu'à la

prise d'habit. En proie aux incertitudes d'une intelligence active et ardente qui cherche sa place au soleil et ne la trouve point, M. Sainte-Beuve était presque disposé à accepter une chaire qu'on lui offrait en Belgique, lorsqu'il fut, au commencement de 1831, rencontré chez M. Hugo et tout aussitôt *saisi* par l'habile directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Buloz, et cela au grand avantage de la *Revue*, dont M. Sainte-Beuve est depuis quatorze ans un des plus brillants rédacteurs, à l'avantage non moindre de M. Sainte-Beuve, qui a trouvé là un beau salon d'exposition pour ses *Portraits*.

C'est dans ce recueil, en effet, que M. Sainte-Beuve, avec un talent et un succès toujours croissants, a continué la série commencée dès 1829 dans la *Revue de Paris*, au plus fort de l'enthousiasme romantique, par les portraits de Boileau, de Mme de Sévigné, de Corneille, de La Fontaine, de J.-B. Rousseau, de Lebrun et d'André Chénier. Vers la même époque où il entrait à la *Revue des Deux-Mondes*, Carrel lui demanda sa collaboration au *National*, et, pendant quelque temps, il se partagea entre ce journal et la *Revue*, qui sui-

vaient alors à peu près la même ligne politique. Mais les doctrines littéraires du *National*, assez peu conformes aux doctrines que professait M. Sainte-Beuve, refroidirent un peu sa collaboration, qui ne fut jamais très-active : elle se borna à quelques articles semi-politiques, parmi lesquels on peut citer un travail distingué sur Jefferson et un autre sur l'Irlande.

Je voudrais pouvoir reproduire ici une lettre de Carrel, très-honorable pour M. Sainte-Beuve et très-importante pour moi, car elle confirme tout ce que j'ai dit, dans la notice sur Carrel, de l'aversion qu'inspira toujours à ce noble caractère la sauvagerie systématique des plagiaires de 93 ; je voudrais bien aussi pouvoir étudier en détail M. Sainte-Beuve dans les modifications successives de ses idées, de son esprit et de son style durant cette période de quinze ans où s'est élevée la portion la plus solide et la plus considérable de sa renommée ; malheureusement, l'espace me manque, et, comme toujours, il me faut viser surtout à abréger.

M. Sainte-Beuve, sans jamais perdre le fonds d'originalité qui le constitue, offre avant tout, dans

la marche de ses idées, le caractère d'un talent de réverbération, de reflet; c'est une de ces *âmes secondes* dont parle Amaury, qui s'en vont cherchant partout *quelque âme illustre à épouser*. M. Sainte-Beuve en a épousé successivement beaucoup, et toujours quelque désenchantement l'a poussé au divorce. Par besoin d'exercer en tous sens *sa nature admiratrice et compréhensive*, il s'est identifié, dans toute la sincérité de la passion, avec les hommes les plus différents, avec les idées les plus contraires, et de cette succession de mariages, de ce croisement d'influences, dont chacune a laissé sa trace, il est résulté en définitive un ensemble si élégamment *composé*, si délicatement *nuancé*, que seul, je crois, l'ingénieux critique pourrait, s'il le voulait, en appliquant à lui-même son procédé de *dissection anatomique*, se peindre ressemblant et tirer de lui l'idée essentielle.

Nous l'avons laissé au sortir de ce qu'il nomme quelque part ses *expériences saint-simoniennes ;* nous le retrouvons en 1831, dans un brillant article sur Diderot, revenu aux sympathies de sa première jeunesse pour la philosophie du XVIIIe siè-

cle, et occupé à expliquer, à excuser le fameux cri de guerre : *Ecrasons l'infâme!* aux dépens des *jansénistes farouches* et *sombres* ponr lesquels, plus tard, l'auteur de *Port-Royal* se passionnera au point de ne les plus voir que par leur côté attrayant. Dans l'article sur Diderot, la doctrine de la *grâce*, interprétée par Nicole, est énergiquement appelée par M. Sainte-Beuve le *terrorisme de la grâce*. Diderot est présenté comme *choqué surtout de cet aspect tyrannique et capricieusement farouche que la doctrine de Nicole, d'Arnauld et de Pascal prête au Dieu chrétien*, et repoussant cette doctrine par une *protestation généreuse au nom de l'humanité méconnue* (1).

Sous le rapport du style, cet article sur Diderot me semble le dernier et un des meilleurs produits de ce que j'appellerai la première manière de M. Sainte-Beuve comme prosateur. Jusqu'ici, en effet, soit dans les articles du *Globe*, soit dans le *Tableau de la poésie au XVI*e *siècle*, soit dans la *Préface* et les *Pensées* qui accompagnent les *Poésies de Joseph Delorme*, soit dans les *Portraits littéraires* pu-

(1) *Critiques et Portraits*, t. I, édition de 1836, p. 379 et 380.

bliés jusqu'en 1831, la prose de M. Sainte-Beuve ne me paraît pas différer notablement de la prose courante des bons écrivains du XIXe siècle; elle est assez simple, assez régulière, elle a de l'ampleur, de la chaleur, elle a de l'éclat aussi; mais tout cela est, en général, tempéré par la correction et plus distingué par l'éégance que par l'originalité. C'est à partir de 1831 que cette première forme se modifie, se complique, se raffine, tourne de plus en plus au piquant, au dégagé, au subtil, à l'imprévu, et finalement aboutit à la prose de *Port-Royal*, prose tout à fait *personnelle*, dont M. Sainte-Beuve seul a le secret, qui n'a réussi, qui ne pouvait peut-être réussir qu'à lui seul, et dont je ne conseillerais à personne de tenter l'imitation; car c'est un vêtement qui n'irait pas à un autre; c'est, qu'on me passe ce surcroît de comparaisons, c'est un cheval vif, gracieux, mais peu sûr, que M. Sainte-Beuve seul est parvenu à dresser pour son usage, et qui renverserait probablement tout autre cavalier.

En reprenant notre petit résumé de l'itinéraire intellectuel de M. Sainte-Beuve, nous le voyons bientôt passer de Diderot à M. de Lamennais,

qu'il connut en 1832, au moment le plus beau du journal *l'Avenir;* dans sa promptitude à l'enthousiasme, le brillant écrivain s'attache à ce prêtre illustre avec toute la ferveur d'un disciple; et le voilà qui n'a plus d'autre pensée que d'aimer, d'admirer de toute son âme, de glorifier avec tout son talent, chez l'hérésiarque futur, *le plus magnifique exemple de cette union consubstantielle et sacrée de la volonté et de l'intelligence sous le sceau de la foi.* C'est durant cette période que, poussé par M. de Lamennais à *vouloir*, doucement invité par M. l'abbé Gerbet à se réfugier dans l'amour divin, et sans doute agité par quelque tempête intérieure, M. Sainte-Beuve entreprit de peindre en prose, au complet et dans toutes ses alternatives, ce combat de la *chair* et de l'*esprit*, dont il avait déjà esquissé comme poëte les deux moments successifs. De là sortit le roman mystico-voluptueux intitulé *Volupté* et publié en 1834. Ce roman fit sensation; l'auteur y avait mis beaucoup de son âme; et bien que le style de *Volupté* ne soit exempt ni de bizarrerie, ni d'affectation, il est difficile de lire ce livre sans une émotion profonde, pour peu qu'on ait eu vingt ans, des sens fougueux, un cœur

tendre et un esprit délicat. Dans *Volupté* on peut entrevoir déjà le nouveau mouvement d'idées qui, l'âge aidant, conduira M. Sainte-Beuve à se passionner en artiste pour les austérités de la *règle*, après avoir épuisé tout ce thème attrayant des faiblesses des sens et des faiblesses du cœur, embellies et décorées de couleurs mystiques.

En octobre 1337, durant un voyage en Suisse, M. Sainte-Beuve, déjà rêvant à une histoire de Port-Royal, fut convié à faire à Lausanne, sur ce sujet, un cours qu'il commença quelques mois plus tard, et qu'il continua pendant un an. Dans l'intervalle il publia un troisième recueil de poésies (*les Pensées d'Août*), qui fut médiocrement goûté. Le poëte avait voulu s'essayer au *récitatif* avec une voix de *romance*, et, malgré quelques beaux passages, la voix parut un peu grêle, un peu brisée, un peu sourde. Les morceaux gracieux ajoutés depuis à une nouvelle édition des *Pensées d'Août* (1), sous le titre de *Notes et Sonnets*, prouvent que la voix de M. Sainte-Beuve

(1) Cette édition fait partie d'une édition des *Poésies complètes de M. Sainte-Beuve*, en 1 volume format Charpentier. Le roman de *Volupté* et le *Tableau de la Poésie au XVI*e *siècle* ont été également réimprimés dans ce format.

n'a rien perdu de son charme quand elle s'en tient à la romance.

En août 1840, après quinze ans de travaux littéraires importants et non interrompus, après avoir mainte fois refusé, dans son amour extrême de l'indépendance, les offres d'anciens confrères en littérature devenus puissants personnages, M. Sainte-Beuve, distingué par une médiocrité de fortune qui de nos jours surtout l'honore autant que son talent, se décida enfin à accepter de la bienveillance, disons mieux, de la justice de MM. Thiers, de Rémusat et Cousin, une place de bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine. Dans la même année il publia le premier volume de *Port-Royal;* le second parut un an après, en février 1842, et le public attend les deux autres avec une impatience qui s'explique par le charme et le succès universel des deux premiers. Ne pouvant parler au long de cet ouvrage, je me contenterai de renvoyer le lecteur aux judicieuses appréciations qui en ont été faites dans la *Revue des Deux-Mondes* par M. Lerminier et dans la *Revue de Paris* par M. Ampère. En appliquant ces procédés d'une critique profonde à force de finesse, si justement comparés par

M. Ampère à ces ingénieux instruments qui par leur ténuité même plongent bien avant dans le sol et vont chercher les sources jaillissantes, en les appliquant pendant quinze ans aux sujets les plus variés, avec une sagacité, une délicatesse, une étendue et en même temps une souplesse d'esprit dont on a peu d'exemples, le même écrivain qui a peint avec tant de bonheur les solitaires de Port-Royal a donné à la critique contemporaine une forme nouvelle et conquis en ce genre une réputation que nulle autre ne surpasse (1).

Si l'on a pu reprocher à ce genre de critique une certaine tendance générale à conclure trop facilement du petit au grand, ou plutôt à négliger quelquefois le grand pour le petit; tendance plus visible dans les grands sujets, tels que Mme de Staël, Lafayette ou M. de Lamennais, en revanche, cette analyse intime et minutieuse offre, indépendamment de son attrait particulier, des moyens d'appréciation qu'un procédé plus large ne fournirait peut-être pas. Ajoutons encore que M. Sainte-Beuve, dans la délicatesse

(1) La série des *Critiques et Portraits littéraires* formait déjà en 1842 cinq volumes in-8°, et les *Nouveaux Portraits* publiés depuis dans la *Revue des Deux-Mondes* composent bien la matière d'un volume au moins.

de sa nature, a parfaitement senti que, pour valoir tout son prix, le procédé de *dissection anatomique* devait être pratiqué *avec plaisir*, c'est-à-dire sans amertume, sans humeur, sans exagération d'austérité, avec un penchant qui, dans la plupart des cas, n'est qu'une juste équité relative, avec un penchant à prendre de préférence le bon côté des petites choses. Cette bienveillance habituelle, très-compatible d'ailleurs avec toute la sévérité désirable dans les questions de principes, n'est pas, à mon sens, un des moindres mérites de la critique de M. Sainte-Beuve; et si l'on y rencontre par hasard quelques exceptions, elles paraissent d'autant plus saillantes qu'elles sont plus rares. Ainsi, sans parler de son article sur J.-B. Rousseau, dont il a lui-même noblement désavoué plus tard l'*amertume blessante*, sans parler de l'article sur Delille, où je trouve maintenus, quoique expliqués, de petits faits peu honorables pour Delille, et que l'on m'affirme être décidément inexacts, il y a dans l'analyse des *Chants du crépuscule* quelques pages que j'aimerais à retrancher, notamment celle où l'auteur des *Consolations* croit devoir discuter, non pas la valeur poétique, mais la *sincérité morale* de ce beau morceau

si connu sous le titre de *Date lilia*. Cette discussion, à propos de critique littéraire, me semble un peu incompatible ou tout au moins exorbitante, ou si l'on veut *prématurée*. J'ai déjà eu occasion, en traitant de Benjamin Constant, de noter des commentaires un peu rigoureux ajoutés à des lettres de jeunesse qui avaient paru généralement mériter plus d'indulgence (1). En un mot, j'aime à me figurer un critique aussi considérable que M. Sainte-Beuve sous la forme d'un juge qui, monté sur son tribunal, devient étranger à tout ce qui ne touche point à la *cause*, et je m'empresse d'ajouter que c'est sous cette forme, en y joignant l'agrément de sa spécialité de juge du beau, qu'il apparaît d'ordinaire.

Appelé en février 1845 à l'honneur d'hériter du fauteuil de Casimir Delavigne à l'Académie Française, M. Sainte-Beuve a pu, avec une

(1) Cette notice sur Benjamin Constant m'a valu, de la part de M. Sainte-Beuve, l'honneur d'une réponse dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1[er] novembre 1845. En ce qui me concerne, je n'ai que de la reconnaissance à exprimer à l'égard de l'éminent critique, mais je vois avec regret que nos observations n'ont eu d'autre résultat que de produire un redoublement de sévérité envers Benjamin Constant. Ce petit débat portant sur des pièces qui sont entre les mains du public, je ne vois pas la nécessité d'y revenir.

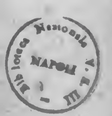
juste fierté, louer son prédécesseur d'avoir été un homme de lettres accompli et de n'*avoir été que cela;* et c'est parce que, lui aussi, n'a été que cela, qu'il a vu les suffrages du public ratifier à l'unanimité le choix de l'Académie.

M. Sainte-Beuve n'est point marié. Bien qu'il ait assez le goût du monde et qu'il y brille par une conversation charmante, pleine de finesse et de grâce, sa vie est avant tout consacrée aux labeurs qui ont fait sa renommée, toujours prêt à appuyer généreusement les talents jeunes et inconnus, toujours animé d'une noble sollicitude pour la dignité un peu compromise aujourd'hui de la république des lettres, il offre une des existences littéraires les plus honorables de notre époque; et si, après avoir énuméré tous ses titres à l'attention de la postérité, je viens à penser qu'il faut encore y joindre, pour finir, deux petites nouvelles, *Christel* et *Mme de Pontivy*, dont la dernière surtout m'a toujours fait l'effet, sans exagération aucune, d'un *véritable petit chef-d'œuvre* de pensée et de style, je me persuade aisément que l'on ne m'accusera point de flatterie pour avoir cru le nom de M. Sainte-Beuve indispensable à une galerie d'illustrations contemporaines.



M. CHÉRUBINI.

A. René et C[ie]



CHERUBINI.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait du génie de Cherubini, quel que soit le degré de sympathie que l'on éprouve pour ses ouvrages, on ne peut nier que son nom ne soit grand et illustre. Parmi les noms écrits au sanctuaire des arts, il est un des plus vénérés.

Études sur la vie et les travaux de Cherubini, par M. F. Halevy.

L'histoire des arts offre bien peu d'exemples d'une existence aussi longue et aussi remplie que celle de Cherubini. Le premier pas de ce vétéran dans la carrière musicale date de 1773. Il avait treize ans lorsqu'il débuta par une messe à Florence, il en avait soixante-seize lorsqu'il a donné une messe en musique composée pour ses funérailles, et il n'est mort qu'à quatre-vingt-deux ans, écrivant *un canon* dans la dernière semaine

de sa vie, et conservant jusqu'au bord du tombeau le plein et entier usage de ses facultés. Cette tête sévère, morose et même un peu refrognée, que le pinceau de M. Ingres s'est plu à idéaliser avec tant de succès (1), attirait les yeux des hommes d'aujourd'hui comme une médaille vivante des temps écoulés. Élève de Sarti, contemporain de Cimarosa, ami de Marmontel et de Morellet, mêlé à la querelle des Gluckistes et des Piccinistes, maître de chant du prince de Galles, depuis régent d'Angleterre, honoré de la faveur de Marie-Antoinette, mettant plus tard en musique les vers de Chénier dans les cérémonies républicaines du Champ-de-Mars, compositeur illustré par de brillants succès et chef d'école sous l'Empire, bien que peu goûté de l'empereur, surintendant de la musique du roi sous la Restauration, directeur du Conservatoire sous le gouvernement de Juillet, le vieux Cherubini avait vu passer quatre ou cinq générations d'artistes. Successivement compositeur dans le goût italien, compositeur dans le goût français, et enfin compositeur de musique religieuse, il

(1) Tout le monde connaît le beau tableau de M. Ingres, représentant Cherubini protégé et inspiré par Polymnie.

avait, durant cinquante-six ans, produit une masse de travaux; et cependant, soit qu'il ait manqué de ce *je ne sais quoi* que ne donne pas la science la plus parfaite du contre-point, soit effet naturel de la fragilité des gloires musicales et des variations du goût en cette matière, il est certain que, quel que soit le mérite de ce maître, quelle que soit son utilité comme modèle pour les jeunes compositeurs, il est certain que de tous ses ouvrages, dont quelques-uns firent une sensation profonde à leur apparition, pas un ne s'est maintenu au théâtre. L'opéra de *Lodoïska*, qui, en 1791, fut un grand événement dans l'histoire de la musique française, ne se joue plus depuis bien longtemps; l'on a essayé de reprendre, il y a trois ans, l'opéra des *Deux Journées*, qui, dans sa fraîcheur, en 1800, dépassa deux cents représentations, et, si j'ai bonne mémoire, la tentative a peu réussi. En définitive, il ne reste plus guère de Cherubini qu'un nom très-estimé des connaisseurs, mais très-oublié du vulgaire; et c'est peut-être à sa musique religieuse, qui produit encore beaucoup d'effet, que ce compositeur devra de vivre par ses œuvres dans la mémoire des hommes. Cependant

ce nom, classé d'ailleurs en première ligne par des juges compétents, tels que MM. Fétis, Halevy, Adam, Castil-Blaze, est assez intimement lié à l'histoire de la musique durant un demi-siècle pour trouver naturellement sa place ici.

Marie-Louis-Charles-Zénobie-Salvador Cherubini naquit à Florence, le 8 septembre 1760, de Barthélemy Cherubini et de Verdiane Bozi; son père était un professeur de musique qui remplissait en outre, au théâtre de la *Pergola*, le grand théâtre de Florence, les fonctions de *maestro al combalo*, c'est-à-dire qu'il tenait le clavecin aux représentations pour l'accompagnement du récitatif, et dirigeait les répétitions. Le jeune Louis était le dixième de douze enfants; il était né avec une santé si débile que ses parents n'espéraient pas le conserver. A force de soins sa mère le sauva, et cet enfant chétif a survécu seul et longtemps à sa nombreuse famille.

Comme tous les grands musiciens et même comme beaucoup de musiciens médiocres, Cherubini annonça des dispositions précoces. Il avait à peine six ans que déjà il faisait résonner sous ses petits doigts les touches du clavecin de son père,

qui fut son premier professeur. A neuf ans il reçut des leçons d'harmonie et d'accompagnement de Bartolomeo Felici, et de son fils Alessandro que je n'ai pas l'honneur de connaître; Pierre Bizarre et Joseph Castrucci, que je ne connais pas davantage, succédèrent à ses deux premiers maîtres, et lui apprirent la composition et le chant.

Il ne faut pas, observe à ce sujet M. Halevy, que nos compositeurs français s'étonnent de voir un élève-compositeur étudier l'art du chant comme s'il devait devenir chanteur; c'est un des fondements de l'école italienne, essentiellement *vocale*, qu'un compositeur doit savoir *chanter* lui-même avec sa voix; c'est aussi une des causes de l'universalité de cette école, dans laquelle le compositeur ne demande jamais à la voix que ce qu'elle peut faire facilement, agréablement. Le compositeur italien regarde la voix humaine, sinon comme un maître, au moins comme une puissance avec laquelle on doit traiter d'égal à égal. Il faut bien l'avouer, parce que cela est vrai ; dans d'autres écoles, le compositeur agit souvent en despote, et impose à la voix des obligations devant lesquelles elle résiste quelquefois.

M. Halevy ne ferait peut-être pas mal de se souvenir de temps en temps de son précepte, qui est excellent.

Mais revenons à Cherubini. A treize ans, l'apprenti compositeur était déjà assez fort pour faire exécuter à Florence une messe solennelle à quatre voix, avec accompagnement d'orchestre, et un intermède de sa composition. Ces ouvrages, qui furent suivis de plusieurs autres morceaux, tous exécutés dans sa ville natale avec applaudissement, attirèrent sur lui l'attention de Léopold II, duc de Toscane; ce prince, protecteur éclairé des arts, digne successeur des Médicis, sut apprécier le talent naissant du jeune compositeur, et lui accorda, en 1778, une pension destinée à lui fournir les moyens de se rendre à Bologne, pour s'y perfectionner sous la direction de Sarti, un des maitres les plus savants et les plus renommés du temps.

Quatre années, dit M. Fétis, furent employées dans cette école par le jeune artiste à des travaux sérieux pour acquérir une profonde connaissance du contre-point et de l'ancien style fugué. C'est aux conseils de Sarti que Cherubini dut le savoir

étendu qu'il possède et ce sentiment délicat des beautés du style qu'on puisait alors dans les bonnes écoles d'Italie.

Les leçons de Sarti, ajoute M. Halevy, furent toutes pratiques. Ce fut dans les principaux théâtres de l'Italie que Cherubini les reçut. On n'a plus d'idée aujourd'hui de ces liens qui unissent le maître à l'élève, de ces leçons données sur le champ de bataille... Sarti emmenait son élève de prédilection dans toutes les villes où il allait écrire des opéras, à Bologne, à Milan, à Venise, et l'employait utilement pour leurs communs intérêts. Il lui abandonnait la composition des airs des seconds rôles, lui laissant le soin d'écrire les récitatifs, se réservant la part du maître, c'est-à-dire la part du lion, en composant lui-même les morceaux à effet, les airs des premiers sujets, ne laissant enfin à son élève que les morceaux que l'on ne devait pas écouter. Quelle que fût l'humilité de cette condition, elle servait cependant les études du jeune compositeur, qui, assistant à la création de l'ouvrage nouveau, apprenait à conduire les répétitions et s'endurcissait d'avance aux fatigues, aux douleurs, aux inquié-

tudes de l'enfantement, trouvant ainsi toute faite, dans sa jeunesse, une vieille expérience qui devenait sienne et qu'il s'appropriait pour l'avenir.

Cependant Cherubini sentait le besoin de composer pour son propre compte; il écrivit, à vingt ans, sous l'inspiration de Sarti, son premier opéra, *Quinto Fabio*, qui fut représenté à Alexandrie. Il retourna ensuite à Florence, où il fit jouer, en 1782, deux opéras, *Armida* et *Mezencio*. Appelé à Livourne pour l'inauguration d'une salle nouvelle, il écrivit *Adriano in Siria*. En 1783, il se rendit à Rome, où il fit jouer son *Quinto Fabio* refait; puis à Venise, où il donna un opéra-buffa intitulé : *Lo Sposo di tre e marito di nessuna*. Revenu encore une fois à Florence en 1784, il écrivit *Idalide*, et de là se rendit à Mantoue, où il mit le sceau à sa réputation de compositeur italien par l'opéra d'*Alessandro nell' Indie*.

Les succès obtenus par lui en Italie le firent bientôt appeler à Londres. En traversant Paris pour s'y rendre, il rencontra le célèbre violoniste Viotti, qu'il devait retrouver plus tard, et avec lequel il se lia dès-lors d'une étroite amitié. Son début à Londres fut des plus heureux; il donna

d'abord un opéra-bouffe, *la Finta Principessa*, et un opéra sérieux, *Giulio Sabino*. Il se rendit ensuite à Turin, où il fit jouer l'opéra d'*Ifigenia in Aulide*, qui fut fort applaudi, et revint à Londres, en 1787, pour y remplir les fonctions de *compositeur du Théâtre du Roi*. Chargé en cette qualité de diriger l'exécution des opéras représentés à ce théâtre, il intercala dans les œuvres de Paesiello et de Cimarosa des morceaux charmants. Le prince de Galles, qui aimait beaucoup la musique, accueillit à merveille le jeune *maestro*; il l'admit à ses réunions intimes, et témoigna un goût très-vif pour le charme de son talent et l'agrément de sa voix. Dans le même temps, le docteur Burney, écrivant son *Histoire générale de la Musique*, disait de Cherubini : « Cet artiste est un jeune homme de génie qui n'a point eu ici l'occasion de déployer son habileté, mais qui, avant son arrivée, avait été déjà plusieurs fois mentionné en Angleterre pour son rare talent. »

Cependant Viotti pressait son ami de venir chercher à Paris la consécration définitive que cette ville donnait alors et donne encore aujour-

d'hui aux réputations formées hors de son sein. Cherubini se décida à venir s'y fixer au commencement de 1788. Introduit par Viotti dans le plus grand monde, il y réussit parfaitement.

«Ce fut, dit M. Halevy, un temps heureux pour lui, car ces succès le flattaient beaucoup. Il avait alors vingt-huit ans. Un portrait peint à peu près dans ce temps nous le montre élégant, soigneux de sa personne, doué d'une physionomie noble et expressive, et d'un regard persuasif. Le monde l'aimait ; il aima le monde. Il eut un moment de vogue, et devint *lion.* » Cependant, ces distractions ne l'éloignaient pas de son but. Les salons où s'agitaient ces personnages dorés disposaient de tout en France. Présenté à la cour, admis chez la reine, qui aimait la musique et protégeait les musiciens, invité aux concerts que donnait Mme de Polignac, concerts dont Garat et Azevedo faisaient les délices, il devint un personnage, et les portes de l'Opéra s'ouvrirent pour lui. Marmontel, qu'il avait connu chez l'abbé Morellet, lui promit un poëme. Il fit plus, il lui tint parole. Marmontel avait cru devoir prendre parti dans la fameuse querelle des *Gluckistes* et des *Piccinis-*

tes; par goût ou par position, il s'était déclaré partisan de la musique italienne. Le champion dévoué de Piccini crut devoir rester fidèle à ses traditions en se faisant le protecteur, le guide, l'appui du nouveau compositeur italien. S'il espéra que le jeune maître continuerait l'école de Piccini, il se trompa grandement et dut être cruellement désabusé.

Cherubini ne le fut peut-être pas moins, car, malgré l'appui de quelques salons, l'opéra de *Démophon* n'eut aucun succès ; on le trouva glacial. M. Fétis attribue cet échec à deux causes principales : d'abord, à l'intérêt qu'inspérait au public un autre compositeur, Vogel, mort récemment et auteur d'un autre *Démophon*, dont l'ouverture, devenue célèbre, excitait l'admiration. Le critique ajoute qu'il y avait dans le *Démophon* de Cherubini un mérite de facture supérieur à tout ce qu'on connaissait alors en France, et que ce mérite, étant au-dessus de l'intelligence des habitués du parterre de l'Opéra de ce temps, ne rachetait pas à leurs yeux le défaut de chaleur et d'intérêt dramatique qu'on pouvait reprocher à l'ensemble de la partition.

Il y avait, certes, ajoute M. Halévy, un grand mérite d'instrumentation dans *Démophon* ; il y avait de beaux chœurs. Déjà, dans cet ouvrage, le compositeur jetait les fondements d'une école et d'une manière nouvelle. Mais ces qualités ne pouvaient être approuvées par le public, et puis l'inspiration manquait. J'aurais voulu pour Cherubini qu'on lui eût conseillé de ne pas rompre brusquement et totalement avec sa belle école italienne.

Cette critique anodine suffit pour nous indiquer qu'il y avait dans *Démophon*, presque aussitôt oublié que paru, plus de savoir-faire que de génie.

Cherubini fut bientôt appelé à prendre sa revanche, d'abord par ces morceaux de détail qu'il excellait à introduire dans les opéras des autres maîtres et enfin par l'ouvrage où il donna toute sa mesure et qui est resté son chef-d'œuvre comme compositeur dramatique.

Son ami Viotti s'était associé avec Léonard, le fameux coiffeur de Marie-Antoinette, pour l'entreprise d'un Opéra italien à Paris. Ils avaient obtenu un privilége à cet effet. Viotti s'était

chargé d'aller recruter les plus grands chanteurs de l'Italie. Ces chanteurs furent mis sous la direction de Cherubini pour tout ce qui concernait la surveillance des répétitions, la distribution des rôles. La troupe débuta, d'après M. Halévy, dans une salle des Tuileries, et, si l'on en croit M. Fétis, dans une espèce de bouge que l'on appelait le *Théâtre de la Foire-Saint-Germain*. C'est là que Paris fut appelé à jouir pour la première fois de ce beau chant italien qui est devenu aujourd'hui un besoin impérieux pour toutes les organisations d'élite, et c'est pour cette troupe brillante que Cherubini ajouta aux œuvres d'Anfossi, de Paesiello, de Cimarosa, de charmants morceaux, tels que le quatuor *Cara da voi dipende* placé dans les *Viaggiatori felici*, le trio fameux de *l'Italiana in Londra*, et plusieurs autres qui ont survécu longtemps aux opéras qui leur avaient donné naissance.

Tandis que Cherubini arrangeait ainsi de la musique dans le pur goût italien, il roulait dans sa tête un opéra français dans un goût nouveau et qui ne tendait à rien moins qu'à une révolution dans l'art musical.

L'opéra de *Lodoïska*, tiré d'un épisode du roman de *Faublas*, fut représenté pour la première fois au théâtre Feydeau le 20 juillet 1791, au plus fort des orages politiques d'alors, peu de temps après la fuite du roi et son arrestation à Varennes, et l'opéra, soutenu par un grand luxe de mise en scène, eut un succès d'enthousiasme. Laissons parler un journal du temps : « Un sujet intéressant, quoiqu'il n'offre pas un fond dramatique très-neuf, des situations, du mouvement, beaucoup de spectacle, de magnifiques décorations et une musique superbe, qui a déjà pour elle la prévention publique, il en fallait beaucoup moins pour réussir, et *Lodoïska*, soutenue par tous ces moyens, a complétement réussi. » Après avoir d'abord parlé du triomphe des décorateurs et des machinistes, tous demandés à la fin de la pièce, le journaliste ajoute : « On a demandé aussi l'auteur de la musique : c'est M. Cherubini, jeune artiste connu par plusieurs morceaux qui l'ont déjà placé au premier rang des compositeurs. On n'a qu'un reproche à faire à la musique de cet ouvrage : c'est qu'elle est trop belle, et c'est un reproche réel. Tous les morceaux, travaillés avec un

soin infini, et tous également travaillés, ne laissent pas à l'auditeur le temps de respirer : à force d'admirer on finit par se fatiguer de cette beauté trop continue ; on voudrait de temps en temps des choses plus simples sur lesquelles on pût se reposer. Une pareille critique est bien voisine de l'éloge, et l'éloge même s'y trouve implicitement. On conçoit qu'il nous serait difficile de remarquer les morceaux qui ont plu davantage, puisqu'il n'y en a pas un qui ne soit superbe. On a pourtant distingué les deux morceaux qui finissent le second acte, non pas qu'ils soient peut-être plus beaux que les autres, mais parce qu'ils offrent plus de ces contrastes par lesquels ils se font valoir mutuellement. »

Cette critique contemporaine a bien son prix ; elle nous explique peut-être mieux que la réserve un peu complaisante des critiques postérieurs le côté faible de tous ces opéras que tant de qualités, de goût, de science, d'habileté instrumentale, de puissance harmonique, n'ont pu garantir de l'oubli réservé à tout ce qui manque de ce don du ciel, la mélodie, avec toute la variété abondante,

avec toute la verve spontanée, souple et facile de ses manifestations.

Et cependant, bien qu'on ait peut-être un peu exagéré la part d'originalité de Cherubini, bien qu'on ait paru oublier qu'en se séparant de l'école italienne il avait trouvé l'école française de Gluck et de Méhul, à laquelle il s'était rattaché en la continuant, il est certain que, s'il ne fonda pas précisément une école nouvelle, il introduisit dans l'ancienne des développements considérables, et reconnaissables surtout à une instrumentation plus énergique et plus ingénieuse, à des accompagnements plus riches, à des effets d'orchestre plus habiles, plus larges et plus variés. Depuis lui le procédé a été perfectionné jusqu'à l'abus, et il est le père de toute cette musique compliquée, travaillée, bruyante et savante, où les grandes combinaisons harmoniques écrasent et étouffent l'élément mélodique, et qui en France du moins commence à baisser considérablement.

Les opéras d'*Elisa*, du *Mont-Saint-Bernard* et de *Médée* suivirent de près *Lodoïska*, et, bien qu'il les construisît d'après le même principe, ils

n'eurent point le même succès. M. Fétis attribue cette froideur du public à la faiblesse et à l'insignifiance des poëmes.

Cherubini n'eut point à souffrir, à ce qu'il paraît, des orages de la Révolution, car je retrouve dans *le Moniteur* du 26 janvier 1796 l'ancien protégé de Marie-Antoinette présidant à la partie musicale de l'anniversaire de la mort de Louis XVI et dirigeant l'exécution d'un chœur dans lequel on distingue, dit le journal officiel, le *Serment de haine à la royauté*, et je ne signale ce fait que pour réduire à leur juste valeur quelques exagérations complaisantes touchant la prétendue opposition de Cherubini sous l'Empire; cette opposition n'était autre chose que le mécontentement tout naturel d'un musicien éminent dont la musique est peu appréciée par celui qui dispose en maître absolu des récompenses et des honneurs. On a voulu élever cela à la hauteur d'un dissentiment de principes et associer le nom de Cherubini aux quelques noms qui représentent sous l'Empire la cause de la liberté. Je ne crois point devoir ainsi surfaire un artiste très-honorable d'ailleurs dans sa vie privée, mais qui, comme

tous les artistes, a été l'organe plus ou moins harmonieux des circonstanceset non point le champion de tel ou tel principe politique ; car enfin, s'il a mis en musique le Serment de haine à la royauté, en commémoration du 21 janvier, il a fini par être maître de chapelle de Louis XVIII et de Charles X, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

A la création du Conservatoire de Musique, Cherubini fut nommé un des inspecteurs de l'enseignement dans cette école, où il professa plus tard la composition. Au retour d'Italie, Bonaparte fut curieux de faire exécuter au Conservatoire une marche de Paesiello qu'il aimait beaucoup et qu'il avait rapportée d'Italie. On eut l'idée d'intercaler dans le programme de la séance un morceau composé pour les funérailles du général Hoche par Cherubini. Ce morceau, fortement orchestré, déplut aux oreilles italiennes de Bonaparte, et à dater de ce moment le pauvre Cherubini fût mal noté dans l'esprit ou plutôt dans l'ouïe du futur empereur, et, chaque fois que l'occasion les rapprocha, Napoléon exprima sa répugnance à l'artiste avec la brusquerie d'un soldat qui prétend s'y connaître ; il fit plus, il se montra sou-

vent injuste envers lui, et, tandis que des talents inférieurs recevaient de brillants témoignages de sa faveur, il n'accorda guère à Cherubini que la distinction de ses boutades, affectant, dit-on, de prononcer son nom à la française, le malmenant parfois assez durement, et ne l'invitant à dîner que pour lui démontrer la supériorité de la musique de Paesiello ou de Zingarelli sur la sienne.

Dans ces colloques moitié français, moitié italiens, Cherubini fit plus d'une fois preuve d'un esprit remarquable, de finesse, de mesure et d'à-propos. On lui attribue plusieurs réparties charmantes. Nous n'en citerons qu'une.

J'aime la musique de Paesiello, lui aurait dit Bonaparte, elle me berce doucement ; vos accompagnements sont trop forts ; et, comme il insistait sur le charme d'une musique tranquille, qui porte le calme dans les sens et le repos dans l'âme : Je vous comprends, reprit le compositeur, « il vous faut une musique qui ne vous empêche pas de songer aux affaires de l'Etat. »

Cependant la faveur du public dédommageait un peu Cherubini de la défaveur du souverain. L'opéra des *Deux Journées*, joué au théâtre Fey-

deau en 1800, fut accueilli avec enthousiasme, et plaça décidément l'auteur au premier rang des compositeurs de l'époque. On a dit à tort, dans plusieurs notices, qu'il avait été chargé d'aller offrir à Haydn, au nom des musiciens français, une médaille; l'envoi de la médaille eut lieu en 1802, et ce n'est qu'en 1805 que Cherubini, acceptant la proposition qu'on lui fit d'écrire pour le théâtre de Vienne, partit pour cette ville, où il n'eut que juste le temps d'achever la partition de *Faniska*. La victoire d'Austerlitz amena Napoléon à Schœnbrunn, mit la cour en déroute et ajourna la représentation, laquelle n'eut lieu que l'année suivante, avec un succès qui se propagea dans les principales villes de l'Allemagne. Mais la France manquait à Cherubini; il y revint, il y retrouva la défaveur impériale, et, se voyant injustement privé d'une position digne de son talent, il fut pris d'une mélancolie noire, résolut de renoncer à son art, et ne s'occupa plus que de botanique et de peinture (1). C'est vers cette époque qu'attiré avec

(1) Son exquise organisation d'artiste, dit M. Miel dans une notice sur Cherubini, l'eût probablement fait grand

son ami et son disciple, M. Auber, au château de Chimay, par la gracieuse hospitalité de la femme célèbre qui avait été Mme Tallien, Cherubini fut conduit par le hasard vers un genre nouveau où son talent devait déployer une puissance inattendue. Il avait bien juré qu'il n'écrirait plus une note, lorsqu'il prit fantaisie à la princesse de Chimay de faire chanter dans la chapelle du château une messe en musique; tout était préparé, il ne manquait absolument que la musique; la princesse eut recours à Cherubini, qui refusa d'abord, et qui enfin, vaincu par les instances de l'irrésistible châtelaine, dépose sa queue de billard, car il jouait au billard, et se met à écrire dans un coin, quittant de temps en temps la plume pour reprendre la queue de billard quand venait son tour;

peintre comme elle l'a fait grand musicien. Déjà nous l'avons vu se complaire à la représentation des fleurs; sur des cartes à jouer prises au hasard, maîtrisant avec une rare adresse la donnée des points, des figures et des couleurs, il trouvait le moyen d'adapter toutes sortes de sujets. Un jour, il crayonna sur une feuille de papier un paysage dans le style de Salvator Rosa, site hérissé de rochers et traversé par un torrent qui s'est creusé un passage sous une montagne. David, qui vit le résultat, écrivit au-dessous : *Admirable en vérité, courage!* Le fils de l'auteur, M. Salvador Cherubini, est en possession de ce petit chef-d'œuvre,

et, avant d'avoir achevé la partie, il avait terminé sa fameuse messe à trois voix, qui, après avoir réussi d'abord dans la petite église de Chimay, a fini par être applaudie dans toute l'Europe.

Vers 1809, il se laissa pourtant persuader de revenir à la musique de théâtre; quelques amis lui proposèrent d'écrire incognito pour le théâtre des Tuileries un opéra destiné à vaincre les préventions impériales. Il écrivit dans le goût italien le charmant opéra de *Pimmaglione*, chanté admirablement par Crescentini; cet ouvrage trouva enfin grâce devant Napoléon; mais le pli était pris, et le sort du compositeur, qui avait alors à soutenir une assez nombreuse famille, ne fut point amélioré. Le *Crescendo*, en 1810, *les Abencerrages*, en 1813, l'opéra de circonstance de *Bayard à Mézières*, commandé au commencement de 1814 pour remonter l'esprit public, et composé par Cherubini en collaboration avec trois autres artistes, laissèrent l'artiste à peu près au même point de renommée et de fortune.

Sous la Restauration la chance lui fut plus favorable. En 1816, il succéda à Martini comme surintendant de la musique du roi; à ces fonc-

tions, qu'il conserva sous Charles X, vinrent bientôt se joindre celles de professeur de composition en 1816, et, enfin, celles de directeur du Conservatoire qui lui furent adjugées en 1822. Vers la même époque l'Institut lui ouvrit ses portes, Charles X le nomma officier de la Légion-d'Honneur; il avait été fait chevalier par Napoléon aux Cent-Jours, et décoré de l'ordre de Saint-Michel par Louis XVIII; enfin toutes les faveurs s'accumulèrent rapidement sur sa tête, comme pour le dédommager de sa longue disgrâce.

A dater de ce moment, de plus en plus attiré vers la musique religieuse par son premier succès et ses fonctions à la cour, et détourné peut-être de la musique de théâtre par le succès toujours croissant de Rossini, il se livra presque exclusivement à ce premier genre de composition. Ce qu'il écrivit pour la chapelle de Louis XVIII et de Charles X est prodigieux, dit un écrivain. Sept messes, un grand nombre de morceaux religieux, psaumes, hymnes, cantiques, litanies, prières, motets, combinés sous toutes les formes musicales et pour tous les emplois de la voix,

donnèrent à son nom un nouveau retentissement. On remarqua surtout sa messe de *Requiem*, exécutée à Saint-Denis pour les funérailles de Louis XVIII, et sa messe du sacre, exécutée dans la cathédrale de Reims avec la marche religieuse pour la communion du roi. La révolution de Juillet ne lui enleva que sa place de surintendant de la musique du roi, laquelle fut supprimée ; mais il conserva sa direction du Conservatoire ; il ne l'a quittée que quelques mois avant sa mort. Plusieurs ouvrages didactiques sont le fruit de ses méditations et de son expérience comme professeur, entre autres un cours de *contre-point et de fugue*, résumé de ses leçons, publié en 1835. En 1831, il écrivit l'introduction d'un opéra oublié, *la Marquise de Brinvillers*, qui était l'œuvre collective de cinq ou six compositeurs. En 1833, il recomposa un ancien opéra de lui, resté inédit, qui fut joué sous le titre d'*Ali-Baba* en 1833, et accueilli avec le respect dû à ce dernier effort d'un vieillard de soixante-treize ans ; en 1835, il publia trois quatuors dédiés à Baillot, son ami. J'ai dit en commençant qu'il écrivit, la dernière semaine de sa vie, un *canon* offert en

remerciement à son ami Ingres, pour le beau tableau que tout le monde connaît, et, enfin, il mourut le 15 mars 1842, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, laissant, je crois, un fils et deux filles.

Comme professeur et comme directeur du Conservatoire, il a, par sa science, sa sévérité, son amour des fortes études, rendu des services éminents. On compte parmi ses disciples MM. Auber, Halevy, Caraffa, Zimmermann, Leborne, Batton; Boieldieu profita aussi de ses conseils, et tous ont toujours exprimé pour lui le plus profond respect, le plus vif attachement.

Comme compositeur de musique religieuse, il est généralement classé au premier rang; comme compositeur de musique de théâtre, il laisse une réputation plus honorée que populaire.

J'ai suffisamment indiqué ce qui, sous ce dernier rapport, semblait aux yeux du plus grand nombre constituer son côté faible; je dois ajouter en terminant que M. Fétis, qui, à la vérité, passe lui-même pour un musicien particulièrement savant, proteste contre l'opinion qui refuse à Cherubini le génie mélodique; suivant lui, il est un défaut qui aurait pu être signalé avec plus de

justesse dans les œuvres de Cherubini, et qui a peut-être nui plus que toute autre cause au succès de ses ouvrages. Je veux parler, dit M. Fétis, d'une certaine absence de l'instinct de la scène qui se fait remarquer dans les plus belles productions de son génie. Presque toujours le premier jet est heureux ; mais, trop enclin à développer ses idées par le mérite d'une admirable facture, Cherubini oublie les exigences de l'action; le cadre s'étend sous sa main, la musique seule préoccupe le musicien, et les situations deviennent froides. Qu'on examine avec soin toutes les grandes partitions de Cherubini, et l'on verra que toutes reproduisent plus ou moins ce défaut.

« Comme homme, dit M. Miel dans un travail déjà cité sur Cherubini, comme homme, il a été jugé diversement, ce qui s'explique par les inégalités de son humeur et les anomalies de son caractère. Dans tous ses actes réfléchis, il est ponctuel, régulier, méthodique : c'est l'ordre personnifié ; mais qu'un insecte vienne bourdonner à son oreille, voilà l'équilibre rompu et les nerfs de l'artiste en révolte; il n'est plus son maître ; alors, gare les brusqueries ! on ne l'aborde qu'en

tremblant. D'ailleurs cette irritabilité est trop éphémère, elle laisse des traces trop peu profondes pour que l'on puisse y voir un résultat de l'organisation. Cherubini n'a de rude que l'écorce; ses familiers le savent et se disent entre eux : « Quand il aura assez fait le méchant, il redeviendra bon homme; c'est le bourru bienfaisant. » Le trait suivant met en évidence l'excentricité de ses boutades aussi bien que leur peu de durée.

Un enfant, doué des qualités les plus heureuses, désire être reçu comme élève au Conservatoire : fils de musicien et déjà initié à la pratique de l'art, il a pour lui le vœu de tous les professeurs; il intéresse aussi par une figure charmante et par la gentillesse de sa petite personne. Au jour convenu pour la demande, il se rend à l'établissement avec son père, qu'une taille disproportionnée fait remarquer d'une autre manière. D'après le conseil de l'amitié, les solliciteurs se placent dans une pièce que le directeur ne manque jamais de traverser lorsqu'il commence la visite des classes. Cherubini, en ouvrant la porte, se voit assailli par un colosse qui, du haut de ses six pieds, donne gauchement la main à un amour. Surpris de cette

rencontre, et sans doute offusqué par ce contraste entre les deux extrêmes de la stature humaine : « Qu'y a-t-il pour votre service? » dit-il au géant d'un ton sauvage ; puis, sur l'exposé du motif : « Je ne prends pas d'enfants en nourrice, » continue-t-il, et il passe outre. Le pauvre père est atterré ; il rejoint ses amis et leur fait part de sa déconvenue ; ceux-ci croient en avoir deviné la cause ; ils le rassurent et conduisent leur protégé dans une autre salle, terme invariable de la tournée classique ; là ils l'installent devant un piano en lui donnant pour instruction de jouer tout ce qui lui passera par la tête, en lui recommandant de ne s'interrompre pour aucun arrivant. Plus de père, cette fois. Cherubini entre ; le choix et l'exécution des morceaux le frappent ; il s'arrête, s'assied et écoute : l'âge, la grâce, le talent ont produit leur effet. Aux caresses, aux encouragements succèdent les questions sur les principes de l'art ; l'enfant est imperturbable : « Bravo ! mon petit ami, lui dit Cherubini enchanté, mais pourquoi êtes-vous ici, et que puis-je pour vous? — Une chose qui vous est bien facile, répond l'aspirant, et qui me rendra bien heureux : m'admet-

tre au Conservatoire. — C'est une affaire faite, reprend le directeur, vous êtes des nôtres. » Là-dessus, il sort de la salle et fait gaiement le récit de son histoire; puis il ajoute en riant : « Je me suis bien gardé de pousser plus loin l'interrogatoire, car le bambin allait me prouver qu'il en savait plus que moi. »

« Sans doute, ajoute M. Miel, un tempérament de cette nature n'était pas ce qu'il y avait de mieux assorti à une grande direction d'hommes et de choses qui a surtout besoin de calme; l'administration ne pouvait même manquer de prendre, à certains égards, sous une telle influence, un caractère de taquinerie. Combien le chef eût été mieux inspiré si, déléguant à ses subordonnés la surveillance de détail et se réservant la haute direction de l'enseignement vers la philosophie de l'art, il eût, comme Platon, fait participer une jeunesse avide de l'entendre aux trésors de science et de goût qu'il renfermait au dedans de lui-même! Hâtons-nous d'ajouter qu'il racheta, autant qu'il était en lui, à force d'exactitude et de justice, ce qui lui manquait en sang-froid et en aménité; aussi sa longue gestion lui a-t-elle mérité en

définitive l'estime de tout le monde, et sa rudesse ne lui a fait perdre l'attachement de personne.

Quoique parvenu à sa quatre-vingt-deuxième année et fort exténué, comme la vivacité morale suppléait en lui à la vigueur physique, il se flattait de prolonger encore sa frêle existence. Une indisposition l'ayant retenu quelques jours dans sa chambre, M. Halevy entre chez lui et le complimente sur ce qu'il est mieux : « Bah ! répond brusquement l'octogénaire, je n'ai pas dix ans à vivre. » Moins d'un an après, il n'était plus.

Voici enfin la liste des principaux ouvrages de Cherubini :

Opéras : *Quinto Fabio*, 1780 ; — *Armida*, 1782 ; — *Mezencio*, 1782 ; — *Adriano in Siria*, 1782 ; — *Quinto Fabio*, refait à Rome, 1783 ; — *lo Sposo di tre Femine*, buffa, 1783 ; — *l'Idalide*, 1784 ; — *Alessandro nelle Indie*, 1784 ; — *la Finta Principessa*, bouffe, 1785 ; — plusieurs morceaux dans *il Marchese di Tulipano*, de Paesiello, en 1786 ; — *Ifigenia in Aulide*, 1788 ; — *Demophon*, 1788 ; — divers morceaux dans *l'Italiana in Londra*, et autres opéras italiens, en 1789 et 90 ; — *Lodoïska*, 1791 ; — *Koukourgi*,

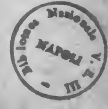
en 93, inédit et reproduit en partie en 1833 dans *Ali-Baba*; — *Elisa* ou *le Mont Saint-Bernard*, 1795; — *Médée*, 1797; — *la Mort du général Hoche*, 1797; — *l'Hôtellerie portugaise*, 1798; — *la Punition*, 1799; — *la Prisonnière*, en collaboration avec Boieldieu, 1799; — *Epicure*, avec Méhul, 1800; — *les Deux Journées*, 1800; — *Anacréon*, 1803; — *Achille à Scyros*, ballet, 1804; — *Faniska*, 1805; — *Pimmaglioni*, 1809; — *le Crescendo*, 1810; — *les Abencérages*, 1813; — *Bayard* ou *le Siége de Mézières*, 1814; — *Blanche de Provence*, avec Boïeldieu, Berton, etc., 1821; — *Ali-Baba*, 1833.

Musique d'église : Messe à trois voix, chœur et orchestre, en *fa;* — deuxième messe solennelle, à quatre voix, chœur et orchestre; — messe de *Requiem* à quatre parties en chœur, avec orchestre; — quatrième messe solennelle, en *ut;* — *Ave, verum corpus*, à trois voix, cor solo et orchestre; —*Iste dies*, à quatre voix et orchestre; — *O sacrum convivium*, à quatre voix et orchestre; — *O salutaris hostia*, à deux voix de soprano, avec quatuor et orgue: — *Ave Maria* pour deux voix de soprano et orgue, etc., etc. — Cantates :

la Primavera, à quatre voix avec orchestre; — chant pour la mort de Haydn, à trois voix et orchestre; — Six nocturnes à deux voix et piano. — Musique instrumentale : Symphonie à grand orchestre, en *ré*; — ouverture en *sol*; — trois quatuors pour deux violons, alto et violoncelle.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES





M. DE MARTIGNAC.

A. Rene et C[ie]

M. DE MARTIGNAC.

Vir probus, dicendi peritus.

Il y a quelques mois, la petite ville de Miramont était en fête ; cette population si pétulante qui borde les rives de la Garonne, drapeaux et musique en tête, se pressait autour d'une statue de bronze dressée sur un haut piédestal et recouverte d'une toile. Une estrade placée en face de la statue était occupée par les autorités de l'arrondissement de Marmande et les principales notabilités des environs.

Après une salve d'artillerie, la toile qui cachait la statue fut enlevée aux applaudissements de la foule, et l'on vit paraître la noble, douce et belle figure de M. de Martignac, représenté debout en costume de ministre, la main appuyée sur un bureau où sont déroulés des projets de loi.

Lorsque le sous-préfet et le maire eurent payé un juste tribut d'éloges à cette illustre mémoire,

un homme au visage brun, à la physionomie ardente, aux traits fortement accentués, se leva de l'estrade. A sa vue, les rangs se rapprochèrent, toute la masse se précipita vers lui, avide de le contempler et de l'entendre ; car c'était Jasmin, le fameux perruquier-poëte d'Agen, le dernier des troubadours. Nous l'avons vu jadis à Paris ; il nous a paru réunir au plus haut degré les attributs caractéristiques de son talent, de sa profession et de son pays ; mêlant à la sincérité enthousiaste du poëte le sans-gêne du perruquier, l'esprit vif, madré, hâbleur du Gascon, Jasmin, ou plutôt M. Jasmin (car il est maintenant, je crois, chevalier de la Légion-d'Honneur, et il a mis de côté le rasoir et le fer à friser), M. Jasmin a su se créer une popularité brillante dans tous les pays où l'on parle encore la langue d'oc. Il n'est pas de solennité qui ne soit embellie par sa présence et animée par les chants de sa muse. Voici un fragment de son épître intitulée : *l'Estatuyo de Moussu de Martignac.*

Sur aquel poulit tròs de brounze quo manquâbo
Quin plazé per nous aous, anèy,
De beni saluda, din sa bilo beziâdo,
Lou goubernayre ;aymat qu'aouyo saoubat soun rey.

Bouillò la Franço forto, hurouzo, benezido;
Amayzâbo toujour la caouzo trop hardido;
Tegno pel rey, pel puple, et n'haïsslo digun;
Bouillò, dambé mèl et parfum,
Abarreja sans brut dins la Franço amalido,
Touts lous drapèous per n'abé qu'un.
Quin trabal! quin miracle! et l'aouyò fey sans douto,
Sè de troumpo-camis n'abion claoufit sa routo.
D'esprit et de razou floucâbo tant sous mots
Que sa paraoulo ensourcillâbo;
Musico, flous et mel toumbâbon de sous pots (1).

Oh! de flous, de laourès! coumo se n'en plebio! Oh! des fleurs, des lauriers! comme s'il en pleuvait! s'écriait en terminant le poëte agenais; et, joignant l'action à la parole, il lançait sur la sta-

(1) Sur ce joli morceau de bronze qui manquait
Quel plaisir pour nous, aujourd'hui,
De venir saluer, dans sa ville chérie,
L'homme d'Etat aimé qui aurait sauvé son roi.
Il voulait la France forte, heureuse, bénie;
Il calmait toujours la chose trop osée;
Il tenait pour le roi, pour le peuple, et ne haïssait personne;
Il voulait avec du miel et des parfums
Mêler sans bruit, dans la France apaisée,
Tous les drapeaux pour n'en avoir qu'un.
Quel travail! quel miracle! et il l'eût fait sans doute
Si d'embûches on n'eût encombré sa route.
D'esprit et de raison il fleurissait tant ses mots
Que sa parole ensorcelait;
Musique, fleurs et miel tombaient de ses lèvres.

tue une couronne bientôt suivie de cent autres couronnes jetées par l'auditoire ému.

Et c'est ainsi que, quatorze ans après sa mort, dans un temps où l'on oublie si vite les morts, M. de Martignac a dû au souvenir reconnaissant d'une petite ville dont il fut seulement le député des hommages qu'il avait mérités de la France entière et qui n'en sont que plus honorables pour la ville de Miramont.

M. de Martignac naquit à Bordeaux en 1778 d'une famille distinguée; son père, avocat estimé, mort en 1820, conseiller à la Cour royale de Bordeaux, descendait d'Etienne Algay de Martignac, qui a obtenu de Voltaire l'avantage d'être mentionné dans le *Siècle de Louis XIV* comme le premier écrivain qui ait donné une traduction supportable en prose de Virgile et d'Horace, etc., et, pour rehausser ce mérite, Voltaire ajoute : « Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers; ce ne serait pas assez d'avoir leur génie; la différence des langues est un obstacle presque invincible. »

Le jeune de Martignac fit de bonnes études au collége de Bordeaux; après quelques tentati-

ves en littérature dans le genre léger, il débuta au barreau avec succès à côté des Lainé, des Ravez, des Peyronnet, ses compagnons de jeunesse et de travaux, qui devaient un jour s'illustrer comme lui sur un plus grand théâtre; c'est à ces souvenirs de jeunesse que, sur la fin de sa carrière, M. de Martignac dut un de ses plus beaux mouvements d'éloquence, lorsque, montrant M. de Peyronnet courbé sous le poids d'une accusation capitale, il s'écriait : « Nés dans la même ville, dans la même année, nous avons vu ensemble s'écouler, au milieu des plaisirs et des peines, notre enfance, notre jeunesse, et bientôt notre âge mur. Au collége, au barreau, dans la magistrature, dans les Chambres, partout nous nous sommes retrouvés; et aujourd'hui, après avoir passé au travers des grandeurs humaines, nous nous retrouvons encore, moi, comme autrefois, prêtant à un accusé le secours de ma parole, et lui captif, obligé de défendre sa vie et sa mémoire menacées. Cette longue confraternité que tant d'événements avaient respectée, les tristes effets des dissentiments politiques l'interrompirent un moment. Cette enceinte où nous sommes

a vu nos débats quelquefois empreints d'amertume ; mais, de ces souvenirs, celui de l'ancienne amitié s'est retrouvé seul au donjon de Vincennes. »

Si l'on en croit l'abbé de Montgaillard, historien fort suspect, M. de Martignac aurait suivi Siéyès dans son ambassade à Berlin, en 1798, en qualité de secrétaire particulier, et plus tard, en 1811, aurait publié une *Ode sur la naissance du roi de Rome* ; mais je n'ai pas trouvé trace de ces faits dans le *Moniteur*, et quant au dernier on sait que le journal officiel note généralement ces sortes d'hommages. Tout porte à croire, au contraire, qu'il partagea de bonne heure les sentiments d'opposition à l'Empire qui se manifestèrent à Bordeaux plus qu'en aucune autre ville de France. Tout le monde sait que c'est de là que partit, en 1814, au moment où Napoléon luttait encore, le premier appel en faveur des Bourbons. M. de Martignac s'associa avec ardeur à ce mouvement, et lorsqu'après le retour de l'île d'Elbe la duchesse d'Angoulême vint demander un asile aux Bordelais, il se prononça énergiquement pour la résistance. Cette tentative échoua devant l'at-

titude hostile de la troupe de ligne; mais l'avocat littérateur et vaudevilliste (car M. de Martignac avait fait des vaudevilles dans sa jeunesse) (1), transformé soudain en général et nommé commandant des volontaires royaux de Bordeaux, se porta bravement, avec sa troupe et du canon, au-devant du général Clausel, et ne craignit pas d'entamer avec lui, près de Cubzac, un commencement de combat. « Pour le faire cesser, dit le général Clausel dans son rapport, j'invitai le commandant à venir me parler ; celui-ci, M. de Martignac, me parut un homme de sens et de mérite, ami de son pays, et qui me fit connaître que les Bordelais n'avaient pris la résolution désespérée de résister que sur les craintes qu'on avait cherché à leur donner et les vengeances qu'on leur avait annoncées. » Le général Clausel le désabusa sur tous les points, le chargea d'aller rassurer les Bordelais en son nom, et M. de Martignac revint bientôt apporter au général, avec

(1) On a de lui, entre autres ouvrages de ce genre, une comédie-vaudeville intitulée : *Ésope chez Xanthus*, publiée à Paris en 1801 ; il a aussi publié plus tard un épisode de la guerre d'Espagne, sous ce titre : *le Couvent de Sainte-Marie-aux-Bois.*

la nouvelle de l'embarquement de la duchesse d'Angoulême, la soumission des habitants.

On dit que Napoléon, rendu indulgent par les revers, et désireux de se faire des amis, non-seulement n'inquiéta point M. de Martignac, mais lui fit offrir la croix d'honneur, et que ce dernier la refusa.

Quoi qu'il en soit, sa conduite, aux Cent-Jours, ne pouvait manquer d'attirer sur lui l'attention de Louis XVIII, qui, au retour de Gand, le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur et avocat général près la Cour royale de Bordeaux. Dans ce poste éminent, il ajouta de nouveaux titres à la brillante réputation déjà conquise par lui comme avocat. L'assassinat du duc de Berry lui fournit l'occasion d'un de ces effets oratoires travaillés parfois jusqu'à l'excès, comme il les aimait. Quelques jours après cet événement, il présentait à l'enregistrement des lettres de grâce accordées par le roi à un condamné obscur, lorsque, tout à coup, sortant de la formule ordinaire, il s'écrie :

« Ainsi, ce sang français, dont notre roi est si avare, ne sera pas répandu; le roi s'y oppose, il le défend... et son propre sang vient de couler, il fume encore; sa main s'élance au-devant du glaive qui va frapper la tête criminelle d'un de ses sujets ignorés, et les coups d'un poignard fran-

çais font jaillir le sang d'un de ses fils jusque sur le sein conjugal, trésor d'amour et d'espérance. »

Dans la même année 1820, il fut nommé procureur général près la Cour royale de Limoges; il s'y fit remarquer par un royalisme très-vif, mais allié à une grande affabilité de caractère, à une grande générosité de cœur. Toujours porté à tempérer la rigueur de ses fonctions, et préférant convertir par la douceur plutôt que subjuguer par la crainte, il a laissé dans le département de la Haute-Vienne, comme homme du monde et comme magistrat, des souvenirs qui vivent encore, après vingt-cinq ans, dans beaucoup de mémoires.

En 1821, il fut appelé pour la première fois à la députation par cet arrondissement de Marmande (Lot-et-Garonne), qui, après avoir renouvelé son mandat jusqu'à la fin de sa carrière, vient de lui élever une statue.

Le ministère Villèle le compta d'abord au nombre de ses plus éloquents champions. Nommé en 1822 conseiller d'Etat en service ordinaire, rapporteur d'un grand nombre de projets de lois importants, entre autres celui des crédits extraordi-

naires pour la guerre d'Espagne et celui de l'indemnité des émigrés, il conquit un assez grand ascendant sur la Chambre; il y parut comme l'expression élégante et modérée du centre droit, d'un parti assez dépourvu de modération et d'élégance, mais qui, cependant, gagnait quelque peu au voisinage de la droite, phalange ardente, insatiable, entêtée, qui poussa le ministère Villèle de concessions en concessions jusqu'à la ruine, et finalement mit au jour le ministère Polignac.

On se souvient encore de la grande rumeur qui s'éleva dans la Chambre en 1822, lorsque le procureur général Mangin ne craignit pas de désigner, dans l'acte d'accusation du général Berton, plusieurs députés de la gauche. Les députés inculpés ne demandaient rien moins que la comparution de l'audacieux magistrat à la barre de la Chambre, et sa condamnation comme coupable d'outrage envers le parlement, dans la personne de ses membres. Seul de tous, Lafayette, réellement compromis, se contentait de déclarer, avec sa tranquillité ordinaire, que le mot *prouvé*, dont se servait M. Mangin, lui semblait un peu *leste*. Mais ses collègues, plus innocents, fulminaient. M. de Marti-

gnac défendit avec beaucoup d'adresse M. Mangin, il s'efforça d'enlever à son acte d'accusation tout caractère de gravité, par rapport aux députés qui s'y trouvaient désignés, et termina son discours par ce trait d'esprit qui le peint bien. Se tournant vers les députés inculpés : «Voulez-vous, leur dit-il de sa voix harmonieuse et douce, voulez-vous que je vous dise ce qu'il y a à faire dans une pareille position? Monter à la tribune, et protester, à la face de la France, de son amour pour le roi. » (Voix à gauche : Allons donc! allons donc! — A droite : Ah! ah! vous vous y refusez!) Et il ne fut plus question du procureur général Mangin.

En 1823, choisi par le roi pour remplir les fonctions de commissaire civil près du duc d'Angoulême à l'armée d'Espagne, il appuya de toutes ses forces le système de modération envers les vaincus, formulé dans l'ordonnance d'Andujar, le plus beau titre, je dirais presque le seul titre qui recommande à l'histoire le nom du duc d'Angoulême.

Il fit à la régence installée par nos soldats à Madrid la galanterie d'une restitution de quarante-huit drapeaux espagnols conquis jadis par

Napoléon, en accompagnant le tout d'un beau discours en l'honneur de la concorde, et il rapporta de sa pacifique campagne les matériaux d'un livre remarquable, que malheureusement la mort ne lui a pas permis d'achever.

Le premier volume seul a paru, en 1832, sous le titre d'*Essai historique sur la révolution d'Espagne et sur l'intervention de* 1823. La rédaction de ce volume fut la dernière occupation de la vie de M. de Martignac. Il forme, après le *Congrès de Vérone*, de M. de Chateaubriand, qui le complète et en diffère sur quelques points, le document le plus considérable en faveur d'une expédition dont l'utilité, l'importance et la justice sont également contestées.

« Je suis, dit M. de Martignac dans son Introduction, l'une des nombreuses parties impliquées dans ce grand procès; j'en suis l'un des témoins les plus instruits. Revêtu d'une haute confiance dans l'expédition dénoncée; placé, au moment de l'invasion, comme intermédiaire continu et nécessaire entre l'armée intervenante et le pays délivré ou occupé; chargé par mon mandat de remplacer l'anarchie par l'ordre, l'action de la force

par le règne des lois, de faire marcher la paix et la sécurité sous la protection d'un appareil de guerre, j'ai dû connaître les circonstances qui ont amené l'intervention, l'esprit dans lequel elle a été entreprise, le but vers lequel elle a été dirigée; j'ai dû étudier et comprendre l'état du pays, ses besoins, ses vœux; j'ai dû surtout m'enquérir et voir comment l'expédition était exécutée, et quel rôle jouaient dans ce drame passionné, sur ce théâtre constamment menacé d'incendie, les hommes à qui l'exécution en avait été remise.

« Ce n'est point la froide relation d'un voyage armé, le journal d'une opération isolée, la revue chronologique de quelques actes matériels que j'entreprendrai. Ce que je veux faire, c'est l'exposé fidèle et complet d'un incident mémorable parmi les événements de nos jours; ce que je veux offrir à la méditation du lecteur, c'est un ensemble de faits et de circonstances qui permette de comprendre et de juger cet incident, et qui lui assigne, dans le tableau général de notre époque, la place qu'il doit occuper.

« Jeter un coup d'œil rapide sur l'Espagne, telle que l'avait faite l'invasion de 1808, la longue

et sanglante guerre de l'indépendance et la brusque catastrophe de 1814; prendre la révolution de 1820 à son berceau de l'île de Léon, en suivre la marche, les progrès et les phases; parcourir et signaler à la raison publique les institutions auxquelles elle soumit le pays et les actes successifs qui en découlèrent; rechercher sans prévention le bien que ces actes avaient dû produire, la sympathie qu'ils avaient pu exciter dans la population; rapprocher les principes, les paroles, les actions de ce gouvernement nouveau des idées généreuses et philanthropiques que les lumières ont conquises au profit de l'humanité, afin de voir quel point de contact pouvait exister entre eux, et en quoi la conservation des uns pouvait intéresser les autres; mettre à nu un corps politique, administré comme le fut l'Espagne pendant trois années, pour en montrer les plaies saignantes et l'état convulsif, tel doit être mon premier soin. »

Cette première portion du programme de M. de Martignac est la seule qu'il ait pu remplir; mais il l'a fait de main de maître. Le volume publié embrasse l'histoire des partis en Espagne depuis le retour de Ferdinand VII, en 1814, jusqu'à

l'ouverture du congrès de Vérone, en octobre 1822; et nulle part ailleurs on ne trouvera un tableau plus animé, plus dramatique, de cette période sanglante où chaque faction le dispute à l'autre en déraison, en violences et en atrocités.

Au retour de l'expédition M. de Martignac fut nommé directeur général de l'enregistrement et des domaines, dans un moment où la grande affaire de l'indemnité rendait ces fonctions extrêmement laborieuses.

Cependant cette mesure, que M. de Martignac avait cru devoir présenter et soutenir comme une œuvre définitive de réparation pour les uns, d'affermissement pour les autres, et de conciliation pour tous, n'était que le prélude d'une croisade réactionnaire dans laquelle le ministère Villèle allait se laissait entraîner par les violences toujours croissantes de la droite.

La loi du sacrilége, la loi sur les communautés religieuses, la loi du droit d'aînesse, la loi de justice et d'amour, l'invasion audacieuse de la société issue de 89 par des idées et des choses que l'on croyait à jamais mortes et enterrées, toutes ces entreprises qui ne tendaient à rien moins qu'à

faire reculer le temps, et qui, pour la plupart, se brisèrent devant la résistance intelligente de la Chambre des Pairs, eurent pour effet d'éveiller dans toute la France l'inquiétude et l'irritation.

Homme de son siècle, libre de tout préjugé et de toute passion, trop habile pour ne pas comprendre la vanité et le danger de semblables folies, M. de Martignac commença dès ce moment à se tenir en réserve, et lorsque, après trois ans d'une lutte acharnée contre toutes les forces vives du pays, et même contre ces royalistes insatiables que tant de complaisances n'assouvissaient pas, le ministère Villèle se vit forcé de renoncer au pouvoir, qui s'était usé dans ses mains, tous les esprits modérés et ennemis des révolutions se tournèrent vers M. de Martignac, comme vers l'homme le plus propre à réconcilier les Bourbons et la France. Lui-même, aux élections de 1827, nommé président du collége électoral de Marmande, annonçait d'avance aux électeurs le système de gouvernement qu'il réservait au pays en leur disant :

« Vous n'irez pas, Messieurs, armer du pouvoir qui émane de vous la violence qui trouble et qui détruit, ni l'esprit d'anarchie qui corrompt et qui mine ; vous ne le confierez pas davantage au fanatisme qui inquiète et qui blesse, à

l'aveuglement qui égare, à l'obstination qui s'acharne et qui rétrograde. Vous choisirez un homme franchement dévoué au roi, mais en même temps pénétré de cette pensée conservatrice que le salut du trône est lié au maintien des institutions sur lesquelles il repose appuyé, un homme modéré dans ses opinions et mesuré dans son langage, qui sache embrasser vos intérêts avec chaleur et les défendre avec sagesse. »

Nul ne pouvait mieux que lui remplir ce programme ; aussi fut-il réélu pour la troisième fois à une grande majorité, et bientôt après poussé au pouvoir par les nécessités de la situation dans les circonstances les plus difficiles. Placé entre un parti qui venait, après une longue oppression, de conquérir, comme par miracle et malgré tous les moyens employés contre lui, une majorité parlementaire considérable, dont il prétendait user énergiquement pour obtenir l'exécution pleine et sincère de la constitution, et le plus ignorant, le plus entêté de tous les rois constitutionnels, passés, présents et à venir; esprit honnête d'ailleurs, mais complétement dépourvu de l'intelligence de sa situation, de la nature, des conditions et des limites de son autorité; ne voyant qu'une concession révocable ou tout au moins réductible à volonté là où la France voyait des droits acquis au prix de

quarante ans de combats; nommant révolution ce qu'elle nommait liberté, révolte ce qu'elle nommait légalité, impiété ce qu'elle nommait tolérance, folie ce qu'elle nommait raison, et entretenu dans ce désaccord fatal par les excitations incessantes d'une poignée d'hommes rebelles aux leçons de l'expérience, demeurants obstinés d'un autre âge, desquels on a dit si justement qu'ils n'avaient rien oublié et rien appris.

Pour rétablir l'accord entre ces deux tendances si contraires, pour maintenir l'équilibre entre ces deux forces si inégales, M. de Martignac n'avait, il est vrai, ni cette puissance d'un génie politique de premier ordre manifestée par une volonté qui subjugue impérieusement, ni cette habileté raffinée qui trouve dans les cas désespérés des ressources inattendues; mais, outre qu'on peut douter à bon droit, la situation étant donnée, de l'efficacité d'un moyen quelconque, soit de génie, soit d'artifice, il est certain que, si l'intelligence unie au dévouement, à la loyauté, à toutes les séductions d'une éloquence persuasive et douce avait pu sauver la Restauration, elle eût été sauvée par M. de Martignac.

Accepté avec défiance et répugnance par Charles X, qui disait de lui : « Ce n'est qu'un bel organe, » il avait dû entendre dès la première entrevue le roi lui déclarer que le système de M. de Villèle était le sien, et cela au moment même où ce système allait être qualifié de *déplorable* par la Chambre à une immense majorité; convaincu avec raison que la royauté devait s'en détacher sous peine de mort, il usa vainement pendant vingt mois toutes les ressources de son esprit pour ramener la confiance et l'union entre deux pouvoirs défiants et irrités. Cependant, à force de patience et de persévérance, il obtint de Charles X des concessions importantes, et, sans l'influence désastreuse de l'entourage féodal et sacerdotal, peut-être eût-il enfin fait comprendre au frère de Louis XVI et de Louis XVIII qu'il valait mieux accepter franchement la liberté avec ses inconvénients et ses avantages que de courir encore une fois la chance des révolutions.

La majorité nouvelle demandait impérieusement une loi destinée à prévenir les fraudes électorales qui avaient tant décrié le précédent ministère; il détermina le roi à déférer au vœu de

la majorité : elle demandait l'abolition de la censure facultative, arme usée par l'abus aux mains du ministère Villèle, et une loi réglant la liberté de la presse. Elle fut satisfaite. L'ardente croisade de la congrégation, la présence avouée dans l'instruction publique d'un ordre religieux repoussé par nos lois depuis cinquante ans, comme professant des maximes contraires à nos libertés civiles et religieuses, étaient signalées par la majorité des deux Chambres comme un obstacle à toute union sincère de la France et de la dynastie; M. de Martignac, M. Portalis et l'évêque de Beauvais, M. Feutrier, parvinrent à arracher aux répugnances prononcées du roi les fameuses ordonnances de juin 1828, destinées à assurer l'exécution des lois existantes sur les corporations religieuses. On sait avec quels applaudissements ces ordonnances furent accueillies par l'opinion, et quelles furieuses clameurs elles soulevèrent dans le parti congréganiste, qui se croyait déjà maître de la France.

On serait tenté de croire que l'esprit humain tourne toujours dans le même cercle quand on voit cette lutte de 1828 se reproduire seize ans plus tard, après une révolution, avec quelques différen-

ces de forme inhérentes à la différence des temps, mais qui laissent entière et manifeste l'identité du fond. Ainsi, nous venons d'assister, comme en 1828, à une grande agitation religieuse sur la question de savoir si les lois et ordonnances existantes contre les Jésuites, notamment celles de 1828, recevraient leur application : comme en 1828, nous avons vu les évêques s'insurger; nous avons vu reproduire et développer la fameuse devise de l'archevêque de Toulouse : *Etiamsi omnes, ego non;* nous avons vu le même évêque de Chartres qui, en 1828, qualifiait d'administration *impie* le ministère Martignac, porter contre le ministère Guizot la même accusation. Il n'y a eu de changé qu'un moyen de forme; jadis, c'était au nom de la monarchie légitime et au nom de la religion de l'Etat, dans l'intérêt de l'autorité royale et de l'autorité religieuse, intimement associées et également trahies, disait-on, par le ministère Martignac, que l'on réclamait, pour la Société de Jésus, la faculté d'élever la jeunesse française dans les bons principes, c'est-à-dire dans l'horreur de tout le travail intellectuel et social accompli depuis un siècle. Aujourd'hui, ce n'est

plus au nom de l'autorité, c'est au nom de la liberté que l'on réclame pour les Jésuites le droit de travailler librement à faire renaître chez nous un combat que la révolution française a vidé et dont la solution a été confirmée par la révolution de Juillet. Quelque opinion qu'on ait de l'impuissance d'une semblable tentative et quelque juste respect qu'on éprouve pour le principe de liberté invoqué par les défenseurs d'une congrégation qui n'admit jamais ce principe que comme une arme de guerre, on conçoit très-bien que la majorité des esprits se soit effrayée des conséquences possibles de l'établissement légal des Jésuites en France, des ferments de trouble, des germes de division et de haine que leur simple présence produisait déjà, et que leur établissement définitif n'eût pu manquer d'envenimer au plus haut degré; que, dans cette situation, on ait généralement approuvé que les mêmes restrictions au principe de liberté d'association, appliquées tous les jours aux sociétés politiques, fussent appliquées à cette société religieuse.

Du reste, pour que tout se passât comme en 1828, aujourd'hui comme alors, le gouvernement

français a voulu résoudre la difficulté à l'amiable ; il en appelé au pape, et s'il n'a pas obtenu de lui, comme en 1828, une adhésion officielle sous la forme d'un bref qui déclarait que « Sa Sainteté ne voyait dans les ordonnances de 1828 aucune violation des droits épiscopaux et qu'elle ne voulait point imposer au gouvernement français les congrégations repoussées par sa législation, » le bref subsiste ; et l'adhésion officieuse du pape, juste mesure de la différence des situations entre 1828 et 1845, maintient à l'application des ordonnances de 1828 toute leur valeur au point de vue religieux.

Quoi qu'il en soit, les ordonnances de 1828, au moment où elles furent rendues, parurent à tous les esprits sensés le gage d'un commencement de réconciliation entre la dynastie et l'opinion publique ; la majorité sembla prête à se rattacher définitivement au ministère ; seulement elle exigeait qu'il continuât à marcher dans la même voie, lorsque déjà Charles X avait définitivement arrêté dans son esprit que cette concession serait la dernière. Ce fut en effet la dernière qu'il fit de bonne foi. Toutes les obsessions furent aussitôt mises

en œuvre pour l'empêcher d'aller plus avant dans ce système. On alarma sa conscience timorée, on lui parla des faiblesses qui avaient perdu Louis XVI; on lui présenta ses ministres comme les instruments serviles d'une révolution imminente; on étourdit sa faible intelligence de dangers imaginaires, de prophéties sinistres, et dès ce moment sa résolution de résister se manifesta par une volonté obstinée de conserver tous les fonctionnaires hostiles à la nouvelle administration; l'avénement de l'homme de son choix, de M. de Polignac, fut décidé, et il ne s'occupa plus que de faire naître l'occasion de renvoyer le ministère qui était sa dernière ancre de salut (1).

(1) C'est alors que *la Gazette de France*, devenue depuis, comme chacun sait, si démocratique et si libérale, résumait son opinion sur le travail de conciliation entrepris par M. de Martignac en ces termes : « Les ministres du roi remplacés par les ministres de l'opinion, c'est-à-dire de l'opinion que le journalisme a pervertie; le discours de la Couronne, ouvrage du ministère provoquant les lois avec lesquelles l'autorité royale devait être anéantie...; le ministère proposant de convertir en loi la domination du comité directeur de la Révolution et l'anéantissement de l'influence de l'administration du roi sur les élections; le principe monarchique de l'autorisation royale effacé de la loi de la presse; la royauté dépouillée du *seul moyen qu'elle ait de se défendre contre le journalisme dans les moments de trouble* (le lecteur com-

Vainement M. de Martignac essaya d'éloigner le monarque de ce cercle étroit d'intrigues qui le séparait de la France, en lui faisant faire un voyage en Alsace, dans la plus libérale des provinces, en lui montrant un peuple, qu'on lui avait dénoncé comme hostile à la monarchie, empressé de lui témoigner sa reconnaissance, et le récompensant d'avoir dé-

prend qu'il s'agit ici de la censure dont cette LIBÉRALE Gazette déplore d'une manière si touchante la suppression); enfin la licence de la presse consacrée par la législation; l'interprétation des lois enlevée à la royauté pour être attribuée aux Chambres; des ordonnances d'intolérance et de persécution contre la religion de l'Etat arrachées au roi.» Après avoir énuméré dans cet esprit si libéral toutes les mesures du ministère Martignac, *la Gazette de France* concluait par cette phrase, modèle de bon sens et de patriotisme : « Pour peu que le ministère persiste dans la même voie, il reste peu de chose à faire dans la prochaine session pour consommer le rétablissement de la République et l'*érection des autels à la déesse Raison*, si mieux n'aime la faction substituer tout de suite à la légitimité l'usurpation et la religion réformée à la religion de l'Etat.

Ainsi parlait, en 1828, *la Gazette de France*, et elle nous dira, en 1846, qu'elle a constamment défendu la cause de la liberté, qu'elle n'est pour rien dans l'avénement du ministère Polignac; c'est pourtant avec les rapsodies que nous venons de transcrire, rapsodies dont se nourrissait avec délices le faible esprit de Charles X, que la démocratique Gazette paralysait sans relâche l'influence de M. de Martignac et travaillait à sa manière aux ordonnances de Juillet.

féré au vœu du pays par des transports d'enthousiasme. Vainement, au milieu de ces populations en habits de fête qui l'attendaient sous des arcs de triomphe en le saluant de leurs cris d'amour, Charles X vit venir au-devant de lui les chefs de l'opposition libérale, Casimir Périer, Benjamin Constant, présentés par M. de Martignac, et protestant avec une ardeur sincère de leur dévouement au roi constitutionnel. Charles X les reçut avec son affabilité ordinaire ; il décora lui-même de sa main Casimir Périer. Mais toutes ces ovations, loin de changer ses résolutions, ne servirent au contraire qu'à les raffermir ; elles s'adressaient au système Martignac autant qu'à lui, il se persuada que c'était à lui seul qu'elles s'adressaient. « Singulière fatalité ! dit avec raison M. Thiers, on cherchait à sauver Charles X, et on le perdait. On avait voulu lui montrer les Français prêts à récompenser de leur dévouement son retour à des idées saines, et lui ne voyait dans leurs témoignages qu'une preuve : c'est que la France était à lui, tout à fait à lui ; qu'il pouvait tout oser, et qu'elle ne l'abandonnerait jamais. »

A dater de ce jour, Charles X ne vit plus dans le libéralisme qu'une effervescence superficielle, une opinion qui pouvait devenir dangereuse si on ne la réprimait fortement, mais qui, étant sans racines dans le pays, rentrerait dans le néant aussitôt qu'il manifesterait avec énergie la volonté de mettre un terme à toute concession.

L'occasion de faire cette funeste expérience ne se présenta que trop tôt pour lui. L'opinion publique, et la majorité des Chambres, son organe, demandaient ardemment que l'administration municipale et départementale, abandonnée aux caprices des préfets, tous sortis du système Villèle, fût organisée par des lois en harmonie avec la constitution, c'est-à-dire attribuant une juste part d'influence à des conseils électifs. Charles X accorda aux instances de M. de Martignac la présentation de deux projets de loi, réglant, l'un l'administration municipale, l'autre l'administration départementale, dans lesquels, tout en concédant beaucoup pour lui au principe électif, il concédait assez peu pour prévoir une forte opposition, et dans cette prévision même il se prépara à profiter de l'occasion pour rompre avec la majorité, déclarant qu'il n'ad-

mettrait ni amendement ni même un changement dans l'ordre de discussion, et donnant en secret à la droite l'ordre, qu'elle n'était que trop disposée à suivre, de s'abstenir absolument, au cas de discussion, de toute participation au vote ; de telle sorte que M. de Martignac, n'ayant d'autre appui que le centre droit contre un amendement soutenu par toute la gauche et le centre gauche, vit passer cet amendement, et reçut aussitôt du roi l'ordre de retirer sur-le-champ les deux projets de loi. Quelques jours après il était remercié, et le ministère Polignac venait consommer la ruine de la dynastie.

On a beaucoup accusé à ce sujet le centre gauche d'être la cause première de ce résultat ; d'avoir, par entêtement et amour-propre, persisté à amender les deux projets de loi, amené ainsi la chute du ministère Martignac et tout ce qui s'en est suivi. A ce grief souvent répété on peut répondre : 1° que la chute du ministère Martignac était déjà arrêtée dans l'esprit du roi, surtout depuis qu'il avait vainement tenté de lui faire accepter M. de Polignac, secrètement rappelé de Londres ; que ce n'était donc pour lui

qu'une question de temps, question qu'il était d'ailleurs pressé de vider et qu'il aurait infailliblement ramenée sous peu; 2° que dans ces amendements le centre gauche était de bonne foi, puisqu'après la révolution il les a tous reproduits, et qu'ils forment aujourd'hui la base de notre législation municipale et départementale; 3° que c'était là une des questions les plus élémentaires du gouvernement constitutionnel, rien autre chose que l'exercice parfaitement licite d'une faculté d'amendements dont l'application était ici d'autant plus inoffensive que l'ensemble et l'esprit des deux projets de loi avaient été généralement adoptés, et enfin que, dans la situation d'esprit du roi et de la Chambre, il fallait nécessairement que le procès fût vidé.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce jour, Charles X sortit définitivement de l'ordre constitutionnel pour n'y plus rentrer, et alors fut solennellement posée, avec une dynastie pour enjeu, la question fondamentale du gouvernement représentatif, celle de savoir si la royauté est indépendante ou non de la majorité des Chambres, et si elle peut choisir ses ministres en dehors de cette majorité.

La révolution de Juillet a résolu la question d'une manière assez nette pour que personne, je pense, soit jamais tenté dans l'avenir de la poser de nouveau.

On sait avec quelle rapidité inattendue éclata la solution du problème. Consterné par cette terrible explosion qui emportait un trône qu'il avait aimé et servi depuis quinze ans, M. de Martignac fut en quelque sorte atteint du même coup de foudre. Les paroles prononcées par lui à la Chambre, dans la séance où le trône fut déclaré vacant, témoignent du trouble profond de son âme. Il consulte, dit-il, sa conscience pour savoir ce qu'il doit dire et faire, et la réponse de sa conscience n'est pas assez claire. « Je ne me dissimule pas, dit-il, tout ce qu'il y a d'impérieux au delà de toute expression dans la situation où nous sommes. Dans le doute, dans cette incertitude, je gardais le silence, combattu par mes propres sentiments ; mais des paroles que je viens d'entendre à cette tribune m'ont dit que le silence n'était plus permis. » Et alors, réfutant le mot de M. Podenas, qui avait appelé Charles X un roi *héritier de la férocité* de Charles IX, il veut du

moins que ce roi qu'il a servi, en perdant le trône, conserve l'honneur ; et, pour l'honneur aussi de la révolution de Juillet, cet orateur, qui excusait Charles X au moment où le sang fumait encore sur le pavé de Paris, fut écouté et applaudi.

Mais bientôt une nouvelle occasion de se produire avec cette éloquence, avec cette sensibilité vraie qui fera la plus grande partie de sa gloire, lui fut offerte : il la saisit au péril de sa vie, car sa santé était déjà gravement altérée; dans l'accomplissement de cette généreuse entreprise il trouva la mort, mais en même temps il y gagna l'immortalité.

Celui-là même qui l'avait supplanté dans la confiance de Charles X, son ancien adversaire, le prince de Polignac, captif, à deux pas de l'échafaud, le pria de venir défendre sa tête; il accourut.

« Il n'eut qu'une crainte, dit M. de Salvandy ; ce fut de ne pas assez vivre pour avoir le temps de se dévouer ; il demanda pour toute grâce à Dieu, à la nature, à l'art, six heures de vie. Ces six heures lui furent données. »

Le plaidoyer qu'il prononça le 18 décembre

1830 devant la Chambre des Pairs, au bruit de l'agitation populaire qui rugissait autour de l'enceinte, ce plaidoyer restera dans l'histoire, d'abord comme un monument d'éloquence judiciaire, et ensuite comme le témoignage impérissable d'une noble action. Citons au moins l'exorde :

« Pairs du royaume, une de ces grandes crises que la Providence permet sans doute pour l'instruction des peuples et des rois a renversé une dynastie, élevé un trône et fondé sur des bases nouvelles une autre monarchie héréditaire. Ce sceptre en éclats, cette couronne tombée, ces pouvoirs élevés sur les débris des pouvoirs détruits, cette action tempérée, mais immense, qui embrasse toutes les parties de notre corps politique, offre à notre méditation le plus vaste exemple des vicissitudes auxquelles sont soumises la vie des hommes et celle des États.

« Les montagnes d'Écosse cachent au monde le monarque puissant dont les armes ont renversé naguère ce boulevard de la barbarie qui avait bravé jusqu'à lui la civilisation et la chrétienté. Quelques jours à peine ont marqué l'intervalle entre une glorieuse victoire et la plus épouvantable des chutes, et le despote vaincu n'avait pas encore touché le sol qui lui promettait un asile que le roi vainqueur cherchait une terre hospitalière qui voulût s'ouvrir à son exil.

« Autour de nous tout est changé, les choses et les hommes. Un autre drapeau a remplacé celui qui flottait sur nos édifices ; un autre serment a pris Dieu à témoin d'un engagement nouveau. L'origine du pouvoir royal et

ses limites, la constitution des premiers corps de l'État et les grandes clauses du pacte fondamental qui nous lie, tout s'est modifié, tout a subi l'influence de cette secousse profonde qui a saisi jusque dans ses bases notre édifice social.

« Au milieu de tant d'éléments passagers et mobiles, de tant de choses qui naissent de l'action et que la réaction détruit, une seule reste immuable, éternelle, inaccessible aux passions, indépendante du temps et des événements : c'est la justice.

« Quelle que soit la bannière qui flotte sur son temple, quel que soit le pouvoir suprême au nom duquel elle rend ses arrêts, par elle rien ne s'altère, rien ne s'ément, rien ne change ; ses devoirs sont invariables, car elle a toujours pour règle unique la vérité et la loi.

« Les peuples le savent, Messieurs ; aussi y a-t-il dans son nom quelque chose qui impose et qui commande le respect ; et s'il est arrivé quelquefois que les passions l'ont oublié, l'erreur ne fut jamais de longue durée, et la noble fermeté du magistrat retrouve bientôt dans l'estime universelle le prix qu'elle avait mérité.

« C'est elle, c'est cette justice de tous les temps et de tous les lieux que viennent invoquer aujourd'hui ces hommes qui parlèrent devant vous au nom de la puissance souveraine, et qui y comparaissent aujourd'hui poursuivis et accusés, ces hommes autour desquels l'appareil de la puissance et de la dignité s'est converti en appareil de surveillance et de protection.

« C'est cette justice qui peut braver l'histoire, parce qu'elle veut d'avance être impartiale comme l'histoire devant laquelle se présente un ministre du roi tombé, un ministre dont le souvenir se mêle à des malheurs, à des désastres, à du sang versé, dont le nom a été souvent pro-

noncé au milieu de l'irritation et de la colère, et que la prévention elle-même doit enfin sentir le besoin d'écouter. »

Cet effort, qui contribua si puissamment à sauver quatre têtes, semblait avoir épuisé tout ce qui restait de vie à M. de Martignac. Il était au lit, attendant la mort, lorsqu'il apprit que l'on discutait à la Chambre un projet de loi qui avait pour but d'ajouter au bannissement de la branche aînée des Bourbons la peine capitale pour sanction. Il se traîna à la tribune, et les accents de sa voix harmonieuse et affaiblie charmèrent une dernière fois les âmes.

Après avoir rappelé tout ce qu'il avait fait pour prévenir et éviter la révolution, il adjura cette révolution de se montrer juste et généreuse, de ne point emprunter des lois de sang aux mauvais jours de notre histoire. « Le bannissement, s'écria-t-il, est dans nos lois une peine infamante prononcée par le juge après mûr examen, et l'on vous propose de la prononcer d'avance contre les générations nées et à naître, sans examen, par anticipation, sans savoir celui que vous condamnez !... Un de nos orateurs disait naguère à cette tribune : « En France, la proscription absout. »

Eh bien, ce mot profond et vrai a jugé votre loi! Ainsi, un prétendant arrivera en France : on avertira l'autorité du danger que peut courir la sécurité publique; mais qu'un proscrit, condamné d'avance, y vienne, où trouverez-vous un homme qui ira frapper sur l'épaule du bourreau, en lui disant : « Regarde cette tête royale; reconnais-la et fais-la tomber? » Ce n'est pas en France que vous trouverez cet homme ! »

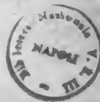
Et tout à coup, frappant droit au cœur généreux du colonel Bricqueville, auteur de la proposition, M. de Martignac enlevait d'assaut le rejet du projet de loi par cette péroraison inattendue : « Qu'un de ces proscrits, que votre proposition voue à la mort, soit conduit en France et qu'il y cherche un asile; qu'il aille frapper à la porte de l'auteur même de la proposition, que cette porte s'ouvre, que le proscrit se nomme, qu'il entre, et moi je lui réponds d'avance de sa sûreté. »

M. de Martignac triompha encore une fois, mais ce fut son chant du cygne; peu de temps après, le 3 mars 1832, il n'était plus. Il mourut pauvre, ne laissant qu'une veuve et un neveu auquel il légua

son nom. Tous les partis se réunirent autour de sa tombe, et l'attendrissement universel éclata surtout à ces éloquentes paroles de M. de Salvandy : « Il y avait parmi nous un homme de tribune qui pouvait dire toutes les vérités à la tribune ; il y avait un homme d'Etat qui pouvait, dans les dissensions civiles, proposer toutes les transactions ; il y avait un Français en qui se sentait représenté, par ses côtés généreux, tout ce qui appartient à la France. Les camps contraires l'écoutaient, comme si son éloquence eût suscité dans tous les cœurs les vertus dont elle était l'organe. Sa loyauté rendait sa raison respectable à nos emportements ou à nos préventions. Et cette voix consolante est éteinte ! Cet esprit puissant est endormi ! Cet homme des bonnes pensées, cet homme des mauvais jours, il est couché dans ce cercueil ! »







M. DE BARANTE.

A. René et C[ie]

M. DE BARANTE.

Il faut que l'historien se complaise à peindre plus qu'à analyser, sans cela les faits se dessèchent sous sa plume; il semble les dédaigner, tant il est pressé d'en tirer la conclusion et de les classer sous un point de vue général. Il remplace l'aspect riant et pittoresque d'une contrée par les lignes exactes de la carte géographique : vous connaissez peut-être mieux la disposition et la conformation du pays, et pourtant vous n'en avez aucune idée.

(*Histoire des ducs de Bourgogne*, Préface.)

Le talent et le goût de l'histoire constituent évidemment un des caractères distinctifs de notre époque. Ce sera peut-être là son plus beau titre aux yeux de l'avenir.

C'est donc surtout comme historien que M. de Barante figure dans ce recueil. Il est possible que la postérité lui tienne compte des services par lui rendus sous la Restauration à la cause des libertés publiques, soit comme député, soit comme pair

de France ; il est possible qu'elle se souvienne aussi que, depuis la révolution de Juillet, il a représenté honorablement son pays auprès de diverses cours étrangères, et su trouver dans son caractère personnel un relief que sa position ne lui donnait pas toujours; mais, ce qui est certain, c'est qu'en un temps où tous les gouvernements ne songent qu'à se reposer des agitations qui ont marqué la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, en un temps où toutes les grandes questions sont assoupies ou ajournées, il y a, pour quiconque vise à la gloire, plus de profit à écrire de l'histoire qu'à en faire.

Ce mouvement historique, dont M. de Barante a eu l'honneur d'être un des chefs, date de la Restauration, et personne n'en a mieux que lui, dès l'origine, senti et apprécié toute l'importance.

« Jamais, écrivait-il en 1824, jamais la curiosité ne s'est portée plus avidement vers les connaissances historiques. Nous avons vécu, depuis plus de trente années, dans un monde agité par tant d'événements prodigieux et divers ; les peuples, les lois, les trônes ont tellement roulé sous nos yeux; l'avenir même prochain semble chargé de la so-

lution de si grandes questions, que le premier emploi du loisir et de la réflexion a été l'étude de l'histoire. Comme l'existence de chacun, tel grand ou tel petit qu'il soit, est venue se rattacher immédiatement aux vicissitudes de la destinée commune; comme la vie, la fortune, l'honneur, la vanité, l'emploi de soi-même, les opinions peut-être, en un mot la situation tout entière du citoyen a dépendu et dépend encore des événements généraux de son pays ou même du monde, l'observation a dû prendre pour but presque unique l'histoire des nations. Là s'est dirigée la philosophie ; car quelles causes et quels effets peuvent être plus dignes d'être recherchés à leur source? La poésie elle-même ne peut plus être écoutée lorsqu'elle ne parle pas de ce qui offre tant de merveilles, de ce qui excite tant d'émotions. Le drame ne semble plus destiné qu'à reproduire les scènes de l'histoire. Le roman, ce genre autrefois frivole, et que la peinture des grandes passions avait rendu si éloquent, a été absorbé par l'intérêt historique ; on lui a demandé non plus de raconter les aventures de l'individu, mais de les montrer comme témoignages vrais et

animés d'un pays, d'une époque, d'une opinion. On a voulu qu'il nous servît à connaître la vie privée d'un peuple; ne forme-t-elle pas toujours les mémoires secrets de sa vie publique? »

Cette tendance des esprits étant donnée, il a dû se produire une masse de travaux historiques, et cette masse a dû se diviser en deux classifications principales qui renferment toutes les autres, et qui répondent aux deux grandes facultés de l'intelligence humaine, l'imagination et la raison.

Nous ne chercherons point ici, comme cela se fait trop souvent, à diviser et subdiviser le genre historique de manière à créer une école particulière pour chaque nom d'historien éminent. Il n'y a pour nous que deux espèces d'historiens : ceux qui racontent plus qu'ils ne discutent, ceux qui discutent plus qu'ils ne racontent; ceux qui sont portés à exposer avant tout les faits en eux-mêmes, et ceux qui cherchent de préférence la raison des faits. Chacune de ces deux manières a ses avantages et ses inconvénients. Le beau idéal en histoire serait la réunion des deux qualités du peintre et du philosophe; beaucoup ont

cherché à atteindre cet idéal, et l'homme qui en a peut-être le plus approché de nos jours est l'auteur de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, M. Aug. Thierry.

Quant à M. de Barante, il est, on le sait, un des plus brillants représentants de cette école que l'on a nommée descriptive, et qui adopte pour devise la phrase de Quintilien : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.*

« Le passé, dit-il, est sans doute obscurci par beaucoup de systèmes et de préjugés ; on pourrait essayer de les combattre ou de les détruire pour en proposer d'autres. Cependant, suivre l'exemple de la plupart des écrivains historiques et demander encore aux siècles précédents des arguments pour fortifier telle ou telle vue politique, ne serait un moyen de persuader qui que ce soit. Ce serait seulement exciter la méfiance du lecteur, et, qui pis est, lui apporter l'ennui. On est las de voir l'histoire, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun en veut tirer. Ce qu'on veut d'elle, ce sont des faits ; de même qu'on observe dans ses détails, dans ses mouvements, ce grand drame dont nous sommes

tous auteurs et témoins, de même on veut connaître ce qu'était avant nous l'existence des peuples et des individus. On exige qu'ils soient évoqués et ramenés vivants sous nos yeux ; chacun en tirera ensuite tel jugement qu'il lui plaira, ou même ne songera point à en faire résulter aucune opinion précise ; car il n'y a rien de si impartial que l'imagination : elle n'a nul besoin de conclure; il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se retracer devant elle. »

Il n'est pas besoin d'une grande sagacité pour comprendre de suite ce qu'il y a d'exclusif, d'exagéré, dans cette interdiction absolue de toute opinion, de toute conclusion, que M. de Barante semble imposer à l'historien. Une telle neutralité, désirable tout au plus, si elle était possible, quand il s'agit d'histoire contemporaine, où l'écrivain peut se considérer comme un simple rapporteur à l'usage du siècle futur, cette neutralité absolue n'est ni désirable ni même possible pour celui qui raconte le passé.

Sans doute, il ne faut pas, comme les historiens du siècle dernier, se placer, pour apprécier le temps passé, dans le point de vue du temps actuel,

et encore moins introduire nos idées, nos sentiments, nos mœurs dans des événements produits par d'autres idées, d'autres sentiments, d'autres mœurs; mais encore faut-il juger quelque peu, ne serait-ce que la question générale du bien ou du mal, ou plutôt, de quelque manière que l'historien s'y prenne, qu'il discute ou qu'il raconte, il est impossible que sa discussion ou l'arrangement de son récit ne soient pas chez lui le résultat d'une impression et n'aient pas pour but de produire chez le lecteur une impression conforme à la sienne. Or cette impression est à elle seule une conclusion. Toute la différence entre l'historien qui discute et celui qui raconte est dans la manière de la présenter.

Aussi l'historien des ducs de Bourgogne est-il beaucoup moins impassible en pratique qu'en théorie, et, dans sa théorie même, il sent le besoin de prévenir les objections quand il ajoute, quelques pages plus loin : « Malgré une scrupuleuse impartialité, le temps passé ne m'est pas apparu comme un simple divertissement. Ses mouvants tableaux ont sans doute préoccupé mon imagination, mais n'ont point laissé ma pensée

indifférente. » Et, revendiquant le droit d'appliquer cette loi de justice que Dieu a mise en nous pour apprécier les actes humains, il déclare avoir voulu prouver, au moins implicitement, que ce XVe siècle, dont il raconte l'histoire, dominé tout entier par la doctrine du droit absolu du pouvoir politique ou religieux sur la société, est un témoignage de plus à opposer à cette doctrine; car ce siècle ne fut ni moral, ni religieux, ni même obéissant, ou plutôt, dans son obéissance, il fut mille fois plus égaré par ses passions qu'un siècle libre dans sa liberté; en un mot, ce fut un des siècles les plus malheureux de l'histoire humaine.

Ce souffle moral qui, directement ou indirectement, anime toujours les pittoresques tableaux de M. de Barante, ne contribua pas peu au succès de son livre. M. de Chateaubriand crut même devoir louer l'historien d'une qualité que sa préface semblait redouter beaucoup. « M. de Barante, disait l'illustre appréciateur, écrit nécessairement dans les idées qui dominent son système politique. Quand il expose les crimes des classes secondaires de la société avec autant de sincérité que d'horreur, on sent qu'il y trouve une sorte d'ex-

cuse dans l'oppression des peuples et des communes. Quand il raconte les vertus des chevaliers, on entrevoit qu'il serait plus satisfait si ces vertus appartenaient à une autre race d'hommes; cela n'ôte rien à l'intégrité de son jugement ni à la fidélité de son pinceau. Chaque historien a son affection. »

Le sujet était du reste très-heureusement choisi. « Toute histoire, dit encore M. de Chateaubriand, qui embrasse un trop grand espace de temps manque d'unité et épuise les forces de l'historien. L'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* n'a point ce défaut capital. Elle est resserrée tout entière entre deux batailles célèbres : la bataille de Poitiers (1356), où combattit et fut blessé auprès du roi son père Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne de la maison de Valois, et la bataille de Nancy (1477), où fut tué Charles-le-Téméraire, dernier duc de cette race. »

Les quatre ducs de cette puissante maison exercent durant un siècle sur les affaires de notre pays une influence continue.

Le premier, Philippe-le-Hardi, commence d'é-

tablir la puissance bourguignonne et gouverne la France durant plus de vingt ans.

Le second, Jean-sans-Peur, pour conserver sur le royaume le pouvoir qu'avait eu son père, commet un des crimes les plus éclatants de l'histoire moderne ; par là il forme de sanglantes factions, et allume une guerre civile la plus cruelle peut-être qui ait jamais souillé notre sol. Succombant sous un crime semblable, sa mort livre la France aux Anglais. Philippe-le-Bon, son successeur, se voit l'arbitre entre la France et l'Angleterre. Le sort de la monarchie semble dépendre de lui. Son règne long et prospère se signale par le faste et la majesté dont commence à s'entourer le pouvoir souverain, et par la perte des libertés de la Flandre, de ce pays jusqu'alors le plus riche et le plus libre de l'Europe. Enfin le règne de Charles-le-Téméraire offre le spectacle continuel de sa lutte avec Louis XI, le triomphe de l'habileté sur la violence, le commencement d'une politique plus éclairée, et l'ambition mieux conseillée des princes qui font tourner au profit de leurs desseins les progrès nouveaux de la centralisation et du bon ordre.

Voilà pour l'intérêt philosophique et historique du sujet. L'intérêt politique et pittoresque n'est pas moindre, car cette histoire commence et finit comme un poëme épique, s'égarant sans se perdre dans une multitude d'aventures qui tiennent du merveilleux. Elle embrasse nos guerres civiles et étrangères depuis le roi Jean jusqu'à Louis XI; elle amène tour à tour sur la scène Charles V et Duguesclin, Edouard III et le Prince Noir, Charles VI et Isabeau de Bavière, Henri V et son frère, Charles VII, Agnès Sorel, la Pucelle d'Orléans, Richemont, Talbot, La Hire, Xaintraille et Dunois; elle passe à travers les ravages des Compagnies et les horreurs de la Jacquerie, à travers les insurrections populaires, les massacres et les assassinats produits par les rivalités des maisons de Bourgogne et d'Orléans, et, tout à coup, cette terrible histoire de quelques cadets de la maison de France vient expirer aux pieds de Louis XI.

Ajoutons à cela une abondance de documents qui facilitaient d'autant le travail de M. de Barante, et qui, peu étudiés alors, donnaient à son histoire tout l'attrait de l'inconnu: cent quarante-trois mémoires et chroniques imprimés, près de

cent quatre-vingts manuscrits ornés de vignettes qui permettaient à l'historien de se pénétrer des usages et des mœurs du temps ; le tout éclairci et développé par Froissard et Philippe de Comines, les deux grands chroniqueurs du moyen âge.

Tel fut le sujet qui, habilement traité par M. de Barante, le classa tout à coup au premier rang de nos historiens, et fit entrer son propre nom dans le domaine de l'histoire, si bien qu'aujourd'hui une galerie d'illustrations contemporaines ne saurait se passer de ce nom.

Amable-Guillaume-Prosper Brugière de Barante est né en juin 1782 à Riom, département du Puy-de-Dôme, d'une famille distinguée de l'Auvergne. Son père, élevé dans les rangs de cette magistrature parlementaire dont les luttes avec le pouvoir royal préparèrent la Révolution, était, au moment de sa naissance, lieutenant criminel au bailliage de Riom. Il fut son premier instituteur. Poursuivi sous la Terreur, emprisonné, menacé de mort, et sauvé par la chute de Robespierre, il put offrir à son fils une expérience de la vie qui ne fut sans doute pas sans in-

fluence sur la maturité précoce de ce jeune esprit (1).

Vers 1795, lorsque le plus fort de l'orage fut passé, le jeune de Barante, qui avait déjà à peu près terminé ses études classiques, fut conduit par son père à Paris et placé dans une institution préparatoire à l'Ecole Polytechnique. Il fut admis à cette école en 1799, avant d'avoir atteint ses dix-huit ans. Mais au bout d'une année il en sortit pour entrer dans la carrière politique.

Le gouvernement consulaire avait appelé à lui M. de Barante père, et cet honorable magistrat s'était rallié avec empressement au premier gouvernement régulier sorti de la Révolution. Nommé préfet à Carcassonne, il fit d'abord attacher son fils au ministère de l'intérieur. Après trois ans de surnumérariat, le jeune de Barante passa auditeur au conseil d'Etat, et, en cette

(1) Quarante ans plus tard, en 1835, M. de Barante, publiant un recueil de différents articles déjà imprimés, et joignant à ce recueil quelques travaux de son père, notait avec une délicatesse touchante l'*air de famille* qui se trouvait entre ses pensées à lui et celles de son père, et rendait à sa mémoire un de ces hommages de cœur que l'on aime toujours à retrouver sous la plume des écrivains éminents.

qualité, alors beaucoup plus importante qu'aujourd'hui, il remplit différentes missions à l'étranger.

Dans l'intervalle, son père avait passé de la préfecture de Carcassonne à celle de Genève, qui formait alors le chef-lieu d'un département français.

En allant le visiter à Genève, le jeune de Barante eut occasion de faire la connaissance de Mme de Staël, en ce temps-là maintenue dans son château de Coppet par ordre supérieur.

Introduit au milieu de cette société d'élite où semblait réfugié tout ce qui restait alors d'idées libérales en France et en Europe, le jeune auditeur impérial s'y fit remarquer par la grâce, le naturel et le sérieux de son esprit, et devint bientôt un des amis les plus intimes de l'illustre châtelaine. Cette amitié, qui n'était pas sans quelques inconvénients pour son avancement, ne fut sans doute pas aussi sans influence sur la direction de ses idées. Il est permis de croire que c'est surtout à ce commerce avec une âme généreuse et indomptée qu'il dut de conserver, adoucis toutefois et beaucoup par une grande modération de

caractère, des instincts de liberté assez rares sous l'Empire. C'est là du moins ce qu'on put entrevoir dès le premier ouvrage qui sortit de sa plume. L'Institut avait mis au concours un tableau littéraire du XVIIIe siècle. M. de Barante se mit sur les rangs et fut évincé par des concurrents plus heureux ; mais son travail, publié en 1809 sous le titre de *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*, et plusieurs fois réimprimé depuis, gagna auprès du public le procès perdu devant l'Académie.

Cependant il ne faut pas dire, comme l'a fait un écrivain par trop complaisant, il ne faut pas dire que ce résumé « est encore aujourd'hui la « plus belle et la plus importante étude que nous « ayons sur cette époque. » Cela n'est surtout plus permis depuis que nous avons les belles leçons de M. Villemain sur le même sujet.

Le principal mérite du résumé de M. de Barante consiste dans une idée vulgaire aujourd'hui, qui était alors une idée originale. En ce temps-là la controverse était vive sur les écrivains du XVIIIe siècle. Considérés comme auteurs responsables de la Révolution, ils étaient attaqués et dé-

fendus à outrance dans leur vie, dans leur caractère, dans leurs œuvres, et en somme plus vivement attaqués que défendus; car le vent était à la réaction, et Napoléon empereur ne haïssait pas qu'on flagellât, sur le dos de Voltaire et de Rousseau, la Révolution, dont il était l'héritier assez peu reconnaissant. Les plus modérés dans cette controverse prétendaient mettre fin à la discussion en séparant complétement les écrivains de leur temps, la forme de l'idée, et en bornant la critique à un blutage superficiel de syllabes et de règles de goût.

M. de Barante partit de ce double point de vue : 1° que la littérature du XVIIIe siècle ne pouvait pas être séparée de l'histoire même de ce siècle ; 2° que les écrivains du XVIIIe siècle ne méritaient ni cet excès d'honneur ni cette indignité d'être considérés comme les auteurs de la Révolution; qu'ils en avaient été au moins autant les instruments que les moteurs, et qu'il y avait donc lieu à chercher chez eux, non plus seulement du mérite ou du démérite, mais bien plutôt des symptômes de la crise révolutionnaire qu'ils représentaient.

Ce point de vue admis, il y aurait bien des

choses à dire sur la manière dont M. de Barante l'applique dans le détail. L'impartialité quant aux hommes, impartialité de principe qui ne l'empêche pas parfois d'être excessivement sévère, produit chez lui, quant aux faits, une impartialité qui touche de près à l'indifférence. On en est à ne pas savoir au juste s'il est pour ou contre la Révolution en elle-même ; car si, d'une part, elle lui apparaît comme un grand résultat produit par de grandes causes, d'autre part on le voit établir, entre les révolutions *entreprises pour un but certain* et les révolutions *entreprises pour la satisfaction d'un sentiment vague,* des distinctions qui semblent un peu mesquines, surtout par les conséquences qu'il en tire.

« Les mouvements qui agitent les peuples, dit l'auteur du *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle,* peuvent être de deux sortes : les uns sont produits par une cause directe d'où résulte un effet immédiat. Une circonstance quelconque amène une nation, ou même une partie de la nation, à désirer un but déterminé : l'entreprise échoue ou réussit. Les décemvirs faisaient peser leur tyrannie sur Rome; un événement

particulier la rend tout à fait insupportable : elle est renversée. Le Parlement d'Angleterre désespère de voir la nation heureuse sous la domination des Stuarts : il change la dynastie. Les Américains se trouvent opprimés par le fisc des Anglais : ils se déclarent indépendants. Ce sont là les heureuses révolutions ; on sait ce qu'on veut, on marche vers un terme précis, on ne se repose que quand il est atteint.

Mais il est d'autres révolutions qui dépendent d'un mouvement général dans l'esprit des nations. Par le cours des opinions, les citoyens sont arrivés à se lasser de ce qui est ; l'ordre actuel les blesse dans sa totalité ; une ardeur, une volonté nouvelles s'emparent de tous les esprits. Chacun est impatient de la place qui lui est assignée ; tous en veulent une nouvelle : ils ne savent ce qu'ils désirent, et ne sont plus susceptibles que de mécontentement et d'inquiétude.

Ce sont là les symptômes de ces longues crises dont on ne saurait assigner la cause précise et directe ; qui semblent le résultat de mille circonstances simultanées, mais d'aucune en particulier ; qui allument tout autour d'elles, parce

que tout est prêt à s'embraser ; qui ne renferment d'abord aucun principe salutaire propre à les apaiser ; qui, enfin, seraient un enchaînement éternel de malheurs, de révolutions et de crimes, *si le hasard et plus encore la lassitude* ne venaient pas les terminer.

Appliquant ensuite ces principes généraux aux différentes crises de la révolution française, l'auteur conclut ainsi : «Tel est l'inconvénient des révolutions entreprises, non pas pour un but certain, mais pour la satisfaction d'un sentiment vague. Si on eût réclamé quelque privilége, quelque droit positif écrit dans nos chartes nationales, on l'eût obtenu et puis on eût été satisfait. Mais lorsque les hommes demandent à grands cris la liberté sans y attacher aucune idée fixe, ils ne font autre chose que préparer les voies au despotisme, en renversant tout ce qui pourrait l'arrêter.»

En vérité, ces considérations et ces conclusions, qui pouvaient avoir quelque valeur sous l'Empire, sont aujourd'hui bien insuffisantes pour l'appréciation du caractère de la révolution française. Il y a, en effet, deux espèces de révolu-

tions : les révolutions politiques et les révoluions sociales. Mais ces deux espèces de révolutions, produites par des causes différentes, ont, suivant les temps, le même caractère de légitimité et d'utilité, et les unes pas plus que les autres ne se terminent par *le hasard* ni par l'effet *de la lassitude* ; elles se terminent par la disparition de la cause qui les fit naître.

Parce que les révolutions sociales, embrassant un plus grand nombre de faits que les révolutions politiques, sont naturellement plus difficiles à consommer dans l'application, il ne s'ensuit pas qu'elles soient plus vagues dans le principe. Ce ne fut point du tout un désir vague que ce besoin de liberté et d'égalité, que cette prétention du pays à intervenir dans la direction du pouvoir, qui firent la Révolution, et si l'esprit révolutionnaire ne savait pas bien au juste tout ce qu'il voulait, ou plutôt comment il le voulait, il est incontestable qu'il savait très-bien, et cela avec autant de clarté que d'unanimité, qu'il savait très-bien ce qu'il ne voulait pas ou plutôt ce qu'il ne voulait plus. Enfin, admettre, comme conséquence nécessaire des révolutions à *sentiment*

vague, le despotisme, c'est prendre pour une conséquence un accident qui ne prouve rien autre chose que cette vérité banale, déjà énoncée plus haut, savoir : que les révolutions sociales ne se consomment point aussi facilement que les révolutions politiques. C'est sans doute à ces conclusions sur le *hasard* et *la lassitude* que Mme Staël faisait allusion lorsque, dans une appréciation, très-flatteuse du reste, du travail de M. de Barante, appréciation recueillie par l'écrivain, elle l'accuse de paraître un peu enclin au fatalisme.

Le côté défectueux de ce résumé littéraire se laisse aussi entrevoir dans plus d'une appréciation de détail. Il n'y a guère que deux manières de faire des résumés, ou avec des idées générales, ou en condensant les faits particuliers. Quand on veut tout réunir, on s'expose à bien des lacunes. Ainsi, sans parler des jugements plus ou moins contestables qui se rencontrent parfois dans ce tableau, notamment celui sur Diderot, auquel M. de Barante accorde tout simplement *quelques indices de talent*, opinion relevée, avec grande raison à mon sens, par M. Sainte-Beuve; car Diderot, esprit désordonné, n'en est pas moins un des esprits

les plus étonnants de cette époque ; sans vouloir discuter ici les jugements plus importants sur Buffon, Monstesquieu, Rousseau, Voltaire, on aimerait à trouver dans ce résumé une étude un peu moins légère de cette seconde génération littéraire du XVIII[e] siècle, de cette génération transitoire qui commence à Beaumarchais ; elle ne ressemble déjà plus à la première, et elle valait la peine d'être étudiée aussi. A la vérité, plusieurs des hommes de cette génération vivaient encore à l'époque où M. de Barante écrivait, et c'est sans doute ce qui les a fait passer sous silence ou à peu près. Mais la lacune n'en subsiste pas moins aujourd'hui dans un livre qui, adopté par l'Université, est devenu une sorte d'ouvrage classique. Or dix lignes sur Bernardin de Saint-Pierre, quinze lignes très-superficielles et beaucoup trop dédaigneuses sur Beaumarchais, sur un homme dont l'action sociale a été si puissante à un moment donné, et qui, après tout, est du très-petit nombre des écrivains dont on relit les œuvres et dont on rejoue les pièces ; un silence complet sur Ducis et sur les deux Chénier, un mot sur Malfilâtre et Gilbert, ne me semblent pas constituer un ta-

bleau bien complet du XVIIIe siècle ni un ensemble d'une distribution bien équitablement ordonnée, surtout quand l'écrivain trouve assez de place pour accorder deux pages et demie à Marmontel.

En 1809, M. de Barante fut nommé sous-préfet à Bressuire, et deux ans après préfet de la Vendée. Son esprit éclairé et modéré, ses habitudes de bonne compagnie, qualités qui se laissaient souvent désirer chez les préfets impériaux, étaient éminemment propres à l'administration d'une province si longtemps ravagée par la guerre civile.

C'est à Bressuire que M. de Barante connut la noble veuve de Lescure, devenue Mme de Larojaquelein. Cette dame lui confia l'arrangement de ses Mémoires sur la guerre de la Vendée. On sait avec quelle admirable souplesse d'esprit l'habile rédacteur s'identifia avec le narrateur, au point qu'en lisant ce livre d'une simplicité si touchante et si continue on ne saurait vraiment discerner où commence et où finit le travail de chacun des deux auteurs. Ce livre, publié pour la première fois en 1814, eut un succès de vogue, même auprès de ceux dont il pouvait contrarier les opinions.

En 1811, M. de Barante se maria avec une petite-fille de cette gracieuse comtesse d'Houdetot qui figure avec tant de charme dans les *Indiscrétions* de Rousseau. Après quatre ans de service dans le département de la Vendée, il fut appelé à la préfecture de la Loire-Inférieure, à Nantes, et c'est là que le trouva la Restauration.

Il l'accueillit avec les mêmes sympathies que nous avons déjà signalées chez beaucoup d'autres esprits éminents, également fatigués du joug impérial.

Conservé dans son poste par le nouveau gouvernement, il donna sa démission aux Cent-Jours. Cette démission attira sur lui l'attention de Louis XVIII, qui, après sa rentrée, l'appela à occuper les fonctions de secrétaire général au ministère de l'intérieur. Peu de temps après il passa conseiller d'Etat, directeur général des contributions indirectes, et fut élu membre de la Chambre des Députés par deux départements, celui du Puy-de-Dôme, où il était né, et celui de la Loire-Inférieure, qu'il avait administré. On a remarqué avec raison toute la valeur de cet honorable témoignage de l'estime que M. de Barante

avait su inspirer. Dès son entrée dans la Chambre il se plaça dans les rangs de cette minorité éclairée dont j'ai si souvent entretenu mes lecteurs, minorité qui soutenait alors de toutes ses forces un ministère modéré violemment attaqué par le parti de la contre-révolution.

En 1819 M. de Barante fut nommé pair de France; et, lorsque l'assassinat du duc de Berry eut fait tomber M. Decazes et amené un changement de système représenté par le ministère de M. de Richelieu, M. de Barante se démit de ses fonctions de directeur général des contributions, sortit du conseil d'Etat avec ses amis MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot, et prit dès ce moment à la Chambre des Pairs une attitude d'opposition qui se prononça de plus en plus après l'avénement du ministère Villèle.

Toutes les grandes discussions de ce temps-là sur la presse, sur la loi du sacrilége, sur la loi du droit d'aînesse, sur l'indemnité des émigrés, sur l'intervention en Espagne, furent abordées par lui dans le sens de l'opposition, et traitées avec un talent qui le fit classer parmi les plus redoutables adversaires du cabinet Villèle.

« La tribune et la liberté de la presse sont, disait-il, les deux grandes institutions qui mettent un gouvernement en communication avec l'opinion, en communauté avec l'intérêt général. Par là il est contraint d'avoir pour but unique les besoins moraux et matériels d'un peuple. Sans la tribune et sans la liberté de la presse, aucune relation régulière et légale n'existe entre les pouvoirs et l'opinion; ils n'ont plus l'un sur l'autre qu'une action perverse et déréglée. »

Dans une autre circonstance, lorsque fut présentée la loi sur le droit d'aînesse, avec une vivacité qui peint au mieux l'impression produite sur tous les esprits judicieux par les entreprises de la Restauration, M. de Barante s'écriait : « Mais l'administration compte-t-elle se présenter chaque année à la face de la nation pour lui déclarer tantôt qu'elle ignore la religion, tantôt qu'elle a oublié la famille, pour lui signifier qu'il faut changer ses mœurs, dénaturer ses lois? Voyez pourtant, au milieu de cette lutte d'opinions, le calme dont jouit le pays; c'est parce que cette entreprise de refaire une nation a quelque chose de si démesuré qu'elle semble

vaine et puérile. Les lois qui ne sont pas conformes aux habitudes, aux opinions d'un peuple, sont des paroles, et rien de plus. »

Non content de combattre avec la parole, il publia en 1821, sous ce titre : *des Communes et de l'Aristocratie*, un ouvrage destiné à démontrer la vanité et l'impuissance des prétentions de ce parti qui croyait pouvoir reconstruire de main d'hommes une forme sociale usée par les siècles, et rétablir une aristocratie sur des priviléges héréditaires. Dans le même livre il établissait nettement le caractère de l'aristocratie personnelle, la seule possible de nos jours.

C'est pourtant au milieu de ces luttes ardentes que M. de Barante trouvait le temps de publier, indépendamment d'une grande quantité d'articles soit dans la biographie Michaud, soit dans les revues périodiques, une traduction des œuvres dramatiques de Schiller, et enfin son grand ouvrage, son vrai titre de gloire, l'*Histoire des ducs de Bourgogne.*

J'ai assez parlé de ce livre en commençant pour me dispenser d'une nouvelle appréciation. Je voudrais pouvoir, pour ceux qui ne le connai-

traient pas, reproduire, entre mille autres morceaux également remarquables, l'admirable épisode de Jeanne d'Arc, où, pour la première fois peut-être, la noble vierge de Donremy se trouve peinte sous ses véritable couleurs. Citons au moins la fin de cette belle et triste page de l'histoire de France :

« Le 30 mai 1430, elle monta dans la charrette du bourreau. Son confesseur, non celui qui l'avait trahie, mais Frère Martin l'Advenu et Frère Isambart, qui avaient au contraire plus d'une fois réclamé justice dans le procès, étaient près d'elle. Huit cents Anglais, armés de haches, de lances et d'épées, marchaient à l'entour. Dans le chemin, elle priait si dévotement et se lamentait avec tant de douceur qu'aucun Français ne pouvait retenir ses larmes... Arrivée à la place du supplice : « Ah ! Rouen, dit-elle, Rouen, est-ce ici que je dois mourir ! »

« Le cardinal de Vinchester et plusieurs prélats français étaient placés sur un échafaud, les juges ecclésiastiques et séculiers sur un autre. Jeanne fut amenée devant eux. On lui fit d'abord un sermon pour lui reprocher sa rechute : elle l'entendit avec patience et grand calme. « Jeanne, va en paix ; l'Eglise ne peut plus te défendre et te livre aux mains séculières. » Tels furent les derniers mots du prédicateur.

« Alors elle se mit à genoux, et se recommanda à Dieu, à la sainte Vierge, surtout à saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite ; elle laissait voir tant de ferveur

que chacun pleurait, même le cardinal et plusieurs Anglais. L'évêque de Beauvais donna lecture de la sentence. Jeanne, repoussée par l'Eglise, demanda la croix. Un Anglais en fit une de deux bâtons et la lui donna : elle la prit dévotement et la baisa. Mais elle désira avoir celle de la paroisse; on l'alla quérir, et elle la serrait étroitement contre son cœur en continuant ses prières.

« Cependant les gens de guerre des Anglais et même quelques capitaines commencèrent à se lasser de tant de délai. « Allons donc, prêtre ! voulez-vous nous faire dîner ici ? disaient les uns. — Donnez-la-nous, disaient les autres, et ce sera bientôt fini. Fais ton office ! » disaient-ils au bourreau.

« Sans autre commandement et avant la sentence du juge séculier, le bourreau la saisit ; elle embrassa la croix et marcha vers le bûcher. Des hommes d'armes anglais l'y entraînaient avec fureur. Jean de Mailly, évêque de Noyon, et plusieurs ecclésiastiques, ne pouvant soutenir ce spectacle, descendirent de leur échafaud et se retirèrent.

« Le bûcher était dressé sur un massif en plâtre. Son confesseur, qui y était monté avec elle, y était encore lorsque le bourreau alluma le feu. « Jésus ! » s'écria Jeanne; et elle fit descendre le bon prêtre. « Tenez-vous en bas, dit-elle, tenez la croix devant moi, que je la voie en mourant, et dites-moi de pieuses paroles jusqu'à la fin. » L'évêque s'approcha, et elle lui répéta : « Je meurs par vous. » Et elle assura encore que ses voies venaient de Dieu; qu'elle ne croyait pas avoir été trompée, et

qu'elle n'avait rien fait que par ordre de Dieu. « Ah! Rouen, ajoutait-elle, j'ai grand'peur que tu ne souffres de ma mort. » Ainsi, protestant de son innocence et se recommandant au Ciel, on l'entendit encore prier à travers la flamme; le dernier mot qu'on put distinguer fut : *Jésus!* »

Le brillant succès de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* ouvrit à son auteur les portes de l'Académie Française, où il fut appelé en 1828 à remplacer M. de Sèze.

Le gouvernement de Juillet ne pouvait oublier M. de Barante, et le premier ministère Molé l'envoya ambassadeur à Turin. Il alla demander au roi de Sardaigne la reconnaissance de la nouvelle monarchie, et revint presque aussitôt siéger à la Chambre des Pairs pour le jugement des ministres. Il prit part à la confection de quelques lois importantes, et retourna ensuite à son poste.

Rappelé en 1835 pour soutenir de sa parole et de son vote les mesures répressives adoptées par le gouvernement contre le parti révolutionnaire, durant cette laborieuse session, il soutint vivement le ministère, et fut même chargé par la commission de la Chambre des Pairs du rapport sur les lois de septembre.

L'année suivante il fut élevé au poste d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et, sauf un congé de quelques mois, il a séjourné en Russie jusqu'en 1841. La situation était assez difficile sous certains rapports.

On sait avec quelle persévérance l'empereur Nicolas boude depuis quinze ans la monarchie de Juillet, persévérance qui longtemps semblait se fortifier en raison directe des avances qu'on lui faisait.

Depuis 1830, notre gouvernement n'ayant pu être admis à l'honneur de traiter officiellement une seule affaire à Saint-Pétersbourg, il s'ensuit que la situation d'un ambassadeur français à Pétersbourg ne pouvait être qu'une source de tracas ou une sinécure, suivant la manière de la prendre. M. de Barante avait su, par l'ascendant de son caractère personnel et l'estime qu'il inspirait, obtenir tout ce qu'on pouvait obtenir; il était bien accueilli officieusement, mais officiellement il n'existait pas ; c'était le cas ou jamais d'écrire cette *Histoire des Parlements*, que les admirateurs du beau talent historique de M. de Barante attendent depuis tantôt quinze ans.

Les choses se sont maintenues sur ce pied jusqu'en 1841. A cette époque, le czar, soit qu'il se trouvât incommodé de relations pourtant si peu gênantes, soit qu'il s'aperçût, ce qui arrive souvent à Pétersbourg, que l'air de Paris ne valait rien pour un ministre russe, résolut, avec sa politesse ordinaire, de rappeler son ambassadeur à Paris sans se donner la peine de le remplacer. Après avoir vainement attendu le remplacement, le gouvernement de Juillet se décida enfin à imiter l'exemple du czar et à donner à M. de Barante un congé indéfini.

Et voilà, belle Iris, à quel point nous en sommes, c'est-à-dire voilà pourquoi M. de Barante se trouve depuis bientôt cinq ans à Paris, bien qu'il soit ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

On dit cependant que l'antipathie toujours croissante qui se manifeste en Allemagne pour la Russie porte l'empereur à s'humaniser quelque peu envers la France ; le voyage du grand-duc héritier à Toulon et à Alger serait, à ce qu'on croit, un témoignage de ce radoucissement. D'où il résulterait que M. de Barante retournera bientôt à Pétersbourg. Quant à moi, je ne vois guère dans

tout cela qu'une chose importante, savoir : si M. de Barante aura profité de son congé de cinq ans, et si nous aurons ou si nous n'aurons pas bientôt l'*Histoire des Parlements*.

Depuis la révolution de Juillet, M. de Barante n'a rien publié, hormis les trois volumes de *Mélanges historiques et littéraires* dont j'ai dit un mot plus haut. Ces trois volumes, qui ont paru en 1835, contiennent les principaux articles insérés par l'auteur dans différents recueils. « Ces Mélanges, dit M. de Barante, qu'un éditeur a voulu recueillir, embrassent un long espace de temps. En les relisant, j'ai parcouru la plus grande partie de ma vie. On a réimprimé des lignes que j'écrivais il y a trente ans, et auxquelles je n'aurais peut-être pas songé si je n'avais récemment retrouvé dans les derniers chapitres qu'imprimait, au moment de sa mort, M. Benjamin Constant, une louange qui m'a rappelé les premiers temps de notre amitié, quand ma jeunesse se sentait flattée et charmée par la société d'un homme de tant d'esprit et d'un esprit si aimable (1). »

(1) C'est dans le cinquième volume de son grand ouvrage :

Benjamin Constant fut, en effet, aux temps de Coppet, un des premiers amis de M. de Barante. Ce dernier possède, dit-on, une collection de lettres de B. Constant, qui, publiée un jour, contribuera beaucoup à fixer l'opinion sur le caractère si controversé et si souvent calomnié de l'illustre publiciste.

Quant aux *Mélanges* de M. de Barante, ils forment, par la variété des sujets et le mérite de l'exécution, une lecture des plus intéressantes. A côté d'une biographie détaillée des principaux chefs vendéens se trouvent des travaux biographiques et critiques sur saint Augustin, sur Bossuet, sur Grégoire de Tours, Froissart, Comines, Brantôme, d'importantes analyses des principaux ouvrages historiques publiés sous la Restauration, des aperçus ingénieux et hardis sur les littératures étrangères, à propos de Shakespare, de Schiller, d'Otway, etc., etc., et enfin le tout se termine par une charmante nouvelle rédigée,

De la Religion, que B. Constant rappelle avec éloge un article publié jadis dans *le Publiciste*, dans lequel M. de Barante, à propos de l'abbé de Boismont, exposait avec une grande sagacité l'influence de l'esprit du XVIIIe siècle sur le clergé lui-même.

à ce qu'il paraît, durant l'ambassade de Turin. Dans cette nouvelle, intitulée *Sœur Marguerite*, M. de Barante semble avoir voulu prouver que ni l'âge, ni la gravité des travaux de l'historien, ni l'aridité des fonctions du diplomate, n'ont pu altérer la délicatesse et la fraîcheur d'une organisation poétiquement douée. Il s'agit d'une jeune fille dont le père, médecin d'aliénés, a reçu dans sa maison un jeune homme fou. La jeune fille travaille, de concert avec son père, à le guérir. Elle y était presque parvenue lorsque le malheureux se prend d'amour pour Marguerite, qui l'aime aussi sans oser se l'avouer. Il la demande en mariage à son père, qui ne voit dans cette demande qu'une preuve de plus d'une folie incurable.

« Je restais muette et abattue, dit Marguerite, rien n'aurait pu me faire dire une parole; je ne sais quel instinct, quelle conviction intérieure me donnait la certitude que je n'aurais couru aucun danger en m'unissant à lui; que notre vie se serait écoulée heureuse et calme; que j'avais en moi de quoi faire vivre à jamais sa pauvre âme dans la douceur et la raison; qu'on le

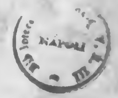
perdait en lui refusant la chance unique de son bonheur. Mais comment dire tout cela contre la vraisemblance, contre le bon sens, contre l'évidence apparente? comment le dire à mon père, si prudent, si sage, si bon pour moi? Il avait raison, je le savais, je ne pouvais le nier; au fond du cœur une voix intime me disait tout le contraire. J'aurais dû avoir le courage de lui résister. »

Ce courage eût, en effet, prévenu d'affreux malheurs; car le jeune homme, exaspéré par ce refus jusqu'au délire, tue dans un accès le père de Marguerite. On l'enferme dans un hospice, où Marguerite se fait religieuse pour le soigner, et où elle meurt deux jours après lui.

Ce touchant récit est le dernier produit de la plume de M. de Barante. Espérons, encore une fois, que les loisirs de son ambassade n'auront pas été sans fruits pour de plus importants travaux, et que nous verrons enfin paraître cette *Histoire des Parlements* qui doit mettre le sceau à une renommée déjà si brillante.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES





M. UHLAND.

A. René et Cie

M. UHLAND.

Nicht an wenig stolze Namen
Ist die Liederkunst gebannt;
Ausgestreuet ist der Samen,
Ueber alles deutsche Land.
Heilig achten wir die Geister,
Aber Namen sind uns Dunst;
Würdig ehren wir die Meister,
Aber frei ist uns die Kunst.

UHLAND.

Chez nous l'art du chant n'est pas asservi à quelques noms orgueilleux; la semence en est répandue sur toute la terre allemande. Pour nous le génie est sacré, mais les noms ne sont que fumée ; nous honorons dignement les maîtres, mais chez nous l'art est libre.

Le peuple allemand est de tous les peuples de l'Europe le plus apte à ce genre de poésie que nous nommons *poésie lyrique*, par allusion à la poésie chantée, dont les anciens mariaient les accents aux accords de la lyre. Cette disposition par-

ticulière du génie allemand tient à plusieurs causes qu'on ne peut qu'indiquer ici.

Le lyrisme est l'expression spontanée du sentiment dans toute la variété, dans toute la liberté de ses formes. Née de l'inspiration, la poésie lyrique est comme une voix qui résonne d'abord dans l'âme avant de se produire au dehors par la parole, et qui, traduite dans le langage humain, appelle et provoque l'association du chant; c'est à elle surtout que convient la définition appliquée par Jean-Paul à la poésie en général, quand il dit: La poésie est à la prose ce que le chant est à la parole.

Or, l'Allemand est, de sa nature, sentimental et chanteur; aussi bien doué que l'Italien quant au goût musical, il lui est infiniment supérieur par la délicatesse, et surtout la profondeur de sa sensibilité. A une imagination très-vive, qui lui fait aimer le pays des chimères, il joint une certaine tendresse de cœur qui le dispose à la rêverie, soit qu'il contemple la nature, soit que, replié sur lui-même, il écoute chanter la voix intérieure.

Sa langue est conformée suivant ses aptitudes et ses besoins. Elle n'a point cette clarté, cette

précision, cette justesse, cette vivacité, qui ont donné à notre langue la prépondérance dont elle jouit universellement dans la région des salons et dans la région des grandes affaires, qualités précieuses qui se retrouvent dans notre caractère national, et qu'il importe de garantir de toute altération, car c'est à elles que nous devons l'énergie de notre influence historique comme nation.

La langue allemande est la langue des philosophes, et surtout des poëtes. Cette dernière assertion peut paraître étrange à ceux qui en sont encore à l'opinion de Voltaire, lequel ne trouvait rien à dire des Allemands, sinon qu'il leur souhaitait *plus d'esprit et moins de consonnes.* Leur langue possède, en effet, une richesse de consonnes qui effarouche un peu l'oreille; mais, outre qu'elle a l'avantage exclusif d'une prosodie variée qui compense la rudesse de son accent, elle trouve pour la poésie lyrique, dans la flexibilité de ses inversions, dans la liberté absolue de ses formes grammaticales, mille ressources que nulle autre langue vivante n'offre à un égal degré. Ce n'est point une langue fixée, une langue faite, ce que des philologues audacieux appelleraient



une langue morte ; c'est une langue qui marche, qui grandit, qui s'enrichit chaque jour. Instrument docile entre les mains du poëte, elle se prête à toutes les exigences de sa pensée ; elle lui fournit les moyens de rendre, avec des composés qu'il forme à sa guise, non-seulement des sentiments, mais toutes les nuances d'un sentiment, de manière à pouvoir, comme l'a très-justement dit Mme de Staël, de manière à pouvoir faire percevoir dans un seul mot plusieurs images, comme dans la note fondamentale d'un accord on entend les autres sons dont il est composé, ou comme de certaines couleurs réveillent en nous la sensation de celles qui en dépendent.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les inconvénients de cette liberté absolue, de ce caractère indiscipliné de la langue allemande, caractère qui se reproduit fidèlement dans les goûts littéraires comme dans la vie de cette nation, à la fois rude et flexible, indépendante dans le détail, et socialement apathique.

En littérature, ces inconvénients se résument par de l'obscurité, du vague, de l'à peu près, de la subtilité, défauts apparents dans la prose surtout,

prose lente et entortillée, qui, indépendamment de sa subordination absolue à tous les caprices néologiques de l'écrivain, offre quelquefois des phrases de huit à dix lignes où il faut aller jusqu'à la fin de la dernière ligne pour trouver le verbe qui donne le sens capital de la phrase. En poésie, ce dernier défaut disparaît par suite des nécessités de la mesure, qui forcent le poëte à couper sa phrase; mais dans certains genres de poésie, où le développement épique ou dramatique d'un fait impose au poëte des conditions de justesse, de vraisemblance, et exige l'intervention puissante de la raison pratique, les inconvénients de l'individualisme sentimental, indiscipliné et capricieux de l'esprit allemand se retrouvent sous une autre forme. Ici on aperçoit souvent une certaine méconnaissance du cœur humain, je ne sais quelle ignorance ou quel dédain de la vie dans la disposition fausse ou fantasque des différentes parties d'un tableau destiné à la représenter, des figures qui ressemblent bien plutôt à des fantômes qu'à des êtres réels, des idées personnifiées au lieu de personnages idéalisés, les sentiments du poëte partout substitués aux passions diverses qu'il s'a-

girait de mettre en jeu; enfin une action qui n'est souvent qu'une longue rêverie (1).

Voilà le côté faible de la poésie épique et dramatique en Allemagne : aussi n'est-ce pas là qu'il faut chercher le triomphe de la muse allemande; son triomphe, c'est la poésie lyrique.

Emanée librement du cœur, la poésie lyrique n'a pas besoin pour se produire d'un thème de convention tiré de l'observation extérieure ou de l'histoire; elle ne reconnaît d'autre source, d'autre règle que le sentiment ou la succession de sentiments qui l'inspirent, et quand il lui plaît de prendre un sujet dans l'histoire ou dans la vie présente, elle le prend comme prétexte bien plutôt que comme sujet de son chant; elle le modifie; elle le transforme à son gré. Indépendante pour le fond, elle ne l'est pas moins pour la forme; elle choisit à volonté le moule, la mesure, le rhythme qui lui conviennent, et voilà pourquoi le génie allemand, essentiellement subjectif, c'est-à-dire individuel de sa nature, est en même temps es-

(1) La plupart de ces défauts sont sensibles jusque dans les beaux drames de Schiller. Nous en reparlerons en traitant de Gœthe.

sentiellement lyrique. Il met du lyrisme partout; il en met dans l'épopée à foison; il en met dans le drame assez pour étouffer l'action; il en met jusque dans sa philosophie, dont le caractère souvent mystique n'est qu'un résultat de l'invasion du sentiment dans le domaine de la raison.

Il y a eu chez les différents peuples de l'Europe des époques où le souffle lyrique semblait épuisé; en Allemagne, il ne fut jamais qu'affaibli. Des bardes germains aux *Minnesingers*, des *Minnesingers* aux *Meistersængers*, de ceux-ci à Luther, de Luther aux poëtes silésiens, de l'école d'Opitz et de Lohenstein, et enfin de ces derniers à la pleïade brillante qui vers le milieu du XVIIIe siècle commença l'âge d'or de la poésie allemande, le feu sacré du lyrisme s'est transmis d'âge en âge plus ou moins éclatant, mais toujours vivace et pareil à ces flambeaux que se passaient les coureurs grecs aux fêtes des Panathénées.

Et quasi cursores vitæ lampada tradunt.

Nos deux grands siècles littéraires et les plus grands poëtes de ces deux siècles sont peu lyriques; ce genre d'inspiration intime, qui tient à la

fois de la poésie et de la musique, semble peu familier à leur génie. Ce qu'on peut trouver de plus lyrique dans Corneille se borne aux stances du quatrième acte de *Polyeucte*.

> Source délicieuse en misères féconde,
> Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés ?

Tout le monde connaît les admirables chœurs d'*Esther* et d'*Athalie;* mais la rareté de l'exception prouve ici en faveur de la règle, et les quelques morceaux de la jeunesse de Racine, pas plus que la traduction des Psaumes qui occupa ses derniers jours, ne sont guère de nature à prouver qu'il eût en lui un besoin bien impérieux de lyrisme. Quant à Voltaire, qui s'est essayé dans tous les genres de poésie, il a bien rarement rencontré cette association mélodieuse du sentiment et du rhythme qui constitue le lyrisme; on ne peut guère citer que l'élégie si connue :

> Si vous voulez que j'aime encore,
> Rendez-moi l'âge des amours ;
> Au crépuscule de mes jours
> Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

Je n'entre pas ici dans l'examen de la valeur propre de nos poëtes plus spécialement lyriques,

tels que Malherbe, Rousseau, André Chénier, et dans la comparaison de ces poëtes avec les lyriques allemands; une telle discussion entraînerait trop loin.

Ce que je veux seulement constater, c'est que les grandes époques littéraires et les plus grands poëtes de l'Allemagne ont été d'abord et avant tout lyriques.

Quant à nous, il a fallu qu'une grande crise sociale vînt nous secouer pour faire vibrer dans nos âmes la corde du sentiment; il a fallu une plus grande indépendance des règles, une plus grande extension du milieu littéraire pour faire naître et pour répandre chez nous, comme cela a existé de tout temps de l'autre côté du Rhin, la faculté, le goût et le droit de mettre en vers des impressions individuelles. La Révolution a été comme la verge de Moïse; elle a frappé le rocher, et il en est sorti une source abondante et intarissable d'inspirations lyriques.

Dieu, la nature, le sentiment de l'infini, le problème de la destinée humaine, l'amour dans toutes ses formes, ses modifications et ses nuances, appliqué soit à la créature, soit à la patrie, soit à l'hu-

manité, tels sont les thèmes sur lesquels s'exercent aujourd'hui d'innombrables poëtes qui se renouvellent comme les feuilles des bois ; si bien que, chez nous aussi, chaque année, on peut dire ce qui se disait déjà du temps de Pline : *Magnum proventum poetarum annus hic attulit;* cette année a fourni une ample moisson de poëtes. La plupart de nos critiques, conservant les habitudes exclusives de l'esprit français d'autrefois, s'étonnent et se fâchent de cet avénement de la multitude à la poésie ; il leur semble que c'est là un signe évident de décadence, et qu'il y a lieu à entonner les lamentations de Jérémie.

En Allemagne, au contraire, c'est à qui se glorifiera de cette vulgarisation du sens et de la facture poétiques. On a vu dans l'épigraphe de cette notice avec quelle fierté Uhland, le premier des lyriques allemands d'aujourd'hui, revendique pour son pays l'honneur de compter par milliers les produits de cette *semence de poëtes répandue sur toute la terre allemande.* Dans le même morceau, il ajoute, s'adressant au jeune homme :

Les sentiments qui remplissent ton cœur, répands-les

hardiment en de libres accents. Va gazouillant ton amour, fais tonner devant nous ta colère.

Si tu ne chantes pas durant ta vie entière, chante du moins dans le feu de la jeunesse. C'est quand la lune est dans tout son éclat, que les rossignols élèvent leurs voix.

Si l'on ne peut faire un volume des vers que t'ont donnés les heures, livre-les aux vents sur une feuille légère que la jeunesse ardente saisira au passage.

Ainsi, en Allemagne, il est universellement reçu que, de vingt à trente ans, avant d'être pasteur, médecin, avocat ou bourgmestre, on est plus ou moins poëte et poëte lyrique, c'est-à-dire qu'on chante sur tous les tons, en vers bons ou mauvais, tous les incidents de ce beau chapitre de la vie qui s'appelle la jeunesse.

Cette masse de poëtes annuels est plus remarquable par la quantité que par la qualité et la variété. Mais qu'importe? Les oiseaux qui, au printemps, gazouillent sur toutes les branches, s'inquiètent peu de savoir s'ils chantent bien, s'ils sont nombreux et s'ils ne chantent pas tous la même chanson. Ainsi font les poëtes allemands; la plupart chantent pour chanter, et, comme les oiseaux des bois, la plupart aussi se taisent quand le printemps de la vie est passé.

Il y a plus : de l'autre côté du Rhin, la poésie lyrique étant un instrument de musique dont tout le monde joue, et la collection des sentiments individuels composant le sentiment public, il en résulte que les différentes modifications de ce sentiment qui se traduisent ailleurs par des journaux, des brochures, des discours, se traduisent de préférence en Allemagne par des *lieder* (1), des *ballades*, des *romances*, des *odes*, des *dithyram-*

(1) Le *Lied* est la chanson allemande proprement dite ; mais il faudrait plus d'une page pour expliquer en quoi le *Lied*, dans la variété de ses formes et de ses applications, diffère de ce que nous appelons chez nous la chanson. Contentons-nous de dire que le *Lied* s'approprie à tous les sujets, et que ce qui le constitue plus spécialement, c'est d'exprimer un sentiment sous sa forme la plus simple, la plus directe, la plus naturelle, et dans un rhythme chantant ; c'est là surtout que doit se trouver un rapport intime entre le sentiment et la mélodie. Tous les grands poëtes de l'Allemagne ont composé des *Lieder ;* ce genre de morceau forme presque la moitié des poésies d'Uhland. Deux autres branches du lyrisme, la *romance* et la *ballade*, sont également très-cultivées en Allemagne et spécialement par Uhland. Toutes deux diffèrent du *Lied* en ce qu'elles se rapprochent davantage du récit épique et s'adaptent ordinairement à un sujet moyen-âge, et elles diffèrent légèrement entre elles en ceci : la ballade est plus épique encore que la romance, le poëte intervenant moins dans le récit, et de plus elle s'emploie de préférence quand il s'agit d'exposer un fait merveilleux tiré de quelque légende.

bes, des *élégies*, des *hymnes*, voire même des *sonnets;* car il n'est pas jusqu'au sonnet qui n'ait joué son rôle dans les grandes agitations de l'Allemagne. On a vu en 1813 ce petit poëme tant prisé par Boileau, et qui n'était connu autrefois que par sa gentillesse et sa douceur, devenir tout à coup un foudre de guerre, s'intituler *sonnet cuirassé*, *geharnischte sonette* (1), et battre la charge contre Napoléon.

Cette relation intime de la poésie lyrique allemande avec l'état intellectuel et moral du pays est surtout sensible depuis un demi-siècle; nous allons en indiquer rapidement les principales phases en les rattachant à la biographie d'Uhland, et ceci nous aidera à comprendre la signification poétique de l'illustre chef d'une école qui, après avoir regné longtemps en Allemagne, est aujourd'hui l'objet d'attaques très-vives de la part d'une phalange de novateurs dont le but est d'imprimer à la poésie allemande une direction exclusivement révolutionnaire et démocratique.

(1) Tel est le titre d'un recueil de sonnets publiés durant la guerre de 1813 par Rückert, sous le pseudonyme de Freimund Reimar.

Jean-Louis Uhland est né le 26 avril 1787 à Tubingue, dans le Wurtemberg, sur cette terre de Souabe où la vie fut toujours plus animée, plus active, plus libre que dans toutes les autres parties de l'Allemagne; terre féconde qui, après avoir produit la grande race princière des Hohenstauffen et la belle famille poétique des *Minnesinger*, toujours inépuisable quand la semence des grands princes ne donnait plus, fournissait en échange aux temps modernes des philosophes tels que Hégel et Schelling, des poëtes comme Wieland, Schiller, et toute la phalange des minnesinger modernes dont Uhland est le roi.

Le grand-père de M. Uhland était un des théologiens les plus distingués de Tubingue; l'éducation du jeune homme, commencée sous ses auspices, se termina à l'université de cette ville. Il y étudia le droit, de 1805 à 1810, au milieu des guerres de l'Empire.

Né poëte, sa vocation ne pouvait manquer de se développer rapidement au milieu de cette vie libre et expansive des universités allemandes, dans l'atmosphère excitante de la *Kneipe*.

Deux autres jeunes gens qui sont aussi devenus

depuis deux célèbres poëtes lyriques, et qui forment, avec Uhland, la tête de l'école souabe, Justinus Kerner et Gustave Schwab, étudiaient en même temps à Tubingue. Les trois étudiants formèrent une intime amitié dont le lien principal fut d'abord un même enthousiasme pour le moyen âge; et bientôt, de 1804 à 1813, on vit paraître dans différents recueils des *lieder*, des ballades, des romances dont le ton, surtout chez Uhland, se distinguait de toutes les productions de ce genre, même les plus remarquables, par un caractère tout particulier de simplicité et de naturel.

La poésie lyrique allemande, déjà depuis longtemps éclose d'un travail de réaction de l'esprit germanique contre le rationalisme raffiné du goût français, était cependant alors dans tout son éclat. Le lyrisme romantique, sous sa première forme, se présentait avec trois nuances différentes: il y avait d'abord le germanisme pur dans sa rudesse, le lyrisme populaire et rustique imité de Claudius et de Burger; il y avait ensuite un lyrisme moins exclusif, plus cosmopolite, échauffé dans l'âme de Schiller par un ardent amour de l'humanité, mais,

chez Gœthe, étranger à tout autre sentiment que celui de l'art pour l'art; il y avait enfin cette école d'Iéna dont j'ai déjà parlé à propos de Schlegel et de Tieck, école plongée tout entière dans le moyen âge, et s'efforçant de restaurer, non sans un vernis d'élégance moderne, toutes les poétiques chimères du passé.

Ces trois nuances de lyrisme se présentaient, quant au fond, avec le même caractère général d'indifférence artistique pour la vie du jour, ses sentiments, ses besoins, ses espérances. Trainée à la remorque de la France, l'Allemagne avait perdu tout esprit d'initiative historique; plusieurs fois compromise dans sa sûreté par la politique aussi inhabile qu'astucieuse et peu digne de ses souverains, elle semblait ne plus vivre que dans les souvenirs du passé, et sa poésie était la fidèle expression de son état moral.

Quant à la forme, le côté faible des trois écoles lyriques indiquées plus haut était une certaine affectation de rusticité dans la poésie *burgerienne*, un peu de déclamation dans le lyrisme de Schiller, beaucoup de frivolité ironique chez les disciples de Gœthe, et enfin, dans l'école de Tieck,

une simplicité un peu travaillée et prétentieuse.

Déjà on avait pu remarquer dans les premières poésies d'Uhland une naïveté plus vraie lorsqu'éclata la grande explosion patriotique de 1813. Réveillée de son sommeil par le funèbre bulletin qui racontait les désastres de la retraite de Russie, l'Allemagne se prépara à profiter de nos revers pour s'affranchir de notre joug. Ses organes naturels, les poëtes, poussèrent contre nous le cri aux armes, et tandis que les souverains, naguère si humbles devant Napoléon triomphant, hésitaient à attaquer Napoléon vaincu, mais redoutable encore, des Tyrtées surgissaientdu sol par milliers, qui soulevaient les peuples, et arrachaient aux rois, en même temps que des proclamations de guerre, des promesses de liberté qui devaient être oubliées après la victoire.

Alors apparut une phalange de poëtes lyriques tous semblables par la physionomie, tous animés des mêmes passions et chantant tous à peu près sur le même ton la haine de la France, l'enivrement des combats, l'amour de la patrie et de la liberté; Th. Kœrner, Arndt, Ruckert, Follen, Schenkendorf, etc., sont de belles figures de cir-

constance auxquelles on peut appliquer les vers d'Ovide.

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Uhland, que nous avons laissé à l'université de Tubingue, où il se partageait entre le droit et la poésie, après avoir été reçu docteur avait fait en 1810 à Paris un voyage littéraire dans le but d'étudier les manuscrits du moyen âge, il était revenu se fixer à Stuttgart; il y exerçait les fonctions d'avocat et avait été employé pendant quelque temps au ministère de la justice. Lorsque le roi de Wurtemberg, entraîné comme les autres princes de l'Allemagne par le soulèvement général de l'opinion, abandonna, par le traité de Fulde (2 novembre 1813), la cause de Napoléon pour se réunir aux alliés, Uhland prit sa part de l'enthousiasme universel, et mêla sa voix à celle de tous les poëtes belliqueux du moment; mais son nom, peu célèbre encore, se perdit au milieu de tous ces noms retentissants. Ce ne fut que plus tard, après la victoire, quand la phalange patriotique et libérale fut éclaircie par la défection ou la mort, qu'Uhland entreprit de donner à cette explosion

de circonstance une direction calme et suivie, et d'associer dans ses chants la cause de la liberté à tous les vieux souvenirs de la patrie allemande.

Son premier recueil de poésies qui parut en 1815 révélait déjà cette pensée. Dans une préface en vers, le poëte engageait le lecteur à saisir, à travers la marche capricieuse et la légèreté apparente de ses *lieder* et de ses *romances*, l'unité persistante de ses vues; il annonçait qu'une ère nouvelle allait dater pour la poésie allemande de l'affranchissement du pays, et toute une partie du volume, sous le titre de *Poésies patriotiques*, était consacrée à célébrer l'alliance de la vieille poésie et du *vieux bon droit*, *das alte gute Recht*.

Ce dernier mot était alors le mot d'ordre du Wurtemberg tout entier en querelle avec son souverain. Frédéric Ier, de duc qu'il était, devenu roi par la grâce de Napoléon, avait profité de l'appui de cet illustre protecteur de la Confédération du Rhin, qui goûtait peu les institutions libérales, pour abolir le vieux pacte constitutionnel consenti à Tubingue en 1514 par le duc alors régnant; mais le Wurtemberg avait profité à son tour de la chute de Napoléon pour récla-

mer impérieusement la restitution de ses droits. Obligé d'accéder à ce vœu, le roi avait présenté, le 15 février 1815, aux Etats assemblés une constitution qui sous certains rapports valait beaucoup mieux que l'ancienne ; elle n'en fut pas moins rejetée par les Etats pour deux raisons : d'abord, parce qu'ils n'avaient pas concouru à sa rédaction ; ensuite parce qu'ils préféraient l'ancienne. L'assemblée fut dissoute ; et bientôt on entendit par toute la Souabe des voix ardentes réclamer *das alte gute Recht*, le vieux bon droit, c'est-à-dire l'ancienne constitution.

C'est alors qu'Uhland se fit l'organe poétique de ce mouvement national, écrivit ses chansons les plus goûtées *sur le vieux bon droit*, et conquit une grande popularité. Frédéric résistait encore au vœu public lorsqu'il mourut le 30 octobre 1816. Son fils Guillaume, le roi régnant, monta sur le trône en annonçant des intentions plus conciliantes. Cependant les débats durèrent encore plus de deux ans sur la double question de savoir : 1° si la constitution serait adoptée comme une concession du roi ou comme un contrat entre le roi et le pays ; 2° si l'ancienne constitution servi-

rait de base et de modèle à la nouvelle. Uhland ne cessa d'apporter son contingent à la discussion comme poëte, et sa popularité s'accrut d'autant dans toute la Souabe; enfin en 1819, le vœu public triompha. Le roi, après avoir déclaré officiellement que, vu les circonstances extraordinaires, il croyait devoir choisir un chemin où aucun autre gouvernement allemand ne l'avait précédé, savoir : l'adoption d'une constitution à titre de contrat, assembla les États, et de la délibération sortit la Charte wurtembergeoise, promulguée le 25 septembre 1819 et construite sur les bases de l'ancien pacte.

Je ne veux pas médire ici du *vieux bon droit*, et j'estime fort l'esprit traditionnel des Allemands: cependant il faut avouer que de nos jours ce n'est pas une bien merveilleuse invention que cette espèce de diète wurtembourgeoise, divisée en deux chambres, dont l'une, la première, se compose mi-partie de membres héréditaires et mi-partie de membres nommés à volonté par le prince à titre héréditaire ou viager; diète qui n'a de session régulière que de trois ans en trois ans, et qui, dans l'intervalle des sessions, se fait repré-

senter auprès du gouvernement par une commission de douze membres, dont six, dans lesquels entrent les présidents des deux chambres choisis par le roi, doivent constamment résider à Stuttgart, où, soumis à toutes les influences de l'autorité centrale, ils n'exercent ordinairement sur les affaires qu'un contrôle illusoire. Il faut convenir que tout cela n'est pas très-conforme à l'idée que nous nous faisons d'une représentation réelle et efficace.

On verra tout à l'heure que ces détails ne sont pas inutiles pour faire comprendre au lecteur la véritable signification de l'école d'Uhland, et les attaques dont cette école est aujourd'hui l'objet.

Quoi qu'il en soit, le poëte, glorieusement mêlé à la lutte en faveur du *vieux bon droit,* avait mérité la récompense qu'il obtint ; il fut, en 1810, élu membre de la seconde chambre, et, pour la première fois, on vit en Allemagne, au grand chagrin de Gœthe (1), l'illustre apôtre du dogme de l'indifférence politique à l'usage des poëtes, on vit

(1) J'ai déjà cité dans la notice sur M. de Lamartine les paroles assez curieuses prononcées par Gœthe au sujet de la carrière politique d'Uhland, et rapportées par M. Eckermann.

un poëte prendre une part active et brillante dans les rangs de l'opposition à des débats parlementaires, qui furent très-vifs durant les deux premières sessions, mais dont la vivacité alla diminuant de plus en plus jusqu'en 1830, par des circonstances dans le détail desquelles je ne puis entrer ici.

Notons cependant qu'Uhland n'était pas seulement un poëte, il était de plus un érudit, il était encore docteur en droit, il avait exercé comme avocat; après 1830, il fut, pendant quelque temps, professeur à l'Université de Tubingue; en un mot, c'est une de ces organisations rares, chez lesquelles l'imagination la plus brillante, la sensibilité la plus vive, n'excluent ni l'érudition du savant ni le sens pratique de l'homme d'Etat.

Toujours est-il que, depuis 1819 jusqu'à ces derniers temps, où il s'est, je crois, retiré de la vie politique, il a su marcher d'un pas ferme et sûr dans sa double carrière, et chacune des dix ou douze éditions de ses poésies s'est enrichie d'appendices qui prouvaient l'inépuisable fécondité de sa verve.

Un mot maintenant sur cette école des Souabes,

seconde transformation de l'école romantique.

On a souvent nommé Uhland le Béranger de l'Allemagne; la qualification n'est exacte que sous certains rapports. C'est un Béranger si l'on veut, mais, comme je l'ai dit ailleurs, un Béranger habillé à l'allemande. Populaire à l'égal de notre grand poëte, il a su, comme lui, se faire aimer à la fois dans les chaumières et dans les châteaux par le caractère simple, familier, mais toujours élégant de son style; comme Béranger, il affectionne ces petits poëmes, chansons, romances ou ballades, cadre restreint où l'on enferme une idée, rendue avec précision et justesse, et prise sous son aspect le plus saisissant. Comme Béranger, et en l'exprimant autrement que lui, il a au plus haut degré le sentiment national; enfin, et c'est peut-être là le trait principal qui chez l'un rappelle l'autre, Uhland est de tous les lyriques allemands le moins vague, celui qui, nonobstant une grande différence dans la manière de comprendre, d'aborder un sujet et de conclure, se rapproche le plus du poëte français par le tour ferme et net de sa facture poétique.

Voilà pour les ressemblances. — Maintenant,

pour comprendre Uhland, il faut se figurer Béranger adorant ce qu'il a brûlé, il faut se figurer le chantre de la prise de la Bastille, soupirant mélancoliquement sur les ruines des vieux donjons féodaux; l'amant des Lisette et des Frétillon, qui n'a chanté qu'une seule fois la châtelaine captive dans sa tourelle, et l'on sait avec quelle conclusion passablement roturière, le plébéien émancipé et railleur, qui n'a guère voulu voir le moyen âge que sous le masque du marquis de Carabas ou de la marquise de Prétintaille, il faut se le figurer reconstruisant avec amour pour son usage toute cette vie d'autrefois : chevaliers partant pour la croisade, triomphant dans les tournois, ou encore épousant des bergères; pages amoureux, jouant de la mandore sous les balcons d'une noble dame, qui, à l'aurore, entr'ouvre ses rideaux, et ne voit plus sous son balcon qu'une trace de sang; troubadours allant de châteaux en châteaux égayer les festins des barons; écuyers, hommes d'armes, moines, pèlerins, joyeux artisans, timides jouvencelles, fées, sorciers, lutins, fantômes; tout cela exhumé, vivant, dans toute la variété des attitudes, du geste, du langage, avec tous les con-

trastes de situation, et mêlé à une foule de petits drames d'une conclusion rapide et saisissante.

Voilà tout un côté de la physionomie poétique d'Uhland, l'amour passionné du moyen âge qu'il serait difficile de retrouver dans Béranger.

Dans les poésies émanées d'un sentiment plus personnel, les différences d'organisation entre Béranger et Uhland ne sont pas moins profondes. Au premier abord, c'est la même variété de tons; chez les deux poëtes on parcourt toute la gamme des sentiments humains, depuis la chanson bachique jusqu'à la plaintive élégie, et bien que le critique Menzel prétende avec orgueil qu'en fait de chansons à boire les poëtes allemands n'ont pas de rivaux, parce que, dit-il, «malgré les fanfaronnades des étrangers, nous sommes et nous «resterons les premiers buveurs de l'Europe,» il nous semble que, même sous le rapport bachique, l'auteur de la *Grande Orgie* ne le cède en rien à l'auteur du *Metzelsuppenlied*, lequel associe *Wein und Schwein*, le vin et le cochon, *Wurst und Durst*, le boudin et la soif, et assaisonne le tout avec un sel un peu grossier, qui n'est guère admis qu'en Allemagne, et serait peu

goûté en France. Ce qui n'empêche pas Uhland d'être partout ailleurs plus idéal, plus sentimental, on peut même dire, en général, plus délicat, plus chaste que Béranger, et de se distinguer essentiellement de lui par une certaine note fondamentale de rêverie contemplative, douce, vague, un peu triste, qui rappelle bien davantage les accents de Lamartine, avec la majesté de moins, et qui forme comme la basse continue sur laquelle Uhland brode des airs variés (1). A la vérité, il a, comme Béranger, ce que n'a pas Lamartine, l'accent de l'ironie; mais, indépendamment du caractère indigène de sa raillerie allemande, cette raillerie moyen âge s'adresse de préférence aux choses modernes, et quand Béranger se plaît à tracer la caricature du passé, Uhland dessinera la caricature du présent. Ainsi dans la *Romance du Critique* (profession inconnue du temps des *Minnesinger*), il fera la contre-partie du marquis de Carabas, et il peindra messire Critique, le vaillant

(1) Je ne veux pas dire que Béranger n'ait pas aussi l'accent de la mélancolie; il l'a certainement à un haut degré, seulement il disparaît parfois totalement; chez Uhland on le retrouve toujours.

chevalier, montant fièrement à cheval, non pas sur un coursier d'Andalousie, mais sur un bidet de bois, tirant en guise d'épée, de derrière son oreille, sa plume affilée et prête au combat, abaissant en guise de visière une paire de lunettes sur ses yeux flamboyants, et se précipitant dans l'arène, où il fait un grand massacre des poëtes. Mais, aussi modeste que vaillant, le héros refuse de se faire connaître; il porte un bouclier qui n'a pour toute devise qu'un trait de plume; et, après la victoire, il ne veut d'autre récompense que la bénédiction du ciel et les honoraires de son éditeur.

Comme poëte patriotique, Uhland ne peut encore être comparé à Béranger qu'avec les mêmes restrictions : notre poëte à nous est le poëte de la révolution française et de ses deux filles immortelles, l'égalité et la liberté ; Uhland est le poëte du *vieux bon droit*, ou encore du droit domestique (*das hausliche Recht*) ; ce qu'il aime à célébrer dans ses chants, après le printemps, l'amour et le vin, ce sont les antiques traditions germaniques d'honneur, de loyauté et de foi, les *saintes coutumes des ancêtres* ; et quand il s'élève jusqu'au sentiment de la liberté moderne, c'est encore sous

la forme traditionnelle, avec l'aspect calme et sévère de la justice, qu'elle lui apparaît.

Autres temps, autres muses, s'écrie-t-il en fermant la série de ses *Lieder ;* dans cet âge sérieux rien ne m'agite le cœur et ne me pousse aux combats du chant comme de te voir, ô Thémis, avec ton glaive et ta balance trôner dans ta force et convier les peuples à la plainte, et les rois à la raison.

Il ne faut donc point dénaturer, en l'exagérant, comme l'ont fait quelques écrivains français, la signification politique des poésies d'Uhland et de son école. Cette seconde école romantique a toujours, comme la première, le moyen âge pour point de départ; mais elle diffère de la première en ceci : que ne bornant plus, comme elle, toute la mission du poëte à des questions d'art, elle cherche dans le moyen âge, non plus seulement des couleurs pour ses tableaux, mais encore des traditions de grandeur, de dignité, de liberté, de justice, dont l'Allemagne moderne est, suivant elle, appelée à faire son profit.

C'est autour de ce drapeau du germanisme poétique et politique, arboré par Uhland, que de 1815 à 1830 se groupèrent une foule de poëtes, Kerner, Schwab, Pfizer de Gaudy, Anastasius

Grün, Mœrike, Julius Mosen, etc., etc., tous mêlant plus ou moins à l'amour des manoirs, des chevaliers, des châtelaines et des trouvères, des sentiments généraux de patriotisme et de nationalité, et c'est cette phalange de poëtes, pour la plupart nés en Souabe, que l'on nomma l'école souabe.

La poésie souabe fleurit paisiblement jusqu'au moment où notre révolution de juillet vint lui porter le premier coup, en soulevant de l'autre côté du Rhin des passions plus exigeantes et moins inoffensives que le patriotisme moyen âge.

Deux juifs d'un grand talent, nés l'un à Francfort et l'autre à Dusseldorf, l'un prosateur et l'autre poëte, M. Bœrne et M. Heine, tous deux animés de l'esprit révolutionnaire de 89, voire même de 93, donnèrent le signal de l'attaque contre les trouvères modernes, en bafouant, le premier avec une verve ardente, bilieuse et amère, le second avec un dédain railleur et des sarcasmes effrénés, ce culte pacifique des traditions et des souvenirs qui jusqu'alors avait suffi à la muse allemande. Alors naquit l'école révolutionnaire et démocratique, dite *Jeune Allemagne*, avec toutes

ses nuances sceptiques, terroristes, babouvistes, saint-simoniennes. Mais le terroir allemand était peu propice à la culture de telles plantes exotiques, déjà si mal venues chez nous, et au bout de peu d'années l'école *Jeune Allemagne* était morte ou à peu près. La crise diplomatique qui a failli, en 1840, mettre de nouveau l'Europe en feu, l'avénement de Frédéric-Guillaume et le mouvement constitutionnel en Prusse, lui ont tout à coup rendu une certaine vigueur, et à l'heure qu'il est, le lyrisme révolutionnaire et démocratique est représenté en Allemagne ou hors de l'Allemagne (car plusieurs de ces Tyrtées sont exilés) par un petit bataillon de poëtes démocrates qui crient haro sur l'école souabe, taxée par eux de futilité et d'aristocratie, et qui chantent sur tous les tons guerre aux tyrans, aux prêtres, aux nobles, aux *philistins!* (Le *philistin*, on le sait, c'est le bourgeois.)

Déjà en parlant de Tieck j'ai dit un mot de ces jeunes poëtes révolutionnaires d'outre-Rhin. Sans contester le talent de quelques-uns d'entre eux, il est permis, je le crois, de douter un peu de l'efficacité de leur impétueuse intervention dans la

marche des esprits en Allemagne vers la liberté. Quand les poëtes de 1813 sonnaient contre nous la charge, ils avaient derrière eux tout un peuple enflammé de leur fureur, et qui répétait avec enthousiasme leurs sauvages et belliqueux refrains; les poëtes démocratiques de 1846 tonnent avec une ardeur au moins égale, non plus contre l'étranger, mais contre tout ce que l'Allemagne est habituée à respecter depuis des siècles; et bien que leur pays ait aujourd'hui le sentiment et le désir d'institutions qu'on ne saurait lui refuser longtemps, il est évident que son tempérament politique est encore au moins à cinquante degrés au-dessous de ce degré d'ébullition révolutionnaire; et quand M. Herwegh, le plus brillant et le plus fougueux de la bande, chante aux Allemands des chansons qui ont des refrains aussi chauds que celui-ci :

Arrachons les croix de la terre! Qu'elles deviennent toutes des épées, Dieu nous le pardonnera dans les cieux. En avant contre les tyrans et les philistins; l'épée aussi a ses prêtres, nous serons les prêtres de l'épée!

il y a encore en Allemagne sinon trop de tyrans au moins trop de *philistins* pour que cela

puisse faire le même effet que le ***beau chant de l'épée*** que chantait Kœrner, en 1813, aux chasseurs de Lutzow groupés autour de lui, et la palme de l'*actualité* reste encore à l'invocation d'Uhland à Thémis.

En un mot, l'inspiration des poëtes allemands de 1846 me semble peu en rapport avec les circonstances; il y a là quelque chose d'artificiel, d'exotique, de factice, qui trahit des Tyrtées à froid. Sous le rapport de l'originalité, cette école fanfaronne, qui affecte assez souvent pour la France un dédain parfaitement ridicule, laisse beaucoup à désirer. Parce qu'elle vit sur nos restes, parce qu'elle met en vers nos articles de journaux et nos brochures démocratiques, elle se persuade qu'elle a inventé la poésie politique, et elle oublie volontiers qu'avant que MM. Herwegh, Prutz, Beck, Hoffmann, Freiligrath et tutti quanti eussent apparu au monde ébloui, nous avions eu Béranger, ou, pour faire des comparaisons moins disproportionnées, nous avions eu la *Némésis* de M. Barthélemy et mille autres *Némésis* cousines-germaines de celle-là.

Enfin la poésie révolutionnaire d'outre-Rhin ne veut plus entendre parler du moyen âge et de

l'école souabe; par la voix de M. Herwegh elle dit à Uhland :

Maître, je ne lis plus tes chants; de tes douces ballades je n'en aime qu'une seule, celle où il est dit: *Malheur à vous, fiers châteaux* ! weh ! euch ihr stolzen Hallen ! (1)

Ce qui ne l'empêche pas d'être encore elle-

(1) Ces mots se trouvent en effet dans une des ballades d'Uhland, intitulée : *la Malédiction du Chanteur*, où la scène se passe au moyen âge ; M. Herwegh en fait un mot de circonstance. Ceci me fait penser qu'on me reprochera peut-être de n'avoir pas traduit assez de morceaux d'Uhland. J'ai été très-sobre de traductions, parce que c'est surtout en matière de poésie lyrique qnel'on peut dire *traduttore traditore;* et le poëte Souabe a été souvent travesti sous prétexte de traduction. On trouvera dans les *Etudes sur l'Allemagne* de M. Michiels quelques morceaux d'Uhland assez heureusement rendus en vers, et cependant le traducteur, qui ne s'attendait pas sans doute à voir un des vers de la *Ballade du chanteur* devenir une devise démocratique, traduit : *Malheur à vous, fiers châteaux*, par *Malheur à toi, caverne impitoyable ;* il est évident que M. Herwegh ne retrouverait plus là sa devise. Je me contente également de mentionner ici deux tragédies d'Uhland : le duc *Ernest de Souabe* et *Louis-le-Bavarois*, ainsi que plusieurs travaux distingués de philologie sur la poésie du moyen âge et les *sagas scandinaves*, la gloire d'Uhland tenant surtout à ses poésies lyriques.

même moyen âge *intus et in cute*, c'est-à-dire de faire encore deux tiers de *romances* et de *ballades* sur un tiers de marseillaises. Un poëte allemand ne se débarrasse pas facilement du moyen âge quand il ne veut pas être plagiaire de l'étranger.

Cependant tous les poëtes de l'école nouvelle ne partagent pas le dédain de M. Herwegh; car c'est l'un d'entre eux, et des plus distingués, M. Dingelstedt, accusé, à la vérité par ses confrères d'avoir passé à l'ennemi; c'est M. Dingelstedt qui consacrait dernièrement à la gloire d'Uhland de belles strophes par lesquelles je terminerai cette notice sur un poëte qui vivra, je crois, en Allemagne plus longtemps que ses bruyants adversaires, car il a au moins sur eux l'avantage incontestable d'être plus allemand.

La pièce de M. Dingelstedt a été composée à l'occasion d'un voyage sur le Rhin fait par lui en compagnie d'Uhland, et le jeune poëte s'adresse au navire qui les porte tous deux; ce vaisseau est un paquebot anglais, *la Reine-Victoria*.

Toi qui, fier et maître des eaux, glisses vers la mer par ton

chemin rapide, ô navire ! pourquoi tes canons sont-ils muets ? Pourquoi tes pavillons sont-ils repliés, pourquoi pas une banderolle sur ton mât, pas une couronne sur tes vergues ? C'est un roi pourtant que tu portes, *ô Reine-Victoria !*

Moi donc, héraut de ce roi, je dirai d'abord son nom aux rochers pour qu'il soit porté au loin par le fidèle écho de Lurlei, pour qu'il retentisse dans les montagnes, au fond des forêts, le long du Rhin. Uhland ! Uhland ! Certes ce nom est un puissant magicien !

Voyez ! un rayon de soleil illumine déjà les grises murailles des chevaliers ; je ne sais quel soufle de printemps court dans les bois jaunis par l'automne ; la vigne frémit sous ses tièdes haleines, et à ce poétique nom, si cher aux Allemands, le fleuve chéri de l'Allemagne, en se soulevant, envoie un fraternel salut.

Et tout ce monde, ce monde de fleurs et de ruines que ces chants ont ranimé, voyez comme il s'éveille, comme il salue pieusement l'enchanteur ! Voyez les bergers au haut des montagnes, les vignerons dans les vallées, les trouvères sur la plate-forme des châteaux, partout, partout les chansons d'Uhland ! (1)

(1) J'emprunte cette traduction à un des intéressants articles publiés par M. Saint-René Taillandier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sur les poëtes allemands d'aujourd'hui.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

SIR WALTER SCOTT.

A. René et Cie

SIR WALTER SCOTT.

His life was gentle: and the elements
So mix'd in him, that nature might stand up
And say to all the world: this was a man.

SHAKESPEARE.

Sa vie fut noble, et les éléments de son être furent si heureusement mélangés en lui, que la nature pouvait se lever et dire au monde entier : voilà un homme.

Dans le siècle où nous sommes je ne connais guère de destinée plus enviable que celle de Walter Scott.

Ecrire des livres dont toute l'Europe fait ses délices ; les écrire non-seulement avec le génie de l'artiste et l'érudition du savant, mais avec

cette droiture de l'honnête homme qui méprise l'art vulgaire d'exploiter en les caressant les penchants infimes de la nature humaine; n'avoir pas à se reprocher une seule page propre à obscurcir ce flambeau de l'âme qui s'appelle la conscience, ou à flétrir cette fleur de la vie qui se nomme la pudeur; comprendre enfin, comme l'a si bien dit M. de Chateaubriand en parlant de Walter Scott, comprendre qu'il faut de bien plus grands efforts de talent pour intéresser en restant dans l'ordre, que pour plaire en passant toute mesure, et qu'il est bien moins facile de régler le cœur que de le troubler;

Elever ainsi un genre de littérature, ordinairement futile et souvent pernicieux, à la hauteur d'un grand enseignement historique et moral; exercer sur l'esprit et le cœur de ses contemporains une influence de toutes les heures, influence d'autant plus puissante qu'elle est moins ambitieuse, d'autant plus utile qu'elle est plus douce; acquérir par d'aussi honorables travaux une fortune de prince, dont on fait le plus noble usage; se montrer dans sa vie l'homme de ses livres, c'est-à-dire l'homme d'une vie régulière et

simple dans sa splendeur ; à toutes les folies de la vanité, à toutes les excentricités de l'égoïsme, préférer le bonheur solide des véritables affections, celles de fils, d'époux et de père ; s'obstiner aussi longtemps qu'on le peut, pour échapper à la grande maladie des illustres de ce temps-ci, l'*adoration de soi-même*, s'obstiner à refuser la solidarité de sa gloire, se soustraire par là aux dangereux effets de cet encens journalier que prodiguent les amis, encens qui dessèche le cœur et égare la tête ; recevoir directement et sans intermédiaire mensonger les jugements de l'opinion; observer de loin, dans toute sa liberté d'esprit, les résultats que l'on produit sur elle ; voir monter vers soi l'éloge ou le blâme avec la même tranquillité, sans enflure comme sans aigreur ;

Enfin, après avoir résisté à toutes les séductions de la bonne fortune, se trouver subitement appelé à lutter contre toutes les rigueurs de la mauvaise ; perdre en un jour, par un coup du sort aussi terrible qu'imprévu, le fruit de vingt-cinq ans de travaux ; envisager sans terreur à près de soixante ans ce passage soudain de l'opulence à la pauvreté ; refuser avec une

fierté rare tout secours, tout service d'autrui; former en cheveux blancs l'audacieuse entreprise de refaire sa fortune non pour soi, mais par honneur d'abord et ensuite pour les siens; se mettre au travail avec un courage indomptable; accomplir en quatre ans, par des efforts d'Hercule, plus de la moitié de son œuvre, et enfin mourir à la tâche, épuisé de corps et d'esprit, mais avec la satisfaction d'avoir vaillamment soutenu jusqu'au bout un de ces rudes combats dans lesquels s'éprouvent les grands cœurs;

Voilà certes une belle et noble existence. C'est cette existence que je vais raconter en détail. Je ne dissimulerai pas le côté faible de ce respectable caractère, trop imbu, dans certains cas, de préjugés politiques et nationaux; mais, en blâmant ces préjugés, je ne saurais oublier qu'ils ont du moins le mérite de la bonne foi; j'avouerai même que je préfère de beaucoup les passions, les erreurs, les injustices de Walter Scott, historien partial et tory exalté, à l'indifférence absolue, à l'impassibilité d'un Goëthe, par exemple, cachant parfois sous un faux air de grandeur surhumaine l'égoïsme le plus mesquin, et tendant à ériger en principe que

le génie est dispensé d'avoir un cœur, une famille, une patrie.

Walter Scott naquit à Edimbourg le 15 août 1771; il était le troisième fils d'un savant homme de loi, universellement estimé, et qui exerçait à Edimbourg les fonctions d'écrivain du sceau (1) (*writer to the signet*).

Tout Ecossais, dit Walter Scott dans une autobiographie insérée dans les mémoires de son gendre, M. Lockart (2), tout Ecossais a une généalogie; c'est un privilége aussi inaliénable que son orgueil et sa pauvreté. Ma naissance n'était précisément ni illustre ni vulgaire. Dans l'opinion commune elle passait pour *noble*; car je tenais, quoique de loin, du côté paternel et maternel, à deux anciennes familles du pays.

Par son père il descendait des Scott de Harden, qui avaient joué leur rôle dans les vieilles luttes des frontières (*border*) entre les Ecossais et les Anglais.

(1) Ce titre est donné aux jurisconsultes qui ont seuls le droit de rédiger les actes soumis au sceau royal.

(2) Les mémoires sur la vie de *Walter Scott*, par M. Lockhart, publiés de 1837 à 1838, n'ont pas encore été traduits en français; ils forment 4 volumes très-intéressants, qui m'ont été fort utiles pour cette notice.

Sa mère, Anne Rutherford, fille d'un professeur de médecine à l'Université d'Edimbourg, tenait du côté maternel à une noble famille écossaise, celle des Swinton : c'était une femme aussi distinguée par l'esprit que par le cœur, ayant de plus que son mari le goût des lettres et de la poésie ; liée avec les Ramsay, les Burns, et faisant elle-même des vers gracieux.

Né avec toutes les apparences de la santé et de la force, le jeune Walter fut atteint à dix-huit mois d'une infirmité qui le rendit boiteux pour toute sa vie. Ce ne fut point, comme on l'a écrit souvent, le résultat d'un accident provenant de la maladresse d'une nourrice ou d'une bonne. Walter Scott expose le fait autrement.

« On m'a souvent raconté, dit-il, qu'un jour j'avais fait beaucoup de résistance pour me laisser mettre au lit ; il avait fallu me poursuivre à travers la chambre, et l'on ne m'avait pas vaincu sans difficulté. C'était la dernière fois que je devais faire preuve d'une semblable agilité. Le lendemain j'étais attaqué de la fièvre qui accompagne la croissance des dents. On me laissa trois jours au lit ; le quatrième jour, quand on vint

pour me mettre au bain comme à l'ordinaire, on s'aperçut que j'avais perdu l'usage de ma jambe droite. Mon grand-père et plusieurs autres médecins furent convoqués; on ne reconnut aucune trace de dislocation ou de foulure, et après que tous les remèdes eurent été employés en vain, mon grand-père décida qu'il fallait m'envoyer à la campagne pour essayer de l'excitation du grand air et de la liberté. »

L'enfant fut envoyé à la ferme de Sandy-Knowe, située sur les bords de la Tweed, dans un charmant paysage, non loin des ruines du château de Smaïlholm.

Entre autres remèdes qu'on essayait pour le guérir de son infirmité, on l'enveloppait quelquefois dans la peau d'un mouton fraîchement tué. « Je me vois encore, dit Walter Scott, dans cet habit à la tartare, couché sur le parquet du salon, tandis que mon grand-père, vénérable vieillard à cheveux blancs, employait toutes sortes de moyens pour m'exciter à me tenir sur mes jambes. »

Enfin le grand air et la pétulance naturelle de l'enfant le poussèrent à lutter contre son mal; il arriva par degrés à se tenir debout, à marcher,

et enfin à courir ; la jambe affectée resta toujours un peu contractée et plus courte que l'autre. « Mais, la claudication à part, je n'en devins pas moins, dit-il, un enfant vigoureux et alerte, plein d'ardeur et de feu. »

En même temps que sa santé se fortifiait, son âme s'ouvrait de bonne heure aux deux penchants qui devaient un jour faire la gloire du poëte et du romancier : le goût de la nature et l'amour du passé. Le premier de ces penchants s'éveilla à l'aspect des beaux lieux où s'écoulait son enfance ; le second naquit sur les genoux de sa bonne vieille tante, miss Janet Scott, qui lui racontait avec une complaisance inépuisable toutes les histoires merveilleuses de la vieille Ecosse, et lui faisait réciter la longue ballade d'Hardyknute. Il y avait aussi un vieux berger au service de la famille que le jeune Walter écoutait des heures entières durant les journées d'hiver, tandis qu'il chantait des ballades en se chauffant au soleil et en tricotant des bas.

A quatre ans son grand-père décida qu'on l'enverrait à Bath prendre les eaux. Il partit sous la conduite de sa bonne tante, qui le mena d'abord

à Londres par mer, et enfin à Bath, où il passa un an sans résultat bien avantageux quant à son infirmité ; mais, en revanche, il y apprit à lire, grâce aux efforts combinés de sa tante et d'une vieille maîtresse d'école du voisinage.

Au retour de Bath, l'enfant revint à Edimbourg, puis à Sandy-Knowe, où il resta jusqu'à l'âge de huit ans. Ses parents, espérant toujours guérir sa jambe boiteuse, voulurent essayer des bains de mer, et, toujours sous la conduite de la bonne et inséparable tante, le jeune Walter fut envoyé à Prestonpans. Il y séjourna quelques semaines aussi inutilement qu'à Bath, et il repartit pour Edimbourg, emportant, à défaut de guérison, le souvenir très-vif d'un vieil officier de fortune nommé Dalgetty, qui l'avait régalé d'une foule d'histoires plus ou moins authentiques, genre de plaisir dont il était déjà très-friand, et qui devait valoir au vieux Dalgetty l'honneur insigne de figurer un jour en personne, sur le premier plan, dans le délicieux roman : *la Légende de Montrose*, traduit en français sous le titre de *l'Officier de fortune*.

Rentré sous le toit paternel et sous la tutelle

aimable et douce d'une mère qui se plaisait à diriger la croissance de son jeune esprit, le futur romancier se serait bien passé d'aller à l'école ; mais M. Scott décida que son fils irait apprendre le latin chez un savant en *us*, M. Fraser. Trois ans après, il passa dans une classe supérieure sous la direction du recteur Adam, et il avait de plus chez lui un instituteur particulier qui lui faisait répéter ses leçons et lui apprenait le français. Le professeur n'était sans doute pas très-fort sur ce dernier article; car Walter Scott, qui lisait du reste assez facilement notre langue, la parla toujours, à ce qu'il paraît, d'une manière on ne peut plus anglaise, c'est-à-dire fort drôlatique.

Malgré tous les soins donnés à son instruction classique, le jeune écolier ne semblait pas d'abord appelé à devenir un *scholar* accompli. Ses maîtres avaient une médiocre idée de son intelligence. Toute son ardeur se concentrait en quelque sorte dans l'exercice d'une passion, celle de lire et de raconter des histoires. « Il faudrait, écrivait-il en 1829, il faudrait que je me reportasse aux temps de mon jeune âge si je voulais parler ici de mes premiers exploits de conteur ; mais je crois que quel-

ques-uns de mes vieux condisciples pourraient encore attester que j'avais, fort jeune encore, une réputation distinguée en ce genre de talent. Les applaudissements de mes compagnons me dédommageaient des disgrâces et des punitions qu'encourait le futur romancier pour avoir été paresseux et pour avoir poussé les autres à la paresse pendant les heures qui devaient être consacrées à la préparation de nos devoirs. Mon plus grand plaisir, dans mes jours de congé, était de m'échapper avec un ami de mon choix dont les goûts sympathisaient avec les miens. Nous nous racontions alternativement toutes les aventures extravagantes qu'il nous était possible d'imaginer ; nous répétions, chacun à notre tour, des histoires interminables de chevalerie, de batailles, d'enchantements, qui se continuaient d'un jour à un autre selon que l'occasion se présentait, sans que nous songeassions à les amener à fin. Comme nous observions le secret le plus rigoureux au sujet de ces communications réciproques, elles acquéraient tout le caractère d'un plaisir caché. Nous avions coutume de nous livrer à nos plaisirs favoris pendant les longues prome-

nades que nous faisions au milieu des solitudes romantiques d'*Arthur's-Seat*, de *Salisbury-Crags*, de *Braid-Hills* et autres lieux semblables qui se trouvent dans le voisinage d'Edimbourg.

« Lorsque la jeunesse, succédant à l'enfance, exigea des études plus sérieuses, des soins plus assidus, une longue maladie me rejeta, comme par une espèce de fatalité, dans le royaume des songes. Un vaisseau rompu causa, en partie du moins, mon incommodité; le mouvement et la parole me furent longtemps interdits comme très-dangereux. Je fus strictement retenu au lit quelques semaines, et durant ce temps il me fut à peine permis de parler à voix basse; on me défendait de manger plus d'une ou deux cuillerées de riz bouilli, et d'avoir d'autre couverture qu'une légère courte-pointe. Quand le lecteur saura que j'étais alors dans l'âge de la croissance, que j'avais toute l'ardeur, tout l'appétit, toute l'impatience d'un jeune homme de quinze ans, et que je souffrais en conséquence beaucoup de ce régime sévère, que le retour répété de mon indisposition rendait indispensable, le lecteur ne sera pas sur-

pris d'apprendre qu'on ne chercha nullement à réprimer mon goût très-prononcé pour la lecture; c'était, en effet, mon seul amusement. Aussi abusai-je de cette faculté qui m'était laissée de disposer de mes instants comme bon me semblait. »

Ainsi, à défaut d'aliments plus matériels, le jeune malade dévorait des livres. L'unique cabinet de lecture qui existât alors à Edimbourg y passa tout entier. Après avoir dévoré tous les romans, toutes les vieilles pièces de théâtre, tous les poëmes épiques dont cet établissement, fondé par un poëte (Ramsay), était assez bien fourni, Walter Scott, un peu dégoûté de la fiction pure, se mit à exercer son appétit sur les histoires, les mémoires, les voyages, qu'il consomma également.

Après un an de cette vie, il fut envoyé, pour se rétablir entièrement, à la campagne, à Kelso, où il retrouva, avec des sites plus beaux encore que ceux de Sandy-Knowe, une vaste bibliothèque dont il usa à la manière de Wawerley dans le château de Bradwardine. Cette partie du roman est écrite d'après ses propres souvenirs.

Enfin, à seize ans, riche d'une masse de connaissances assez mal digérées, sachant assez de latin, un peu de grec, un peu de français, prodigieusement d'histoire, ayant même étudié un peu de philosophie sous M. Dugald Stewart, ayant vainement tenté d'apprendre la musique, pour laquelle, lui poëte, et poëte des plus harmonieux, semblable en cela à M. de Lamartine, n'eut jamais aucune espèce d'aptitude, le jeune Walter Scott se mit à l'étude du droit, en même temps qu'il travaillait dans les bureaux de son père pour être un jour à même de lui succéder.

Cinq ans se passèrent pendant lesquels l'apprenti légiste, devenu grand et robuste, fit marcher de front l'étude du droit, qu'il n'aimait guère, les amusements de la jeunesse, qu'il aimait assez, et les études littéraires, qu'il aimait beaucoup.

Reçu avocat à vingt et un ans, il débuta assez médiocrement au barreau. Mais il fut pendant quelque temps un stagiaire fort assidu, venant tous les jours au tribunal se livrer à l'observation, faisant son profit de toutes les figures originales d'avocats, d'attorneys, de plaideurs et de voleurs

qu'il voyait passer devant lui, et dont il a su reproduire plus tard avec tant de charme, soit dans *la Prison d'Edimbourg*, soit dans *Redgauntlet*, soit dans *Guy Mannering*, les types les plus curieux, le jovial avocat Pleydell, le méthodique Fairford, l'honnête coquin Daddy-Rat, etc.

Cependant la tentation d'écrire le tourmentait, et malgré la terreur que lui inspiraient les goûts peu poétiques de son respectable père, c'était de la poésie qu'il voulait écrire; il lui semblait qu'il y avait dans cette région de l'art une belle place à prendre.

Dans les dix dernières années du XVIII[e] siècle, la poésie anglaise n'offrait aucun nom bien saillant. Cowper, doué d'une sensibilité profonde et d'un brillant génie, était mort, et son hypochondrie l'avait empêché, même pendant sa vie, d'obtenir à un haut degré la faveur publique. Burns, dont le génie essentiellement écossais était à peine compris des Anglais, n'écrivait plus depuis longtemps que des chants populaires. Parmi les noms qui plus tard sont devenus si célèbres, les uns, ceux de Wordsworth, de Southey, de Coleridge, étaient encore bien peu connus; Byron et Moore naissaient

à peine ; de sorte que le royaume du Parnasse, dit Walter Scott, semblable à maint royaume de ce temps-ci, était ouvert au premier conquérant un peu hardi, soit qu'il ne fût qu'un usurpateur, soit qu'il pût appuyer son entreprise sur de légitimes prétentions.

Le jeune légiste écossais résolut d'être ce conquérant, et il commença par chercher des auxiliaires à l'étranger. Peu d'années auparavant, l'étude de la littérature anglaise avait puissamment influé sur le développement de la littérature allemande, et celle-ci, à son tour, commençait à être connue et goûtée en Angleterre. A Edimbourg, un travail très-distingué de Henri Mackenzie sur le théâtre allemand avait fortement éveillé l'attention. Quelques jeunes gens, au nombre desquels était Walter Scott, se réunirent pour apprendre l'allemand sous la direction d'un digne homme, qui amusait ces jeunes fous en leur faisant savourer et resavourer sans cesse les beautés de *la Mort d'Abel*. Walter Scott était, pour sa part, très-fatigué de ruminer *la Mort d'Abel*, lorsqu'il lui tomba entre les mains un ouvrage d'un genre un peu moins bucolique, car c'était une traduc-

tion anglaise de la fameuse ballade de *Lenore*, de Bürger, qui est elle-même tirée d'une vieille ballade anglaise imprimée en Angleterre en 1723, sous ce titre : *the Suffolk miracle.*

La lecture de la traduction de Bürger impressionna vivement le jeune poëte; il n'eut pas de repos qu'il ne se fût procuré, ce qui n'était pas facile alors, un exemplaire allemand; il se mit aussitôt à le traduire à grand coups de dictionnaire et avec un tel zèle, que les soixante-six stances de la ballade allemande étaient déjà transformées, le lendemain, en soixante-six stances anglaises. Stimulé par les applaudissements de ses amis, il traduisit, peu de temps après, une autre ballade, *le Chasseur sauvage*, et publia le tout sans nom d'auteur à Edimbourg, en 1796, sous le titre de *the Chace* (*la Chasse*), et *William and Helene;* il dénaturait ainsi le titre allemand, sans doute pour distinguer son ouvrage des cinq ou six traductions anglaises de *Lenore* qui venaient de paraître presque en même temps.

C'était son premier ouvrage (1); il passa com-

(1) Dans son ardeur poétique, le jeune étudiant avait déjà essayé plus d'une fois, sans pouvoir y parvenir, de faire insérer



plétement inaperçu. Ce qui ne l'empêcha pas d'étudier l'allemand avec plus d'enthousiasme que jamais, et de faire paraître quelques années après une traduction du *Gœtz de Berlichingen*, de Gœthe, et une tragédie tirée d'un roman de Veit-Weber, et publiée sous le titre de *the House of Aspen*.

Malgré ces tentatives littéraires, Walter Scott n'était encore, à cette époque, un poëte que pour ses amis; sa réputation d'avocat n'était guères plus brillante; mais, en revanche, c'était un joyeux compagnon, universellement aimé pour les bonnes et agréables qualités de son caractère, partageant son temps entre le barreau, le théâtre, les clubs, les sociétés littéraires, les salons, et, quand venaient les vacances, prenant sa course avec quelques amis à travers l'Écosse, parcourant à pied ou à cheval (car, quoique boiteux, il n'en était pas moins un infatigable piéton et

des vers dans différents recueils. Un des plus estimables biographes de Walter Scott, le docteur Chambers, après avoir cherché avec zèle dans les recueils du temps quelque mention de l'illustre écrivain, déclare n'avoir trouvé rien autre chose qu'une note insérée dans l'*Abeille d'Anderson*, à la date du 9 mai 1792, et ainsi conçue: l'éditeur regrette que les vers de W. Sc. soient trop défectueux pour être publiés.

un très-hardi cavalier), parcourant le haut et le bas pays, visitant les sites, les monuments, les vieilles ruines, recueillant de la bouche des Highlanders ou des paysans du *Border* des milliers de légendes et de ballades que sa merveilleuse mémoire s'appropriait à l'instant, apprenant enfin par cœur sa chère Ecosse, dont la physionomie et l'histoire devaient un jour lui fournir de si admirables tableaux, de si charmants récits.

Dans une de ces excursions pittoresques, en 1797, Walter Scott, en compagnie d'un autre légiste de son humeur et du capitaine Scott, son frère, s'était aventuré jusqu'en Angleterre. Les trois amis se promenaient à cheval dans le comté de Cumberland, lorsqu'un jour, aux environs de Gilsland, ils se trouvèrent tout à coup, au détour d'un sentier, en présence d'une jeune personne seule, également à cheval, et dont l'apparition soudaine et la grâce les frappèrent tellement qu'ils la suivirent des yeux jusqu'à ce qu'ils la virent rejoindre un groupe qui venait de la ville, et dont elle s'était un instant écartée. Sans avoir une beauté bien régulière, la jeune fille était charmante : c'était une brune aux grands yeux noirs,

à la taille de fée, et dont le teint, d'une nuance claire, quoique légèrement olivâtre, brillait sous une épaisse forêt de cheveux soyeux et noirs (*as the raven's wing*) comme l'aile du corbeau, pour employer la métaphore favorite des Anglais.

Quiconque a lu *Rob-Roy* retrouvera facilement dans ce portrait historique quelque chose de la figure romanesque de Diana Vernon. Or, c'était l'original de cette poétique figure qui devait fixer le sort du futur romancier (1).

Le soir même il y avait bal à Gilsland ; nos trois cavaliers ne manquèrent pas de s'y rendre, poussés par le désir d'y rencontrer la belle inconnue de la matinée. Elle y était en effet, et ce fut bientôt entre eux une rivalité de soins pour attirer son attention. Les deux compagnons de Walter Scott avaient sur lui un grand avantage : ils dansaient, et lui ne dansait point ; mais au lieu de prendre son mal en fureur, comme un autre boiteux illustre, lord Byron, qui ne pouvait voir

(1) La scène du roman se passe également dans le Cumberland. Quant au caractère de Diana il paraît avoir été emprunté en grande partie à celui d'une jeune Écossaise, miss Cranstoun, devenue depuis comtesse de Purgstall, qui fut l'amie de jeunesse de Walter Scott.

sans frémir de rage Marie Chaworth donner la main à un danseur plus heureux que lui, le jeune Walter attendit avec patience l'occasion d'entrer en lice à son tour. Elle se présenta au souper qui suivit le bal, et là le troisième prétendant reprit tous les avantages naturels que lui donnaient son esprit supérieur et fin, son caractère aimable et sa poétique imagination.

La jeune fille était encore plus séduisante de près que de loin; elle mitigeait la roideur d'une jeune Anglaise qui débute dans le monde par une certaine vivacité expansive et gaie qui s'associait au mieux avec une légère nuance d'accent français.

C'était en effet une Française, mais elle avait été élevée en Angleterre; elle était fille d'un M. Charpentier, de Lyon, qualifié écuyer du roi. Ce dernier étant mort au commencement de la Révolution, sa femme était venue se fixer en Angleterre avec sa fille et un fils, élevés tous deux dans la religion protestante; elle était morte peu de temps après son arrivée, et les deux orphelins, qui possédaient quelque fortune, avaient été placés sous la tutelle d'un ami de leur père, le mar-

quis de Downshire, lequel, après avoir donné beaucoup de soin à leur éducation, avait fait obtenir au jeune Charpentier, dont le nom avait été *anglifié* en celui de *Carpenter*, une place lucrative de résident commercial aux Indes. Mlle Charlotte Charpentier, devenue également miss Carpenter, et fixée à Carlisle, faisait une tournée d'été dans le Cumberland, sous la direction de la dame qui avait présidé à son éducation.

Il n'en fallait pas davantage pour tourner la tête au jeune avocat-poëte, qui n'avait encore eu dans sa vie qu'une passion et une passion malheureuse. Quelques jours de relations plus intimes le mirent à même de reconnaître qu'à l'attrait de l'originalité et de la grâce l'aimable étrangère unissait des qualités plus solides. Il déclara tout net, à l'anglaise, ses intentions matrimoniales; il fut agréé, et au bout d'une quinzaine les deux jeunes gens avaient réciproquement engagé leur foi, sauf la ratification du tuteur de la jeune fille et des parents de Scott. Cette première condition ne se fit pas attendre; mais la seconde s'accomplit un peu plus difficilement. Le vieux père de Scott, dans ses préjugés d'Écossais presbytérien de la vieille

roche, aimait peu la France, et demandait s'il pouvait venir quelque chose de bon de Babylone. De plus, la jeune personne, sans être pauvre, n'avait qu'une fortune précaire, cette fortune consistant principalement en une pension annuelle de 500 livres que lui faisait son frère, mais qui pouvait cesser. Walter Scott, de son côté, n'était guère plus riche; de sorte que l'affaire se présentait sous la forme d'un de ces mariages dits d'*inclination*, pour lesquels les grands parents ont toujours moins d'inclination que les futurs. Il fallut négocier, gagner successivement la mère, la sœur, les tantes, pour arriver jusqu'au cœur du chef de la famille; Walter Scott jura ses grands dieux que, si sa bien-aimée avait le malheur d'être Française, c'était de naissance *purement et simplement* (*merely and solely*); la jeune fille, de son côté, dans une série de lettres piquantes d'originalité et de grâce que M. Lockart a publiées dans ses mémoires, déplorait ce malheur de tout son cœur, et consolait de son mieux le pauvre Walter quand il se décourageait. Je ne puis m'empêcher de traduire quelques fragments des lettres de miss Charlotte, pour donner

le ton de cette correspondance et une idée de ce grâcieux esprit, qui restait français malgré lui.

Vous m'avez rendue *triste* toute la journée ; je vous en prie, ne vous plaignez plus jamais d'être pauvre. N'êtes-vous pas dix fois plus riche que moi, vous qui ne dépendez que de vous et de votre profession ? J'ai la conviction que *vous vous élèverez très-haut, et que vous deviendrez un grand et riche personnage* (1) ; mais en attendant nous devons regarder plus bas que nous pour être contents de notre lot. Je suis vraiment inquiète de vos maux de tête. J'espère que je chasserai un jour tous vos ennuis. Je crois que vous écrivez trop. Si je deviens *mistress*, je ne le permettrai pas.

Quelle idée avez-vous donc de me dire où vous désirez que *reposent vos os ?* Si nous étions mariés, je croirais que vous êtes fatigué de moi. Voilà en vérité un joli petit compliment avant le mariage. J'espère sincèrement que je ne vivrai pas assez pour voir ce jour (2). Si vous avez toujours d'aussi joyeuses pensées, combien vous devez être amusant et gai ! — Adieu, mon bien cher ami ; prenez soin de vous, si vous m'aimez, car je n'ai aucune envie que vous visitiez le cimetière, malgré ses *beautés romantiques.*

A mesure que les difficultés s'aplanissent et que le dénouement approche, le ton devient plus tendre, sans cesser d'être gai.

(1) La jeune fille voyait juste, et sa prophétie, en 1797, vaut la peine d'être notée.

(2) Cette autre prévision s'est également accomplie.

Je voudrais bien que cette quinzaine fût passée. — Adieu, avec tout mon amour et mille autres jolies choses de même espèce.

P. S. — *Etudiez votre français* (ceci est en français). Souvenez-vous que vous devez m'apprendre l'italien en échange; mais vous aurez en moi une stupide écolière. — *Aimez Charlotte.*

Un dernier billet finit par ce post-scriptum essentiellement féminin :

Arrangez-vous pour que nous ne voyions personne de la famille le soir de notre arrivée; je serai si fatiguée et si effrayée que je ne paraîtrais pas à mon avantage.

Enfin le roman se termine par dix lignes de latin, écrites suivant l'usage sur la Bible de famille, de la docte main du respectable *writer to the signet.*

Secundùm morem majorem hæc de familià Gualteri Scott, jurisconsulti Edinensis, in librum hunc sacrum manu suà conscripta sunt;

Gualterus Scott, filius Gualteri Scott et Annæ Rutherford, natus erat apud Edinan 15mo die Augusti A. D. 1771.

Socius facultatis juridicæ Edinensis receptùs erat 11mo die Julii A. D. 1792.

In ecclesiam sanctæ Mariæ apud Carlisle uxorem duxit Margaretam Charlottam Carpenter, filiam quondam Joannis Charpentier et Charlottæ Volere, Lugdunensem, 24to die decembris 1797.

Reçue d'abord assez froidement par sa nouvelle famille, la jeune étrangère ne tarda pas à lui prouver que toutes les qualités d'une bonne épouse écossaise étaient conciliables avec une certaine élégance française. Elle se fit surtout tendrement aimer d'une sœur que Walter Scott chérissait et qu'il perdit peu de temps après son mariage. La mort de son père, depuis longtemps malade, suivit également de près, et ce double événement, en affligeant profondément le cœur de Walter Scott, si pénétré de toutes les affections de famille, lui rendit d'autant plus précieuses les consolations d'un mariage heureux.

On dit que le mariage est peu propice à la poésie. Il n'en fut point ainsi pour le jeune avocat d'Édimbourg. Uni à vingt-six ans à une jeune femme qu'il aimait, retiré aux environs d'Edimbourg, dans un petit cottage, et plus tard dans une charmante résidence située dans le comté de Selkirk, où il avait été nommé shériff, avec des appointements qui lui permettaient de s'occuper moins des travaux peu attrayants et peu lucratifs de sa profession d'avocat, Walter Scott sentit croître en lui sa vocation pour la poésie, et, après

les quelques essais malheureux qu'il avait faits dans cette voie, pour la première fois il rencontra le succès en publiant en 1802, sous le titre de *Minstresly of the Scottish Border*, *Chants de la frontière écossaise*, un recueil de ballades guerrières destinées à peindre le tableau des mille combats livrés au moyen âge entre les Anglais et les Ecossais de la frontière.

Le succès de ce recueil le détermina à renoncer tout à fait à sa profession d'avocat ; il en résulta dans ses relations quelques changements dont il a lui-même exposé la cause avec sa verve ordinaire.

On comprendra sans doute, dit-il quelque part, que mes essais littéraires nuisaient à mes progrès dans la carrière de la jurisprudence. La déesse Thémis est à Édimbourg, comme partout ailleurs, je pense, un peu jalouse de sa nature, et la Thémis écossaise n'était pas d'humeur à supporter patiemment que les gens enrôlés sous ses drapeaux se permissent des galanteries avec les muses.

Il fallait donc choisir ; mais en entrant décidément dans la carrière littéraire, Walter Scott

se posa quelques règles de conduite qui peuvent servir à tout le monde. Comme premier principe il adopta celui de séparer complétement sa vie littéraire de sa vie sociale, de rompre avec toute espèce de coterie, et de ne connaître d'autre société littéraire que celle de son copiste. Sa seconde règle de conduite fut de n'ouvrir l'oreille qu'à la critique sérieuse, et de se cuirasser d'un triple airain contre l'atteinte de toute espèce de satire ou de parodie. C'est à de pareils principes que Walter Scott a dû de pouvoir fournir l'exemple rare d'une carrière littéraire qui dure trente ans sans être traversée par une seule de ces querelles d'amour-propre si fréquentes parmi la race irritable qui barbouille du papier.

En 1805 Walter Scott publia son premier poëme, intitulé le *Lai du dernier ménestrel*, qui fut accueilli avec d'autant plus de sympathie que la poésie anglaise n'offrait alors aucune production bien remarquable. L'année suivante, il publia un nouveau recueil de poésies détachées sous le titre de *Ballads and lyricals pieces* (ballades et morceaux lyriques). Au commencement de la même année, il était sur le point d'obtenir de Pitt,

qui aimait en lui le poëte et le tory, la place honorable, lucrative et peu gênante de *principal clerk* (greffier en chef) de la cour des sessions, lorsque Pitt mourut ; mais son rival Fox, en prenant sa place, déclara qu'il se faisait une joie de remplir les promesses de son prédécesseur envers l'homme qui était alors le premier poëte de l'Angleterre, et Walter Scott obtint la place promise.

Bientôt le nouveau poëme de *Marmion*, publié en 1808, porta au comble la renommée poétique de Walter Scott. Cet énergique tableau de la féodalité écossaise dut surtout sa popularité en Angleterre aux épîtres placées en tête de chaque chant et adressées aux plus grands hommes du temps, Nelson, Pitt, Fox, etc., etc. *La Dame du lac*, en 1810 ; *la Vision de don Rodrigue*, en 1811 ; *Rokeby*, en 1813 ; *le Lord des Iles*, en 1814 ; un chant sur la bataille de Waterloo, en 1815, et deux autres poëmes moins goûtés, les *Noces de Triermain* et *Hærold l'intrépide*, furent les derniers produits de la muse de Scott.

Cette muse était encore dans tout son éclat, lorsqu'apparut le poëme de *Child-Harold*. A la

première lecture de ce poëme, Walter Scott sentit qu'il avait un rival, et un rival victorieux ; dès-lors, avec cette fermeté de vouloir qui le caractérisait, il résolut de renoncer à la poésie, et, à quarante-un ans, d'ouvrir à son talent une nouvelle carrière, aimant mieux, disait-il, être le premier dans son village que le second dans Rome.

C'est alors qu'il entreprit cette belle et longue série de compositions qui ont fait oublier un peu en lui le poëte ; mais en signalant le romancier à l'admiration du monde entier. Depuis longtemps déjà, au milieu de ses succès poétiques, il avait eu l'idée de s'essayer dans la fiction en prose.

« Mes souvenirs d'enfance, dit-il dans une de ses préfaces, sur les paysages des Higlands et sur les mœurs des habitants, firent une impression si favorable dans le poëme appelé la *Dame du Lac*, que je me déterminai à écrire en prose quelque production semblable. J'avais longtemps séjourné dans ces montagnes, à une époque où elles étaient beaucoup moins accessibles et beaucoup moins explorées qu'elles ne l'ont été depuis ; je connaissais même quelques-uns des preux guerriers de

1745, qui, comme la plupart des vétérans, se décidaient facilement à raconter jusqu'à satiété leurs exploits à tout auditeur bénévole et comme moi disposé à les écouter. Je jugeai naturellement que les anciennes traditions et le courage élevé d'un peuple qui, au milieu d'un pays et d'un siècle civilisés, conservait une teinture si prononcée des mœurs particulières aux premiers âges des sociétés, devaient fournir un sujet favorable pour les compositions romanesques, s'il n'était point défiguré par l'auteur et narré par lui de manière à dégénérer en fable frivole. »

Dans cette pensée, Walter Scott avait rédigé en 1805 à peu près le tiers du premier volume de *Waverley*, l'ouvrage avait même été annoncé, lorsqu'il montra à un critique de ses amis les chapitres rédigés. Ces chapitres formant la portion la moins remarquable de l'ouvrage futur, son ami les trouva faibles, et l'engagea à renoncer à son entreprise, de peur de compromettre sa réputation de poëte, qui était alors dans tout son éclat. Le conseil fut suivi, le manuscrit relégué dans un vieux pupitre, et ce ne fut que dix ans plus tard, lorsqu'il eut tout à fait résolu de s'essayer

dans ce genre de composition, que le hasard lui ayant fait retrouver le manuscrit oublié, il l'acheva et le publia en 1814, sous le titre de : ***Waverley***, *ou l'Ecosse il y a soixante ans.*

L'ouvrage, étant publié sous l'anonyme, ne fit d'abord que peu de sensation ; mais au bout de quelques mois, bien qu'il fût, sous le rapport du plan et de l'intrigue, inférieur à plusieurs de ceux que l'auteur devait écrire plus tard, il éveilla partout l'attention. C'était dans l'histoire des romans une production tout à fait nouvelle, par la pittoresque réalité du paysage, par l'originalité des caractères, par un mélange exquis de sentiment et de gaîté, de fantaisie et de bon sens, de comique et de tragique, sans aucune nuance d'affectation, par une étude sérieuse et approfondie des mœurs et de l'histoire, par la pureté du souffle moral répandu partout, et enfin par le charme d'un style un peu négligé, un peu prolixe, mais simple, mais gracieux, flexible, plein d'animation et de vie.

Publié le 7 juillet à 1,000 exemplaires seulement, il eut en peu de mois quatre éditions, et de tous côtés on cherchait à savoir le nom de l'auteur.

Mais Walter Scott avait pris sur ce point les précautions les plus minutieuses; l'éditeur même, M. Constable, l'ignorait. L'imprimeur seul, M. Ballantyne, ancien ami de l'auteur, était d'abord dans le secret ; c'est lui qui recevait le manuscrit, qui le faisait transcrire sous ses yeux par des personnes de confiance, et, quoique pendant plusieurs années on ait eu recours à ces précautions, et que par intervalles différents individus aient été employés, Walter Scott assure qu'il n'y a pas eu un seul exemple de trahison. L'ouvrage imprimé, on tirait une double épreuve, l'une était envoyée à l'auteur directement par M. Ballantyne, et les changements qu'elle recevait de sa main étaient copiés sur l'autre épreuve pour l'usage des compositeurs, de sorte que les feuilles corrigées par Walter Scott ne paraissaient jamais à l'imprimerie.

La curiosité, déjà si fortement excitée, fut portée à son comble, lorsque, l'année suivante, en février, au moment où Scott venait de publier un de ses derniers poëmes, *le Lord des Iles*, on vit paraître un nouveau roman, *Guy-Mannering, par l'auteur de Waverley*. Ce second roman, composé en six semaines, comme délassement du poëme,

pour rafraîchir la machine, disait Scott à son imprimeur, eut un succès plus grand encore que le premier, et, à dater de ce moment, la question de savoir quel était l'auteur de *Waverley*, celui qu'on nommait le *grand inconnu* (*the great unk nown*), devint une thèse de polémique littéraire dont la vivacité était entretenue par l'apparition annuelle ou bisannuelle de quelque production du même auteur. On écrivit là-dessus non-seulement d'innombrables articles, mais des volumes entiers, parmi lesquels on peut citer un ouvrage curieux de M. Adolphus (1), où l'écrivain traitait la question à fond. Comparant les poëmes publiés sous le nom de Walter Scott et les romans anonymes, il établissait l'identité entre le romancier et le poëte par leurs goûts, leurs études, les habitudes de leur vie, telles qu'elles apparaissent dans leurs ouvrages, et il prouvait que l'auteur de *Marmion* et l'auteur de *Waverley* ne faisaient qu'un; car

(1) Il était intitulé : *Letters to Richar Heber, containing critical remarks on the series of novels beguining with Waverley and an attemp to ascertain their author;* Lettres à Richard Heber, contenant des observations critiques sur la série de romans qui commence à Waverley et un essai pour reconnaître leur auteur.

ils étaient tous deux écossais, tous deux résidant habituellement à Edimbourg, tous deux poëtes, tous deux antiquaires, tous deux familiers avec l'allemand et l'espagnol, tous deux égaux en instruction classique, tous deux versés dans l'histoire des trois royaumes, tous deux légistes, tous deux amateurs de chevaux, et surtout de chiens (ce dernier article était longuement développé par des citations nombreuses prises dans les poésies de Walter Scott et dans les romans anonymes), tous deux familiers avec plusieurs exercices de corps, tous deux amateurs de sujets militaires sans être soldats, tous deux hommes du monde, etc., etc. Enfin le romancier aimait à citer et à louer tous les poëtes contemporains, excepté l'auteur de *Marmion*.

Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les témoignages du soin avec lequel M. Adolphus instruisait le procès ; il accumula les preuves d'identité ; il les développa avec une sagacité minutieuse par les qualités et les défauts du poëte et du romancier. Son livre fut lu avidement par le public, et l'opinion, qui jusque-là avait hésité entre plusieurs noms, s'arrêta généralement sur Walter Scott.

Quant à lui, il n'en persista qu'avec plus d'opiniâtreté et de soin à garder l'incognito. Il essaya même de déjouer les conjectures en supprimant le nom jusque-là adopté d'*auteur de Waverley*, et en publiant une nouvelle série de romans sous le titre de *Contes de mon Hôte*, recueillis et arrangés par Jedediah Cleishbotham, sacristain de la paroisse de Gander-Cleugh ; mais le public n'y fut pas trompé. A la première apparition de ce nouveau masque, M. Gifford, le directeur de la *Revue d'Edimbourg*, avec lequel il était en relations très-intimes, lui écrivit : « Je crois que c'est vous qui êtes l'auteur de ce roman ; si ce n'est pas vous, écrivez-moi un article sur l'ouvrage. » L'article ne se fit pas attendre ; Walter Scott l'envoya par le retour du courrier. Il fut publié ; il contenait une critique très-convenable et très-judicieuse du roman.

Cette persistance à garder l'incognito en présence d'un si beau succès a été l'objet de beaucoup de commentaires. Walter Scott a exposé quelques-uns de ses motifs lorsque, par des circonstances dont nous parlerons tout à l'heure, il s'est trouvé forcé d'avouer sa paternité. Parmi

ces motifs, les uns sont du genre sérieux, les autres du genre plaisant.

D'abord, quant à *Waverley*, l'incognito s'explique naturellement par la crainte d'un échec et le désir de ne pas compromettre sa brillante réputation de poëte. Après le succès, Walter Scott déclare qu'un des principaux motifs qui le déterminèrent à persister fut la répugnance que lui inspirait toute espèce de discussion sur ses compositions littéraires. « En toute circonstance, dit-il, il est dangereux pour un auteur de vivre continuellement au milieu de ceux qui font de ses écrits un sujet fréquent et familier de conversation, et qui doivent être nécessairement juges partiaux lorsqu'il s'agit d'écrits composés par un des membres de leur société. L'amour-propre excessif qui s'empare alors d'un auteur nuit essentiellement à la rectitude de l'esprit; car si la coupe de la flatterie ne réduit pas, comme celle de Circé, les hommes au niveau des bêtes, elle rabaisse très-certainement au niveau des sots l'homme le meilleur et le plus capable. J'étais préservé de ce danger par le voile impénétrable dont je me couvrais, et mon amour-propre d'auteur était abandonné à sa pente natu-

relle sans être excité par la partialité des amis ou l'adulation des flatteurs.

« Si l'on me demande des raisons plus positives de la conduite que j'ai longtemps tenue, je présenterai l'explication que me suggéra un critique aussi obligeant que spirituel. Il disait que l'intelligence du romancier devait être caractérisée, pour parler *crâniologiquement*, par un développement extraordinaire de la bosse de la *délitessence*. Je suppose que je suis doué de quelques dispositions naturelles de ce genre ; car dès l'instant où j'aperçus l'extrême curiosité manifestée à ce sujet, je sentis à la déjouer une extrême satisfaction dont il me serait difficile de rendre compte, surtout quand je considère son peu d'importance. »

Cependant ce ne fut pas sans peine que Walter Scott maintint pendant si longtemps le masque dont il avait cru devoir se couvrir.

Constamment placé entre la nécessité d'une dénégation formelle qui coûtait à sa franchise, ou d'une réponse douteuse qui l'exposait au soupçon humiliant de vouloir s'attribuer le mérite d'un autre, ou qui pouvait être considéré comme un

aveu indirect, il y mit toute la volonté obstinée de son caractère. Il niait hardiment ; mais il ajoutait ensuite que, s'il était l'auteur des romans en question, il se croirait en droit de protéger son secret en refusant son propre témoignage.

Quelquefois pourtant la dignité de l'interrogateur rendait la situation de Walter Scott difficile. Ainsi un jour, en 1816, à Carlton-House, il dînait à la table du prince régent, lorsque ce prince eut l'idée de porter un toast à l'auteur de *Waverley* en regardant Walter Scott d'une façon significative, imitée à l'instant par tous les convives. Aucuns disent que le romancier, tout en remerciant de l'intention, déclara formellement qu'il n'était point l'auteur de *Waverley*. Mais son gendre M. Lockhart le fait se tirer d'affaire un peu moins brusquement. Il déclare qu'après un moment d'embarras Walter Scott, remplissant son verre, dit : « Le regard de Votre Altesse me fait penser qu'elle croit que j'ai quelques droits à l'honneur de ce toast. Je n'ai point de telles prétentions ; mais je veillerai à ce que le véritable coupable ait connaissance de la haute faveur qui vient de lui être accordée. » Et avant que les con-

vives eussent eu le temps de se rasseoir, le prince remplit de nouveau son verre en s'écriant : « Un autre du même, s'il vous plaît. A l'auteur de *Marmion !* » Et puis, faisant allusion à une histoire assez plaisante que Walter Scott venait de raconter, il lui dit : « Maintenant, Walter, mon garçon, je vous ai fait *échec et mat* au grand complet. »

On assure qu'en sortant Walter Scott était médiocrement satisfait de la plaisanterie du prince régent ; il trouvait indiscret le procédé à l'aide duquel on avait tenté de lui enlever d'assaut son secret, et il ne pouvait s'expliquer cette indiscrétion du prince que par l'état anormal où se mettait souvent Son Altesse royale dans les petits soupers de Carlton-House.

Dans d'autres circonstances, Walter Scott avait à se défendre d'observations insidieuses tendant à lui faire écarter le voile de sa propre main. Ainsi Byron, avec lequel il était très-lié, et dont il était d'autant plus aimé qu'il lui ressemblait moins, Byron, dont Walter Scott a dit avec cette sérénité de raison qui le caractérise : « Si l'éclat d'un génie supérieur qui jetait dans l'ombre le

peu de prétention que l'on pouvait me supposer, avait eu quelque chose de mortifiant pour ma vanité, j'aurais pu trouver d'amples consolations dans la certitude que j'étais, hélas! mieux partagé que lui pour les conditions nécessaires au bonheur;» Byron, donc, se vantait d'avoir surpris le secret du romancier en lui disant un jour dans la librairie de Murray, à Londres, qu'il était fâcheux que l'auteur de *Waverley* n'eût pas fait remonter l'événement qu'il décrit à une époque plus rapprochée de la révolution, et Walter Scott, qui n'était pas sur ses gardes, aurait répondu : «Sans doute je pouvais le faire, mais... » Et s'apercevant de son étourderie, il aurait paru confus, et n'aurait échappé à son embarras que par une retraite précipitée.

« Je ne me rappelle nullement, dit Walter Scott dans la dernière préface de *Waverley*, que cette scène ait eu lieu, et, dans tous les cas, je crois que, loin de paraître confus, j'aurais été le premier à en rire; je n'aurais certainement jamais espéré pouvoir tromper Byron là-dessus, et d'ailleurs, d'après la manière dont il s'exprimait généralement à ce sujet, je savais que son opi-

nion était tout à fait arrêtée, et que toute dénégation de ma part n'aurait été regardée par lui que comme une espèce d'affectation. »

Ainsi pendant douze ans, de 1815 à 1827, Walter Scott a vécu entouré de la gloire et de l'opulence qu'il devait à ses romans ; il a écrit successivement : *Waverley*, *Guy Mannering*, *le Nain mystérieux*, *les Puritains d'Ecosse*, *Rob Roy*, *la Prison d'Edimbourg*, *la Fiancée de Lammermoor*, *l'Officier de fortune*, *Ivanhoé*, *le Monastère*, *l'Abbé*, *Kenilworth*, *le Pirate*, *les Aventures de Nigel*, *Péveril du Pic*, *Quentin Durward*, *les Eaux de Saint-Ronan*, *Redgauntlet*, *les Fiancés*, *le Talisman;* il a vu à chaque nouvel ouvrage croître l'admiration publique ; il a reçu tranquillement tous les honneurs, tous les hommages qui s'adressaient au romancier, et n'en a pas moins continué obstinément à refuser toute discussion, toute conversation sur ses ouvrages, répondant à ceux qui le pressaient par une formelle dénégation de paternité. Quiconque allait le voir était le bienvenu, mais à la condition qu'on ne parlerait pas de ses romans, et la condition était généralement con-

nue comme assez sérieuse pour être strictement observée. Les libraires de l'étranger lui envoyaient des traductions publiées sous son nom; il leur répondait comme il fit à M. Gosselin, qu'il ne pouvait se reconnaître l'auteur des ouvrages envoyés, et parmi les vingt ou vingt-cinq personnes qui, vivant dans l'intimité la plus étroite de Walter Scott, avaient dû être admises à la confidence de son secret, il ne s'en est pas trouvé une seule qui l'ait trahi, tant ses intimes savaient qu'il attachait à son incognito une sérieuse importance, et qu'il eût été cruellement blessé si quelque indiscrétion l'eût mis dans la nécessité d'un aveu formel, aveu qu'une circonstance fortuite et irrésistible a pu seule lui arracher.

En vérité, cela est étrange, et ne pouvait guère se passer que dans le pays de Junius; quelle que soit la valeur des raisons graves ou plaisantes données plus haut par Walter Scott, elles ne peuvent pas suffire, car elles auraient dû aussi l'empêcher d'avouer ses poëmes, qui tous cependant furent publiés sous son nom.

Il faut donc en donner d'autres qui ressortent des mémoires publiés par M. Lockhart. Il est évi-

dent qu'à l'époque où Walter Scott publia son premier roman il avait une passion qui fut toujours en lui, mais qui à cette époque dominait déjà toutes les autres, et qui depuis, en lui donnant quelques défauts, a été la source de toutes les beautés de son talent et de l'étonnante vigueur de caractère qu'il a fini par déployer. Il avait la passion aristocratique au plus haut degré; il était aristocrate dans ses opinions, dans ses sentiments, dans ses goûts, dans ses projets; or il était né avec une très-médiocre fortune et une position sociale également médiocre; il savait qu'en Angleterre surtout l'aristocratie sous sa plus belle forme, c'est la fortune représentée par la possession du sol, et il aspirait avec une ardeur extrême à la fortune, non pas, comme tant d'écrivains d'aujourd'hui, afin de pouvoir se livrer à toutes les extravagances d'un épicuréisme effréné, car ses habitudes furent toujours des plus simples, des plus sobres, et sous tous les rapports d'une régularité exemplaire, mais afin d'arriver à la possession du sol, afin de constituer ou de reconstituer une grande maison, si tant est qu'il descendît réellement d'une grande maison, et de fournir à sa lignée

les moyens de figurer avec avantage parmi la noblesse d'Ecosse. — C'est ainsi que, durant toute la première partie de sa carrière, il avait mêlé à ses travaux de poëte, à ses occupations de sheriff ou de greffier, toutes sortes de travaux : éditions des auteurs morts, avec notes, introductions, biographies, traductions, voyages, articles de tous genres dans les revues, publications, dont le but principal était évidemment de gagner de l'argent, *make-money ;* et déjà avant la publication de *Waverley* il avait, par le produit de ses ouvrages, multiplié au moyen d'opérations de librairie qu'il faisait de moitié avec son ami l'imprimeur-libraire Ballantyne (1), amassé assez

(1) Je dois même ajouter qu'il ressort d'une lettre de Ballantyne qu'en 1813 l'association d'intérêt entre lui et Scott fut dissoute par suite de la situation embarrassée de Ballantyne, situation que ce dernier attribuait en partie à sa trop grande facilité à adopter quelques spéculations peu judicieuses de Scott (*the rash adoption of some injudicions speculations of M. Scott*). Mais je dois ajouter aussi que de son côté Scott se plaint constamment de l'étourderie de son ami Ballantyne, que, du reste, il fit tous ses efforts pour lui venir en aide, et c'est même dans ce but qu'il forma avec l'éditeur Constable une nouvelle association, dans laquelle, si j'ai bien compris, Ballantyne entra pour une certaine part. C'est cette association dont je reparlerai qui a fini par ruiner Scott.

d'argent pour pouvoir commencer la réalisation de son vœu le plus cher, vœu qu'il a exprimé maintes fois à sa manière originale. « De tout temps, dit-il, je nourris le désir de m'unir à notre mère la terre, et de me mettre en état d'exercer sur sa surface une sorte de puissance créatrice. » C'est dans ce but qu'en 1813 il échangea sa petite propriété d'Ashestiel contre le domaine beaucoup plus considérable d'Abbotsford, situé dans le comté de Roxburgh, sur les bords de la Tweed, au pied des collines d'Eildon, non loin de la route qui conduit de Melrose à Selkirk, dans la situation la plus pittoresque. Une fois en possession de ce domaine, Walter Scott ne songea plus qu'à l'orner et à l'agrandir dans des proportions féodales. La maison n'était qu'une élégante chaumière; il résolut d'en faire un vaste et magnifique manoir, une imitation poétisée encore des châteaux du moyen âge, un manoir semblable à un rêve, disait-il lui-même (*a sort of dream of a mansion house*), qui pût un jour abriter dignement la puissante famille des Scott d'Abbotsford. — C'est au moment où toute son ambition, toutes ses pensées, tous ses efforts étaient

tendus vers ce but, au moment où la carrière poétique venait de lui être fermée par les triomphes éclatants de Byron, que s'ouvrit devant lui la carrière du roman ; il y vit à la fois un moyen d'exprimer sous une nouvelle forme l'amour passionné qu'il portait à la vie d'autrefois, et un moyen de se procurer assez d'or pour réaliser pour lui et pour les siens une existence semblable à ces grandes existences féodales. Or, comme ce moyen d'arriver à l'aristocratie avec de l'argent extrait d'une bouteille d'encre était, surtout aux yeux d'un homme organisé comme lui, un moyen assez peu aristocratique, il prit le parti de s'en servir sans avouer qu'il s'en servait, et l'immense succès de ses romans, entraînant comme conséquence une immense moisson de livres sterling, ne fit qu'exciter plus fortement en lui cette pudeur aristocratique, trop franche pour se poser en amour exclusif de la gloire, et trop fière pour accepter ouvertement la profession de romancier payé au poids de l'or.

Je me contredirais si je niais la valeur des considérations d'un autre ordre présentées par Walter Scott comme explication de sa tenacité à gar-

der l'anonyme envers et contre tous. L'amour de la tranquillité, l'aversion de la flatterie, la préférence donnée aux sentiments intimes sur toutes les jouissances artificielles et les mauvaises passions de ce qu'on appelle une vie littéraire, tout cela entra certainement pour beaucoup dans sa résolution ; mais on n'aurait qu'une idée incomplète de son caractère si l'on n'y discernait pas le trait principal auquel se rattachent en quelque sorte tous les autres. Faire de l'argent avec des livres pour fonder une grande maison, et refuser par pudeur aristocratique d'avouer le moyen avec lequel on fait de l'argent, telle fut, je crois, la pensée dominante de Walter Scott. S'il avait vécu au XIIe siècle, il aurait endossé la cuirasse et conquis des domaines les armes à la main; obligé de se servir à défaut d'épée d'une plume, l'instrument lui paraissait peu noble, et il s'en servait comme s'il se fût servi d'une aune ou d'un tire-pied. C'est ainsi que s'expliquent mille petites particularités de son caractère, comme, par exemple, de refuser à ses amis même les plus intimes toute conversation sur ses romans, de n'en laisser aucun chez lui, de n'accepter des conversations à ce sujet

qu'avec son libraire, pour lequel la valeur intrinsèque de chaque ouvrage se jugeait d'après la quantité d'exemplaires vendus; de mettre une sorte d'affectation à rédiger en se jouant ce qu'il appelait des *trifles* (fariboles); de tenir maison et table ouvertes; de se montrer du matin au soir à la discrétion des visiteurs, les menant courir le pays à cheval, en voiture, à pied, à la chasse, à la pêche, animant ensuite les conversations du soir, et travaillant seulement une heure ou deux à la dérobée, de façon qu'on ne pût ni savoir ni comprendre comment il s'y prenait pour écrire tant de volumes dont chacun demandait des lectures et des recherches; qu'on ajoute à cela une véritable association commerciale avec Ballantyne et Constable, association qu'il cachait soigneusement avec le double amour-propre du légiste et du gentilhomme, et l'on s'expliquera complétement pourquoi la répugnance de Walter Scott à avouer la paternité de ses romans s'augmentait par leur succès même, et s'augmenta bien davantage encore lorsqu'il eut été élevé par le roi Georges au rang de baronnet.

Il ne faudrait pas en conclure cependant qu'il

ne fit aucun cas de sa gloire de romancier. S'il avoue lui-même dans le journal qu'il a laissé qu'il commençait la plupart de ses ouvrages sans savoir comment il les finirait, et ne s'occupant jamais que de donner le plus d'intérêt possible au chapitre qu'il écrivait, et s'il est bien vrai que les inconvénients de ce procédé se manifestent plus d'une fois dans ses charmantes compositions par quelques défectuosités sous le rapport du plan, par des longueurs, et des négligences sous le rapport du style, il est certain qu'il savait très-bien apprécier toute la valeur du côté élevé et sérieux de son génie, tout ce qu'il avait fallu d'érudition, de puissance, de verve, d'imagination pour reconstruire ainsi le passé, et combien, sous ce rapport, les hommages qui s'adressaient en lui au grand artiste étaient mérités. Il ne se dissimulait pas davantage la valeur morale de ses livres, et quoique l'art d'intéresser honnêtement lui fût en quelque sorte naturel, quoique ce fût là comme une conséquence, une émanation de la pureté de ses mœurs et de ses affections, il avait dû maintes fois se trouver aux prises avec la difficulté artistique de tisser des

intrigues, d'exciter des émotions et de varier des caractères en restant dans des conditions de décence et de délicatesse dont tant d'autres font si peu de cas.

Walter Scott ne pouvait donc pas se tromper sur la haute valeur littéraire et morale de son génie. Il jouissait de l'admiration publique attachée à son nom ; mais quand elle arrivait jusqu'à sa personne, elle l'incommodait, elle le gênait, elle lui semblait incompatible avec les bénéfices pécuniaires qu'il en retirait. Il ne voulait être romancier que dans son cabinet de travail, où lui seul pénétrait. Partout ailleurs il n'acceptait d'autre rôle que celui du baronnet sir Walter Scott, un des principaux *land proprietors* du comté de Roxburgh ; poëte, légiste, antiquaire, homme du monde, grand amateur de chiens et de chevaux, pratiquant les vertus de famille et les devoirs de l'hospitalité à la manière des châtelains du moyen âge, aimé de ses tenanciers, affable et simple envers tous, et passant sa vie à répandre le bonheur autour de lui.

Tel il se montre dans la plupart des tableaux que nous ont laissés ceux qui furent ses hôtes.

C'est ainsi, notamment, que nous le peint avec un grand charme l'écrivain américain Washington-Irving, qui alla le visiter avec une lettre de recommandation du poëte Campbell, à une époque où il était tout entier occupé de faire bâtir son beau manoir, dont les murs commençaient déjà à cacher l'ancien *cottage* d'Abbotsford.

Le bruit de ma voiture avait troublé, dit-il, le repos de l'établissement. Le gardien du château, grand lévrier noir, sortit, et, sautant sur un bloc de pierre, se mit à aboyer de toutes ses forces; aussitôt l'alarme se répandit parmi la garnison canine, toute bien organisée pour la vocifération. Bientôt après parut le seigneur châtelain; je le reconnus à l'instant, d'après les portraits que j'avais vus de lui. Son costume était simple, et même rustique; c'était un vieil habit de chasse vert, avec un sifflet à chien pendu à la boutonnière; des pantalons de toile brune, de forts souliers montants et attachés autour de la cheville, un chapeau blanc qui paraissait avoir fait quelque service.

Il arrivait en boitant le long du sentier sablé, appuyé sur une grosse canne, mais d'un pas ferme et rapide; à ses côtés trottait un grand lévrier gris de fer, qui ne prit aucune part aux clameurs de la tourbe canine, et qui semblait même se croire obligé, pour l'honneur de la maison, de m'accueillir avec courtoisie.

Avant d'atteindre le portail, Scott me cria d'un ton cordial que j'étais le bien venu à Abbotsford, et me demanda

des nouvelles de Campbell. Arrivé à la portière de ma voiture, il me serra la main avec une chaleur amicale. « Venez, dit-il; vous arrivez juste à temps pour le déjeuner; nous irons voir ensuite les merveilles de l'abbaye(1).» Quelques moments après, je me trouvais assis à la table du déjeuner commun. La compagnie se composait uniquement de la famille, savoir : mistress Scott, sa fille aînée Sophie, alors belle personne de dix-sept ans; miss Anne Scott, moins âgée de deux ou trois ans; Walter, jeune adolescent de la plus belle espérance, et Charles, petit éveillé de onze à douze ans.

Je me sentis bientôt à l'aise et le cœur plein de joie grave à l'accueil aimable que je recevais.

Washington-Irving n'avait le projet que de faire une simple visite du matin. Mais le châtelain ne laissait pas partir ses hôtes si facilement; il le retint plusieurs jours, le promenant du matin au soir à travers les environs, lui racontant avec une vivacité charmante toutes les légendes, toutes les histoires comiques, touchantes ou terribles attachées à chaque source, à chaque ruine, à chaque rocher; entouré sur son passage de paysans joyeux et empressés de recevoir de leur shériff (*sherra* en dialecte écossais) une marque d'at-

(1) L'abbaye de Melrose, dont les ruines étaient voisines du château d'Abbotsford.



tention, un mot amical qui ne leur manquait jamais ; toujours escorté de sa garde canine, parmi laquelle se distinguait Maida, le vieux chien gris de fer, superbe animal et premier favori du maître ; puis Hamlet, lévrier noir, jeune étourdi encore dans l'âge des folies enfantines ; Finette, belle chienne d'arrêt, avec de longs poils doux et soyeux, des oreilles pendantes, un œil caressant, l'hôtesse privilégiée du salon.

Pendant notre promenade, Scott interrompait souvent la conversation pour voir ce que devenaient ses chiens et leur parler comme à des êtres raisonnables. Maida se conduisait avec la gravité convenable à son âge et à sa taille, et paraissait se croire tenu de garder en notre compagnie une certaine dignité. Tandis qu'il allait à quelques pas devant nous, les jeunes chiens sautillaient autour de lui et tâchaient en l'agaçant de l'entraîner à jouer. Le vieux lévrier resta longtemps imperturbable dans son sérieux solennel, et semblait seulement réprimander de temps à autre ses compagnons sur leurs enfantillages. A la fin cependant il se retourna subitement, saisit un des espiègles et le roula en jouant dans la poussière ; puis il nous lança un regard qui semblait dire : Vous le voyez, messieurs, je n'ai pu éviter de donner dans ces extravagances ; et il reprit ensuite sa démarche posée.

Scott se divertissait beaucoup de toutes ces particularités. « Je ne doute pas, disait-il, que Maida, lorsqu'il est seul

avec ses jeunes camarades, ne jette de côté sa gravité et ne fasse le fou d'aussi bon gré que les autres; mais il a honte de le faire devant nous ; il a tout à fait l'air de dire : Cessez vos gambades inconvenantes, petits morveux; pour qui voulez-vous que le laird et cet autre monsieur me prennent, si je me prête à de telles polissonneries ?

Et Walter Scott continuait par une série d'histoires sur les vertus de la race canine, rappelant avec sensibilité la mémoire des chiens qu'il avait perdus. Au dîner, il paraissait vêtu de noir ; ses filles, après avoir couru avec lui à travers champs, arrivaient avec des fleurs de bruyères dans les cheveux ; ses deux fils s'asseyaient avec un robuste appétit pris à la chasse ou à la pêche, après la leçon du précepteur ; les deux chiens favoris prenaient place également, Maida près de son maître, Finette près de Mme Scott. Au nombre des membres de la famille figurait également un gros chat gris, véritable despote qui exerçait sa tyrannie, non-seulement sur les autres quadrupèdes, mais sur Walter Scott lui-même, qui avouait en riant qu'il lui fallait supporter que la porte de sa chambre à coucher restât ouverte la nuit, afin de donner au matou la facilité d'entrer et de sortir. Après le dîner, miss Sophie chantait des ballades

en s'accompagnant au piano ; Walter Scott lisait, racontait ou écoutait des histoires, trois talents dont le dernier n'est pas le plus commun, surtout chez les hommes célèbres, et qu'il possédait tous trois dans la perfection.

Après plusieurs jours ainsi passés dans une continuelle variété de distractions charmantes, je ne pus, en prenant congé, dit M. Irving, m'empêcher d'exprimer à Scott le plaisir que j'avais éprouvé au milieu de son excellente famille, et de donner quelques louanges bien sincères aux jeunes gens dont je venais de me séparer. Je n'oublierai jamais sa réponse : « Ils ont le cœur bon, affectueux, et c'est le grand point pour être heureux dans ce monde ; ils s'aiment tendrement les uns les autres ; avec cela le bonheur intérieur est assuré. Le meilleur souhait que je puisse faire pour vous, mon jeune ami, ajouta-t-il, c'est qu'à votre retour dans votre pays vous preniez femme et soyez bientôt entouré d'enfants. Si vous êtes content, vous aurez avec qui partager votre joie, sinon vous aurez avec qui vous consoler. »

Tel était Walter Scott dans les premiers temps de sa splendeur, tel il se montra toujours lorsqu'il fut arrivé à l'apogée de la gloire et de la fortune, lorsqu'il eut fait construire sur ses propres plans et sur les dessins du célèbre Atkinson ce gothique et merveilleux château où venaient le visiter

les personnages les plus considérables de l'Europe. Le train de sa maison s'agrandit; mais lui, il resta toujours simple, toujours dévoué à sa famille, à ses amis, toujours fidèle à tous ses devoirs, remplissant consciencieusement ses fonctions de greffier en chef, et quand venait la belle saison, ouvrant à deux battants les portes de son château, et se montrant, pour quiconque venait à lui avec la plus simple lettre de recommandation, l'hôte le plus empressé, le plus joyeux, le plus cordial.

La popularité du romancier et du poëte apparut dans tout son jour lors de la visite que le roi Georges fit à l'Écosse en 1822. Ce fut lui que la voix publique désigna pour faire au roi les honneurs du pays, et Georges, qui l'aimait beaucoup, l'adopta pour maître des cérémonies. On vit le romancier diriger les fêtes, organiser les revues, concilier les rivalités intraitables des montagnards et des bourgeois d'Édimbourg, se promener dans les rangs, le plaid sur l'épaule, salué par les acclamations de tous les *mac* en jupon comme un *chieftain* renommé, et assez semblable par la bonne humeur et le zèle à ce digne baron de Bradwardine, qui jouissait avec tant de

bonheur du droit d'*exuere vel detrahere caligas domini regis post battaliam*. Lorsque le roi eut quitté l'Écosse, il ordonna à son ministre, sir Robert Peel, d'écrire à Walter Scott une belle lettre où Sa Majesté le remerciait de sa puissante intervention, et le chargeait d'exprimer en son nom aux chefs des Highlands et à leurs tenanciers sa satisfaction pour leur belle tenue et leur physionomie romantique.

Dans le même temps, Walter Scott, tout en continuant la série de ses compositions romanesques, travaillait à cette *Vie de Napoléon* qui parut en 1827 en neuf volumes, et qui, accueillie en Angleterre avec la partialité nationale, souleva à l'étranger, et surtout en France, de grandes contestations. L'illustre romancier avait été poussé à cette tentative historique par le succès qu'avaient eu précédemment en Angleterre ses *Lettres de Paul à sa famille*, publiées en 1816 en huit volumes ; succès exclusivement anglais, car cet ouvrage de circonstance, né du voyage de Walter Scott en France, après la chute de Napoléon, et empreint de toutes les passions du moment, est, sous tous les rapports, bien inférieur à la *Vie de*

Napoléon (1), laquelle cependant ne porte encore que trop de traces des préoccupations politiques et nationales de l'auteur.

L'illustre romancier était, comme je l'ai dit plus haut, un aristocrate renforcé, un tory de l'école de Pitt. La démocratie française, qui séduisait, au moins au point de vue de l'art, Byron, au fond plus aristocrate encore que Walter Scott, n'inspirait guère à ce dernier que du dégoût et de l'horreur, et il s'était si bien identifié avec les héros de ses romans qu'il la jugeait absolument comme l'aurait pu faire un chevalier du moyen âge.

Ensuite, quand il entreprit d'écrire la *Vie de Napoléon*, l'Angleterre était dans toute l'ardeur de ses haines, dans toute l'ivresse folle et fanfaronne de son triomphe, Walter Scott, encore tout étourdi de caresses princières et aristocratiques, venait de visiter le champ de bataille de Waterloo, fumant encore du sang qui l'avait inondé. Ce champ funèbre était déjà transformé en champ de foire; les paysans des environs tenaient boutique de cuirasses, de fusils, de pis-

(1) Ce dernier ouvrage a été traduit en français, en 18 vol. gr. in-18.

tolets, de sabres, etc., etc.; tristes reliques d'une des plus grandes catastrophes dont l'histoire ait transmis le souvenir.

On est vraiment stupéfait en voyant dans les lettres de Walter Scott, publiées par M. Lockhart, quel genre d'impression fit sur lui l'aspect de ce lieu; la joie qu'il éprouve de la victoire va jusqu'à lui fermer l'intelligence et le cœur, et le dernier *cokney* d'outre-Manche ne parlerait pas autrement que lui de Napoléon; il ne le nomme que du sobriquet des rues de Londres, *Bony*; il le raille; il le peint tremblant devant le grand Wellington; il se garde bien d'ajouter : aidé du grand Blücher; il écoute et écrit avec une candeur exemplaire toutes les sornettes que lui raconte, moyennant finance, un rusé paysan flamand nommé Costar, qui a fait pendant plusieurs années le métier lucratif de *pipeur* d'Anglais, en se donnant pour n'avoir pas quitté un instant, pendant la bataille, Napoléon, auquel il aurait servi de guide; fait reconnu faux maintes fois, et dont la fausseté aurait dû ressortir des absurdités mêmes qu'il débitait, si l'esprit de Walter Scott eût été moins aveuglé par l'exaltation du triomphe.

Trop d'influences de ce genre pesaient malheureusement encore sur l'intelligence de Walter Scott au moment où il rédigea la *Vie de Napoléon*. Non pas que cet ouvrage mérite en tous points la mauvaise réputation dont il jouit en France : il renferme plus d'un chapitre intéressant et judicieux, surtout quand l'Angleterre n'est pas en cause, et même, pour nous autres Français, il est utile en tant qu'il nous présente une histoire de l'Empire au point de vue anglais. Cependant il y a des parties détestables, notamment la dernière. Que Walter Scott explique et défende l'attentat de Sainte-Hélène comme une grande mesure politique, cela se conçoit à son point de vue; mais ce qui ne se conçoit pas, c'est qu'un esprit que nous allons voir tout à l'heure si respectueux envers les puissances déchues, quand il s'agit de Charles X, pousse l'audace jusqu'à attribuer au ministère anglais le droit, non seulement d'emprisonner Napoléon, mais de le découronner, d'avilir en lui la triple majesté du sceptre, du génie et du malheur, d'effacer le caractère indélébile imprimé sur son front par les suffrages de six millions de Français et par la sanction du souverain pontife, confirmé par dix ans de possession et par des trai-

tés avec toutes les puissances de l'Europe, sans en excepter l'Angleterre elle-même ; car si cette dernière puissance ne traita qu'avec le premier consul, elle signa plusieurs fois des préliminaires de paix dans lesquels elle reconnaissait Napoléon comme empereur.

Rien n'est plus misérable en principe, et au point de vue même des opinions politiques de Walter Scott, rien n'est plus misérable que d'accorder à un Bathurst ou à un Castlereagh le droit de faire, par la plus ignoble des taquineries, de faire du plus grand des souverains : le *général Bonaparte*, et non-seulement de soumettre (en politique cela se conçoit), mais d'assimiler ce souverain à un Hudson-Lowe.

En somme, l'ouvrage de Walter Scott n'est pas seulement injuste, l'injustice ici a exercé sur le talent une action fâcheuse ; il est en général médiocre, et ce n'est pas sans raison qu'un critique allemand le nommait spirituellement : *la Campagne de Russie de Walter Scott.*

Il achevait ce pamphlet historique lorsqu'éclata, en 1826, la faillite de son éditeur Constable, avec lequel il entretenait depuis longues années un commerce de lettres de change, qui le

mit dans la nécessité de répondre de 120,000 livres sterling (3,000,000 de francs). Il reçut le coup avec une fermeté stoïque. Un de ses amis entrant le lendemain dans sa chambre, : « Donnez-moi la main, lui dit-il, et voici la mienne; c'est maintenant celle d'un mendiant. »

Avec un sentiment moins délicat de l'honneur, il eût pu échapper encore à la terrible existence qui l'attendait. Il pouvait abandonner à ses créanciers, comme il le fit, sa maison d'Edimbourg et son mobilier d'Abbotsford. Le domaine ayant été substitué quelques années auparavant à son fils aîné, par contrat de mariage, était devenu insaisissable. Il pouvait vivre à l'étranger. Mais c'eût été à ses yeux la honte, et après avoir péché, suivant les puristes, contre la dignité littéraire en faisant de la librairie, il voulut prouver du moins qu'en lui le *gentleman* primait le négociant. Il ne se contenta pas d'abandonner à ses créanciers tout ce qu'il possédait, il leur demanda dix ans, se faisant fort de payer sa dette année par année, capital et intérêts.

Sous le poids de la calamité qui pesait sur lui, il trouva encore une souffrance de plus dans la nécessité où le plaçait la faillite Constable, de rompre

enfin l'incognito qu'il avait si obstinément gardé malgré sa transparence, et c'est avec une gaieté un peu amère que le 22 février 1827 il vint dans un meeting, tenu à Édimbourg à cet effet, déclarer aux applaudissements de la foule, et en faisant allusion aux formes des tribunaux anglais, que cette fois il plaidait *coupable* (*guilty*), et qu'il était bien l'auteur unique de tous les romans publiés sous le pseudonyme de l'Auteur de *Waverley*.

Des offres de secours lui arrivèrent de différents côtés. En apprenant sa ruine, le comte de Dudley s'était écrié : « Walter Scott ruiné! Que chacun de ceux auxquels il a donné six mois de plaisir lui donne seulement *six pences*, et demain il se lèvera plus riche que Rothschild. » Mais soit que les ouvertures faites à Walter Scott n'aient pas eu le caractère de chaleur qu'il aurait aimé à y trouver, soit répugnance décidée à recourir à personne, il refusa tout secours, soit du public, soit du gouvernement.

Il s'enferma dans Abbotsford avec sa femme et sa fille cadette, toutes deux déjà frappées à mort par le coup de foudre qu'il supportait, lui, avec tant de fermeté. Sa fille aînée était mariée à M. Lockhart ; son fils aîné, également marié,

servait dans un régiment de hussards; son fils cadet achevait ses études, tous deux étaient par conséquent loin de lui; et il était seul, et là, dans cette magnifique résidence, jadis si bruyante, maintenant morne, solitaire et désolée comme la mort, dans ce même cabinet où il venait autrefois travailler en se jouant une heure ou deux entre une promenade ou une partie de chasse, l'intrépide vieillard aborda sans pâlir une besogne de forçat, plus cruelle encore ; car c'était sa tête qui devait subir les travaux forcés; de ce cerveau desséché, ravagé par la douleur, il se voyait condamné à faire sortir chaque jour assez d'esprit, assez de finesse, assez de grâce pour remplir une feuille d'impression.

Il soutint pendant près de cinq ans cet épouvantable labeur, au milieu de chagrins nouveaux qui venaient successivement aigrir son mal, n'ayant d'autre délassement, après avoir accompli sa tâche de chaque jour, que celui de confier ses pensées à un agenda qui lui servait en quelque sorte d'ami, de soutien, de consolateur. Dans cet agenda, publié par Mr Lockhart, on lit, avec un mélange d'attendrissement et de respect, tous les détails de ce rude combat que le vieil athlète soutient contre la

destinée, toutes les alternatives de déchirements sourds, d'espérances, de découragement, de résignation, qui se combattent dans l'âme du solitaire d'Abbotsford. Mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est cette héroïque ténacité, cette volonté de fer qui surgit à l'instant au plus fort de chaque crise, pour la dompter violemment ou l'adoucir, en la mélangeant de je ne sais quelle teinte de gaîté funèbre qui chez Walter Scott apparaît comme le fantôme de sa gaîté d'autrefois. Ainsi, se trouvant pour un instant appelé à Edimbourg par ses malheureuses affaires, regardant par un beau jour de mai le soleil se lever, dans le modeste logement qui a remplacé sa maison vendue, et songeant à ses chères malades qu'il a laissées à Abbotsford, il écrit :

Bonjour, monsieur le soleil, qui brillez si beau sur ces sombres murailles; il me semble que vous ne brillez pas avec plus d'éclat sur les rives de la Tweed; mais vous pouvez rayonner ici ou là-bas, monsieur le soleil, vous n'éclairerez partout que le chagrin et la souffrance.

Au retour, il trouve sa femme morte, sa Charlotte, sa compagne chérie de trente ans, et il écrit :

Quand je compare l'état de ce lieu avec ce qu'il était naguère, il me semble que mon cœur va se fendre ; seul,

vieux, séparé de toute ma famille, excepté ma pauvre Anne : ruiné, plongé dans toutes sortes d'embarras, n'ayant plus à mes côtés celle qui partageait toutes mes pensées, tous mes desseins, comment détourner mes idées de ces anxiétés terribles qui brisent le cœur quand il est seul à les supporter?

Le lendemain, après avoir jeté un dernier regard sur le corps de sa Charlotte, que l'on va rendre à *la froide terre*, il a repris un peu de sérénité, et il écrit :

Non, ce n'est pas ma Charlotte, que ce cadavre que l'on emporte ; ce n'est pas la fiancée de ma jeunesse, la mère de mes enfants, qui va reposer sous les ruines de Dryburgh, que nous avons si souvent visitées ensemble dans la paix et dans la joie. Non, non, ma Charlotte est maintenant quelque part où elle a le sentiment et la conscience de mes émotions. Où est-elle? Qui peut le dire? Et cependant je ne voudrais pas renoncer à la mystérieuse et sûre espérance de la retrouver dans un autre monde pour tout ce que pourrait m'offrir celui-ci.

Au milieu de cette douleur, il faut reprendre sa tâche : le chapitre commencé est là qui attend ; et alors revient comme toujours cette volonté indomptable qui caractérise si éminemment Walter Scott.

L'horrible mélancolie d'hier ne doit plus revenir. Rien n'encourage cet état d'incapacité rêveuse comme de résigner toute autorité sur son esprit; or, j'ai coutume de dire :

Mon esprit est mon royaume. (*Marmion*).

J'en suis le roi légitime, et, avec l'aide de Dieu, je ne me laisserai détrôner par aucune passion rebelle qui voudrait lever l'étendard contre moi.

Et il poursuit intrépidement sa tâche. Un petit-fils qu'il aimait passionnément, et dont la présence répandait un peu de bonheur sur sa vie, est également frappé par la mort. Il a à peine le temps de le pleurer, il a perdu le droit de souffrir ; il faut que sa plume marche toujours, et elle marche ; et au milieu de ces tortures morales il écrit *Woodstook*, les *Chroniques de la Canongate*, les *Contes d'un Grand-Père*, un *Essai sur Molière*, *la Jolie fille de Perth*, une seconde série des *Contes d'un Grand-Père*, *Anne de Geierstein*, une *Histoire d'Ecosse*, une troisième série des *Contes d'un Grand-Père*, une nouvelle édition de tous les romans déjà parus, édition corrigée, augmentée de préfaces et de notes, un essai sur la ballade, des lettres sur la démonologie, une quatrième série des *Contes d'un Grand-Père*, le second volume de l'*Histoire d'Ecosse*, et, enfin, en laissant de côté une foule d'articles sur différents sujets, deux derniers romans : *le Comte Robert de Paris* et *le Château dangereux*.

Ici l'affaiblissement intellectuel était devenu

sensible ; l'esprit épuisé ne pouvait plus obéir aux ordres de cette impérieuse volonté ; le corps était vaincu également ; deux attaques d'apoplexie et de paralysie vinrent témoigner de son impuissance : il fallut s'arrêter. Mais aussi il avait payé plus de la moitié de sa dette, capital et intérêts; le droit de propriété de ses ouvrages suffisait pour couvrir le reste, et ses créanciers réunis en assemblée générale arrêtaient à l'unanimité « que sir Walter Scott « serait supplié de vouloir bien accepter d'eux la « restitution de son mobilier, en témoignage de leur « reconnaissance pour son honorable conduite et « les efforts inouïs qu'il avait faits en leur faveur. »

De nouveaux chagrins assombrirent encore les derniers moments de Scott. La révolution de Juillet l'avait profondément froissé dans ses passions de tory, en elle-même d'abord, et par l'effet qu'elle devait produire sur son pays. A la première nouvelle de l'arrivée de Charles X à Holyrood, il avait fait insérer dans les journaux d'Édimbourg une lettre chevaleresque, où sa voix populaire rappelait à ses concitoyens le respect dû à la dignité royale, à la vieillesse et au malheur. Bientôt le cri de réforme éclata, comme il l'avait prévu, dans les trois royaumes. Un meeting nombreux et composé

en très-grande majorité de partisans de la réforme électorale se rassembla dans le comité de Roxburgh en mars 1831. Walter Scott, malgré les observations de ses amis, voulut s'y rendre, pour faire tête aux réformistes. Epuisé, mourant, et bien qu'il n'eût pas l'habitude de parler en public, il monta sur les hustings, et, d'une voix altérée, il essaya d'opposer tout ce qui lui restait d'énergie au torrent populaire ; mais ce fut en vain : à chacune de ses paroles la rumeur croissait ; il persistait toujours. Enfin, interrompu à plusieurs reprises par des cris et des sifflets, il tourna vers les interrupteurs un visage enflammé d'indignation, et enflant sa voix il leur dit : « Je ne fais pas plus de cas de vos clameurs que du cri des oies dans la basse-cour ; » et il retomba sur son banc. Bientôt après il se leva de nouveau, et s'inclinant devant l'assemblée, il prononça lentement ces paroles des gladiateurs romains : *Moriturus vos saluto*, et il sortit. En chemin, on vit quelques larmes tomber de ses yeux au souvenir de sa popularité perdue, et bientôt son état de maladie s'aggrava tellement qu'on parvint enfin à le faire consentir à un voyage en Italie. Il s'embarqua en décembre 1831, sur un vaisseau que l'Etat mit à sa disposi-

tion; mais après un séjour de quelques mois à Rome et à Naples, il sentit que la mort approchait. Il voulait mourir en Ecosse, dans son cher manoir d'Abbotsford ; il se hâta de partir. Mais il débarquait à peine à Londres, que déjà cette puissante intelligence était envahie par les approches de la mort; le corps seul végétait encore. A la vue des collines d'Eildon et des tourelles d'Abbotsford, ce corps inerte se leva tout à coup, un cri de joie s'échappa de la poitrine du mourant; l'intelligence se réveillait; il fallut le maintenir dans sa voiture. Arrivé chez lui, on le plaça dans son fauteuil, autour duquel étaient rangés ses amis les plus intimes et ses enfants; ses chiens fidèles lui souhaitaient la bienvenue en léchant ses mains. Il retrouva la parole pour dire combien il se sentait heureux d'être rentré sous son toit, et il s'endormit en souriant.

Le lendemain il demanda à être porté dans son cabinet de travail; il se fit placer devant son bureau, et dit : « Maintenant, donnez-moi ma plume et laissez-moi pour un moment. » Sa fille aînée, Sophie, lui mit sa plume dans les mains; il s'efforça de fermer les doigts pour la tenir, mais ce fut impossible; elle retomba sur le papier. A cette vue, il se renversa en arrière et se mit à

pleurer en silence. Au bout de quelques instants, il dit : « Emportez-moi d'ici et mettez-moi au lit; c'est maintenant la seule place qui me convienne. »

A dater de ce jour il ne donna plus signe de connaissance, et il vécut encore deux mois. Quatre jours seulement avant sa mort, son esprit eut un moment de réveil durant lequel il adressa des paroles touchantes à ceux qui l'entouraient. Enfin, le 21 septembre 1832, à une heure et demie de l'après-midi, il exhala son dernier soupir par un beau soleil et tandis qu'on entendait au loin, par les fenêtres ouvertes, le chant des oiseaux et le murmure des eaux de la Tweed, autrefois si doux à son oreille.

Le lendemain tous les journaux d'Ecosse parurent avec un encadrement noir. L'illustre romancier est enseveli dans l'abbaye de Dryburgh, á côté de sa femme. Ses deux filles ne tardèrent pas à le rejoindre dans la tombe. Il ne reste plus aujourd'hui de sa famille que ses deux fils, dont l'aîné est major dans un régiment de hussards, et le cadet attaché aux affaires étrangères, plus deux enfants nés du mariage de sa fille aînée Sophie avec M. Lockhart.

